هكذا من الأصل

UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 948 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 10 AVRIL 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 135 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

TÉL. : 246-72-23

Jean-Paul II annonce qu'il se rendra en France du 30 mai au 2 juin

LIRE PAGE 12

Les alliés des États-Unis accueillent avec prudence les appels du président Carter à la « solidarité » contre l'Iran

Une réserve compréhensible

Pour amener l'Iran à composition, Washington a de toute évidence besoin de ses alliés : les sanctions prises contre Téhéran resteraient en effet largement symboliques si l'Europe ne s'y associait pas. Washington fait valoir, en quelque sorte, que sans le veto soviétique le Conseil de sécurité des Nations unies aurait voté à la mi-janvier des mesures de rétorsion que l'évolution de la crise rend plus justifiées encore.

Les Etats-Unis suggèrent notamment une réduction au minimum du personnel des missions diplomatiques de la République islamique, un embargo commercial presque total (les seules exceptions concernant les produits alimentaires et pharmaceutiques), la suppression du crédit sous toutes ses formes et le boycottage des avions et des navires immatriculés en Iran. Le président Carter avait pris la précaution de prévenir par lettre ses principaux alliés de ce qu'il comptait faire si les négociations avec Téhéran échouaient. Les ambassadeurs américains en poste à Bonn et à Londres ont notamment rappelé mardi à leurs interlocuteurs le désir de Washington de voir ses alliés privilégiés manifester un peu plus de coopération dans l'affaire iranienne. Paris et Tokyo n'ont pas été oubliés, même si le département d'Etat ne se fait pas d'illusions excessives à leur sujet.

Les premières réactions ne sont pas très encourageantes pour M. Carter. La Grande-Bretagne, qui est prête, avec le Canada, à aller le plus loin dans le soutien à l'action américaine, est un des pays européens les plus dépendants du pétrole iranien, ce qui, malgré l'autonomie relative fournie par la production de la mer du Nord, limite quelque peu son champ d'action.

La R.F.A., qui reste le premier partenaire économique occidental de l'Iran, a également des intérêts à préserver, tandis que le Japon importe à lui tout seul pratiquement autant de pétrole iranien que les neuf pays de la C.E.E.

On insiste enfin à Paris sur le fait que les Neuf avaient déjà envisagé des actions diplomatiques contre l'Iran en novembre dernier, mais que celles-ci avaient été repoussées à la fois pour ne pas supprimer tous les canaux de communication avec Téhéran et pour protéger les ressortissants européens qui séjournent dans le pays.

Les Américains sont décidés à faire, pour quelques jours du moins, contre mauvaise fortune bon cœur et à laisser à leurs partenaires le temps de réfléchir et de se consulter.

Un certain espoir persiste en outre que les Neuf puissent parvenir à une position commune qui aille un peu plus loin que les bonnes paroles dispensées jusqu'à présent. La concertation au sein de la C.E.E. devrait être assez rapide. Les Etats-Unis, malgré leur souci de ne pas donner l'impression de brusquer leurs alliés, laissent cependant filtrer quelques commentaires qui ressemblent singulièrement à des pressions. Washington laisse entendre que les Européens n'ont aucun intérêt à jouer leur approvisionnement pétrolier contre la solidarité occidentale dans la mesure où ils n'ont aucune garantie que celui-ci sera en définitive maintenu.

Au-delà même de la considération de leurs propres intérêts, les alliés des Etats-Unis peuvent faire valoir que, pour des raisons tenant pour une bonne part à la pression de leur opinion, les dirigeants américains s'engagent dans une voie périlleuse.

Le président Eisenhower avait, il y a vingt ans, contribué à jeter Cuba dans les bras de l'U.R.S.S. en prenant des sanctions économiques trop rigoureuses. Susciter l'apparition d'un castrisme iranien serait, pour les Etats-Unis et tout l'Occident, d'une telle conséquence que l'on conçoit les réserves d'alliés solidaires, certes, mais aussi portés à la circonspection.

Brusque baisse du dollar

Tandis que les diplomates iraniens en poste aux Etats-Unis regagnaient mardi soir 8 avril leur pays — sauf un qui a sollicité l'asile politique, — le département d'Etat a confirmé que Washington avait demandé à tous ses alliés, « y compris la France », de s'associer rapidement aux mesures prises par le président Carter contre l'Iran. Les premières réactions, notamment au Japon dont les importations pétrolières en provenance d'Iran sont importantes, sont marquées par une prudente réserve.

● A TEHERAN, *le ministre du pétrole, M. Ali Akbar Moinfar a affirmé que son pays n'* « hésitera pas à suspendre ses livraisons de pétrole à tout pays qui s'aligner*ait* sur les Etat-Unis et prendrait des sanctions contre l'Iran ». *De son côté, le président Bani Sadr a déclaré que l'Iran ne constituerait pas* « une proie facile ». *Les « étudiants islamiques » ont fait savoir que* « si les Etats-Unis tentent la moindre intervention armée, les otages-espions seront tués immédiatement et la responsabilité en retombera sur le gouvernement américain ».

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, a déclaré d'autre part mercredi : « Nous avons décidé de renverser le régime baassiste d'Irak. »

● SUR LES MARCHES BOURSIERS, *la tension internationale et les mouvements sur les matières premières, plus ou moins liés au climat actuel, ont provoqué, mardi 8 avril, une brusque baisse du dollar, qui est tombé à 4,34 francs mercredi matin à Paris, la tendance s'amplifiant. En fin de matinée, la monnaie américaine est cependant remontée à 4,37 francs. L'or a suivi l'évolution inverse, passant de 528 dollars l'once mardi à quelque 545 dollars mercredi matin.*

Une certaine anxiété à Téhéran

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Flegme, indifférence ou apathie ? Les Iraniens n'ont pas réagi à l'annonce des sanctions infligées par les Etats-Unis. Aucune manifestation de colère ou de militantisme anti-américain ne s'est produite dans l'ensemble du pays, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre.

L'embargo commercial annoncé par le président Carter n'a suscité aucune émotion. Les ménagères ne se sont pas ruées dans les magasins d'alimentation pour constituer des provisions. Il est vrai que le président Bani Sadr, tou tantant que les *mass media*, se sont appliqués à rassurer l'opinion : le pays, a déclaré le chef de l'Etat mardi soir, ne connaîtra pas de pénurie de produits essentiels, grâce aux précautions prises par le gouvernement.

Malgré tout, on peut déceler une anxiété diffuse dans certaines catégories de la population. Les familles de quelque trois cent mille Iraniens résidant aux Etats-Unis, dont soixante-dix mille étudiants, s'inquiètent du sort qui sera réservé à leurs proches. La décision du président Carter d'annuler les visas délivrés aux citoyens de la République islamique a atteint environ cent cinquante mille personnes, qui avaient l'intention de se rendre aux Etats-Unis en voyages d'affaires ou agrément.

La déception dans les classes aisées est à son comble : le projet de loi rendu public le mardi 8 avril prévoit l'interdiction aux Iraniens de se déplacer à l'étranger plus d'une fois tous les deux ans, et cela dans un souci d'économie de devises.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

DES FORCES ISRAÉLIENNES PÉNÈTRENT AU SUD-LIBAN

Beyrouth (A.F.P.). — Au lendemain de la prise d'otages de Haute-Galilée, cinq véhicules de transport de troupes blindés israéliens ont pénétré ce mercredi 9 avril, dans le secteur central du Sud-Liban, dans une partie contrôlée par les « casques bleus » irlandais, a indiqué le porte-parole de l'ONU à Beyrouth.

Il a précisé que l'un de ces blindés s'était retiré, et que les autres avaient pris position au nord des villages de Kounin et Tireh, en territoire libanais.

Des contacts sont en cours entre le commandement de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) et les troupes israéliennes.

Une crise politique éclate en Belgique

Le roi Baudouin a accepté la démission du cabinet Martens

M. Martens, chef du gouvernement belge, a été reçu par le roi Baudouin le mercredi 9 avril en fin de matinée. Le souverain a accepté la démission du cabinet de coalition composé de socialistes et de sociaux-chrétiens flamands et francophones. M. Martens n'avait pas réussi à refaire l'unité de sa majorité divisée sur le vote du projet de régionalisation.

Le premier ministre avait remis sa démission le 3 avril, mais le roi Baudouin lui avait demandé de faire une dernière tentative pour sortir de l'impasse créée par le vote négatif du Sénat, le mercredi 2 avril, à propos du statut de Bruxelles.

De notre correspondant

Bruxelles. — Après un week-end de Pâques à la mer du Nord et des contacts téléphoniques dans tous les milieux politiques pendant deux jours, le premier ministre était rentré à Bruxelles mardi 8 avril, pour une dernière tentative de réconciliation des partenaires de sa majorité, sans beaucoup d'illusions. Le soir, l'échec était confirmé, et tout indiquait que le roi Baudouin ne pouvait plus qu'accepter la démission du gouvernement de M. Martens, après avoir « *tenu sa décision en délibéré* » pendant une semaine.

Mardi, le premier ministre a négocié en vain avec les présidents des quatre partis de sa coalition, MM. André Cools (socialiste) et Paul Vanden Boeynants (social-chrétien), tous deux francophones ; MM. Léo Tindemans (social-chrétien) et Karel Van Miert (socialiste), tous deux Flamands. M. Martens n'a pas réussi à rapprocher les points de vue. Il a même dû constater que le fossé s'était creusé pendant le week-end prolongé de Pâques. Arrivant pour la seconde fois dans la journée au cabinet du premier ministre, le président du P.S., M. Cools, déclarait : « *Je ne négocierai plus. C'est fini. Les sociaux-démocrates flamands portent seuls la responsabilité de la crise si elle éclate. Ils me font penser à ces petits garçons qui cassent la porcelaine, puis qui offrent de rapporter la colle et même de la payer.* »

Le parti social-chrétien flamand, le C.V.P., est à l'origine de la crise. Le 2 avril dernier, six sénateurs de cette formation (présidée jusqu'en avril 1979 par le premier ministre actuel) avaient créé l'incident en refusant de voter l'article 5 du projet de régionalisation pour lequel le gouvernement doit obtenir la majorité des deux tiers des voix au Parlement. Cet article concerne la capitale. Les sénateurs flamands estimaient qu'ils n'avaient pas obtenu suffisamment de garanties pour les néerlandophones de Bruxelles. D'autre part, ils avaient été furieux d'entendre qualifier de « minorité » les Flamands de la région qui représentent environ 20 % de la population de la capitale. Ils affirment qu'en aucun cas les néerlandophones ne peuvent être considérés comme une minorité et qu'ils ont les mêmes droits à Bruxelles que la majorité francophone.

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 8.)

Page 7 :
En égrenant les Petites Antilles
Page 10 :
Les municipalités à mi-parcours

Second attentat contre des centres d'informatique à Toulouse

Le sabotage des installations informatiques de la société Philips Data System, commis ce week-end à Toulouse (le Monde du 9 avril), a été revendiqué, mardi 8 avril, par deux correspondants anonymes différents.

Une seconde société d'informatique toulousaine, la CII-Honeywell-Bull, a été victime d'un attentat dans la nuit du 8 au 9 avril. Vers 4 heures du matin, un incendie, d'origine criminelle, selon les enquêteurs, a éclaté dans les locaux de cette entreprise. Du matériel informatique a été détruit. Des archives et des programmes sur bandes magnétiques auraient été brûlés. Comme le précédent, cet attentat a été revendiqué ce mercredi 9 en fin de matinée par un groupe « Action directe ».

C'est d'abord un groupe qui a signé son communiqué Action directe du 27-28 mars, en référence à l'arrestation récente d'une vingtaine de membres de cette organisation, qui a affirmé avoir volé au siège de la société Philips Data System des données informatiques « *destinées aux forces de la défense nationale et au SDECE* ». Action directe annonçait son intention de rendre publique, prochainement, les informations contenues sur ces bandes magnétiques.

En fin d'après-midi, un « *comité liquidant ou détournant les ordinateurs* » (CLODO) a revendiqué à son tour, dans un message au journal *Libération*, la détérioration des fichiers et des programmes de Philips Data System. « *Nous sommes des travailleurs de l'informatique*, a expliqué ce groupe, *bien placés par conséquent pour connaître les dangers actuels et futurs de l'informatique et de la télématique. L'ordinateur est l'outil préféré des dominants. Il sert à exploiter, à ficher, à contrôler, à réprimer.* »

(Lire la suite page 11.)

POINT DE VUE

Le P.C.F. est-il encore « eurocommuniste » ?

De l'approbation de l'intervention soviétique en Afghanistan au rejet de toute recherche d'une « troisième voie » entre les politiques de puissance des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et au refus de la notion d' « eurogauche », le parti communiste français a consommé sa rupture avec la voie eurocommuniste dans laquelle il avait paru s'engager.

La « rencontre » des partis communistes européens, organisée à Paris, les 28 et 29 avril, par le P.C.F. et le parti polonais, témoigne, quoi qu'en dise M. Marchais (« le Monde » du 9 avril), d'un clivage au sein du mouvement communiste européen.

Mme Lilly Marcou, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, s'interroge sur la portée de l'eurocommunisme revendiqué naguère par le P.C.F.

par LILLY MARCOU

Lorsque le P.C.F. entra, bien tard, dans la mouvance eurocommuniste, lorsque, à travers ses derniers congrès et par ses prises de position dans des instances internationales — sommet franco-italien de Rome, en novembre 1975 ; sommet franco-britannique, à Paris, en mai 1976 ; meeting Berlinguer-Marchais, à Paris, en juin 1976 ; conférence des P.C. de l'Europe, à Berlin, en juin 1976 ; sommet franco-italo-espagnol, à Madrid, en mars 1977, — il se fit partie prenante de l'évolution vers l'eurocommunisme, tout pouvait laisser croire à un réel changement opéré dans son sein. La longue marche du P.C.F. vers l'eurocommunisme fut un cheminement en zigzag, ponctué par des avancées, des reculs, des piétinements, sans que pourtant soit mis en cause le processus de changement entamé.

De la session du comité central d'Argenteuil de 1966 — la première assise dans l'histoire du parti consacré aux intellectuels — au vingt-deuxième congrès de 1976, en passant par le manifeste de Champigny de 1968, tout laissait présager, au moins au niveau des proclamations, mais avec de fortes présomptions, un réel *risorgimento* du P.C.F. De même, sur le plan international, la condamnation de l'intervention à Prague des forces armées du pacte de Varsovie, le refus de dialoguer avec les Soviétiques à Berlin, lors de la conférence paneuropéenne des P.C., le retrait de la délégation française de la *Revue internationale* de Prague, à la fin de l'année 1977, les critiques, ponctuelles et circonscriptes mais systématiques, dès lors que les droits de l'homme et les libertés individuelles étaient menacés dans les pays du « socialisme réel », montraient que le P.C.F., à sa manière et dans le style qui lui est propre, avait su prendre le tournant nécessaire pour rejoindre dans la différence les partis qui se déclaraient ouvertement eurocommunistes.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

DÉLICATESSE

Alors qu'on ne lui demandait rien, M. Michel Poniatowski avait cru bon, naguère, de qualifier le président Carter d'« imbécile ». Le prince a de ces délicatesses.

Alors qu'aujourd'hui on brûle de savoir... ce qu'il savait sur le meurtre de Jean de Broglie, l'ancien ministre de la police brille par une inhabituelle discrétion. Serait-ce, pour une fois, qu'il avait quelque chose à dire, et qui aurait étonné ? Ou est-ce encore, par délicatesse ?

Ph. B.

« LA SAGESSE ET LE DÉSORDRE », D'HENRI MENDRAS

Ce qui bouge en France

Décidément, on le regardera sous toutes les coutures, ce pays qui est le nôtre, qui n'en finit pas d'intriguer, d'avoir des humeurs, un œil sur son nombril et l'autre sur les crêtes du monde. Comment change-t-il ? Vers quel destin s'achemine-t-il ? A quoi reconnaît-on ses citoyens d'aujourd'hui ?

Dans un sympathique désordre de plus de quatre cents pages — Descartes serait-il vraiment mort ? — Henri Mendras et une forte équipe de sociologues, dont la plupart affichent l'étiquette du C.N.R.S. ou de l'Université, nous invitent à butiner sur des sujets très variés touchant aux classes, aux âges, aux sexes, aux institutions, à la politique et à l'administration. A propos de « désordre », celui du titre de l'ouvrage n'a rien à voir avec la manière de présenter les chapitres. « La Sagesse et le Désordre » est filtré d'une phrase de Thomas Hobbes, qui écrit dans son « Léviathan » : « L'homme est le plus enclin à créer du désordre lorsqu'il jouit de ses aises : car c'est alors qu'il aime à montrer sa sagesse et à censurer les actions de ceux qui gouvernent la République. » Un propos gentiment subversif et paradoxal. Ainsi, les peuples les plus remuants ne seraient pas les pauvres mais les nantis. Quand le nécessaire est assuré, on pense à demander des comptes aux dirigeants. La seule différence, c'est qu'on laisse les armes aux vestiaires.

Il y a beau temps que la France a troqué sa tenue révolutionnaire contre un costume plus bourgeois, mais elle n'est évidemment pas à l'abri des tensions, des conflits, des ruptures.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 11.)

Force 10 à l'échelle Fred.

Quand un homme de la mer devient joaillier, il transforme un câble marin en un bracelet d'or et d'acier.

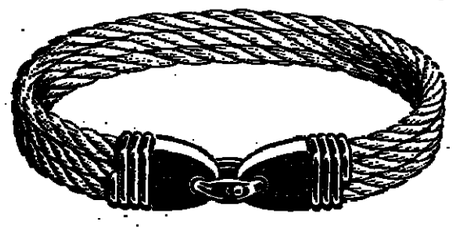

FRED Joaillier, 6, rue Royale. Paris 8e. Tél. : 260.30.65. Le Claridge, 74, Champs-Élysées. Hôtel Le Méridien, Paris. Hôtel Loews, Monte-Carlo. Hôtel Byblos, Saint-Tropez. Aéroport d'Orly – Beverly Hills. Houston.

Le Monde

idées

LES JUIFS ET L'ÉLECTORAT FRANÇAIS

La logique de l'autodétermination

par YOUAKIM MOUBARAC (*)

Si le président de la République a dit vrai dans son périple arabique et que la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination ne soit pas, au dire de certains, une déclaration américaine par Européens interposés, il faudrait que des actes viennent authentifier les propos et montrent, au surplus, que le chef de l'Etat ne redoute pas ceux qui menacent ouvertement sa réélection en 1981.

Pour les amis de la Palestine, le premier des gestes concrets que la France devrait poser serait d'inviter Yasser Arafat à Paris. Mais on peut être un partisan enthousiaste de cette requête et estimer qu'elle a elle-même besoin d'assises réelles. Sans leur mise en place, il y a plus que le risque pour Giscard d'Estaing de perdre des voix, il y a le danger pour la France de s'engager dans une impasse. Il y a, en effet, le danger qu'une nouvelle manifestation de prestige pour l'O.L.P., telle que la venue de son président en France, n'entraîne, comme naguère son accueil officiel à l'ONU, que des malheurs, si elle n'est pas consacrée par des résultats sur le terrain. Voilà plus de trente ans que les Palestiniens sont payés de mots. D'après les résolutions de l'ONU, ils ont tous les droits, cependant que sur le terrain Palestiniens et Libanais n'ont droit qu'à du sang et des larmes. Arafat le sait mieux que quiconque, toute reconnaissance officielle de l'O.L.P., qui resterait purement formelle, ne peut obtenir qu'un raidissement de ses adversaires sur place, lesquels sont loin, il le sait, de se réduire à l'Etat sioniste. La même reconnaissance, si elle est inopérante sur ces adversaires, ne peut aussi que redoubler leur fureur meurtrière à l'encontre des populations palestinienne et libanaise.

Quelle est, dans ces conditions, la logique du *réel* et non du juridique où la déclaration du président français pourrait introduire le jeu de la France ?

Le droit des Palestiniens à l'autodétermination est contraire, on le sait, à la politique de la Maison Blanche. Le gouvernement américain exclut l'idée même d'un Etat palestinien, refusé par Israël et écarté par nombre d'Etats arabes, ce qui ne l'empêche pas d'exiger que l'O.L.P. reconnaisse d'abord Israël pour engager une relation quelconque avec elle. Mais le chancelier Kreisky a déjà montré l'inconséquence de cette position et son injustice. Il préconise, au lieu d'une reconnaissance préalable et unilatérale, une reconnaissance concomitante et mutuelle entre Israël et l'O.L.P. Le président français ne pourrait-il prendre à son compte cette formule largement reçue et correspondant, en fait, à la position du gouvernement de la France ? Il pourrait, de surcroît, y rallier les pays européens de la Communauté.

Le moment serait-il alors venu d'inviter Arafat non seulement à Paris, mais dans d'autres capitales d'Europe ? On peut encore en douter. Quand la formule du chancelier autrichien serait assumée par toute la Communauté européenne, comme le premier temps d'un processus de paix, il faudrait, si ce processus était laissé à lui-même, attendre les élections présidentielles d'outre-Atlantique pour un début d'application. Ce serait encore livrer les Palestiniens et tout le Proche-Orient à l'aléatoire. Or il est un terrain sur lequel le processus de paix pourrait être engagé, sans attendre d'autres concours que celui des alliés européens de la France et de ses amis arabes. C'est donc là que les actes attendent les déclarations.

Avec qui inviter Arafat ?

Ce terrain est le terrain libanais, et il peut paraître surprenant que les déclarations présidentielles en Orient n'y aient fait guère allusion, quand déjà un voyage aussi long n'a pas cru pouvoir prêter à Beyrouth la pudique attention d'une escale technique. La France a pourtant les moyens, avec ses amis et alliés, d'obtenir au Liban un résultat limité mais fondamental. Faute de pouvoir établir dans l'immédiat la paix de l'Orient, la France peut obtenir des parties en conflit armé au Liban qu'elles fassent de la paix du Liban, c'est-à-dire de la zone de la FINUL dans le sud de la ville de Beyrouth, l'amorce et le test de la paix totale.

Syriens, Palestiniens et Israéliens, sans parler des Libanais, ont, pour des raisons diverses, besoin de cette paix partielle, qui d'ailleurs ne les priverait d'aucune de leurs cartes majeures. Mais quand cela ne serait pas vrai, la France a les moyens de faire pression sur ceux qui entretiennent des armées ou des milices au Liban, parce que, à l'avant-scène de l'Europe, elle est, de leur part, l'objet de sollicitations quotidiennes. La satisfaction de ces sollicitations doit même leur paraître indispensable, si l'on juge par l'importance accordée à la venue du président de l'O.L.P. à Paris. Les pressions de la France n'auraient donc qu'à être assorties des offres réclamées par les combattants de tout bord et les propositions donnant donnant de l'Europe ne seraient plus seulement d'ordre économique, mais politique.

S'ils veulent sortir de leur isolement tiers-mondiste et bénéficier d'un autre appui que celui des Soviets, s'ils veulent aussi échapper à la lassitude, voire à l'hostilité croissante de l'ensemble de la population libanaise, s'ils veulent enfin vaquer à leurs problèmes intérieurs et internationaux, les Syriens savent, comme les Palestiniens, qu'ils ont besoin de la France, non seulement en Europe, mais encore en fonction de l'Amérique que seule une Europe entrée dans le jeu de la France peut infléchir. De leur côté, les Israéliens sincères avec eux-mêmes, et ils sont de plus en plus nombreux, n'ignorent pas qu'un Liban pacifié leur est nécessaire pour ne plus être menacés de nulle part. De même, les partisans de « La paix maintenant » savent bien qu'ils ont besoin de la France pour trouver désormais une ouverture arabe autre que l'impasse égyptienne.

Quant à la France elle-même, elle n'a pas seulement besoin de tester auprès des parties en conflit une volonté réelle de paix. La logique de l'autodétermination, pour inéluctable qu'elle soit sur la voie d'un Etat palestinien indépendant, n'en doit pas moins être assortie des chances de convivialité entre les peuples rendus à leurs droits. C'est en examinant ces chances de convivialité avec les intéressés que la France ferait la preuve, si besoin est, qu'elle n'est pas en train de vendre qui que ce soit pour du pétrole.

On peut ainsi se demander non plus à quelle date il faudrait inviter Arafat à Paris, mais avec qui ? Si les humeurs et l'état de santé de Menahem Begin l'excluent pour le moment, mais laissent espérer avant longtemps un autre interlocuteur issu des urnes israéliennes, la visite d'Abou Ammar à Paris ne serait-elle pas une occasion privilégiée pour obtenir quelque chose du président syrien et du président libanais, sans oublier le roi Hussein ? Qu'ils rejoignent ou pas le président de l'O.L.P. sur les bords de la Seine, ne pourraient-ils pas préciser pour la médiation responsable de la France, et non plus pour ses prises de position théoriques, les conditions concrètes d'une paix au Liban, préalable et fondement de la paix en Orient ?

Si ce jour-là pouvait être envisagé sérieusement, il serait sans doute superflu de s'interroger sur le caractère des déclarations présidentielles françaises, dans le Golfe et ailleurs. Sans prétendre évacuer Camp David, mais avant de retourner à Genève, une volonté française de paix au Levant, si elle venait enfin à passer par le Liban, ferait qu'on se bousculerait aux portes de l'Elysée.

(*) Prêtre.

D'abord Français !

par ROGER STÉPHANE (*)

La presse hebdomadaire, du *Journal du dimanche* au *Point*, certains journaux quotidiens, glosent abondamment sur Giscard et les juifs français, sur les juifs français et Giscard. Annie Kriegel, dont j'apprécie tout à fait les analyses politiques, parle de la *charte du judaïsme français*. Je n'avais jamais entendu parler d'un tel document. M. Alain de Rothschild entreprend une démarche auprès du premier ministre au nom du conseil représentatif des juifs de France : de quels juifs ? La communauté juive de Lyon décide, selon *le Monde*, d'interrompre ses relations avec les autorités publiques parce que M. Giscard d'Estaing a tenu dans le golfe Persique quelques propos qu'elle désavoue.

Ce n'est pas la première fois dans notre histoire que des Français sont fascinés par une puissance étrangère. Sans remonter au déluge, les Guise et leur ligue avaient quelque intelligence avec les Espagnols, les protestants de La Rochelle avec les Anglais, des aristocrates de la fin du dix-huitième siècle avec les Prussiens ou les Autrichiens (qui ne se souvient de l'admirable page de Chateaubriand rejoignant « les puissances alliées » ?). Plus près de nous, dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle, des catholiques se firent *ultramontains* ; n'est pas éloigné le temps où des *nationalistes* français endossèrent l'uniforme allemand ; et hier (je ne polémique pas, je dis hier et non pas aujourd'hui), hier donc, la fidélité à l'Union soviétique était considérée par les communistes français comme la pierre de touche du sentiment démocratique.

Mais un ligueur se voulait ligueur, un protestant se voulait protestant, les émigrés avaient pris le parti de leur alliance, les ultramontains mettaient leur obédience au-dessus de tout, les collaborateurs étaient nazis et les communistes s'étaient choisis communistes.

La fameuse phrase de de Gaulle

Mais je voudrais bien savoir ce que notre presse entend par ces deux petits mots : les juifs. J'ai connu une définition qui se référait au nombre des grands-parents et au mariage (*« quiconque a plus de deux grands-parents juifs et ayant épousé une juive, etc. »*). C'était la définition de Pétain. Ce dut être celle d'Hitler. Hors celle-ci je ne connais qu'une définition spirituelle, religieuse. Evoquant un catholique, j'évoque quelqu'un *« qui sait qu'il croit »* (Alain Besançon), qui sait ce qu'il croit : le Nouveau Testament. Quand j'évoque un musulman, j'évoque quelqu'un qui sait qu'il croit, qui sait ce qu'il croit : le *Coran*. Quand j'évoque un juif, j'évoque quelqu'un qui sait qu'il croit, qui sait ce qu'il croit : l'Ancien Testament et le Talmud.

Au lycée que je fréquentais avant guerre, il y avait beaucoup de garçons que les jeunes réactionnaires français, que les futurs collaborateurs, traitaient de sales juifs. Je connus ce quolibet, qui ne m'empêcha pas de me savoir aussi français que quiconque. Et, à ma place modeste, de le prouver quand ce fut nécessaire ; quitte à ce qu'alors d'autres Français, aussi juifs que moi, me missent en garde contre des menées subversives. Mais, franchement, considéré comme juif par Hitler et Pétain, je n'ai jamais rencontré jusqu'à ces dernières années un juif croyant.

Hier (ou avant-hier) journaliste politique, j'ai combattu des gouvernements et des hommes politiques. Sans ménagement aucun. Mais au nom d'une certaine idée, peut-être erronée, que je me faisais de la France et de sa politique. Et quand, en 1967, le général de Gaulle a lancé sa fameuse phrase sur les juifs, je ne me suis pas vraiment senti concerné : je savais bien qu'il pensait aux Israéliens (qui parlent eux-mêmes de l'Etat juif ou de l'Etat hébreu), mais je m'étonne qu'on la cite toujours incomplètement, omettant comme à plaisir que le fondateur de la cinquième République n'a pas seulement parlé d'un peuple dominateur et sûr de lui, mais d'abord d'un peuple d'élite.

De Gaulle essaya de dissuader les Israéliens d'entreprendre la guerre de Six Jours. Il leur annonça qu'ils risquaient de s'engager dans une nouvelle guerre de Cent Ans et d'introduire les Russes au Moyen-Orient. Je ne suis pas sûr qu'il eut tort. Comme je ne suis pas sûr que M. Giscard d'Estaing ait tort de préconiser l'autodétermination des Palestiniens et d'envisager la participation de l'O.L.P. à ce difficile processus. Ce disant, au reste, il place la balle dans le camp des adversaires d'Israël. A eux maintenant de dire si, oui ou non, ils acceptent l'Etat d'Israël. Leur réponse doit être publique, et je soupçonne qu'ils sont bien embarrassés.

Mais ayant à apprécier, comme tous les citoyens, les propos du président de la République, je ne me place pas instinctivement du côté d'Israël. Je regarde une zone chaude du monde, où j'espère qu'un jour la paix pourra s'établir. Je réagis, je crois, comme la plupart de nos concitoyens — et non comme ce juif de légende (d'histoire antisémite) qui, lisant en manchette d'un journal : « Tremblement de terre au Japon », demandait à son voisin : *« Est-ce mauvais pour nous ? »*

Je ne suis pas du tout indifférent au sort d'Israël ; mais non plus à celui de la Tchécoslovaquie, dont l'invasion en 1939 a annoncé la guerre, et que j'ai vue — j'étais à Prague — envahie par les Russes en 1968. Ni non plus à celui de la Yougoslavie, dont le courage en 1948 a stupéfié. Je ne suis pas indifférent au sort d'Israël : est-ce à dire que je le suis à celui du Cambodge ? C'est vrai qu'Israël n'a le choix qu'entre une sécurité solidement assurée ou un massacre horrible, un massacre d'autant plus horrible qu'il s'agit d'une nation de rescapés. Mais si je dois un jour élever la voix pour Israël (je ne suis plus à l'âge où l'on se bat), je voudrais être entendu de mes concitoyens comme français. Je ne suis pas israélien, je ne suis pas ultramontain. Je suis un Français que d'autres — qui tournèrent mal — considérèrent comme juif. Je ne suis pas indifférent à mon identité, mais je suis d'abord français.

P.S. — Cela dit, je constate que les plus acharnés procureurs des Israéliens et des sionistes, les plus acharnés défenseurs des Arabes deviennent fréquemment antisémites. Ainsi, se discréditent-ils, ainsi fondent-ils l'inquiétude d'Israël et des démocrates français.

(*) Ecrivain.

Votez à gauche

par DANIEL AMSON (*)

La question de savoir s'il existe — ou s'il peut exister — un « vote juif » en France, n'est pas une bonne question.

Dans notre régime politique, deux tendances seulement peuvent s'affronter : la majorité et l'opposition. Tous les scrutins qui ont eu lieu depuis 1969 ont montré que les partis du centre n'avaient pas et, notamment en matière de politique étrangère, le pouvoir d'infléchir les décisions du président de la République.

Dès lors, de deux choses l'une. Ou bien les électeurs israélites votent déjà pour l'opposition, et ils n'ont, évidemment, qu'à continuer de le faire puisque la politique française peut difficilement être moins favorable à Israël qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ou bien ils votent pour la majorité, et ils doivent se demander si la politique de la France au Moyen-Orient justifie qu'ils donnent désormais leurs voix à l'opposition. Que l'on vote, en effet, républicains, R.P.R., C.D.F. ou radical, le résultat est identique : on se prononce pour une majorité qui a toujours soutenu, par ses votes, la politique étrangère du président de la République. Et si l'on se prononce pour les écologistes, on se donne peut-être l'illusion de ne pas voter pour la majorité, mais, en l'empêchant d'être battue, on la conforte à l'évidence.

Les électeurs de ce pays, qui prétendent être attachés à Israël — et vouloir, par leur vote, manifester cet attachement — n'ont donc qu'une seule issue possible : voter pour la gauche. Sans doute, objecteront-ils que la gauche comprend actuellement le parti communiste qui n'a jamais passé pour être spécialement tolérant à l'égard de la religion et des sentiments nationaux qu'elle suscite. Mais cette objection n'est pas convaincante. D'un côté, en effet, il y a une politique dont le caractère hostile à Israël est « avéré ». De l'autre, il y a une politique dont le caractère hostile à Israël est « éventuel ». D'un côté, une preuve ; de l'autre, tout au plus, une présomption.

Les électeurs de ce pays, sincèrement amis d'Israël — et dont le vote est déterminé par la politique de la France au Moyen-Orient — doivent donc se prononcer clairement en faveur de la gauche. Comment ne pas se dire que ceux qui ne le feront pas préfèrent, en dernière analyse, leur tranquillité financière à la sécurité de l'Etat juif ?

(*) Avocat à la cour.

Réplique à Jacques Ellul

par MARC VION (*)

A lire Jacques Ellul (*le Monde* du 8 mars), on constate que les déclarations du président de la République en faveur de l'autodétermination des Palestiniens ont choqué nombre de ses amis politiques. C'était prévisible, et ce n'est sûrement pas fini.

L'honnêteté intellectuelle oblige à faire état d'une réaction inverse chez certains électeurs de l'opposition, sans doute aussi nombreux. Il serait fâcheux que, pour des raisons liées à la conjoncture électorale, ces réactions ne puissent s'exprimer. La gauche non communiste, en particulier, s'honorerait à soutenir à fond le président en la circonstance. Pour commencer, elle pourrait s'abstenir de ces considérations faciles sur le lien entre l'initiative giscardienne et l'approvisionnement pétrolier. Qu'elle laisse aux démagogues cet argument, dont, dans le même numéro du *Monde*, Philippe Saint-Robert fait justice.

L'adhésion à la démarche présidentielle n'implique aucun ralliement à sa politique intérieure. Au demeurant, l'attitude de M. Giscard d'Estaing (dont on espère qu'elle se traduira par des propositions concrètes), si elle lui fait gagner quelques voix sur sa gauche en 1981, lui en fera vraisemblablement perdre autant du côté centriste. Ce qui serait étrange, et paradoxal, serait que les centristes en question — pour des raisons inverses — se sentent fondés à voter... socialiste.

L'important, dans cette affaire, n'est pas notre devenir strictement hexagonal (Giscard ou Rocard, après tout, quelle différence si, gaullistes, communistes et mitterrandistes laminés, comme c'est probable, les élections de 1981 débouchent de toute façon sur une expérience de social-démocratie ?). Il est le devenir de tout le Moyen-Orient où, bien plus qu'en Afghanistan ou en Afrique centrale, se joue la paix des vingt prochaines années. Pourquoi tant de gens persistent-ils à nier cette évidence ?

Dans la mesure où les Américains, avec leurs dirigeants vélléitaires, n'ont pu imposer aux Israéliens une négociation globale prenant en cause les revendications palestiniennes, il incombait aux Européens de se substituer à eux.

M. Giscard d'Estaing a eu le courage de poser le problème en termes nouveaux. Les Anglais et les Allemands sont avec lui. Les autres dirigeants européens suivront, bon gré mal gré.

Le succès de leur méditation — car elle finira par avoir lieu — dépendra, certes, de la bonne volonté israélienne. Il dépendra aussi, et sans doute autant, du soutien de leurs opinions publiques.

(*) Professeur à l'I.U.T. d'Angers.

Un sourire raccourcit les distances

Air France et Austrian Airlines vous offrent un choix de 16 vols par semaine entre Paris et Vienne. Choisissez votre départ, le matin, en milieu ou en fin de journée.

Vous pourrez, dans tous les cas, bénéficier du nouveau tarif "visite" : 1.390 F l'aller retour Paris-Vienne en classe économique.

Et vous redécouvrirez Vienne !

AIR FRANCE

Réservations : 535.61.61 ou votre agent de voyages.

AUSTRIAN AIRLINES

Lignes Aériennes d'Autriche

12, rue Auber Paris - Réservations : 266.34.66 ou votre agent de voyages

Renseignements touristiques par l'Office National Autrichien du Tourisme : 742.78.57

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE L'IRAN

BONN : une grande dépendance à l'égard du pétrole iranien

De notre correspondant

Bonn. — Personne sur les bords du Rhin ne songe à nier que l'aggravation de la tension, qui vient d'intervenir dans les rapports entre Washington et Téhéran, place la République fédérale et tous les autres alliés dans une situation très délicate. Le problème fait l'objet ce mercredi 9 avril, des discussions du cabinet. M. Helmut Schmidt lui-même n'a cependant pas jugé nécessaire d'interrompre ses vacances. C'est là une manière de démontrer que le gouvernement de Bonn n'envisage pas de décision précipitée. En attendant l'issue des délibérations, qui doivent être conduites par le vice-chancelier, M. Genscher, un porte-parole officiel avait fait savoir mardi que la question de la « *solidarité* » avec les Etats-Unis sera examinée le plus tôt possible par les membres de la Communauté européenne dans son ensemble, car seule une action commune pourrait être efficace. Jusqu'ici toutefois aucune rencontre spéciale entre les Neuf n'est encore prévue.

Pour sa part, la R.F.A. reste très dépendante du pétrole iranien. Si ce dernier représentait 17 % de la consommation ouest-allemande en 1977, sa part est tombée à 10,7 % en 1979. Elle représente toutefois 11,5 millions de tonnes par an. Les exportations de la République fédérale en direction de l'Iran ont également enregistré un recul ; elles ont baissé des deux tiers par rapport à 1978. Avec des ventes qui s'élèvent à 2,3 milliards de marks par an, la R.F.A. n'en reste pas moins, parmi les pays occidentaux, le partenaire économique le plus important des Iraniens.

Dans ces conditions, il est clair, avant même que les membres de la Communauté européenne aient pu mener à bien leurs consultations, que la R.F.A. ne saurait s'associer sans réserve à l'action américaine. Tout au plus pourrait-on s'engager ici, comme dans le cas de l'Afghanistan, à ce que les firmes ouest-allemandes ne profitent pas de l'occasion pour remplacer des sociétés américaines. Quant aux relations diplomatiques, il paraît, pour l'instant, tout à fait exclu que Bonn puisse envisager une rupture avec Téhéran, même si les rapports entre les deux capitales sont actuellement plutôt en sommeil.

JEAN WETZ.

MOSCOU : tirer parti de l'aggravation de la crise

De notre correspondant

Moscou. — L'aggravation de la tension américano-iranienne n'est bien évidemment pas pour déplaire à l'U.R.S.S. : parce qu'elle devrait détourner l'attention de l'opinion musulmane de l'Afghanistan et retenir les dirigeants iraniens de mettre sur le même plan l'« *impérialisme américain* » et le « *communisme international* », comme ils avaient tendance à le faire fréquemment ces derniers temps.

Dans l'affaire des otages, les Soviétiques ont toujours adopté une position très simple : ils ont condamné le procédé du bout des lèvres comme contraire au droit international, mais ont fait remarquer que les Etats-Unis avaient violé ce même droit beaucoup plus souvent que les Iraniens, et que, en refusant les conditions posées par les « étudiants islamiques », ils étaient, en fait, les vrais responsables de la détention de leurs nationaux.

Telle est la position que défendent les premiers commentaires consacrés aux nouvelles mesures américaines. Comme le parti Toudeh en Iran, l'U.R.S.S. a choisi délibérément de soutenir l'imam Khomeiny et la fraction la plus dure des dirigeants de Téhéran; elle réserve l'expression de son mécontentement au président Bani Sadr et au ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh.

Désigner les coupables

Aujourd'hui, les Soviétiques désignent à nouveau les coupables : les dirigeants américains, qui, non seulement refusent les « *revendications légitimes* » de l'Iran, mais poursuivent le pillage des richesses iraniennes après avoir permis au chah de se mettre à l'abri en Egypte. Alors que Téhéran exige « *à juste titre* » l'extradition de l'ancien monarque et la restitution de ses biens, « *Washington a choisi la provocation, les menaces, le chantage* », écrit l'agence Tass.

« *Il est faux de dire que les Iraniens refusent de libérer les otages* », affirme-t-elle simplement. Ce sera « *possible aussitôt que les Etats-Unis auront adopté une approche constructive envers les justes revendications de l'Iran* ». Pour l'agence soviétique, le gouvernement américain n'est nullement guidé par le souci du sort du personnel de son ambassade. En fait, il recherche un prétexte pour aggraver la tension dans la région. « *Il est caractéristique*, écrit Tass, *que les attaques actuelles de Washington contre l'Iran coïncident avec la nouvelle phase des négociations américano-égyptiennes et américano-israéliennes, dont l'un des buts consiste à renforcer l'alliance militaire tripartite dirigée contre l'Iran et les pays arabes producteurs de pétrole.* »

Comme ils l'avaient fait en recourant aux Nations unies et à la Cour internationale de La Haye, les Etats-Unis « *veulent donner l'impression* » que, ayant épuisé tous les « *moyens pacifiques* », il ne leur reste plus que le recours à la force. « *Ils doivent être prêts à voir cette politique agressive se retourner contre eux-mêmes.* » Cet avertissement est suivi du rappel de la mise en garde de M. Brejnev, tout au début de la révolution iranienne : l'U.R.S.S. ne tolérera pas une intervention étrangère dans les affaires intérieures de l'Iran. « *Il est évident que cet avertissement a joué un rôle important dans l'échec des tentatives des forces impérialistes de torpiller la révolution iranienne* », indique la revue *la Vie internationale*. L'U.R.S.S. a affirmé de la même façon, il y a peu, que son intervention en Afghanistan avait mis l'Iran à l'abri d'une ingérence directe des Etats-Unis.

DANIEL VERNET.

TOKYO : embarras et prudence

De notre correspondant

Tokyo. — C'est avec une extrême prudence, et un certain embarras que les Japonais réagissent à la décision des Etats-Unis de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Iran. M. Okita, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mardi 8 mars, au nom de son gouvernement, que le Japon « *comprenait* » la position américaine tout en regrettant que les efforts entrepris par Washington et les Nations unies n'aient pas abouti. Devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le ministre soulignait cependant l'importance des relations nippo-iraniennes et précisait que le Japon étudierait soigneusement d'éventuelles mesures de sanctions économiques, à l'encontre de l'Iran, en tenant compte de ses propres intérêts nationaux. « *Nos relations avec l'Iran ne peuvent être comparées à celles des Etats-Unis avec ce pays* », déclarait pour sa part M. Ito, secrétaire du gouvernement, résumant d'une phrase la position délicate dans laquelle se trouve le Japon. « *Placé entre le marteau et l'enclume* » titrait, ce mardi, le quotidien *Asahi*.

D'un côté en effet, le Japon, dont les relations économiques avec les Etats-Unis connaissent une nouvelle phase de tension, est soumis à des pressions de Washington pour adopter des sanctions contre l'Iran : mardi, l'ambassadeur américain au Japon, M. Mansfield, a fait une démarche en ce sens auprès du ministère des affaires étrangères sans toutefois, souligne-t-on ici, préciser quelles mesures concrètes il souhaitait. De l'autre, les Japonais ne souhaitent en rien compromettre leurs relations avec Téhéran.

Déjà, une source gouvernementale affirmait mardi que le projet de construction du complexe pétro-chimique géant de Bandar-Khomeiny, entrepris par Mitsui, devait être exclu de sanctions éventuelles. Ce projet, à 80 % réalisé, nécessite de nouveaux investissements, pour lesquels le gouvernement japonais a donné sa garantie et auxquels il contribue par le biais du Fonds de coopération internationale. Le 13 avril, une mission d'ingénieurs de Mitsui doit se rendre, comme prévu, en Iran pour préparer l'arrivée, fin mai, de trois cents autres ingénieurs pour la reprise des travaux interrompus depuis un an, déclare-t-on au siège du groupe. Les Iraniens, de leur côté, affirment que si les Japonais ne reprennent pas les travaux, ils feront appel à d'autres partenaires, peut-être la Roumanie.

Les Japonais paraissent surtout peu enclins à adopter une attitude dure à l'égard de l'Iran, parce que ce pays leur fournit cette année 10 % de leur pétrole. Après de difficiles négociations, le Japon a en effet conclu l'année passée un accord de vente directe avec l'Iran Oil Co pour la fourniture de 530 000 barils par jour en 1980. Enfin, autre élément qui conduit Tokyo à la modération à l'égard de Téhéran : les industriels japonais sont en train de se tailler une place de choix sur le marché iranien

En février, les exportations japonaises se sont élevées à 173 millions de dollars, soit 80 % du volume mensuel moyen en 1977. Grâce à leurs puissantes maisons de commerce et compte tenu des difficultés qu'ont certains pays européens à exporter à la suite de la suspension par leur gouvernement des garanties sur les contrats avec l'Iran, les Japonais entendent profiter de leurs avantages. Aussi ont-ils modérément respecté les injonctions de leur gouvernement de limiter les ventes en Iran, comme le demandaient les Etats-Unis.

Les Japonais ne sont cependant pas complètement à la merci des Iraniens. Dans les milieux pétroliers on fait valoir que si l'Iran suspend ses livraisons de pétrole au Japon, celui-ci dispose de stocks suffisants (quatre-vingt-sept jours) pour faire face à court terme à cette éventualité. En outre, le Japon, achetant pratiquement un tiers du pétrole exporté par l'Iran (1,3 million de barils par jour, dont 500 000 barils lui sont destinés), il est loin d'être dans une position de faiblesse envers un pays qui a besoin de devises. Cela dit, les Japonais ne paraissent pas vouloir prendre d'initiatives pouvant compromettre tant soit peu leurs intérêts nationaux. Estimant que la France ou la Grande-Bretagne ne vont pas se ranger dans l'immédiat du côté américain, ils adoptent, pour l'instant, une attitude de prudente expectative.

PHILIPPE PONS.

5 % DES EXPORTATIONS DE PÉTROLE DE L'OPEP

La production iranienne de pétrole brut reste officiellement stable, à 3 millions de barils par jour (150 millions de tonnes par an). En 1978, lors des derniers mois du règne du chah, la production avait été poussée jusqu'à un niveau de 6 millions de barils par jour. Le ministre iranien du pétrole, M. Ali Moinfar, a indiqué que la production serait maintenue, jusqu'à la fin de 1980, à ce niveau de 3 millions de barils/jour, dont 2 millions sont exportés (100 millions de tonnes/an).

Ces chiffres officiels sont sujets à caution. Depuis un an, la production de pétrole et les exportations de l'Iran ont connu de sérieux à-coups. En fait, on estime qu'actuellement la production se situerait entre 2 et 2,5 millions de barils/jour et les exportations quotidiennes entre 1,2 et 1,5 million de barils. Ainsi, selon la revue spécialisée, « Middle East Economic Survey », les exportations iraniennes depuis le début de l'année seraient en moyenne de 1,3 million de barils/jour (soit un rythme de 65 millions de tonnes par an), ce qui représente environ 5 % des exportations de l'ensemble de l'OPEP.

L'Iran vend son pétrole dans deux grandes régions. Le Japon lui achète 530 000 barils/jour, ce qui représente 10 % de la consommation nippone. L'Europe reçoit, à peu de chose près, les mêmes quantités, dont 220 000 barils pour l'Allemagne fédérale (10 % de la consommation de la R.F.A.) et 200 000 barils pour la Grande-Bretagne. Le pétrole iranien ne représente plus qu'une part infime de l'approvisionnement français. La Compagnie nationale iranienne des pétroles vend également directement du « brut » sur le marché libre de Rotterdam.

(Dessin de KONK.)

TÉHÉRAN : une certaine anxiété

(Suite de la première page.)

D'une manière générale, les classes moyennes — les Bazaris en particulier — n'ont jamais apprécié le rebondissement de la crise irano-américaine. Beaucoup espéraient un compromis, voire la libération pure et simple des otages, qui aurait permis la normalisation des relations avec les Etats-Unis comme condition du rétablissement de l'ordre et de la relance des activités économiques. Les catégories défavorisées de la population qui, elles, demeurent résolument anti-américaines, continuent sans doute à faire confiance à l'imam Khomeiny, mais sont déroutées par les déclarations contradictoires des dirigeants et l'incapacité de ces derniers de résoudre les graves problèmes sociaux qui se posent.

Le désenchantement populaire a atteint de telles proportions que le Conseil de la révolution a ressenti le besoin de dénoncer la contestation comme étant un « *acte contre-révolutionnaire* ». Dans une déclaration publiée mardi, l'organe suprême de la République déclare notamment : « *Ceux qui s'en prennent au Conseil de la révolution ou à toute administration de l'Etat, devraient savoir que le pouvoir révolutionnaire est la principale, cible des impérialistes étrangers, qui tentent par tous les moyens de l'affaiblir. Il va de soi, dès lors, que toute expression de scepticisme ou de contestation concernant le fonctionnement de l'appareil de l'Etat sera sanctionnée comme un acte contre-révolutionnaire. (...)* »

La principale préoccupation du président Bani Sadr est, de toute évidence, le rétablissement de l'ordre. Dans son allocution radio-télévisée, mardi soir, il a à peine évoqué la crise avec les Etats-Unis, passant sous silence le conflit concernant les otages américains. Le chef de l'Etat a, en revanche, condamné vigoureusement les grèves et les désordres qui ralentissent la production et a appelé au désarmement des groupements politiques. Il visait vraisemblablement les milices entretenues par les formations d'extrême gauche, et surtout les insurgés kurdes, qu'il n'a cessé de dénoncer ces derniers jours.

« *Nous devons nous débarrasser de ces groupements, qui conspirent derrière le dos des forces armées, tandis que celles-ci se dévouent à défendre les frontières du pays* (contre l'Irak) », a-t-il déclaré notamment.

Suivant les directives de M. Bani Sadr, qui a demandé le « *châtiment exemplaire* » des saboteurs, le procureur de la révolution, l'ayatollah Ghoddoussi, a annoncé que vingt-huit « *terroristes* », arrêtés ces derniers jours pour avoir endommagé les installations pétrolières au Khouzistan, seront « *très certainement exécutés* » à brève échéance. Le ministère de l'intérieur a, pour sa part, publié une circulaire interdisant toute activité ou « *propagande* » politique dans les universités. Par ailleurs, le conseil de la révolution a décidé de nommer des représentants de l'Etat au sein des organismes de la radio-télévision à travers le pays, afin de « *coordonner* » la diffusion des informations.

Si l'instauration d'un pouvoir central fort demeure l'objectif prioritaire du président Bani Sadr, celui de ses adversaires est d'intensifier l'agitation anti-impérialiste pour « *consolider le mouvement révolutionnaire* ». Curieusement, le « *clergé militant* » et les formations de gauche ont, sur ce chapitre, des positions convergentes, malgré les violentes polémiques qui les opposent sur divers autres sujets. *Joumhouri Islami*, l'organe du parti républicain islamique, a publié, mardi, un long éditorial, visiblement inspiré en haut lieu, sur la politique que prônent le clergé et peut-être même l'entourage immédiat de l'imam Khomeiny. Bien que l'éditorialiste se soit abstenu de nommer M. Bani Sadr, le lecteur ne s'y trompera pas le chef de l'Etat est l'objet d'une sévère réquisitoire.

On ne peut dissocier la politique intérieure, l'instauration d'un système révolutionnaire, la politique étrangère, de la lutte contre l'impérialisme américain, commence par soutenir l'auteur de l'article. L'occupation de l'ambassade américaine par les étudiants islamiques, la détention des otages, sont indispensables à la poursuite du « *combat multiforme* » du peuple iranien. C'est grâce aux occupants de l'ambassade américaine, rappelle l'éditorialiste, que les « *libéraux* » (terme infâmant qui sert à désigner les « *représentants de la bourgeoisie* » comme M. Bazargan) « *ont été démasqués* ». Or, ajoute l'auteur de l'article, la victoire de certains de ces « *capitulards* » aux élections législatives démontre que leur élimination de la scène politique est loin d'être achevée.

Joumhouri Islami accuse de naïveté ceux qui cherchaient à apaiser le président Carter en transférant les otages à la garde du gouvernement. « *Comment peut-on imaginer qu'une réconciliation soit possible entre le loup et l'agneau ?* », s'indigne le journaliste. L'organe du parti républicain islamique s'en prend aux « *dirigeants* » (que tout un chacun peut aisément identifier qui « *croient pouvoir se consacrer aux problèmes intérieurs en atténuant la campagne anti-américaine, tout en s'en prenant vigoureusement à l'Union soviétique. Ces dirigeants*, poursuit le journal, *trompent le peuple quand ils affirment que l'Iran pourrait éventuellement s'appuyer sur l'Europe et le Japon, pourtant stratégiquement liés à l'impérialisme américain, pour résister aux pressions des deux superpuissances.* » A l'appui de cette thèse, l'éditorialiste de *Joumhouri Islami* rappelle à ses lecteurs les « *interventions colonialistes* » de la France en Afrique, notamment au Tchad celle des « *capitalistes japonais* » dans le Sud-Est asiatique.

La presse de gauche, celle des moudjahidin du peuple et du parti communiste Toudeh notamment, argumentent dans le même sens en appelant à l'intensification de la lutte contre « *l'impérialisme occidental, américain en particulier* ». *Mardom*, l'organe du Toudeh, qui polémiquait ces dernières semaines avec *Joumhouri Islami*, a annoncé, hier mardi, qu'il mettait en sourdine ses attaques contre le journal proche du clergé, afin de « *favoriser la création d'un front commun de toutes les forces anti-impérialistes et révolutionnaires sans distinction de leurs appartenances philosophiques ou idéologiques* ».

Le président Bani Sadr, pour sa part, a invité la population à participer à une grande « manifestation unitaire » organisée après-demain, vendredi 11 avril. Cependant, tout indique que ces bons sentiments resteront sans lendemain. Les contradictions qui minent la société iranienne ne s'atténueront pas, bien au contraire, aussi longtemps que les aspirations populaires suscitées par la victoire remportée contre le régime impérial, n'auront pas été satisfaites.

ÉRIC ROULEAU.

● *Le chah a quitté l'hôpital du Caire* à 12 h. 30 (10 h. 30 G.M.T.), apprend-on mercredi 9 avril en début d'après-midi. Le chah résidera au palais Koubbeh — ancienne demeure du roi Farouk — et non comme il était prévu au palais Tahira. *(A.F.P.)*

HASSAN II : des mesures inopportunes.

Les décisions prises contre l'Iran par le président Carter sont « *inopportunes* » et ne représentent pas « *la thérapeutique appropriée* », a déclaré, mardi 8 avril, à Antenne 2, le roi Hassan II du Maroc.

Le souverain marocain, en visite privée en France, estime que « *les Etats-Unis, première puissance mondiale, n'ont pas le droit d'être les otages de quarante personnes* » retenues par les « *étudiants islamiques* » à Téhéran. Il doute, en outre, que les otages américains soient « *récupérables* ».

Hassan II pense que ce n'est pas l'imam Khomeiny qui décide de tout en Iran, mais que « *ce sont certaines factions qui l'actionnent* ».

PARIS
HERMÈS

PROCHE-ORIENT

LE TERRORISME EN ISRAEL ET LA NÉGOCIATION SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

Le commando palestinien a profité d'une panne d'électricité pour pénétrer dans le kibboutz Misgav-Am

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le kibboutz Misgav-Am a organisé, mardi 8 avril, des obsèques solennelles pour les victimes civiles de l'attentat perpétré la veille par un commando de cinq Palestiniens. Les corps de Shmouel Shani, le secrétaire du kibboutz, et d'Eyal Gluska, un enfant de deux ans et demi, ont été inhumés en présence de trois mille personnes.

Le gouvernement israélien était représenté par le premier ministre, M. Menahem Begin, qui, dans son oraison funèbre, a cité un vers célèbre du poète israélien Haïm Bialik : « *Satan lui-même n'a pas inventé la vengeance qu'appelle le meurtre d'un enfant.* »

Troisième victime de l'attentat, le caporal Eliahou Eldad Safrir, tombé au cours du premier assaut contre le commando palestinien, devait être inhumé ce mercredi au cimetière de Holon, une ville située à proximité de Tel-Aviv.

Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Raphaël Eytan, a révélé que le commando palestinien avait profité d'une panne dans l'électrification de la clôture de protection pour s'introduire dans le kibboutz. Il a précisé que les Palestiniens avaient exigé successivement la présence des ambassadeurs de Roumanie et d'Egypte, puis uniquement celle d'un représentant de la Croix-Rouge. « *Nous leur avons proposé de se rendre avec les honneurs et de libérer leurs otages, mais ils ont refusé en affirmant qu'ils étaient venus pour se battre* », a-t-il ajouté. Selon le général Eytan, il n'est pas impossible que le commando ait disposé d'informations précises concernant la topographie de son objectif, fournies soit par son propre service de renseignements, soit par des habitants du Sud-Liban. « *Mais rien ne le prouve avec certitude, et le commando s'est peut-être contenté de prendre le contrôle du premier bâtiment en vue* », a conclu le chef d'état-major israélien.

NOTRE
Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TÉLEX
345.21.82 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe
les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) : 707-85-64

Une rencontre à trois entre MM. Begin, Carter et Sadate n'est pas exclue

De notre correspondant

Washington. — « *Le monde peut être sceptique aujourd'hui sur les chances de succès. Mais il est moins sceptique qu'il l'était avant Camp David ou avant la signature du traité de paix entre Israël et l'Egypte.* » En formulant ce jugement au cours d'un dîner qu'il offrait, mardi soir 8 avril, à la Maison Blanche, en l'honneur du président Sadate, M. Carter résumait assez bien l'état d'esprit des observateurs ici, en face de la nouvelle tentative de rapprochement qui a commencé cette semaine, sous l'égide des Américains, entre Israël et ses voisins.

Les position israélienne et égyptienne sur l'autonomie palestinienne sont trop éloignées en effet, de l'avis général, pour que la négociation ait des chances raisonnables d'aboutir : non seulement pendant ce nouveau cycle de rencontres au sommet, mais aussi le mois suivant, avant la date limite du 26 mai. Mais le précédent de Camp David incite, si l'on peut dire, les sceptiques à la prudence. Après tout, on ne peut exclure que la diplomatie « évangéliste » de M. Carter produise encore une fois une percée décisive et miraculeuse.

Pourtant, les conditions politiques s'y prêtent moins que jamais. Sans doute la campagne électorale américaine incite-t-elle le chef de la Maison Blanche à redoubler d'efforts. Un nouveau succès du type Camp David lui est particulièrement nécessaire pour faire oublier les flottements de sa politique étrangère en Iran et à l'égard de l'U.R.S.S. Mais la surenchère électorale, en particulier la cour assidue que le sénateur Kennedy fait depuis le début de l'année à l'électorat juif, retient encore plus que par le passé M. Carter d'exercer des pressions sur M. Begin. Depuis le désaveu infligé à la délégation américaine à l'ONU, accusée d'avoir voté « par erreur », la résolution du Conseil de sécurité sur la Palestine, les responsables américains ont été d'une modération exemplaire à l'égard d'Israël, critiquant encore plus mollement qu'à l'ordinaire la politique d'implantation dans les territoires occupés et exprimant, au contraire, au gouvernement de Jérusalem une solidarité immédiate et totale après la récente attaque terroriste en Galilée.

Dans les milieux proches de la délégation égyptienne, on regrettait vivement cette attitude, que d'aucuns assimilaient à un alignement pur et simple sur Israël. En fait, M. Carter se doit d'éviter toute critique directe de M. Begin avant de recevoir le premier ministre israélien à Washington. Mais il n'en a pas moins lancé quelques pointes dans sa direction au cours de son toast de mardi. Ainsi, invitant son auditoire à relire le texte des accords de Camp David, le président américain a insisté sur leurs dispositions les plus « avancées » à propos du problème palestinien. Ces accords prévoient, a-t-il rappelé, l'abolition du gouvernement militaire israélien en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que le retrait des troupes israéliennes de ces territoires, à l'exception d'un « *reliquat stationné dans des zones de sécurité dûment précisées* ». « *M. Begin a affirmé plusieurs fois en notre présence,* a dit encore M. Carter, *que les Palestiniens jouiraient d'une autonomie complète et pas seulement de l'autonomie tout court.* » C'est donc bien de cela que le président américain tentera de convaincre le premier ministre israélien la semaine prochaine. Pour M. Carter, il serait tout simplement « *inconcevable* » que les chances de paix ne soient pas saisies.

La satisfaction du raïs

M. Sadate a, en tout cas, exprimé sa satisfaction : « *Nos entretiens d'aujourd'hui,* a-t-il dit, *ont confirmé ma confiance en votre engagement inébranlable en faveur de la justice et de la moralité.* » Pour le président égyptien, la poursuite de la recherche de la paix est un « *devoir absolu* ». Or celle-ci implique, au minimum, un « *authentique changement* » en Cisjordanie et à Gaza, sous la forme d'un « *transfert réel d'autorité* ».

Les trois heures de conversations — dont une en tête-à-tête — que les deux chefs d'Etat ont eues mardi devaient se prolonger ce mercredi par une nouvelle et, en principe, dernière séance de pourparlers à la Maison Blanche. Après quoi, M. Sadate devait rencontrer divers dirigeants du Congrès et s'adresser à plusieurs reprises au public, notamment jeudi à l'occasion d'un déjeuner au National Press Club. La suite dépendra des progrès qui auront été réalisés pendant ces deux semaines d'entretiens au sommet. Une rencontre à trois, Begin-Carter-Sadate, n'est pas exclue, et les Etats-Unis l'encourageront, à la seule condition que des chances réelles de progrès soient apparues. Quant à la date du 26 mai, elle n'est pas un butoir absolu. Les responsables américains ont indiqué à plusieurs reprises que les conversations pourraient se poursuivre au-delà de cette date si des chances de règlement sont apparues entre-temps.

Pour le reste, on préfère ici adopter un « profil bas » mieux adapté au scepticisme ambiant et qui rendrait plus spectaculaire encore un éventuel succès.

MICHEL TATU.

● *Le président Sadate* a révélé, dans un entretien avec le député israélien Uri Avneri, qu'il a l'intention de parler à nouveau devant la Knesset (Parlement israélien) pour expliquer son point de vue sur la question palestinienne. Dans les milieux proches du premier ministre israélien, on s'est montré quelque peu réservé devant cette éventualité. On a rappelé que M. Begin n'a pas encore parlé devant le Parlement égyptien et il serait étonnant que M. Sadate prît la parole pour la deuxième fois à la Knesset sans aucune réciprocité. — *(A.F.P.)*

Avec
"Flâneries Américaines" TWA,
découvrez
le vrai visage de l'Amérique.

Parce que l'Amérique, c'est chez nous.

C'est une évidence: pour bien connaître un pays, et pour bien le faire connaître, le mieux est d'en être originaire.
Voilà pourquoi TWA sera votre meilleur guide aux USA. Notre brochure "Flâneries Américaines 80" vous le prouve en se surpassant encore cette année par la variété de ses programmes et l'attrait de ses prix.
Ajoutons la commodité de nos liaisons, en particulier par l'aérogare privée TWA à New York J.F. Kennedy, et l'intérêt particulier de nos propositions hors-saison... et nous aurons bientôt le plaisir de vous dire: "welcome".

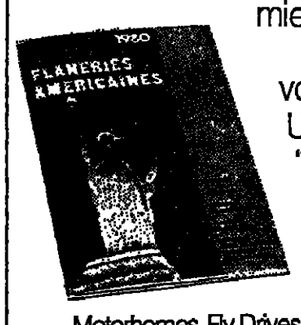

Motorhomes, Fly Drives, visites accompagnées, séjours en hôtels, cette brochure est votre ami américain. Demandez-la à votre agent de voyages.

Vous plaire, ça nous plaît
TWA

LES TAPIS LES PLUS RARES
SE CHOISISSENT DANS LA FABULEUSE COLLECTION
Atighetchi
4, RUE DE PENTHIÈVRE
Métro Miromesnil - 265.90.44 +

هكذا من الأصل

ASIE

LA CRISE AFGHANE

Cuba souhaite organiser une rencontre entre les dirigeants de Kaboul et ceux d'Islamabad

Mme Indira Gandhi a reçu, mardi 8 avril, à New-Delhi, le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca. A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont indiqué leur volonté de poursuivre les contacts diplomatiques entrepris tout particulièrement au sein du mouvement non aligné afin de trouver une solution à la crise afghane.

Pour le premier ministre indien, après la *« vive réaction »* de plusieurs pays, le dialogue entre pays non aligné a amélioré l'atmosphère et amené à une *« approche équilibrée »* du problème. M. Malmierca, tout en soulignant que Cuba n'avait pas fait de proposition spécifique pour résoudre la crise, a — selon les termes du porte-parole indien — exposé ses vues *« avec une référence spéciale à une initiative cubaine qui viserait à organiser une rencontre entre les dirigeants afghans et pakistanais »*. Avant de se rendre à New-Delhi, M. Malmierca s'était entretenu avec des responsables afghans et pakistanais.

D'autre part, l'agence roumaine Agerpress a annoncé lundi l'envoi par M. Ceausescu d'un *« message d'amitié »* à M. Karmal Babrak. Ce texte est signé par le dirigeant roumain uniquement en sa qualité de chef de l'Etat et ne fait aucune mention des relations entre les partis communistes des deux pays, comme il est de coutume entre pays *« frères »*. Ce message répondait à un télégramme envoyé par M. Karmal à M. Ceausescu pour le féliciter de sa réélection à la tête de l'Etat et du parti communiste roumains.

En plaçant les relations roumano-afghanes sur le strict plan des relations d'Etat à Etat, contrairement à M. Karmal, M. Ceausescu semble vouloir indiquer qu'il n'a pas modifié son attitude à l'égard de l'intervention soviétique dans ce pays.

Pékin a dénoncé mardi la récente signature du traité soviéto-afghan légitimant le *« stationnement temporaire »* des troupes soviétiques dans ce pays. Ce texte, écrit *le Quotidien du peuple*, est rédigé de façon analogue à celui conclu après l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 : *« Or douze ans ont passé et les troupes soviétiques sont toujours sur place à titre temporaire »*. Le journal a aussi invité les autres pays à assurer une *« aide plus positive »* à l'insurrection afghane.

Enfin, des voyageurs occidentaux revenus d'Asie centrale soviétique ont rapporté avoir vu à Tachkent une grande activité militaire et plus d'une centaine de blessés dans un hôpital militaire. D'importants mouvements de troupes ont eu lieu dans cette ville, où l'on note également un intense trafic aérien. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Cambodge

LA C.G.T. VA LANCER UNE CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ AVEC LE RÉGIME DE PHNOM-PENH

La C.G.T. va lancer une campagne de solidarité avec le Cambodge, a annoncé, mardi 8 avril à Paris, Mme Jeanine Marest, secrétaire confédérale de la centrale, qui rentre d'une visite au Cambodge. La C.G.T. veut obtenir la reconnaissance du régime de Phnom-Penh et a demandé, à cet effet, une entrevue avec le ministre des affaires étrangères.

Mme Marest a dénoncé l'*« attitude ambiguë de la France »* à l'égard du régime pro-vietnamien du Cambodge, dictée, selon elle, par une volonté de ne pas aller à l'encontre de la politique de la Chine, qui *« représente un vaste marché pour les monopoles français »* ; elle s'en est aussi pris avec violence à la politique poursuivie par Pékin en Asie du Sud-Est, qualifiée d'*« hégémonique »*. Elle a aussi critiqué le prince Sihanouk, qui s'est *« déjugé en étant l'hôte privilégié de Pékin »*.

Mme Marest a constaté, au cours de son séjour de quatre jours, que *« la vie renaît peu à peu à Phnom-Penh »* ; elle a rencontré, dans la capitale khmère, plusieurs responsables, ainsi que le représentant de la Croix-Rouge internationale.

Enfin, la délégation de la C.G.T. s'est rendue, sur le chemin du retour, à l'ambassade de France à Hanoï, où elle s'est entretenue avec l'ambassadeur.

Japon

Les milieux d'affaires accordent une attention croissante au développement de l'industrie d'armement

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon est-il en train de devenir un marchand d'armes ? Poser en ces termes la question appelle, pour l'instant, une réponse négative. Mais, si le Japon ne vend pas encore d'armes à l'étranger sous forme de produits finis — ce que demandent pourtant avec une insistance particulière ses milieux d'affaires, — il exporte cependant de plus en plus de pièces détachées et d'équipements à usage militaire.

Ainsi, le 28 mars, la presse révélait que la vente au Pakistan d'équipements pour l'enrichissement de l'uranium par une petite entreprise nippone avait été stoppée de justesse grâce à des informations des services secrets britanniques. Dans ce cas précis, la bonne foi du fabricant à fort bien pu être surprise : les Pakistanais, qui s'étaient également adressés à la Grande-Bretagne, à la France et à la Suisse agissaient par l'entremise d'une société fantôme. Dans d'autres, cependant, c'est en toute connaissance de cause, quoique de manière détournée le plus souvent, que les Japonais exportent des équipements destinés à un usage militaire : vente par exemple de chenilles de char sous le couvert de « mécanique agricole », confection d'uniformes en Corée du Sud, exportation par l'intermédiaire de ce pays de ponts mobiles à Israël, construction de ports militaires en Malaisie et, prochainement, à Mers-El-Kébir, en Algérie, ventes de métaux spéciaux pour la fabrication d'avions et de pièces d'artillerie, etc.

Il n'y a pas que les pays occidentaux qui s'approvisionnent au Japon : dernièrement, affirme la revue *Shukan Post*, les Soviétiques ont commandé cent mille semi-conducteurs, destinés, selon elle, à un usage militaire, à l'entreprise Shin Etsu. Le marché n'a pu jusqu'à présent se réaliser en raison des restrictions aux exportations à destination de l'U.R.S.S. à la suite des événements d'Afghanistan.

En matière d'exportations de matériel militaire — sous forme de produits finis — le Japon a une réglementation très stricte établie en 1967 par le ministère du commerce et de l'industrie : aucune vente n'est autorisée aux pays communistes, aux pays en guerre ou sur le point d'être mêlés à un conflit international, enfin aux nations placées sous embargo par les Etats-Unis. Depuis la fin de la guerre du Vietnam, ces restrictions ont été encore plus sévèrement appliquées. La plupart du temps, ce ne sont pas les grands groupes qui les enfreignent mais de petites sociétés, agissant cependant souvent pour le compte de ceux-ci. « *Les Japonais bénéficient actuellement d'un développement rapide des commandes spéciales* », nous dit un économiste. « *Il suffit d'ailleurs de constater que toutes les entreprises ayant un rapport avec l'armement ont vu leurs actions monter de 30 à 50 % depuis décembre. Les « commandes spéciales » ont joué un rôle essentiel au moment de la guerre de Corée dans le relèvement économique du pays. Elles ont accéléré par la suite, pendant la guerre du Vietnam, le développement de l'industrie lourde : ce n'est un secret pour personne que le Japon fabriqua alors, pour les Américains, des bombes à billes et des produits chimiques destinés à la défoliation. Aujourd'hui ces « commandes spéciales » se concentrent sur les équipements électroniques, les semi-conducteurs et les machines-outils à commandes numériques servant à la fabrication d'armes.* »

Un effort poussé en matière de recherches

« *Nous n'avons absolument pas à avoir honte de notre technologie en matière d'armement, au contraire* », nous dit un ancien ingénieur, qui, avant-guerre, fut l'une des « têtes » qui conçurent les armes nippones et dirige aujourd'hui un cabinet de conseil en relation avec les principaux fabricants japonais travaillant dans ce domaine. L'Agence de défense et le Keidanren (patronat) ont créé, en janvier, une Association des industries de haute technologie pour la défense. Les recherches en ce domaine sont effectuées, officiellement, par les services de recherches des grands groupes fabriquant des armes : notamment Mitsubishi Heavy Industries (12 % de son chiffre d'affaires est représenté par des commandes d'armements), Ishikawajima Harima (7,7 %), Mitsubishi Electric (6 %), Kawasaki Heavy Industries (8 %) ou Shin Meiwa Kogyo (21 %).

« *Excepté dans le domaine de l'aéronautique*, commente un expert militaire japonais, *notre pays a ramené désormais à six mois le laps de temps qu'il lui faut pour lancer une production d'armement importante, s'il en prend la décision.* » Cette « indépendance », le Japon l'acquiert peu à peu par ses découvertes en technologies de pointe, bien que, contrairement à d'autres pays, les commandes militaires n'aient pas joué un rôle déterminant. A terme, les Japonais semblent vouloir réduire le plus possible leur dépendance à l'égard des Américains.

Autant que l'on puisse savoir, car ces informations sont évidemment tenues secrètes, les Japonais développent actuellement des armes à rayon laser et mettent au point un tank téléguidé, version améliorée du T 74 fabriqué par Mitsubishi. Ils ont récemment essayé d'autre part un missile mer-air Exam I, ayant des performances analogues à celles de l'Exocet français et qui équipera les forces navales à partir de cette année. Selon l'hebdomadaire *Asahi Journal*, son prix de revient est du tiers inférieur à celui du missile Harpoon américain. Un effort particulier est fait dans le domaine de l'aéronautique, notamment par Kawasaki Heavy Industries et Ishikawajima Harima.

Deux évolutions possibles

A moyen terme, les observateurs envisagent deux évolutions possibles de l'industrie des armes au Japon. D'abord, la coopération avec d'autres pays. Jusqu'à présent des armes et des avions américains sont produits sous licence au Japon. Dans le cas de certains missiles, ils sont fabriqués en partie au Japon, puis achevés aux Etats-Unis et réexportés. Selon le journal *Mainichi*, les Etats-Unis ont entamé des négociations avec les Japonais pour la fabrication de missiles en coopération. Différents projets, selon une lettre confidentielle des milieux d'affaires, seraient aussi envisagés par les Japonais avec les pays de l'OTAN et notamment l'Allemagne. Des demandes allant dans le même sens ont été adressées à Tokyo par le Brésil et l'Australie. Il paraîtrait, d'autre part, que les Chinois pressent les Japonais de monter en Chine le char Mitsubishi T-74, une opération qui, compte tenu du climat international et des avances américaines à Pékin, semble ne pas être totalement à exclure dans le futur.

Deuxième évolution possible : les exportations d'armes. Il est actuellement extrêmement difficile de savoir si les Japonais sont, sur ce point, décidés à revenir sur leurs « principes ». La seule évidence, c'est la pression de plus en plus forte pour lever partiellement les restrictions sur les ventes d'équipements militaires finis à l'étranger. Les arguments que font valoir les avocats de cette évolution sont simples : récemment, dans l'*Asahi*, M. Nagano, président de la Chambre de commerce, avançait les idées suivantes : le développement de l'industrie d'armement aurait un effet stimulant sur la recherche technologique et les ventes d'armes à l'étranger donneraient un atout supplémentaire au Japon dans le « marchandage » international, notamment avec les pays producteurs de pétrole. M. Nagano citait à ce propos l'exemple du récent voyage de M. Giscard d'Estaing au Proche-Orient.

Le Japon a assurément la capacité industrielle et technologique pour entrer sur le marché des armes, y prendre rapidement une place importante. Toute la question est de savoir si le respect de la Constitution et des « principes », dont les Japonais ne se sont pas trop écartés jusqu'à présent, seront plus forts que les arguments des milieux d'affaires. Tout accroissement de la tension internationale ne pourrait que faire pencher la balance du côté de ces derniers.

PHILIPPE PONS.

LE MEILLEUR MARCHE COMMUN.

Pour une fois, l'Europe est d'accord.
L'Audi 100 fait l'unanimité. Il faut dire qu'Audi a réalisé un prodige : une vraie berline pour 47750 F.* Son prix n'est pas la seule surprise. Cette 9 CV rivalise avec de plus fortes cylindrées. Pour comprendre ses performances il faut la détailler.
C'est d'abord une traction avant avec arbre à cames en tête et entraînement par courroie crantée. Mais en Bavière, où elle est construite, on ne cherche pas que la vitesse. On soigne aussi la sécurité.
Ce qui explique sa direction autostabilisante et son double circuit de freinage. Cherchez donc cela sur ses concurrentes et vous comprendrez le succès de l'Audi 100 L.
Quant à l'économie, seuls les chiffres parlent : 7,4 l/100 km d'essence ordinaire à 90 km/h ; 9,6 l/100 km à 120 km/h ; 12,6 l/100 km en ville (consommation conventionnelle à vitesse stabilisée).
L'Audi 100 L a aussi reçu tous les suffrages pour son habitabilité et sa ligne. Conçue pour l'Europe, applaudie par l'Europe, l'Audi 100 L va faire plus d'un heureux en France.

AUDI 100 L. UNE VRAIE BERLINE ALLEMANDE POUR 47750 F.

Audi

AFRIQUE

Algérie

Les manifestations en faveur de la culture berbère

Les autorités reconnaissent une « certaine effervescence » et démentent la mort d'un étudiant

De notre correspondant

Alger. — Les autorités ont démenti officiellement, mardi soir 8 avril, les informations diffusées dans les milieux étudiants selon lesquelles un manifestant aurait été tué et plusieurs autres grièvement blessés à la suite de l'intervention, lundi, des forces de police contre un cortège de jeunes réclamant le « *droit de cité pour la culture berbère* ». Le communiqué publié par l'agence A.P.S. reconnaît qu'« *une certaine effervescence continue d'être entretenue par des groupes minoritaires dans les universités d'Alger et de Tizi-Ouzou* », et assure que « *les forces de sécurité chargées de maintenir l'ordre accomplissent leur tâche avec le maximum de sang-froid* ». La police a annoncé, d'autre part, que tous les étudiants interpellés la veille avaient été relâchés. Ils étaient au nombre d'une centaine. Les étudiants estiment, de leur côté, que la « plupart » de leurs camarades ont été libérés, mais ils sont incapables de donner des précisions sur ceux qui resteraient éventuellement détenus.

Il est de fait qu'aucun incident grave n'a marqué la journée de mardi bien que les étudiants en grève, au nombre d'un millier environ, aient poursuivi leur action en faveur du « *droit à l'expression* » et contre la « *répression policière* ». Ils ont tenu en fin de matinée un meeting à l'intérieur de l'enceinte de la faculté des lettres, en plein centre de la ville, rue Didouche-Mourad, près de la grande poste. Les orateurs se sont prononcés en faveur d'une « *véritable culture populaire* ». Nous ne sommes pas hostiles à la langue arabe, ont-ils notamment dit en substance, pour autant qu'il s'agisse de l'arabe populaire algérien et non pas d'un arabe oriental incompris de la majorité de la population, étranger aux traditions culturelles du pays et débouchant sur la création d'une « *nouvelle caste* ».

Affirmant leur attachement à l'islam, ils ont récusé l'idée selon laquelle cette religion serait obligatoirement liée à l'arabe dit classique. Nombreux sont les pays musulmans, comme la Turquie ou l'Iran, ont-ils fait remarquer, qui ont leur langue propre. Ils ont demandé que soient prises en considération par le pouvoir la diversité culturelle et la pluralité des langages arabes algériens, kabyles, chaoui ou mozabite, qui font la richesse du pays. Ils ont récusé l'argument selon lequel leur lutte en faveur du berbère cacherait en fait la volonté de maintenir les positions du français, « *langue de la colonisation* ». Des voix vivement applaudies se sont également élevées pour « *dénoncer les manœuvres d'hommes qui, comme M. Ait Ahmed, exploitent de l'étranger le mouvement pour tenter de faire une rentrée politique* ». Certains des orateurs, enfin, ont demandé la création d'un « *syndicat étudiant démocratique et représentatif* ».

A midi, les étudiants, criant « *libérez les détenus* » et « *culture populaire algérienne* », se sont formés en cortège pour tenter de gagner la poste, éloignée de 300 mètres environ. Ils n'ont pu en parcourir qu'une centaine. Intervenant rapidement, cette fois sans excessive brutalité, les forces de police les ont contraints à regagner l'université, où ils les ont enfermés en bloquant les accès. La manifestation, ainsi circonscrite, s'est poursuivie durant deux heures, les participants gagnant les terrasses longeant la rue Didouche-Mourad pour continuer à crier leurs slogans et entonnant des chants patriotiques.

L'après-midi devait se terminer par un long meeting au cours duquel les étudiants se sont efforcés de constituer un « *comité de coordination* » et ont entamé l'élaboration d'une plate-forme. Les grévistes ont décidé de poursuivre leur action bien qu'ils n'aient pas reçu au sein de l'université tout le soutien qu'ils espéraient. Le mouvement s'est, certes, élargi mardi, mais plus, semble-t-il, pour protester contre l'intervention policière que pour promouvoir la culture berbère. La plupart des étudiants sont restés passifs on l'a bien vu à l'université scientifique et technique de Bab-Ezzouar, à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Alger, où les cours se sont poursuivis normalement et où les grévistes étaient en très petit nombre.

Messages de soutien aux autorités

Tard dans la soirée de mardi, l'agence A.P.S. a diffusé un éditorial intitulé « Les desseins obscurs du nécolonialisme ». Après avoir condamné vigoureusement le fait qu'un problème d'ampleur nationale soit posé dans la rue par des « *moyens discutables* » et « *en dehors des institutions démocratiques existantes* », ce texte met en cause « *certaines officines et organisations installées en France* ». « *Celles-ci*, dit l'agence, *ont toujours tenté de faire de la question de la restauration de la langue nationale, brimée par le colonialisme, une pomme de discorde entre Algériens. C'est le cas notamment d'un certain Ali Yahia Rachid, qui a acquis la nationalité française et qui dirige un prétendu Front de l'unité algérienne* » (FUA) *soutenu par certains services. Dans ses déclarations à une station de radio périphérique, il ne cache pas ses véritables desseins.* »

L'agence lance en conclusion un appel « *à la conscience et à la vigilance des étudiants* ». Elle a publié, enfin, un certain nombre de messages de soutien « *à la direction politique du pays* » émanant des municipalités de deux localités de Kabylie, Aïn-el-Hamman (ex-Michelet) et Dra-el-Mizan, ainsi que des comités de paysans d'anciens combattants et de femmes dans cette dernière ville où s'est déroulée lundi matin une manifestation de soutien aux étudiants d'Alger et de Tizi-Ouzou.

DANIEL JUNQUA.

● *M. Aït Ahmed*, « *chef historique* » *du F.L.N.* et dirigeant de l'organisation d'opposition Front des forces socialistes (F.F.S.), dénonce dans un communiqué « le matraquage et la répression » à Alger et déclare notamment :

« *Comment peut-on se réclamer du socialisme, parler de retour aux sources et de démocratisation de la culture quand on nie l'existence d'une culture nationale dont au surplus les patriotes ne peuvent nier la contribution à la lutte de libération ? Cette négation de caractère fasciste et réactionnaire s'inscrit dans la ligne directe d'une charte octroyée qui préfère ignorer en bloc le problème de l'intégration nationale, afin de diviser le peuple algérien et de le couper de ses traditions de lutte démocratique et révolutionnaire.* »

Tchad

Le cessez-le-feu n'est pas respecté

L'O.U.A. propose une nouvelle médiation

Quelques heures seulement après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, les combats ont repris à N'Djamena, dans l'après-midi du mardi 8 avril. Personne, au demeurant, ne s'attendait à voir appliquer un texte qui, de toute évidence, avait été signé par les deux principaux belligérants, MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré, pour donner une satisfaction au président du Togo, le général Eyadema.

Celui-ci s'était interposé dans le conflit sans y avoir été invité, et s'était rendu en personne dans la capitale tchadienne. Toutefois les adversaires n'avaient pas renoncé à s'en remettre au seul verdict des armes, et le président Goukouni avait notamment déclaré : « Il faut que de ces combats sorte un vainqueur qui puisse dominer le pays. » (« le Monde » du 8 avril).

C'est ainsi que les tirs ont repris mardi en fin d'après-midi. Cent vingt explosions d'obus de mortier et de canon ont été enregistrés, dont trente après 16 h. 30, alors qu'une cinquantaine d'explosions de même nature avaient été dénombrées la veille.

Les combats ont été très violents au nord de la capitale, près de la piste de l'aéroport, dans la cité de l'air, où les FAN ont tenté de déloger les FAP. Les accrochages auraient eu lieu également au point de Chagoua, au sud de N'Djamena, entre les FAN et les FAT du vice-président Kamougue. Les forces sudistes et celles de M. Ahmat Acyl, du Front d'action commune, ne s'étaient pas manifestées dans ce secteur depuis quelques jours.

Lorsque M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, venant de Monrovia, où il avait été reçu par le président William Tolbert — président en exercice de l'OUA, — est arrivé dans la capitale tchadienne, on pouvait, de l'aéroport, entendre des tirs sporadiques d'armes automatiques. Accueilli notamment par le colonel Paul Lardry, commandant les éléments militaires français au Tchad, M. Kodjo, qui est accompagné de M. Dawit Eigzabert (Ethiopie), président de la commission de l'OUA pour le Tchad, s'est rendu dans l'enceinte de la base militaire, où il s'est entretenu avec M. Marcel Beaux, ambassadeur de France, et avec un émissaire du président Goukouni.

Le plan du président Tolbert en vue du règlement du drame tchadien comprend les cinq points suivants : visite à N'Djamena du président Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, pour amener les parties à un cessez-le-feu ; visite à N'Djamena dans le même but du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine ; appel à la communauté internationale pour ne pas aggraver la situation actuelle ; constitution, par les chefs d'Etat du Togo, du Soudan, du Cameroun, du Nigéria et du Congo, d'une commission de médiation ; appel à la communauté internationale pour qu'elle aide le gouvernement camerounais à faire face aux problèmes posés par l'hébergement de plus de cent mille réfugiés ayant fui le Tchad.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

AMÉRIQUES

Cuba

Les réfugiés de l'ambassade du Pérou lancent un appel au président Carter

La Havane (*A.F.P.J.*). — Les milliers de Cubains actuellement réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane ont lancé un appel mardi 8 avril, au président Carter lui demandant de faciliter les démarches pour l'obtention de visas de quelque pays que ce soit leur permettant de quitter Cuba.

Dans une lettre remise mardi aux journalistes, les réfugiés font appel à la « *miséricorde* » du président Carter et déclarent « *souhaiter émigrer le plus rapidement possible vers un quelconque pays qui accepterait de leur délivrer des visas, de préférence vers les Etats-Unis* ».

« *Dans la mesure*, disent-ils, *où la plupart des réfugiés ont des proches parents dans ce pays. Nous vous demandons, sur la base du respect des droits de la personne humaine, de bien vouloir prendre conscience de la situation désespérée dans laquelle nous nous trouvons. Nous attendons une réponse rapide de votre part. Au nom de Dieu, merci.* »

D'autre part, une certaine inquiétude commence à régner dans les ambassades des pays occidentaux en raison d'une avalanche d'appels téléphoniques émanant de Cubains désireux de quitter l'île pour l'étranger. Forts de la décision du gouvernement de laisser sortir du pays « *tous ceux qui sont idéologiquement en désaccord avec la révolution et le socialisme* », des centaines de personnes ont déjà contacté les représentations diplomatiques occidentales afin de connaître les conditions nécessaires pour se rendre dans ces pays.

Jusqu'à présent, l'asile politique ne pouvait être obtenu que par le biais des ambassades des nations latino-américaines, signataires de la convention régionale de Caracas de 1954. C'est cette possibilité qui a provoqué depuis onze mois à La Havane l'afflux de groupes de Cubains tentant de se réfugier dans les ambassades du Pérou et du Venezuela, en forçant la porte d'entrée avec des camions blindés ou des autobus.

Les ambassades occidentales n'accordent pas l'asile politique. C'est pourquoi, alors que des policiers armés maintiennent une étroite vigilance autour des missions d'Amérique latine, les chancelleries occidentales se contentent de fermer leurs grilles et de laisser un fonctionnaire de garde à l'intérieur.

Manifestations d'hostilité

L'ambassade de Colombie a été l'une des plus sollicitées lundi. Le standard a reçu plus de cinquante coups de téléphone de Cubains désirant partir pour Bogota. Le même phénomène s'est produit à l'ambassade de France — une quarantaine d'appels — dans les chancelleries du Canada, de Suisse, de Grande-Bretagne.

A l'ambassade du Pérou, le tragi-comique alterne avec les drames de la séparation et de l'attente.

La situation dramatique dans le parc de la chancellerie, un enclos d'à peine 2 000 mètres carrés, n'empêche pas certaines situations de prendre un tour vaudevillesque. Il y a par exemple un candidat-réfugié qui est arrivé par inadvertance : il avait rencontré en ville un ami sorti de l'ambassade pour quérir des vivres. Après de longues libations il a suivi son ami jusqu'à l'ambassade, qu'une fois dégrisé il a voulu fuir. Finalement il est resté, mais sa femme vient tous les jours l'encourager à rejoindre le domicile conjugal et ses enfants.

A La Havane, des entreprises, des écoles et l'université ont vu soudain fondre leurs effectifs après cet exode massif.

Même les hôpitaux sont concernés puisque plusieurs médecins ont rejoint l'ambassade pérurienne avant le bouclage du quartier par la police, dimanche matin. Par ailleurs, les manifestations d'hostilité à l'encontre des dix mille candidats réfugiés se sont amplifiées, mardi, dans la capitale. Autorisés, depuis dimanche après-midi, à se rendre à leur domicile pour y prendre de la nourriture ou des cigarettes, et même y dormir, les réfugiés ont souvent beaucoup de mal à se frayer un chemin parmi les groupes de leurs compatriotes favorables au régime. Certains d'entre eux, quelque peu malmenés, n'ont échappé à la foule menaçante que grâce aux policiers.

Selon *Granma*, le journal officiel, des « *centaines de milliers de Cubains, membres d'organisations politiques et de masse* », se sont réunis, lundi, dans des assemblées à travers toute l'île pour soutenir la position du gouvernement sur la question des réfugiés. La Centrale des travailleurs de Cuba, syndicat unique, a fait savoir dans un communiqué qu'elle souhaitait, tout comme les autorités, « *que s'en aillent de l'île les vagabonds, les éléments antisociaux, les délinquants, la scorie* ».

● *Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim*, est « *très profondément préoccupé* » par la situation à l'ambassade du Pérou à La Havane. M. Waldheim s'est entretenu avec le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés et lui a demandé de prendre toutes les mesures. — (*A.F.P.*)

● *Le Pérou* n'a pas l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec Cuba, à la suite de l'occupation de son ambassade à La Havane par quelque dix mille Cubains, a déclaré, mardi 8 avril, le ministre péruvien des affaires étrangères, M. Arturo Garcia. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

M. Reagan précise son programme économique

Washington (*A.F.P.J.*). — M. Ronald Reagan, candidat à l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle, a triomphé de ses rivaux, mardi 8 avril, dans un scrutin indicatif en Oklahoma, avec 85 % des voix, selon des résultats encore partiels. Ce scrutin accompagne la première phase du processus de sélection des trente-quatre délégués de l'Oklahoma à la Convention nationale républicaine qui aura lieu en juillet à Detroit. Avec 85 % des voix, M. Reagan est assuré d'obtenir à peu près tous les délégués de cet Etat.

M. Reagan a, d'autre part, défini mardi à Washington les grands axes de son programme économique : redressement du dollar, réduction de la fiscalité, diminution des dépenses fédérales. « *Si je suis élu, je dirai aux autorités monétaires qu'elles n'ont qu'une tâche : restaurer et maintenir un dollar sain chez nous et à l'étranger* », a notamment déclaré l'ancien gouverneur de Californie, devant l'Association des rédacteurs en chef américains, réunie en congrès à Washington. « *Elles auront pour tâche de créer l'exacte quantité de dollars nécessaires pour stabiliser la valeur de ce que peut acheter un dollar* », a-t-il poursuivi.

S'il est élu, le favori du parti républicain a l'intention de demander au Congrès d'agir immédiatement pour commencer la « *réforme nécessaire* » du système fiscal américain. Il se propose de réduire de 30 % en trois ans le taux d'imposition des revenus des particuliers. D'autre part, une fiscalité allégée doit aider les entreprises à se développer. Il faudrait enfin, selon lui, abolir les impôts sur la succession, qui entraînent la diminution du nombre des exploitations agricoles.

Pour réduire les dépenses fédérales, M. Reagan propose deux mesures : blocage des programmes d'embauche du gouvernement fédéral, lutte contre les fraudes et le gaspillage. L'une des idées-forces de M. Reagan est d'éliminer tous les programmes d'assistance inutiles et de confier aux différents Etats de l'Union la charge principale de l'aide aux plus démunis. Il cite en exemple l'Etat de Californie, dont il fut gouverneur de 1966 à 1974.

● *L'Américain John Gacy*, condamné à mort, le 13 mars, pour le meurtre de trente-trois jeunes gens (*le Monde* des 5 et 15 mars) a chargé ses avocats de faire appel. Son cas sera examiné, à une date non encore fixée, par la Cour suprême de l'Etat de l'Illinois. Le tribunal avait fixé au 2 juin prochain la date de l'exécution du condamné. — (*A.F.P.*)

La grève des transports publics à New-York

LES SYNDICATS SONT CONDAMNÉS A PAYER UNE AMENDE DE 1 MILLION DE DOLLARS

New-York (*A.F.P.J.*). — Une amende de 1 million de dollars a été infligée, mardi 8 avril, aux syndicats des employés des transports publics de la ville de New-York pour avoir refusé d'ordonner la reprise du travail à leurs adhérents, en grève depuis huit jours (*le Monde* du 3 avril). Le juge John Monteleone, de la Cour suprême de l'Etat de New-York, a estimé que les syndicats s'étaient rendus coupables d'outrage à la magistrature. Il leur avait interdit de se mettre en grève le 1er avril, aux termes de la loi Taylor qui ôte le droit de débrayer aux employés municipaux. Les syndicats devront payer leur amende dans les sept jours. De plus, les dirigeants sont passibles de prison et les grévistes d'une retenue de deux jours de salaire par jour de travail manqué.

Les pressions s'accentuent sur les employés du métro et des autobus, qui contrôlent un réseau de 3 000 kilomètres. L'opinion publique n'est pas prête à soutenir leurs revendications de 30 % d'augmentation, pour des salaires de base de 18 000 dollars par an en moyenne. Les New-Yorkais se sont, en majorité, rangés du côté de la municipalité, qui est décidée à n'offrir que 17 % d'augmentation. Les pouvoirs publics exigent, en outre, un accroissement de la productivité.

En 1966, une grève semblable, qui avait duré douze jours, s'était révélée catastrophique pour l'économie de la ville. A l'époque, les autorités avaient conseillé aux voyageurs de rester chez eux, paralysant ainsi d'innombrables entreprises. Cette fois, la municipalité, prête à l'épreuve de force, a demandé aux New-Yorkais de se rendre à leur travail par tous les moyens. La mairie avait pris ses précautions en mobilisant dix mille agents de police, qui lui coûtent quotidiennement 1 million de dollars en heures supplémentaires.

● *M. Miguel Angel Barberena*, secrétaire d'Etat mexicain aux communications et aux transports, en visite officielle en France, s'est entretenu le mardi 8 avril avec M. André Giraud, ministre de l'industrie.

Avant la visite du président José Lopez Portillo, prévue du 16 au 18 mai, M. Barberena, déclare-t-on de source mexicaine, étudie les possibilités d'assistance technique française dans les domaines de l'aérospatiale, des communications par satellites et de l'électrification des lignes ferroviaires.

Le secrétaire d'Etat a visité la division des systèmes balistiques et aérospatiaux du centre des Mureaux, dans la banlieue parisienne, et notamment la section de lancement de la fusée Ariane. Mercredi, il devrait être reçu à déjeuner par M. Joël Le Theule, ministre des transports.

JOIGNEZ L'AGREABLE A L'UTILE

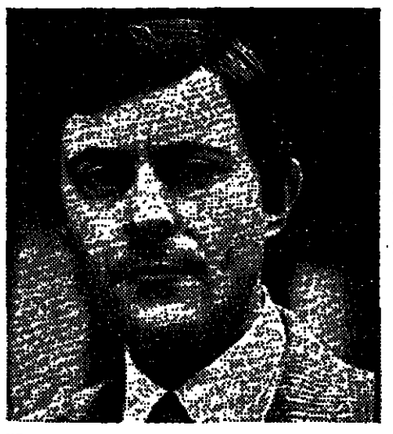

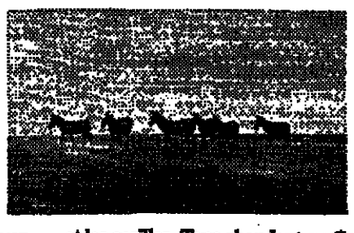
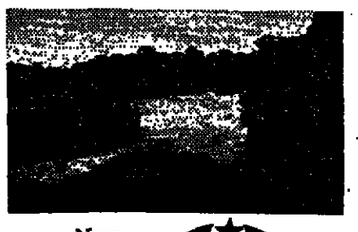

Un voyage d'affaires au Cameroun? Découvrez son extraordinaire variété. Regardez vivre en liberté les lions, les girafes, les rhinocéros, les éléphants et les gorilles. Tous abondent au Cameroun. Nous les aimons. Nous les protégeons.

CAMEROON AIRLINES

J.A. Promotion

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

En égrenant les Petites Antilles

VI. — La Barbade, un petit miracle au vent frais de l'histoire

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

C'est à la Barbade, une de ses dernières étapes antillaises, que Jean-Pierre Clerc met pied à terre aujourd'hui. Le « Surrey des Caraïbes », curieusement, ne se débrouille pas trop mal. Et pourtant, le salaire minimum n'y dépasse pas 450 F par mois, les inégalités sociales y sont flagrantes. Alors ?... (Voir nos précédents articles dans « le Monde » des 4, 5, 6, 7, 8 et 9 avril).

Bridgetown. — « *Reviendrai-je des Amériques, de la Barbade ou du Congo...* »

Dans la litanie des noms magiques auxquels s'enflamme l'imagination des poètes, la Barbade occupe une place de choix. Hélas ! Comme la Désirade, lieu tragique et qui se souvient de son passé de lazaret, les Caïmans transformées en paradis... fiscal, ou Sainte-Croix, désormais connue comme la plus grande raffinerie de pétrole du monde, la Barbade est une autre de ces îles Caraïbes dont la charge onirique ne résiste pas à la visite.

Non que l'endroit soit nul, ou même sans importance. Ses diverses réussites doivent, tout au contraire, susciter l'admiration. Mais pour ce qui est du rêve...

Voici donc une île en forme de poire, un peu blette. 450 kilomètres carrés. Trop vaste pour les robinsonnades. Trop modeste pour qu'on y échappe, où que ce soit, à l'enfer selon Sartre — c'est-à-dire aux autres. Et ce d'autant que, avec ses 250 000 habitants, l'endroit abrite 550 personnes au kilomètre carré : une densité de delta chinois, avec la mer pour horizon de chaque chemin, en perspective de chaque virage. De quoi devenir nerveux.

Mais les tropiques ? Ah ! les tropiques ! Eh bien ! L'île a été surnommée le « *Surrey des Caraïbes* », du nom de cette région du sud-est de l'Angleterre qui est aujourd'hui dévorée par la banlieue méridionale de Londres. Verdoyante, mais sans forêt, modestement ondulée (la Barbade culmine au mont Hillaby, à... 350 mètres) ; rien ici de la sauvage beauté de la Grenade ou de la Dominique. Il y a bien ces palmiers qui bordent, de façon à peu près ininterrompue, les côtes méridionales et orientales. Ces plages blanches ou roses qui ceinturent l'île... Mais comme un décor : la minceur de la rangée d'arbres, l'étroitesse de la bande de sable imposent l'idée du carton-pâte.

Comme au jeu de go

Ce n'est pas qu'ils soient pingres, les Bajans (comme se dénomment eux-mêmes les habitants du lieu), pour chipoter ainsi sur le nombre des cocotiers offerts à l'admiration des visiteurs en quête d'exotisme. Mais quand il faut nourrir tant de bouches sur si peu de terre, on doit, comme dans une quelconque ZUP de banlieue, mesurer chichement l'espace alloué à chaque activité.

La Barbade des touristes, c'est, ainsi, une île « à la Potemkine » — une façade d'hôtels, de villas, d'appartements, de restaurants, de clubs nautiques, plantée devant la mer, et tournant le dos au pays réel qu'elle enserre à la façon d'un rempart. Comme au jeu de go, on ne sait plus qui assiège qui !

De tout cela, on s'est gardé de prévenir les Canadiens et les Américains qui débarquent à Grantley-Adams Airport au rythme d'un demi-million l'an. Et qui, en « haute saison » — notre hiver — paient une fortune le pied carré d'océan, de sable, de piscine, de chambre, de salle à manger... Allons ! Ne cassons pas trop la baraque : il y a ici du ciel bleu plus que partout ailleurs dans la Caraïbe, et des alizés pour dépeigner les cocotier devant la caméra et rafraîchir les coups de soleil.

A condition de ne pas s'attarder à la « poésie des tropiques », la Barbade est un endroit bien intéressant. Faisons justice du mythe de « *la petite Angleterre* », qui lui colle à la peau de façon agaçante pour des Bajans. La place principale de Bridgetown, la capitale, se nomme Trafalgar Square, et porte en son centre une statut de Nelson, érigée vingt-sept ans avant celle de Londres. Mais avant de mettre en déroute l'escadre française l'amiral borgne n'avait-il pas, de sa base d'Antigua, plus au nord, « assaini » les routes du sucre, gagnant un titre à la reconnaissance des planteurs de la

Caraïbe... Les juges à perruque, le cricket, les policiers déguisés en *bobbies* ? Et après ? Où a-t-on vu les Anglais manger du poisson volant au petit déjeuner ? La moitié d'Albion plantée en canne à sucre ? Les rues de Londres devenues monde de Noirs

Laissons donc les analogies faciles, et attardons-nous sur ce qu'il faut bien appeler le « *miracle barbadien* ». Voici donc une île surpeuplée, avec pour seules ressources 350 kilomètres carrés de terres bonnes pour la culture ou l'élevage, du soleil, peu de pluie, quelques pieds cubiques de gaz naturel, et une ceinture maritime poissonneuse. Avec ces maigres avantages, la Barbade fait vivre décemment jusqu'au plus pauvre de ses habitants, et figure parmi les trente pays de la planète, en comptant large, à se gouverner démocratiquement.

Pour expliquer ce « *miracle* », on fait, classiquement, appel à l'histoire. C'est qu'elle n'a jamais soufflé en tempête sur la Barbade ! Elle s'y est avancée, au contraire, avec une sorte de nonchalance tropicale. Peuplée, à partir de 1627, de colons anglais, l'île demeure sous pavillon britannique de façon ininterrompue jusqu'à son indépendance, en 1966.

A titre de comparaison : Sainte-Lucie, sa plus proche voisine, à 150 kilomètres à l'ouest, a changé... quatorze fois de main — tantôt française, tantôt anglaise — entre 1624 et 1814. Tandis que les îles voisines passaient leur temps à se prémunir contre la prochaine attaque, la Barbade — défendue sur ses arrières par les alizés du nord-est, qui prévenaient l'approche des flibustiers français ou hollandais embusqués dans les Antilles — eh bien ! la Barbade s'organisait.

Un lieu de relégation

De fait, les Bajans ont été, avec les Bermudiens, les premiers Américains à élire des représentants : en 1639, se réunissait la première Assemblée législative de l'île. Dès le milieu du XVIIIe siècle, les insulaires désignaient, dans chaque paroisse, un conseil, que présidait le pasteur. En 1881, une amorce de gouvernement local était instituée. En 1946, les deux partis qui, aujourd'hui encore, alternent au pouvoir étaient créés. L'autonomie interne était accordée en 1961, et l'indépendance en 1966. Alors que, ailleurs dans les Petites Antilles, la Grande-Bretagne a souvent paru plus désireuse de se débarrasser de ses anciennes colonies que de les acheminer de façon responsable à la dignité d'Etats à part entière, à Bridgetown, elle a agi avec une sage lenteur.

La Barbade, explique-t-on encore, a longtemps été un lieu de relégation pour opposants politiques. Une telle population ne pouvait, assure-t-on, que traiter avec plus d'humanité qu'ailleurs les esclaves sur les plantations de canne à sucre. Telle serait l'origine de ces rapports sociaux plus détendus que le premier venu perçoit dans l'île. L'instruction publique généralisée dès le début de ce siècle, l'influence, maintenue jusqu'à ce jour, de l'église anglicane, l'alternance, au pouvoir de gouvernements de qualité : autant de raisons qui ont également contribué à faire de la Barbade une île pas tout à fait comme les autres.

En matière économique, les Bajans peuvent aussi être assez fiers d'eux-mêmes. Leur réussite se nomme : diversification. Alors qu'aujourd'hui encore, beaucoup de Petites Antilles paraissent vouées à une monoculture (canne à sucre ou banane), il y a belle lurette que la Barbade a rompu cette malédiction. Certes, la canne constitue, et de loin, sa principale ressource agricole, fournissant, en période de récolte, de décembre à mai, un nombre d'emplois sans comparaison avec aucune autre culture.

Mais, dès 1956, le gouvernement de Bridgetown rendait obligatoire l'affectation de 12 % de la superficie des domaines sucriers à d'autres cultures, vivrières notamment. La Barbade est, ainsi, devenue un gros producteur d'oignons, exportant dans toute la région et au-delà. L'élevage, pour le lait, la pêche, pour la consommation des habitants et des touristes et pour l'exportation, emploient plusieurs milliers de personnes.

La Barbade s'est également dotée, ces deux dernières décennies, d'une industrie petite, mais sans équivalent dans les Antilles : huit zones ont été créées autour de Bridgetown, où l'on produit du savon, de la margarine, de l'huile, du sucre, du rhum, des biscuits, des conserves de légumes, de fruits, de poissons, des casseroles, des objets en matière plastique, des composants électroniques, des vêtements, des aliments pour animaux, etc. Tout cela est sans gloire, sans grande incorporation de technologie... mais procure des milliers d'emplois fort bien venus.

Les touristes ont commencé d'arriver nombreux il y a dix ans. Les devises qu'ils apportent sont aujourd'hui le principal revenu de l'île. Les Barbadiens demeurent prudents sur le sujet, car ils savent que cette ressource nouvelle est facteur d'augmentation de leurs importations ; et aussi qu'elle est fragile — si dépendante de la prospérité du Canada et des Etats-Unis.

Il n'empêche : l'île a absorbé le choc, sans trop y laisser de son âme. Elle se préparait de longue date à l'invasion, il est vrai, puisque c'est au dix-septième siècle que l'on signale les premiers visiteurs, à la Barbade, jeunes lords phtisiques et ladies valétudinaires venus céans se refaire une santé. Parmi les visiteurs illustres de ces premiers âges du « tourisme », l'île compte George Washington, qui accompagna à Bridgetown son frère tuberculeux. Comme tout cela est affaire ancienne, on reconnaît volontiers, à la Barbade qu'il y attrapa... la variole. Il s'en remit, pour l'honneur de l'île, et la prospérité des Etats-Unis d'Amérique !

Cette diversification économique n'aurait cependant pas suffi à résoudre tous les problèmes si la population avait augmenté au rythme tropical ordinaire de 3 % l'an. Les gouvernements barbadiens ont, dès lors, mené de front deux politiques complémentaires : ils ont encouragé tant l'émigration que le contrôle des naissances.

L'émigration est aujourd'hui fortement ralentie, peut-être moins faute de candidats au départ que parce que les traditionnels pays d'accueil, la Grande-Bretagne, le Canada, les Etats-Unis, se sont successivement fermés. Mais les jeunes Barbadiennes ont, longtemps, été les infirmières de l'Angleterre. Quant à la politique de contrôle des naissances, elle a été une des plus réussies du tiers-monde.

La voici donc enfin, l'île paradisiaque ? Que non ! Le salaire minimum mensuel ne dépasse pas 450 francs ; la terre est mal répartie ; les inégalités sociales sont une réalité, perceptible par quiconque ouvre les yeux. Mais on ne peut nier que, bon an mal an, la Barbade ne se débrouille pas trop mal.

L'alternance se poursuit sans à-coups entre le parti travailliste démocratique de M. Earl Barrow et le parti travailliste de la Barbade, actuellement au pouvoir, sous la houlette de M. Tom Adams. Les deux formations sont également modérées, M. Barrow étant décrit plus « *keynésien* », et M. Adams davantage « *monétariste* ». En réalité, nous explique un universitaire bajan, « *un parti succède à l'autre lorsque l'équipe au pouvoir s'endort trop manifestement, ou succombe à l'arrogance du pouvoir. Sauf imprévu, M. Adams est aux commandes pour quinze ans, comme son prédécesseur* ».

Sauf imprévu, M. Tom Adams s'est en effet lancé, le 7 décembre dernier, dans une aventure peut-être dérisoire à l'échelle planétaire, mais virtuellement lourde de conséquences pour la Caraïbe — et d'abord pour son propre pays. Un soulèvement avait eu lieu dans l'île de l'Union (l'une des Grenadines dépendant de Saint-Vincent) contre le gouvernement du très conservateur travailliste M. Milton Cato, réélu l'avant-veille comme premier ministre. M. Adams dépêcha aussitôt une force de police barbadienne, pour mâter la révolte. Celle-ci fut effectivement écrasée en quelques heures. Six des insurgés ont été condamnés à la pendaison.

« *Nous recommencerons si un gouvernement ami de la région nous appelle à l'aide* », a déclaré M. Tom Adams. Il est certain qu'après le coup d'Etat du 11 mars 1979 à Grenade, qui vit l'arrivée au pouvoir de M. Maurice Bishop, les gouvernements antillais sont inquiets. M. Cato avait, d'ailleurs, proposé la création d'une force régionale pour empêcher le renouvellement de mésaventures semblables à celle du Grenadin, M. Eric Gairy, renversé sans coup férir.

Trinidad, un peu à l'écart par sa situation, sa population (deux millions et demi d'habitants) et ses richesses pétrolières, se désintéresse, en apparence des problèmes caraïbes. Dans ces conditions, la plus prospère des Windwards (les Petites Antilles « au vent ») entend devenir, avec l'évidente bénédiction des Etats-Unis, et de Trinidad, le gendarme de la région. Ce n'est évidemment pas sans risque. Sur le miracle barbadien, phénomène jusque-là bien protégé, commence à souffler le petit vent frais de l'histoire.

Prochain article :

GRENADE : RÉVOLUTION ET RÉVÉLATION

SPECIAL Amérique Latine

Sommaire :

— Des révolutionnaires du Salvador dénoncent l'intervention directe des Etats-Unis.
— Carter : contrôler l'Amérique centrale « manu militari ».
— Les guérilleros du M-19 s'expliquent.
— De Bildeberg à la Trilatérale.
— L'ambassadeur d'Angola à Paris nous déclare : « Notre cœur bat pour l'Amérique latine. »
— Guatemala : l'appel des paysans.

Vente en kiosques, librairies et toutes stations de métro
Prix : 7 F

Pour toute commande s'adresser : 110, passage Ramey, 75018 Paris
Tél. 251-23-29
Abonnements : 12 numéros
France : 70 F - Etranger : 90 FF

ANVERS Centre Mondial du

DIAMANT

Tous renseignements vous seront communiqués 24 heures sur 24 au numéro TEL. : 19.32-31/31-27-54

GENERAL DIAMONDS
PELIKAANSTR. 92 ANVERS

Une voie nouvelle vers les U.S.A.

BRUXELLES-DETROIT

La Sabena ouvre, depuis le Continent, la seule voie directe vers le cœur des Grands Lacs américains.

9 avril 1980. La Sabena est la première compagnie européenne à ouvrir, depuis le Continent, une voie directe vers Détroit, la capitale de l'Etat du Michigan.

Pourquoi Détroit?

Parce que c'est le quartier général de l'industrie automobile américaine. Parce que Détroit et l'Etat du Michigan abritent l'une des concentrations les plus importantes de sociétés et de communautés européennes aux Etats-Unis. Parce que l'Etat du Michigan, à supposer qu'il fût indépendant, serait la 11e puissance industrielle au monde. Enfin, parce que aucune compagnie ne permettait jusque là de s'y rendre aisément. Mais, si Détroit est une importante destination en soi, elle constitue également un point de transit idéal. Situé entre New York et Chicago, l'aéroport international de Détroit se distingue de ses grands voisins par son efficacité et d'indéniables avantages.

Le transit y est rapide et aisé et vous permet de rejoindre le même jour la plupart des villes de l'Etat américain.

Bien entendu, la Sabena dessert également Montréal, Mexico, New York, Atlanta, et bientôt Chicago. Un réseau exclusif, construit en fonction des hommes d'affaires, pour répondre aux besoins de ces voyageurs pour qui l'avion constitue un outil de travail.

SABENA
The Belgian World Airline

Pour tous renseignements, consultez votre agence de voyages ou les bureaux de la Sabena.

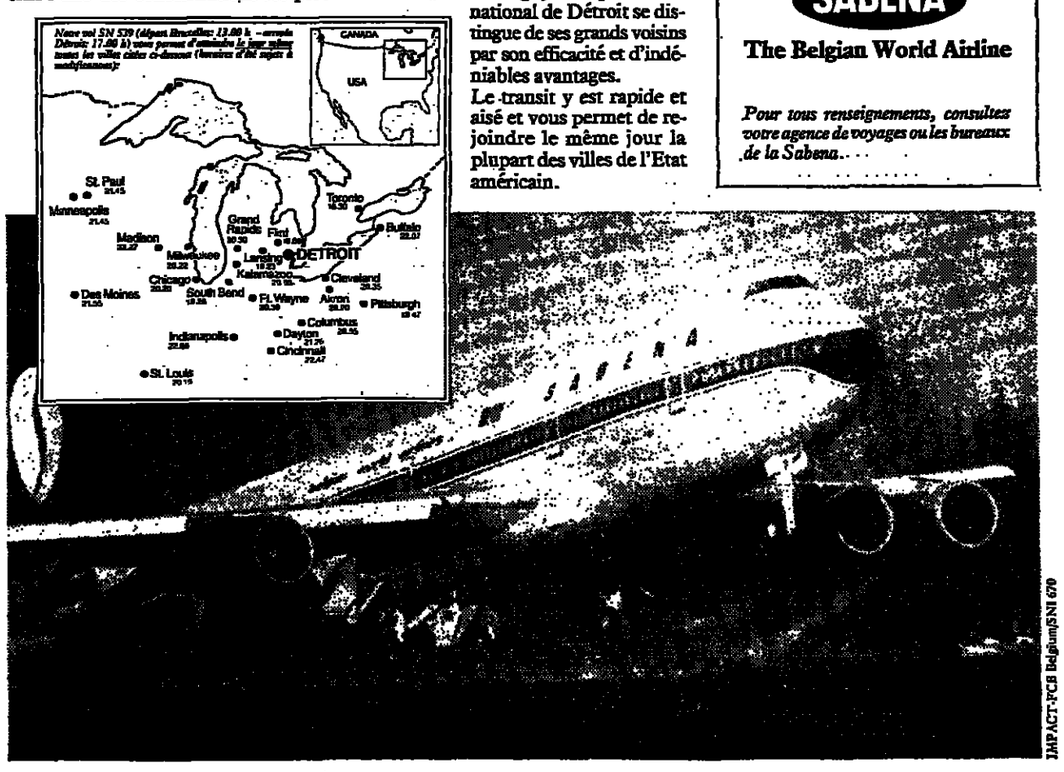

IMPACT-FCB Belgium/SN 679

EUROPE

Belgique

LE ROI BAUDOUIN A ACCEPTÉ LA DÉMISSION DU CABINET MARTENS

(Suite de la première page.)

Mardi soir, on savait que le premier ministre n'avait pas réussi à mater la rébellion au sein de son parti. On avait l'impression aussi que son successeur à la tête du C.V.P., l'ancien premier ministre, M. Léo Tindemans, n'avait guère fait d'efforts pour soutenir la thèse de M. Martens et que celui-ci sombrait, coulé par ses propres amis. M. Tindemans laissait entendre devant les journalistes qu'il fallait momentanément s'occuper de « *choses plus importantes que la régionalisation* », c'est-à-dire des problèmes économiques et sociaux. « *Pour cela*, disait-il, *le gouvernement dispose toujours d'une large majorité. Il n'y a pas de raison qu'il démissionne.* »

Or pour les francophones, la régionalisation pour laquelle ils luttent depuis dix ans est un préalable à toute autre mesure. Ils ne veulent plus accepter la théorie de M. Tindemans. Tout compromis était donc devenu impossible.

PIERRE DE VOS.

Des tziganes poursuivent une grève de la faim à Dachau

De notre correspondant

Bonn. — Les quatorze tziganes qui, depuis le Vendredi saint, font une grève de la faim dans l'Eglise évangélique de la Réconciliation sur le terrain de l'ancien camp de concentration de Dachau (*le Monde*, daté 6-7 avril) se déclarent résolus à poursuivre leur action « jusqu'au bout ». Selon un porte-parole des quelque cinquante mille tziganes qui vivent aujourd'hui dans la République fédérale, les protestataires sont prêts à se rendre au ministère bavarois de l'intérieur à Munich, avec des milliers de caravanes, s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

A la différence des juifs, les tziganes n'ont jamais bénéficié d'aucune espèce de réparation de la part des autorités ouest-allemandes pour les souffrances de leur peuple sous le régime nazi. *Les grévistes de la faim* dans l'église de Dachau veulent obtenir une « réhabilitation morale ». Le grand hebdomadaire *Die Zeit* relevait très récemment encore que les préjugés restent très vivaces à l'égard des tziganes, souvent considérés comme « *des voleurs, des menteurs et des escrocs* ».

La manifestation de Dachau soulève des échos à travers le monde. Parmi quelques centaines de télégrammes de sympathie on trouve ceux de l'écrivain Heinrich Böll, du violoniste Yehudi Menuhin, de Yul Brynner, qui se reconnaît lui-même comme tzigane.

L'événement n'a guère provoqué de réactions officielles des autorités ouest-allemandes. L'église de Dachau a reçu la visite de deux représentants du S.P.D. et d'un député bavarois de la C.S.U. venus « *à titre personnel* ». Quant au ministère de l'intérieur de Munich, il a estimé que l'une des principales revendications des protestataires avait été satisfaite : il y a dix ans, lorsqu'on avait détruit tous les dossiers de l'« office des vagabonds ». Les autorités bavaroises estiment que la situation des tziganes dans le pays est essentiellement l'affaire du gouvernement fédéral, qui garde le silence à ce propos.

JEAN WETZ.

Allemagne fédérale

BIBLIOGRAPHIE

« Ces Allemands qui ont défié Hitler » de Gérard Sandoz

Les Allemands doivent savoir qu'ils seront parfois jugés plus sévèrement que d'autres peuples, disait en substance M. Walter Scheel, alors président de la République, au cours d'une cérémonie. Ce surcroît de sévérité s'explique largement, il est vrai, par le souvenir de crimes innombrables perpétrés en leur nom par les Nazis. Mais il se nourrit aussi parfois, en toute bonne foi, d'ignorance : ignorance de l'histoire, ignorance de l'Allemagne, ou plus précisément de la diversité d'un pays si souvent perçu, de ce côté-ci du Rhin, comme homogène et conformiste jusqu'au monolithisme.

C'est pourquoi le livre que Gérard Sandoz, journaliste au *Nouvel Observateur*, collaborateur de *Der Spiegel* et d'autres revues ouest-allemandes, consacre à *Ces Allemands qui ont défié Hitler* mérite de retenir l'attention. Cela fait un certain temps que, du côté français, on a remis en question la vision d'une France quasi unanimement résistante qui avait longtemps prévalu après la libération. Il était grand temps qu'un observateur de la qualité de Gérard Sandoz, à qui sa remarquable connaissance de l'Allemagne n'a jamais fait perdre son sens critique, bien au contraire, vînt rappeler qu'à l'inverse des Allemands ont osé, et au milieu de quels périls, se dresser contre le national-socialisme triomphant.

Ces résistants allemands, qui étaient-ils ? Des hommes de gauche, bien sûr — communistes, socialistes, sociaux-démocrates, syndicalistes, trotskistes, anarchistes, — mais aussi, à l'occasion, des modérés ou des hommes de droite, dont l'amour de la liberté n'était pas moindre. Des juifs, naturellement, qui savaient mieux que d'autres (ou, en tout cas, avant d'autres) ce que signifiait le nazisme, mais aussi des catholiques et des protestants — et des athées : ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas, mais qui avaient du moins en commun de croire à la liberté, eux aussi « *amoureux de vivre à en mourir* », comme dit Aragon dans *l'Affiche rouge*. Ouvriers ou bourgeois, civils obscurs ou officiers connus — bref n'importe qui.

Des résistants sans organisation

N'importe qui, et non pas, bien sûr, tout le monde. C'est le second mérite du livre de Gérard Sandoz que de ne pas laisser croire, face à la vision traditionnelle d'un peuple allemand unanimement nazi et « *collectivement responsable* », que dans le secret de leur comportement intime la grande masse des Allemands aient au moins tenté de résister à Hitler. Si les victimes allemandes du nazisme se chiffrent par centaines de milliers (dont plus de trente mille condamnations à mort prononcées et exécutées « régulièrement », si l'on peut dire), ces résistants d'outre-Rhin n'ont jamais pu constituer d'organisation de masse. Ni même, à la notable exception du réseau qui prépara — et faillit réussir — l'opération du 20 juillet 1944, coordonner véritablement leurs activités clandestines. Il y eut des résistants allemands, que Gérard Sandoz tire enfin de l'ombre ; il n'y eut pas à proprement parler de Résistance allemande, en tout cas organisée.

Pour deux raisons au moins, que le livre met en lumière. D'une part, dans un régime totalitaire à l'extrême (parti unique, police politique toute puissante, culte de la personnalité et matraquage de l'opinion par une presse exclusivement officielle), installé dans un pays où n'existe aucune tradition démocratique, le pouvoir dispose d'un appareil de contrôle considérable, qui lui permet de traquer sans grande difficulté toute forme d'opposition. D'autre part, l'Allemagne nazie, avant même l'ouverture des hostilités, et à plus forte raison après, a tout entière été tournée vers la guerre, ce qui a permis à la propagande officielle de présenter systématiquement — et non sans succès auprès de l'opinion, ou ce qui en subsistait — toute opposition au régime comme une trahison.

On était nazi, ou bien traître à la patrie. C'est l'honneur de ce peuple de l'ombre, de Julius Leber le socialiste, d'Anton Saefkow le communiste, du Père Lichtenberg, défenseur des juifs persécutés, des jeunes gens de la « Rose blanche », des amis de von Stauffenberg et de tant d'autres, que d'avoir osé défier non seulement Hitler, mais aussi cette idée inlassablement martelée par la propagande. Cette aventure exaltante, ils ne pouvaient ignorer, au moment où ils s'y engageaient, qu'elle les mènerait vraisemblablement au poteau d'exécution, à la potence ou à Dachau, sans parler des caves de la Gestapo. Mais au moment où les voix officielles pressaient les Allemands de donner à la patrie le meilleur d'eux-mêmes, ils avaient choisi, pour « une certaine idée de l'Allemagne », de donner tout.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ *Ces Allemands qui ont défié Hitler*, de Gérard Sandoz. Ed. Pygmalion. Gérard Watelet. 256 pages, environ 49 F.

PARIS-NICE-PARIS LE NOUVEAU SERVICE AIR FRANCE.

Pour vous proposer les tarifs les plus bas possible, malgré la hausse constante du prix du carburant, Air France met en place, avec Air Inter, un nouveau service sur la ligne Paris-Nice-Paris à partir du 6 avril. Il existe 2 classes et 5 formules tarifaires valables sur un ou plusieurs vols par jour.

LA CLASSE AFFAIRES. C'est une exclusivité Air France. Elle remplace la 1re classe. Elle vous offre les avantages suivants : au sol, entière liberté de réservation, d'annulation et de modifications. Enregistrement et embarquement distincts de la classe économique. En vol, service de haut niveau avec prestations gratuites de qualité et distribution de journaux.

LA CLASSE ÉCONOMIQUE. Les plus bas tarifs de cette classe, proposés malgré l'augmentation du prix du carburant, s'expliquent par la diminution de l'espace réservé à chaque passager et par un service simplifié. Un coffret repas est vendu à l'embarquement lorsque l'horaire le justifie. A bord, des boissons non alcoolisées et de la bière sont offertes gratuitement sur tous les vols, ainsi que du vin aux heures des repas.

LES TARIFS.

PRIX	CONDITIONS
Classe affaires. Aller-retour ..... 1200 F. Aller simple ..... 600 F	Aucune.
Classe économique. Aller-retour ..... 1000 F. Aller simple ..... 500 F	Aucune.
Tarif Air France Vacances. Aller-retour uniquement : . 680 F (Tarif "Avion pour tous" Air Inter)	• Valable sur vol bleu quotidien désigné dans les 2 sens. • Durée de séjour 7 jours minimum, 35 jours maximum. • Réservation, émission et règlement du billet simultanés. • Retenue sur le prix du billet en cas d'annulation ou de modification.
Tarifs spéciaux. Aller-retour ..... 800 F. Aller simple ..... 400 F	• Valable sur vols blancs Air France uniquement pour : – groupes de 10 personnes au moins, – hommes de 65 ans au moins, – femmes de 60 ans au moins, – jeunes de 25 ans au plus, – étudiants de 27 ans au plus, – familles de 3 personnes au moins.
Aller-retour ..... 680 F. Aller simple ..... 340 F	• Valable sur vols bleus Air France uniquement pour : les mêmes catégories de passagers que ci-dessus + les conjoints qui accompagnent un passager payant plein tarif en classe économique.

Pour tous renseignements complémentaires sur les conditions d'application de ces tarifs, consultez les agences Air France ou votre agent de voyages.

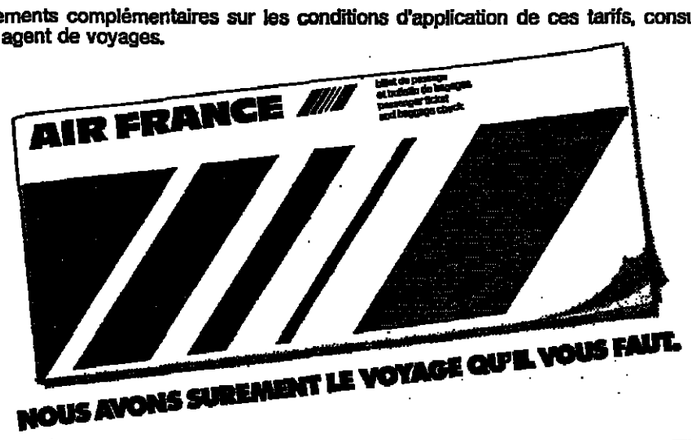

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. ALEXEI MANZHULO, vice-ministre soviétique du commerce extérieur, a déclaré le mardi 8 avril à Buenos-Aires que les relations économiques entre l'U.R.S.S. et l'Argentine pourraient se développer davantage à propos de la coopération nucléaire. M. Manzhulo a indiqué que les discussions pourraient déboucher sur des accords. Une mission argentine, conduite par M. Jorge Coll, secrétaire général de la commission nationale de l'énergie atomique, s'est récemment rendue en U.R.S.S. pour évoquer cette coopération et sonder les possibilités d'achat d'uranium enrichi, dont l'Argentine a besoin pour des réacteurs de recherche. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. INAKI PIKABEA, parlementaire élu et actuellement détenu à la prison de Soria, a été désigné par la coalition Herri Batasuna comme porte-parole du groupe au Parlement basque. Il est accusé d'avoir participé à deux actions terroristes avec un commando de l'ETA : mitraillage d'une caserne de la garde civile en Biscaye et attentat mortel contre un conseiller municipal d'Irun. Le procureur a requis une peine de quarante et un ans de prison contre lui. Herri Batasuna pose ainsi le premier problème juridique au gouvernement autonome. Selon le statut d'autonomie, un parlementaire ne peut être ni arrêté ni détenu pendant son mandat pour des délits commis sur le territoire basque. — *(A.F.P.)*

Ghana

● PLUSIEURS CIVILS ET MILITAIRES GHANÉENS ont été arrêtés le 29 mars dernier sous l'accusation d'avoir « *comploté pour provoquer des troubles* » dans le pays, a annoncé mardi un communiqué gouvernemental à Accra. L'enquête qui a permis ces arrestations se poursuit. — *(A.F.P.)*

Haute-Volta

● UN ATTENTAT commis dans la nuit du 6 au 7 avril à Ouagadougou contre la villa d'un conseiller à la mission française de coopération a fait huit blessés légers.

Un engin explosif a été lancé sur la terrasse de la villa du conseiller, qui avait organisé une réception, et huit des quinze personnes présentes ont été légèrement blessées.

C'est la première fois qu'un attentat de cette nature frappe un fonctionnaire français en poste à Ouagadougou. L'attentat n'a pas été revendiqué. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LE FRONT NATIONAL NAMIBIEN (N.M.F.), coalition centriste de plusieurs groupes politiques, s'est transformé en un parti unifié, espérant ainsi devenir une « troisième force ». Le N.M.F. s'oppose à la fois à la politique sud-africaine et à l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui mène la guérilla dans le nord du pays. Le nouveau parti, qui conserve le même nom, regroupe quatre formations, dont la plus connue est l'Union nationale du Sud-Ouest africain (SWANU). — *(A.F.P.)*

Nigéria

● UN COUVRE-FEU a été imposé de l'aube au crépuscule à l'université nigériane d'Ibadan à la suite de « *dépréda-tions* » dans l'établissement, a rapporté, mardi 8 avril, Radio-Lagos. Les dégâts sont estimés à 1,5 million de nairas (2,5 millions de dollars). Quinze personnes ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête sur ces troubles. — *(Reuter.)*

Pakistan

● LA VEUVE ET LA FILLE de l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto, pendu le 4 avril 1979, ont été remises en liberté mardi 8 avril : la bégum Nusrat Bhutto et sa fille avaient été placées en résidence surveillée le 16 octobre dernier sous l'accusation de « *menace de la paix publique* ». — *(A.F.P.)*

Turquie

● LE PARLEMENT TURC n'est toujours pas parvenu, mardi 8 avril, aux vingt-et-unième et vingt-deuxième tours de scrutin, à désigner un successeur à M. Fahri Koruturk à la présidence de la République. La violence politique se poursuit dans le pays. Elle a fait onze morts au cours des dix derniers jours, dont M. Nihat Gercek, procureur de la République de Niksar, dans la province anatolienne de Tokat. A Ankara, M. Bulent Ozturkmen, secrétaire d'Etat au commerce, a été grièvement blessé dans un attentat mardi.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Méhaignerie : « Les convergences entre ministres de l'agriculture européens sont plus marquées que jamais »

Mardi 8 avril, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale commence l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole, que le Sénat a adopté en première lecture au cours d'une session extraordinaire en février et mars derniers (« le Monde » du 27 février au 14 mars).

M. CORNETTE (R.P.R.), président de la commission spéciale, explique, dans son rapport, pourquoi ce projet a été « *mal perçu par l'opinion publique* » tout en ayant reçu le soutien des organisations professionnelles les plus importantes. « *Pour les uns il n'y aurait rien dans cette loi*, indique-t-il, *pour les autres tout y serait mauvais.* » S'inscrivant en faux contre les premiers, M. Cornette affirme : « *En fait, ceux qui raisonnent ainsi appellent de leurs vœux, et souvent sans le savoir, la société collectiviste dans laquelle, en perdant les libertés qui font leur originalité, ils finiraient par se perdre.* »

Le rapporteur dénonce ensuite « *une sournoise propagande intérieure qui se développe et voudrait faire accréditer l'idée d'un bilan catastrophique du Marché commun agricole pour l'agriculture française.* Il s'agit, ajoute-t-il *d'une inadmissible duperie* ».

Il assure, d'autre part, que ce texte ne répondra pas « *aux inquiétudes fondamentales* », comme la question des prix agricoles, et ajoute : « *Peut-on proclamer que l'on va favoriser l'installation des jeunes agriculteurs si les prix agricoles augmentent de 4 à 5 % moins vite que les charges de production, si tous les gains de productivité leur sont arrachés ?* »

Défendant une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer, M. CHAMINADE (P.C., Corrèze) déclare que les événements qui se sont produits depuis le début de l'année en matière de politique communautaire justifient l'opposition des communistes à ce projet. Il ajoute : « *Il est indispensable que l'Assemblée s'exprime d'une manière claire et précise pour ou contre une politique qui lamine inexorablement l'agriculture française, qui assassine économiquement des centaines de milliers d'agriculteurs. Il n'est pas possible que nous acceptions de donner l'illusion aux agriculteurs français que l'on se préoccupe de l'avenir, alors que l'essentiel de ce qui les concerne est décidé hors de nos frontières avec l'accord du gouvernement français.* » M. Chaminade rappelle que les communistes ont proposé, à Strasbourg, de fixer l'augmentation des prix agricoles à 13 % et que cette proposition a été refusée. « *C'est la confirmation*, estime-t-il, *d'une orientation qui a été adoptée déjà fin 1979, à propos des dépenses agricoles par une majorité réactionnaire et socialiste, y compris la majorité des socialistes français.* »

M. MAYOUD (U.D.F., Rhône) s'oppose à la question préalable en dénonçant « *un artifice de procédure* ». Cette « *manœuvre*, ajoute-t-il, *n'a pour but que l'hypothétique récupération politique de la légitime inquiétude des paysans face à la fixation des prix agricoles à Bruxelles* ». « *L'Europe*, affirme-t-il, *apporte beaucoup à la France.* »

M. MÉHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, déclare que l'inquiétude du monde agricole « *nous interdit toute politique de double langage qui chercherait à faire plaisir à la fois aux consommateurs, aux contribuables et aux producteurs, car ce qu'il nous faut rechercher c'est un équilibre difficile entre les intérêts contradictoires des uns et des autres* ». Il rappelle que la proposition de la Commission européenne de n'augmenter les prix du lait que de 2,4 % n'est qu'un « *point de départ* » et ajoute : « *La pire des solutions aurait été de prendre position au niveau de l'Assemblée européenne, en faveur d'une hausse de 5 ou 7 % et d'accepter en même temps que la contribution communautaire à la politique agricole soit réduite de huit cent millions d'unités de compte.* »

M. Méhaignerie affirme d'autre part : « *Les convergences entre ministres de l'agriculture européens sont actuellement plus marquées que jamais depuis quatre ou cinq ans. Il y a, certes, un problème anglais, un problème de contribution budgétaire, un problème laitier, mais nos partenaires ne remettent pas en cause la politique agricole commune.* » Indiquant que les détracteurs de la politique communautaire estiment que celle-ci, « *en fixant les prix à un niveau rémunérateur pour des exploitants peu productifs, a procuré à d'autres des rentes de situation importantes* », il ajoute : « *Ce procès est un faux procès : il est du reste en train d'être perdu en Grande-Bretagne, où sont introduits des montants compensatoires monétaires positifs. Les excédents ne sont pas dus aux prix mais aux structures.* »

En conclusion, M. Méhaignerie affirme : « *Dans les semaines à venir, de nouveaux espoirs pourront naître des réunions des ministres de l'agriculture.* »

Le rejet de la question préalable

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 288 voix contre 87 sur 489 votants et 375 suffrages exprimés, le groupe socialiste s'abstenant.

Dans la discussion générale, M. DOUSSET (app. U.D.F., Eure-et-Loir) reconnaît que le Sénat a apporté au texte des améliorations sensibles. Se faisant l'interprète de l' « *angoisse légitime des agriculteurs* », il explique : « *Il est difficile de réfléchir sur le futur lorsque les interrogations portent davantage sur le présent que sur l'avenir.* »

M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure) estime que le problème essentiel est celui du revenu des exploitants, qui ne sera pas réglé par le projet. Il déclare à ce sujet : « *Il ne suffit pas de dire que l'agriculture est le pétrole vert de la France ; il faudrait réduire ses charges qui deviennent écrasantes.* » Soulignant le nombre des faillites d'exploitations agricoles, il indique notamment que les cotisations sociales ont augmenté de plus de 30 % dans certains départements. Faisant référence à l'article 15 du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, qui prévoit l'imposition aux droits de mutation selon le régime fiscal de droit commun des ventes d'immeubles effectuées par les SAFER (*le Monde* du 4 avril), M. Michel assure qu'une telle mesure « *entraînerait inéluctablement une augmentation du prix des terres agricoles de 16 %* » et qu'elle est « *en parfaite contradiction* » avec l'article I de la loi d'orientation.

M. PASTY (R.P.R., Creuse) insiste sur la situation de l'élevage ovin et bovin. Il estime, à ce sujet, que « *la prime aux troupeaux allaitants ne peut plus être différée, qu'elle reçoive ou non l'approbation des instances communautaires* ». Il ajoute : « *Dans cette affaire du mouton nous attendons de ceux qui auront à s'exprimer au nom de la France, lors du prochain sommet européen, qu'ils déclarent sans ambiguïté qu'il s'agit d'une question capitale, mettant en cause des intérêts fondamentaux et sur laquelle nous ne saurions transiger. Le mouton français*, ajoute-t-il, *doit être défendu avec la même énergie que met Mme Thatcher à défendre la diminution de la contribution britannique aux dépenses de la Communauté.* »

Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) insiste sur la situation « *injuste et humiliante* » des agricultrices dont elle défend « *l'aspiration à être considérées comme des travailleuses.* »

Après M. Hunault (N.I., Loire-Atlantique) qui évoque les difficultés d'installation des jeunes agriculteurs, M. REVET (U.D.F., Seine-Maritime) s'intéresse plus particulièrement à la fiscalité agricole, dont il souhaite une réforme d'ensemble.

Evoquant le « *déséquilibre* » entre les agriculteurs et les industries alimentaires, M. PISTRE (P.S., Tarn) déclare : « *Laisser face à face deux groupes aux intérêts souvent contradictoires et de force inégale, c'est admettre la domination du plus faible par le plus fort, celle des agriculteurs par les industriels de l'agro-alimentaire.* »

En séance de nuit, sous la présidence de M. RIVIEREZ (R.P.R.) la discussion générale se poursuit avec l'intervention de M. LEIZOUR (P.C., Côtes-du-Nord) qui déclare, à propos du prix de la terre, que l'exploitant doit avoir le choix entre le « *faire-valoir direct, et dans ce cas il doit bénéficier de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt; ou le fermage à un coût qui n'absorbe pas une trop grande partie de la valeur ajoutée* ».

M. DAILLET (U.D.F., Manche), souligne la gravité des problèmes des producteurs de lait et déclare que le volet social du projet ne va pas assez loin, notamment pour garantir aux vieux agriculteurs un niveau de vie suffisant.

M. LABORDE (P.S., Gers) estime regrettable que le projet « *laisse une grande place aux dispositions réglementaires* » et M. DUBREUIL (app. R.P.R., Cher), mettant l'accent sur la situation « *désespérée* » des éleveurs, assure que le Crédit agricole « *ne fait que repousser des échéances d'annuité* ».

M. BERNARD DESCHAMPS (P.C., Gard) déclare que la destruction de produits alimentaires « *constitue un acte d'accusation contre cette société* », alors que des enfants souffrent de la faim.

M. RICHOMME (U.D.F., Calvados) attire l'attention du ministre de l'agriculture sur le risque de voir les G.F.A. (Groupements fonciers agricoles) se constituer plus spécialement « *dans les régions où le rapport entre les montants des fermages et le prix des terres apparaît le plus satisfaisant* », et M. BAYLET (app. P.S., Tarn-et-Garonne) réclame des dispositions fiscales aux droits de mutation, selon le régime fiscal de droit commun, destinées à distinguer « *ceux qui consacrent la terre à la spéculation et ceux qui la consacrent à l'exploitation* ».

M. DE LIPKOWSKI (R.P.R., Charente-Maritime), tout en se félicitant d'un projet « *satisfaisant* », souhaite que la loi d'orientation soit complétée par « *une loi de programme financière* ».

Après M. BASSOT (U.D.F., Orne), qui évoque notamment la défense de l'enseignement privé agricole, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) pour qui le gouvernement se désintéresse de la situation de l'agriculture dans les départements d'outre-mer, M. GERARD CESAR (app. R.P.R., Gironde) relate les problèmes viticoles de sa région et M. LEPELTIER (U.D.F., Calvados) insiste sur la nécessité de préserver l'exploitation familiale et « *de permettre la relève par les jeunes générations d'agriculteurs* ».

M. LEGER (P.C., Ardennes) s'insurge devant « *les attaques en règle contre notre industrie de betterave à sucre* » qui sont issues, selon lui, « *d'une politique gouvernementale délibérée* ». Pour M. NUCCI (P.S., Isère), ce texte « *fait penser à un ver de terre : il n'a ni colonne vertébrale, ni fermeté, ni consistance. Mais, par contre, on voit bien et ses intentions et son but. Ses intentions sont l'intégration de l'agriculture au libéralisme économique. Son but : la disparition à terme d'un nombre important d'agriculteurs.* »

Après M. GOASDUFF (R.P.R., Finistère) qui fait état « *du viol de l'environnement agricole* » à propos de l'aménagement rural, M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine) évoque la promotion des exportations agricoles et M. RAYNAL (R.P.R., Cantal) le problème de la désertification dans le Massif Central.

M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) se fait l'avocat des femmes d'agriculteurs, notamment de celles qui devraient pouvoir bénéficier de pensions d'invalidité. M. CHAUVET (R.P.R., Cantal) évoque ensuite les problèmes de la fiscalité agricole, et M. ANDRE PETIT (U.D.F., Val-d'Oise) vante l'intérêt de l'agriculture biologique qui est, selon lui, « *une voie complémentaire* », dont les résultats sont « *prometteurs* »; M. LEMOINE (P.S., Eure-et-Loir) affirme enfin que le nombre de jeunes voulant vivre de la terre ne diminue pas alors que la surface cultivable diminue. Il met l'accent sur cette inadéquation entre l'offre et la demande.

Répondant aux orateurs, le ministre de l'agriculture reconnaît qu'au cours des trois ou quatre dernières années, les gains de productivité de l'agriculture européenne ont peu profité au monde agricole et beaucoup à celui de la consommation. En ce qui concerne la viande bovine, il assure que l'année 1980 doit se concrétiser par la prime au troupeau allaitant. Enfin, M. Méhaignerie souligne que l'aide de l'Etat à l'enseignement privé agricole a augmenté de 26 % en 1979 et devrait atteindre 31 % en 1981.

La séance est levée, mercredi 9 avril, à 1 h. 5.

LAURENT ZECCHINI.

● *Le groupe de l'union centriste du Sénat*, réuni le 8 avril, proteste contre les déclarations du secrétaire général du parti communiste sur la politique française en Afrique, notamment, dans un moment où l'action du gouvernement, à laquelle il rend hommage, s'efforce, au Tchad, de sauver la vie des civils victimes des affrontements dans ce pays. Il demande au gouvernement « de faire, dans le meilleur délai, la nécessaire mise au point qui s'impose sur la politique de coopération dans le respect des indépendances nationales que mènent notre pays, en particulier au bénéfice des Etats francophones ».

APRÈS EN AVOIR RÉDUIT LA PORTÉE

Le Sénat adopte l'ensemble du projet sur le recrutement latéral des magistrats

Par 181 voix contre 99 (P.C., P.S., rad. g.), le Sénat a adopté, mardi 8 avril, l'ensemble du projet de loi organique visant à modifier le statut de la magistrature et à élargir les possibilités du recrutement latéral. Les sénateurs, qui avaient entamé l'examen de ce texte au mois de décembre dernier, ont sensiblement amendé ses dispositions initiales. Ils ont, notamment, réduit à la moitié du nombre d'emplois de magistrat créés au budget de l'année de recrutement, le nombre des magisrtats que la chancellerie pourra recruter, en 1980, 1981 et 1982, par voie de concours exceptionnels.

Ils ont aussi décidé qu'aucun magistrat ne pourra être nommé juge d'instruction s'il n'a, au moins, trois ans d'ancienneté. Le Sénat a, d'autre part, rétabli une disposition tendant à accroître les pouvoirs et la représentativité de la commission d'avancement ; disposition que l'Assemblée nationale avait écartée sur l'initiative de M. Jean Foyer, président de la commission des lois.

Le débat s'engage sur l'article 22, qui prévoit, à titre transitoire, jusqu'au 31 décembre 1991, de réduire de deux ans la durée de l'ancienneté requise (cinq ans au lieu de sept), « pour accéder aux emplois du second groupe du second grade qui n'auront pu être régulièrement pourvus ». Il s'agit de pallier les difficultés que rencontre la chancellerie pour pourvoir certains postes de magistrats, notamment dans le nord et l'est de la France. Socialistes, communistes et gouvernement se rallient finalement à l'amendement présenté par M. THIRAUD (R.I., Loir-et-Cher), au nom de la commission des lois ; lequel amendement est adopté, ainsi que l'article lui-même. Les sénateurs acceptent donc cette dérogation transitoire, mais précisent qu'un magistrat nommé dans ces conditions ne pourra bénéficier d'une mutation dans un autre poste de même niveau hiérarchique avant les sept années d'ancienneté de services effectifs requis dans le droit commun.

Article 23 : une disposition provisoire permettant les intégrations directes dans la proportion du tiers des vacances constatées (au lieu du dixième) avait été adoptée, en 1975, pour une période de cinq ans. Le projet voté par l'Assemblée nationale prorogeait cette mesure jusqu'au 31 décembre 1991. Le Sénat a repoussé un amendement de M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne), tendant à supprimer l'article 22 (et la prorogation).

Deux autres amendements, l'un de M. LEDERMAN, l'autre de M. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), visaient à limiter à cinq années (jusqu'au 31 décembre 1984) la mesure de dérogation : les sénateurs ont également repoussé ces deux amendements.

Les articles 24 et 25 organisent à titre exceptionnel, pour trois ans, un concours sur titres permettant l'intégration de magistrats aux classes d'âge insuffisamment représentées dans la magistrature. L'Assemblée nationale avait élargi ces possibilités de recrutement, prévoyant notamment un second concours ouvert aux candidats docteurs en droit justifiant de vingt années d'activité professionnelle dans les domaines juridique, administratif, économique ou social. Le Sénat, sur proposition de M. LEGRAND (Gauche démocratique, Loire-Atlantique), a repoussé l'alinéa prévoyant ce second concours.

Le gouvernement, au terme d'une discussion publique et d'une suspension de séance permettant à la commission des lois de délibérer, a ensuite accepté de réduire de moitié (cent vingt au lieu de deux cent quarante pour 1980) le nombre des magistrats recrutés par voie latérale (concours exceptionnel). Le rapporteur s'était opposé au garde des sceaux, qui défendait son texte ; lequel aurait permis, a souligné M. Thyraud, de recruter en 1980 plus de magistrats par concours exceptionnel que par la voie normale de l'Ecole nationale de la magistrature.

Un amendement de conciliation

Avant d'accepter cette transaction, M. Alain Peyrefitte avait repoussé un amendement plus restrictif de la commission et avait notamment déclaré : « *Cette année, la promotion de l'E.N.M. étant de deux cent dix, le critère du tiers que vous voulez prescrire donne soixante-dix recrutements parallèles alors qu'il y a quatre cents vacances (...). Je demande un scrutin public.* »

Après la réunion de la commission des lois, le ministre, qui a fait un pas vers le Sénat, renonce à ce scrutin public, et son amendement de conciliation accepté par le rapporteur est voté à main levée, M. CHAMPEIX, président du groupe socialiste, lui apportant le soutien de ses amis tandis que M. Lederman vote contre. Il n'estime « pas sérieux » que le ministre puisse restreindre aussi aisément de moitié des besoins jugés indispensables quelques instants avant.

Les sénateurs, sur proposition du rapporteur M. Thyraud, ont supprimé l'article 32, qui interdisait le cumul entre la pension de retraite et le traitement perçu par les magistrats recrutés à titre temporaire. « *En fait*, avait dit le rapporteur, *il s'agit d'obliger les intéressés à exercer leurs fonctions à titre quasi bénévole.* » Le Sénat l'a refusé. De même est repoussé l'article 34, devenu inutile après le rejet du 32.

Un article additionnel dû à l'initiative de M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin) est adopté en accord avec le rapporteur et le ministre : il permet aux futurs avocats admis aux centres de formation professionnelle d'avocats, « d'assister aux travaux et aux délibérés des juridictions de l'ordre judiciaire et administratif ainsi qu'aux activités des parquets ». Ces futurs avocats sont astreints au secret par serment devant la Cour d'appel.

Au cours d'une seconde délibération réclamée par le ministre, les sénateurs acceptent de revenir sur le vote d'un amendement qui réduisait à un an (article 2) la durée de fonction d'un juge remplaçant. M. Peyrefitte obtient deux ans.

Plusieurs sénateurs expliquent ensuite leur vote sur l'ensemble du projet. M. Ciccolini ne présente pas d'objection au principe du recrutement latéral, mais il pense qu'il eût mieux valu revaloriser la profession de magistrat et démocratiser l'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

M. Lederman estime que le projet est révélateur des intentions gouvernementales de mainmise sur la magistrature.

M. GUY PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques) annonce que son groupe et celui du CNIP seront unanimes à adopter le texte. Quant à M. Rudloff, dernier orateur, il souligne au nom de ses amis centristes l'importance des améliorations apportées par le Sénat au texte voté par l'Assemblée nationale. Le scrutin public sur l'ensemble du projet de loi organique est ensuite ouvert. — A. G.

UNE LETTRE DE M. FOYER

« On ne se syndique pas contre l'Etat »

Nous avons reçu de M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, la lettre suivante :

Dans son numéro daté du 2 avril 1980, votre quotidien a évoqué un amendement Foyer jugé « *scélérat* » par le Syndicat de la magistrature. Cet amendement tendait à supprimer l'avis conforme de la commission d'avancement pour les nominations directes dans le corps judiciaire.

La modestie me fait obligation de préciser que l'initiative de cet amendement ne m'appartenait pas. Sans doute, l'usage suivi par les services de l'Assemblée nationale étant de porter le nom du rapporteur sur les amendements adoptés par la commission, mon nom figure-t-il en premier sur l'amendement n° 23 ; mais il résulte de mon rapport, page 26, que cet amendement avait été proposé par MM. Olivier Guichard et Marc Lauriol auxquels je n'entends point en usurper le mérite.

Quant au fond, je ne me désolidarise en aucune manière de cet amendement dont les raisons étaient assez justifiées L'augmentation énorme de l'activité des juridictions depuis 1974, phénomène sur lequel je présenterai prochainement un rapport à la commission des lois, exige un recrutement considérable de magistrats. Or, il n'est pas possible d'augmenter très sensiblement les promotions de l'Ecole nationale de la magistrature sans baisser le niveau du concours et la qualité du recrutement. Il ne serait également pas d'une bonne administration de faire des promotions trop importantes dans les emplois qui seront nécessairement créés dans les cours d'appel. Les jeunes magistrats qui y seraient nommés boucheraient en effet l'avancement pour trop longtemps. Il est donc nécessaire de recruter des magistrats sensiblement plus âgés que ne le sont les auditeurs de justice, et il sera nécessaire de faire des nominations directes au groupe supérieur du deuxième grade et au premier grade.

La commission d'avancement, pendant très longtemps, n'a jamais proposé que des nominations au grade inférieur. Une telle pratique n'était pas de nature à attirer vers la magistrature tous les éléments de qualité qu'il serait nécessaire d'y faire entrer. Un juge ou un substitut nommé à plus de quarante-deux ans n'a, en effet, aucune espèce de perspective d'avancement suivant les règles actuelles du statut. Les auteurs de l'amendement ont entendu briser une pratique malthusienne de corporatisme. Je constate que la seule adoption de l'amendement paraît avoir produit un effet heureux car la commission d'avancement, au cours des derniers mois, a sensiblement redressé sa pratique antérieure.

Les protestations élevées contre l'amendement sont plus justifiées par un corporatisme étroit que par l'intérêt bien entendu du service. Le tour extérieur, que le gouvernement n'ose même pas instaurer dans le corps judiciaire, est pratiqué de longue date pour le recrutement d'institutions juridictionnelles aussi prestigieuses que le Conseil d'Etat et la Cour des comptes. La moitié des conseillers d'Etat en service ordinaire proviennent du tour extérieur, soit du tour extérieur des maîtres des requêtes, soit du tour extérieur des conseillers. Nul ne soutiendra que l'œuvre juridictionnelle du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes soit d'une qualité inférieure à celle de la magistrature judiciaire.

Lorsqu'un corps se recrute principalement au moyen d'un concours organisé entre des concurrents très jeunes, il est utile qu'aux divers étages de la hiérarchie, des éléments venus de l'extérieur fassent bénéficier ce corps de formations et d'expériences différentes. Le corps judiciaire français est dans son ensemble d'une haute qualité, et par sa science juridique, sa valeur morale, et par un dévouement exemplaire devant le raz-de-marée actuel des affaires. Il est souhaitable cependant que ce corps ne vive pas replié sur lui-même et qu'il ne constitue pas une caste coupée du monde extérieur.

Je ne me formaliserai pas de l'épithète « scélérat ». Ne fait pas du syndicalisme qui veut. Ce langage « archéo », emprunté au vocabulaire de l'anarcho-syndicalisme de la fin du dix-neuvième siècle, témoigne du complexe que font de prétendus syndiqués qui n'ont pas les mains calleuses. Si la loi n'interdit pas le syndicalisme des magistrats, moralement, ce syndicalisme est profondément choquant : lorsqu'on exerce l'une des fonctions de souveraineté de l'Etat, et sans doute la première, on ne se syndique pas contre l'Etat.

RÉVOLTE EN GUADELOUPE... CONTRE L'HEURE D'ÉTÉ

(De notre correspondant.)

Pointe-à-Pitre. — La révolte gronde en Guadeloupe contre l'heure d'été instituée pour la première fois cette année. Le cartel interprofessionnel des syndicats guadeloupéens, qui regroupe dix-sept associations, a appelé, mardi 8 avril, la population du département « *à ne pas changer ses habitudes* » et « *à se présenter au travail selon l'horaire d'avant le 6 avril* ». Les syndicats estiment que « *toute adaptation de la réalité économique de la France à la vie, aux us et coutumes des travailleurs guadeloupéens constitue une violation flagrante des droits du peuple guadeloupéen* ». Et ils dénoncent le « *caractère arbitraire* » de la décision gouvernementale. *Révolution socialiste*, organe trotskiste, ironise sur « *la départementalisation... climatique* ».

En revanche, le président du conseil général, M. Lucien Bernier (socialiste départementaliste), estime qu'il n'y a « *aucune raison de s'opposer à cette mesure* ». Il souligne que l'institution de l'heure d'été permettra aux écoliers de « *s'adonner au sport plus longtemps, après la classe, en fin d'après-midi* ».

Jusqu'à présent, le changement d'horaire est peu respecté par les commerçants.

C'est dans l'île de Saint-Martin, située au nord de la Guadeloupe, que cette modification des habitudes pose le plus de problèmes. Ce territoire appartient, en effet, pour moitié à la France et pour moitié aux Pays-Bas. La moitié de la population doit donc y vivre désormais à une heure différente de celle qu'observe l'autre. — F. R.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est arrivé, mardi soir 8 avril, à Fort-de-France pour une visite de deux jours en Martinique, au cours de laquelle il présidera notamment une assemblée générale des militants gaullistes.

POLITIQUE

Les municipalités à mi-parcours (III)

La tension qui caractérise les rapports entre socialistes et communistes, au sein des municipalités qu'ils ont conquises en 1977, a rarement des conséquences aussi concrètes et graves qu'à Brest, à Angers ou à Saint-Priest («le Monde» des 8 et 9 avril).

Il est des villes où l'entente est relativement bonne. Il en est d'autres où le conflit est larvé et où l'on a frôlé à plusieurs reprises la crise ouverte. C'est le cas, par exemple, à Rennes, à La Roche-sur-Yon ou à Chambéry. Dans ces communes les comptes se règlent, pourrait-on dire, dans la rue : au moyen de tracts, de campagnes de presse, de déclarations publiques. Mais, jusqu'à ce jour, les désaccords ne se sont pas traduits, lors de l'examen du budget, par des votes négatifs. La situation est néanmoins incertaine, pour ne pas dire précaire. La volonté de continuer à travailler ensemble est, dans la plupart des cas, manifeste, et le souci de faire en sorte que les divergences n'influent pas sur la gestion de la ville l'est encore plus. Pourtant, dans certaines communes, à Chambéry par exemple, l'impression qui domine est que les élus des deux partis s'appliquent surtout, désormais, à... sauver la face.

RENNES : une pause avant d'autres heurts ?

De notre envoyé spécial JEAN-MARIE COLOMBANI

Rennes. — On rencontre à Rennes des hommes passionnés : ceux dont la préoccupation première est de donner, par leur gestion, l'image d'une gauche digne de confiance, capable de maîtriser l'économie d'une cité.

Assignant au conseil municipal une tâche d'innovation et de proposition pour favoriser le développement économique de l'agglomération, le maire s'efforce de multiplier les « passerelles » entre la municipalité et les différents agents économiques et sociaux. C'est ainsi que syndicats, chambres de commerce et d'industrie et universités se retrouvent au sein du CESPAR (Centre d'études économiques et sociales du pays de Rennes), créé par la ville pour favoriser le dialogue.

Cette recherche de la crédibilité économique est certes nécessaire : le pouvoir central et les grandes firmes paraissent vouloir écarter les investissements des zones qui échappent à la majorité ; or Rennes cumule, de ce point de vue, deux handicaps, celui d'avoir élu un maire socialiste et celui d'être représenté par deux députés gaullistes à l'Assemblée nationale.

Mais, la crédibilité politique n'est pas pour autant assurée. Conquise à la surprise générale en mars 1977, dominée par le P.S. (qui compte vingt-quatre élus pour quarante-trois sièges, le P.C. ayant douze représentants, le M.R.G. quatre, l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) deux et les gaullistes d'opposition un), la municipalité a été soudainement et récemment atteinte par la désunion de la gauche.

C'est, en effet, en septembre 1979 que les premières tensions sont apparues. Elles sont allées *crescendo* pour culminer à la veille de la discussion budgétaire, pour retomber enfin à la faveur d'un vote unanime du budget le 27 février dernier.

Ce fut d'abord, lors d'une manifestation unitaire provoquée par les menaces pesant sur l'avenir d'une entreprise textile (la SAPITEX), une distribution de tracts, émanant de la fédération du P.C. et reprochant au maire de « *parader* » et de « *tromper les travailleurs* ». L'effet de surprise fut grand : au sein du cortège, conseillers municipaux, socialistes et communistes, se côtoyaient.

Les élus du P.C. ont ensuite développé une critique de l'action des socialistes centrée sur deux dossiers : les H.L.M. et la démocratie. Le P.C. a reproché au maire de subventionner l'office public d'H.L.M. Cette subvention avait pour objectif de réduire le taux de la hausse des loyers. En agissant ainsi, ont plaidé les élus communistes, le maire a accepté un transfert de charges voulu par l'Etat et s'est fait complice d'une politique qu'il s'agit d'abord de dénoncer.

Le caractère « antidémocratique » de la préparation du budget a également été dénoncé, de même que l'insuffisance des fonds réservés à l'intervention économique.

Pour conclure, les communistes ont affirmé que l'attitude de la majorité socialiste au conseil municipal est *« contraire à l'intérêt de la population et conforme à la politique Giscard-Barre »*.

Préserver la présence du P.C.

S'ils se sont abstenus sur les chapitres relatifs aux H.L.M. et aux fonds consacrés à l'intervention économique, les élus communistes n'en ont pas moins approuvé l'ensemble du budget. M. Michel Rolland, le responsable de leur groupe, a justifié ce vote inattendu par la nécessité de préserver la présence du P.C. Celle-ci, a-t-il expliqué, *« constitue un bien précieux »*. Il a ajouté : *« C'est justement cet acquis que le pouvoir et les hommes qui approuvent sa politique voudraient voir remis en cause. »* C'est donc pour *« déjouer ces calculs politiciens qui se font sur le dos des travailleurs »* que les élus communistes ont voté le budget.

Non seulement ce langage « ne passe pas », mais il permet au maire de marquer des points, car la querelle municipale est apparue comme une simple répercussion des consignes nationales de l'état-major du P.C. Il a été facile au premier magistrat rennais de faire observer qu'il incombe aux élus communistes d'accorder leurs actes à leurs critiques. De même, il a eu beau jeu de souligner que *« la solidarité de gestion, ce n'est pas seulement le vote du budget, c'est aussi une attitude quotidienne »*.

La fermeté dont il a fait preuve a, semble-t-il, été bien perçue et a contribué à asseoir une réelle popularité. M. Edmond Hervé s'est en effet placé, en trois ans d'exercice de pouvoir municipal, et à trente-sept ans, en position de devenir le chef de file d'une Bretagne où le socialisme s'est imposé, dans les centres urbains, comme la force politique dominante.

Souhaitant rallier à l'action des socialistes *« le maximum de la population »*, il mise avant tout sur les associations, auxquelles il s'apprête à proposer l'élaboration de véritables *« cahiers de doléances »* par quartier, pour aboutir à la signature d'un *« contrat municipal »* avec elles. L'U.D.B., qui assure qu'*« il y a un retard »* par rapport aux ambitions affichées en 1977 par le maire, concède cependant que M. Hervé a *« dynamisé »* la vie associative.

Si les deux élus de l'U.D.B. nourrissent quelque amertume à l'endroit des socialistes, dont ils ont facilité l'élection mais qui les cantonnent dans un rôle limité de *« caution bretonne »*, ils refusent néanmoins de *« faire le jeu de la droite »* en s'opposant au maire dont ils jugent favorablement l'action « pour la ville ». Sans doute estiment-ils, à juste titre, que la population *« ne prend pas en charge »* la querelle qui sépare le P.C. du P.S.

Bien que le vote du budget à l'unanimité ait marqué une pause, Rennes est désormais entré dans une période où aucun des partenaires n'entend ménager l'autre. Et ce au risque de monopoliser cette fois l'attention des Rennais et de les conduire à *« se désintéresser de la chose publique »*, comme le craint M. Hervé. A moins qu'ils ne se désintéressent de la gauche.

[La liste d'union de la gauche avait été élue au second tour, le 20 mars 1977. Voici les résultats : Inscr., 102 605 ; suffr. expr., 79 813. — Un. g. (M. Hervé, P.S., c. g.), 44 578, 43 élus (24 P.S., 12 P.C., 4 rad. g., 2 U.D.B., 1 U.J.P.) ; Maj. (M. Chaudet, R.I., adj. s., R.P.R., C.D.S., F.S.D., div centr), 35 235.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 103 685 ; suffr. expr., 74 451. — Un. g. (M. Hervé), 36 112 ; maj. (M. Chaudet), 31 593 ; P.S.U., Ecol., 3 967 ; extr. g. (M. Madec, L.O., L.C.R., O.C.I.), 1 699 ; div. g. (M. Le Moen, maoïste), 1 030.

La municipalité sortante, conduite par M. Fréville (C.D.S.), qui ne s'était pas représenté, comprenait 11 C.D.S., 7 R.P.R., 6 centr., 4 R.I., 3 div. g., 2 rad., 1 C.N.I., 1 gaull.

Prochain article :

SAINT-ETIENNE : RESPECTER LE CONTRAT

LA SITUATION A POISSY ET A LA CIOTAT

CHAMBÉRY : sauver la face

De notre correspondant

Grenoble. — *« Un potentiel conflictuel sommeille dans toute équipe qui travaille »*, répond le maire socialiste de Chambéry, M. Francis Ampe, quand on l'interroge sur les relations entre les groupes socialiste et communiste du conseil municipal (dix-sept P.S., onze P.C., trois P.S.U., trois M.R.G.). Après une période de très vive tension au cours du mois d'octobre 1979, qui avait conduit M. Ampe à écarter d'une délégation devant se rendre au ministère de l'industrie deux conseillers municipaux communistes, les rapports au sein de la municipalité se sont quelque peu « détendus » (*le Monde* daté 28-29 octobre 1979). Les attaques portées contre M. Ampe dans les publications communistes du département ont cessé, ainsi que les campagnes d'« explication » menées dans les quartiers de Chambéry par le parti communiste, et qui mettaient souvent en cause la gestion de la ville par les socialistes.

« La riposte immédiate face aux accusations injustifiées a toujours été la règle », explique M. Ampe, qui n'avait pas caché au mois d'octobre 1979, lors de la visite à Chambéry du maire communiste de Turin, M. Diego Novelli — les deux cités sont jumelées — que *« l'union de la gauche était mal en point à Chambéry »*. M. Ampe avait ajouté, à l'intention des élus communistes qui l'entouraient lors de cette réception : *« Sans confiance réciproque, nous allons à l'échec. »*

Les relations entre les élus socialistes et communistes demeurent tendues. *« On a voulu sauver la face et éviter une crise grave. L'unité se maintient au prix de compromis importants »*, précise un conseiller municipal socialiste, qui regrette l'*« abdication »* du maire sur de nombreux projets.

« La machine municipale tourne, la gestion de la ville fonctionne correctement, mais les individus ne se rencontrent plus. Nous assistons, depuis plusieurs mois, à la décomposition de la vie d'équipe », constate amèrement M. Jean Gerard, conseiller municipal P.S.U. Il regrette, comme d'ailleurs plusieurs conseillers municipaux socialistes, que la vie municipale se réduise trop souvent, à Chambery, à un dialogue entre le maire et Mme Charmatz, chef de file du groupe communiste, et, à cette occasion, *« que les vrais problèmes de fond ne soient jamais abordés »*.

Cette situation a conduit trois élues socialistes à délaisser le travail municipal.

D'autres membres socialistes de l'équipe municipale, mais aussi des conseillers P.S.U. et M.R.G., déplorent que la vie municipale à Chambéry se traduise trop souvent par une surenchère entre les deux groupes P.C. et P.S. et par le dépôt de nombreux vœux politiques lors des réunions publiques du conseil.

La décision prise il y a quelques semaines par M. Michel Grunberger, adjoint au maire, chargé des affaires culturelles, de rendre sa carte de membre du P.C. pour protester contre l'intervention soviétique en Afghanistan n'a pas non plus facilité le rétablissement d'un climat plus serein entre les groupes.

CLAUDE FRANCILLON.

1977, premier tour : ins., 26 912 ; suffr. expr., 19 476. Maj. (M. Dumas, R.P.R., maire sortant), 7 988 ; Un. g. (M. Ampe, P.S.), 7 689 ; écol. (M. Baud), 3 798.

Second tour : inscr., 26 910 ; suffr. expr., 20 169 ; Un. g., 16 177, 35 élus ; maj., 9 992.

Nouveau conseil : 12 P.S., 11 P.C., 4 M.R.G., 2 P.S.U.

Sortants : 23 mod. maj., 5 R.I., 5 R.P.R., 2 C.D.S.]

Le P.C.F. est-il encore «eurocommuniste»?

(Suite de la première page.)

Certes, ce fut un tournant pris avec retard, reconnu et repensé, mais un tournant quand même, exprimé comme d'habitude avec fougue et détermination et sans regarder en arrière (le P.C.F. a une caractéristique : pour ses dirigeants il peut avoir « pris du retard », mais il n'a jamais de passé, entendons qu'il n'a jamais fait d'erreur).

L'eurocommunisme est un phénomène complexe, s'exprimant sur plusieurs registres et se concrétisant par des tentatives de forger des lignes politiques : une nouvelle conception des alliances, un nouveau rapport à l'U.R.S.S. et aux autres pays socialistes, une nouvelle conception du devenir du mouvement ouvrier international, une démocratisation des structures internes du parti lui-même. C'est du moins ce que proclament les dirigeants des partis eurocommunistes.

Or, comment se place le P.C.F. devant ces nouvelles orientations ? On ne peut que constater une politique ambiguë et fluctuante selon les niveaux de son intervention.

Malgré l'euphorie unitaire des années 1972-1974, le P.C.F. a montré dans ses rapports difficiles et conflictuels avec le parti socialiste qu'il ne prenait pas à son compte la conception des alliances de type eurocommuniste définie par le document final de la conférence des P.C. des pays capitalistes d'Europe (Bruxelles, janvier 1974). Cette conférence devait entériner un nouveau type d'alliances qui s'éloignait du principe léniniste des « compagnons de route » pour proclamer des alliances durables *« aujourd'hui pour le développement de la démocratie et la transformation de la société », « demain pour la construction du socialisme. »*

Sur un autre plan, celui des rapports avec l'U.R.S.S., le parti français n'est jamais allé aussi loin dans la critique de quelques abus du « socialisme réel » que les PC italien ou espagnol. Cependant, le temps où *l'Humanité* publiait des reportages idylliques sur la vie en U.R.S.S. et où le parti faisait siennes toutes les actions du camp soviétique semblait révolu.

Enfin, au niveau du mouvement communiste mondial, des développements notables furent aussi observés. A Berlin, en 1976, Georges Marchais fut le plus déterminé à exiger la recherche de nouvelles structures, à rejeter toute *« stratégie commune à tous les partis »*, tout document commun censé dégager la ligne générale et à refuser pour l'avenir toute conférence internationale et même européenne des partis communistes comme une entrave à la lutte. De même, en décembre 1977, Jean Kanapa déclara que le P.C.F. ne devait plus continuer à cautionner *« tout ce que fait l'Union soviétique, et tout ce qui se fait en Union soviétique »*.

Mais des événements internes à la société française et le choc de la crise internationale devaient mettre à rude épreuve l'« eurocommunisme » du P.C.F. Sur le plan français, la rupture de l'union de la gauche en septembre 1977, son échec aux élections législatives de mars 1978, la contestation interne qui éclata au lendemain même de cet échec, furent les premiers écueils sur la route eurocommuniste du parti. Sur le plan international, l'explosion des guerres dans le tiers monde, l'écroulement des alliances de gauche dans l'Europe du Sud, la montée d'une droite revigorée, amenèrent le parti à des choix où l'eurocommunisme semblait relégué aux séminaires de recherche pour intellectuels.

Certes, la référence au vocable est constante et toujours fréquente dans le discours du parti, mais les choix et les comportements politiques des deux dernières années — et cela d'une façon progressive — posent et reposent une interrogation capitale quant à l'avenir eurocommuniste du P.C.F. Lançant à la rencontre des quatre cents intellectuels de Vitry la fameuse formule du *« bilan globalement positif »* de l'expérience des pays socialistes — formule reprise par le XXIIIe congrès, — les dirigeants du P.C.F. marquèrent une première prise de distance par rapport à l'esprit critique radical de la démarche eurocommuniste face à ces expériences. Le livre de Santiago Carrillo *l'Eurocommunisme et l'Etat*, et le projet de thèses du XVe congrès du P.C. italien se situent sur des positions diamétralement opposées à ce « bilan positif ».

Des interrogations

Les prises de position sans nuance sur la politique étrangère soviétique en Asie marquent une nouvelle distance par rapport au *credo* essentiel de l'eurocommunisme. Dans quinze ou vingt ans, l'historien impartial comprendra ou expliquera peut-être les raisons majeures qui ont amené une des diplomaties les plus prudentes du monde à intervenir en Afghanistan, et le paradoxe de voir les Soviétiques occuper militairement un pays où ils étaient pratiquement chez eux, omniprésents et tout-puissants depuis dix ans, apparemment à l'insu de tout le monde, capitalistes et communistes, présents non seulement par personnes interposées, mais directement dans l'économie, l'Etat et l'idéologie de ce pays.

Mais, d'ores et déjà, on peut se demander pourquoi le P.C.F. s'est fait le zélateur le plus ardent de cette intervention, plus ardent que Gromyko, plus ardent surtout que Castro, lequel n'offrirait pas ses bons offices, si la guerre l'arrangeait, lui qui préside pour trois ans la conférence des non-alignés et qui a son plan stratégique dans la tête. Or l'intervention soviétique met en pièces ce plan (rallier les non-alignés au socialisme de l'U.R.S.S.), plan qui était jouable, mais qui est maintenant quasi impossible à réaliser. Et pourquoi, par dessus le marché, *l'Humanité* offre-t-elle à ses lecteurs des reportages (1) idylliques sur la vie qui reprend dans un pays en pleine guerre civile, dans un pays tribal, donc préféodal, qui refuse la greffe « socialiste » et qui rejette à 95 % la force d'occupation soviétique ?

Même interrogation à propos des alliances : on assiste à une reprise des vieilles pratiques, tristement célèbres et douloureusement payées par tout le mouvement ouvrier, qui consistent à assimiler systématiquement les socialistes à la droite la plus rétrograde. On s'éloigne ainsi de plus en plus du nouveau profil du mouvement ouvrier dessiné par l'eurocommunisme, qui tend à repiétrer la cassure de 1919 et à reprendre le dialogue avec la social-démocratie et avec tous les courants de gauche dans le monde. Fidèles à eux-mêmes, précurseurs de l'eurocommunisme, les communistes italiens n'ont cessé depuis le début des années 60 de préconiser la formation d'un large front qui embrasserait des forces politiques et sociales de gauche d'inspiration différente.

La prise en compte de la *différence* et de la *divergence* est la clé de voûte de l'eurocommunisme et les communistes français l'ont maintes fois souligné. Mais ils ont aussi recherché la *convergence* nécessaire qui a mené certains P.C. à se définir en commun. Alors, comment comprendre la crispation de la direction face à la rencontre Berlinguer - Mitterrand, qui aurait dû plutôt être saluée, si l'on s'en tient à la logique eurocommuniste, comme un début salutaire d'union de la gauche en Europe face à la montée de la droite ?

Enfin, un dernier élément, et non des moindres, est la démocratisation des structures internes du parti lui-même. Si le IXe congrès du P.C. espagnol et le XVe congrès du P.C. italien ont illustré le début d'ouverture vers de réelles assises démocratiques où des débats contradictoires s'affrontent, où le congrès ne ressemble plus à une messe, la réalité interne du P.C.F. est bien autre. La manière dont la direction du P.C.F. a tenu compte de la critique interne, surtout celle de Louis Althusser, qui avait mieux que quiconque mis en cause la rigidité des structures fondées sur un fonctionnement « vertical » et cloisonné, l'« affaire Fiszbin », le boycottage de la pétition « Pour l'union dans les luttes », toutes interventions auxquelles la direction du parti a opposé un « mépris de fer » et des insultes (Althusser traité par Paul Laurent d'ennemi numéro un), la marginalisation des intellectuels et surtout des travailleurs contestataires, tout cela met en cause la marche du parti vers l'eurocommunisme.

Le livre d'Henri Fiszbin, qui est un document fondamental dont les historiens et les communistes devront dorénavant tenir compte pour l'étude du P.C.F., lève le voile sur ce que sont les séances du comité central et sur l'impossibilité psychologique et institutionnelle du parti d'insérer la critique dans sa réflexion et ses travaux et de renoncer à l'unanimisme de naguère.

Le P.C.F. a changé verbalement depuis qu'il a reconnu son « retard » face aux événements de 1956 ; le temps des consignes, des mots d'ordre, des tactiques, dégagés par une Internationale ou une quelconque organisation du communisme mondial est apparemment révolu ; les décisions se prennent à Paris et non pas à Moscou. Mais les dernières actions politiques du parti mettent en cause, au moins provisoirement, les acquis de la période 1974-1977, tout le travail politique et théorique de Jean Kanapa, qui restera dans l'histoire du parti le promoteur de l'eurocommunisme. Un eurocommunisme qui pour l'heure est bien chancelant. Faut-il croire qu'il n'a existé que dans la tête des journalistes qui ont inventé le mot et que dans la tête des dirigeants du P.C.F. qui l'ont repris ? Je ne le crois pas. Les dirigeants peuvent avoir une pensée double, dire une chose et en pratiquer une autre. Ça n'a, aujourd'hui, où toutes les cartes sont brouillées, pas beaucoup d'importance. Ce qui compte, c'est ce que veulent les simples travailleurs, et aussi les meilleurs militants du P.C.F., c'est-à-dire *l'union dans les luttes*. Ce que la direction du P.C.F. se refuse pour l'instant à reconnaître. Pourtant, là est le véritable avenir de l'eurocommunisme.

LILLY MARCOU.

(1) *Cf.* Notamment les reportages de Martine Monod dans *l'Humanité* des 24, 26 et 27 mars 1980.

LA ROCHE-SUR-YON : nous ne sommes pas des guignols.

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — Le mois de mars 1980 a bien failli être celui des règlements de comptes entre communistes et socialistes à la mairie du chef-lieu vendéen. Trois ans après leur élection à l'hôtel de ville, les dix conseillers municipaux communistes (pour dix-sept socialistes et six P.S.U. ou autogestionnaires) ont vigoureusement dénoncé le projet de budget 1980. Prétextant le *« budget impérieux »* d'une séance extraordinaire du conseil municipal afin d'*« examiner les finances de la ville »*, les communistes ont remis purement et simplement en cause la section investissements du budget, alors qu'ils l'avaient acceptée auparavant à deux reprises en séance plénière. Ils ont demandé, lors de cette séance extraordinaire du 23 février dernier, que l'augmentation des impôts locaux soit limitée à 15 %. Le maire socialiste, M. Jacques Auxiette, a immédiatement brandi la menace d'un retrait des délégations des adjoints communistes. Ces derniers ont invoqué la *« campagne anticommuniste menée de toutes pièces par le parti socialiste »*.

M. Auxiette ne l'entend pas ainsi : *« Nous ne contribuerons pas à transformer la vie politique en un spectacle et les séances du conseil municipal en une comédie, nous ne sommes pas des guignols ! »*, a-t-il expliqué.

Quinze jours plus tard, le 11 mars, après que l'*« affaire »* eut gagné l'opinion publique locale, les élus communistes votaient l'ensemble du budget.

HERVÉ LOUBOUTIN.

[1977, premier tour : inscr., 24 382 ; suffr. expr., 19 044 ; Union g. (M. Auxiette, P.S.), 9 891, 33 élus ; maj. (M. Caillaud, R.I., maire sortant), 9 153.

Nouveau conseil : 17 P.S., 11 P.C., 5 P.S.U.

Sortants : 29 mod. maj., 5 R.I., 3 C.D.S., 3 R.P.R.]

Les suites du conflit P.C.-P.S. à Brest

LE P.C.F. RÉAFFIRME SA VOLONTÉ DE « PRÉSERVER LES BASES D'UNION » DANS LES MUNICIPALITÉS

Le bureau politique du parti communiste a rendu publique, mardi 8 avril, une déclaration dans laquelle il met en rapport la constitution, à la mairie de Brest, d'un bureau municipal sans adjoint communiste et les propos tenus par M. François Mitterrand devant la conférence de l'Internationale socialiste réunie à Saint-Domingue (*le Monde* du 3 avril), ainsi que ses déclarations antérieures sur l'éventualité de la formation d'un gouvernement socialiste si le candidat du P.S. l'emportait lors de l'élection présidentielle de 1981 (*le Monde* du 22 février). Le bureau politique du P.C.F. *« exprime son inquiétude devant cette orientation du parti socialiste »*, qui *« conduit aujourd'hui à une gestion tournant le dos aux intérêts des travailleurs »*.

« Le bureau politique, poursuit la déclaration, *réaffirme la volonté des communistes de ne pas baisser les bras devant les actes de division, de travailler à l'union et au changement, en s'attachant à préserver et, si possible, à élargir les bases d'union partout où elles existent, notamment dans les municipalités. »* Le bureau politique souligne que *« nulle part les maires communistes n'ont pris et ne prendront de sanctions contre les élus socialistes lorsque apparaissent des points de vue différents dans les conseils municipaux »*.

● *Riposte*, le quotidien de poche du parti socialiste, commente, dans son numéro du mercredi 9 avril, le conflit P.C.-P.S. en sein de la municipalité de Brest : *« Cette crise spectaculaire, qui vient après celles d'Angers, Rennes, La Roche-sur-Yon, n'est peut-être pas un hasard. Depuis dix-huit mois, le parti communiste semble vouloir déstabiliser l'union dans les municipalités — dirigées par des socialistes — des grandes villes de l'Ouest. »*

● *M. Francis Le Blé*, maire socialiste de Brest, a déclaré, mercredi 9 avril, à France-Inter : *« Je n'ai pas voulu l'élimination pure et simple, en tout cas définitive, des communistes de mon équipe. Les portes ne sont pas définitivement closes. Les occasions ne manqueront pas aux élus communistes de manifester leur réelle volonté d'union. »*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Ce qui bouge en France

(Suite de la première page.)

Entre l'ancien et le nouveau, quelle est la frontière ? 1968 ? Vous n'y êtes pas. C'est 1965 nous prouvent, d'entrée de jeu, Henri Mendras, puis Gérard Pavy. Pour la première fois, cette année-là, le taux de natalité baisse dans tous les pays européens et, en France, *la productivité du capital fixe* commence à diminuer tandis que le nombre de chômeurs, relativement stable, autour de trois cent mille depuis 1948, commence à augmenter.

Passons aux inflexions qualitatives : *1965 marque la fin du* concile Vatican II, la première élection du président de la République au suffrage universel, la multiplication des « grandes surfaces » commerciales, l'apparition du nu dans les magazines et dans les films, et c'est autour de cette date également que les Français prennent massivement le goût des voyages à l'étranger.

Ces renversements de tendances ne sont, il est vrai, apparus aux yeux de tous qu'en 1968 sur le plan social, et en 1974 sur le plan économique. Quand on a le nez sur la toile, on ne voit pas le dessin. Comment s'étonner que la France de 1980 ne projette à travers la grille sociologique qui nous est tendue qu'une image assez brouillée ?

Pistes nouvelles

Quelques pistes à peu près sûres, tout de même. Suivons-les rapidement. Citadins, banlieusards, campagnards, résidents secondaires, néo-ruraux, vivent aujourd'hui à peu près de la même manière (télévision, automobile, réfrigérateur, etc.), ce qui n'était pas vrai il y a dix ans. Est-ce dire que l'on va vers une homogénéisation de la société française ? Ce n'est pas si simple. Le contraste entre la vie au village et dans un grand ensemble est saisissant, et la renaissance des régions est manifeste, sans qu'on sache trop quelle signification lui donner.

Du côté des inégalités, si l'on exclut les deux extrêmes (2 % ou 3 % de privilégiés supérieurs et près de 10 % d'exclus), l'échelle des revenus s'est resserrée depuis 1965, mais d'autres inégalités, que l'on pourrait qualifier de « transversales », sont en train de s'affirmer : entre les salariés qui ont *une sécurité de l'emploi* et les autres ; entre les détenteurs d'un patrimoine et les autres.

Où sont les classes d'antan ? se demande Jacques Lautman. Dans la société globale, le pouvoir des ouvriers, des employés et des paysans a augmenté considérablement grâce aux syndicats, mais « ces pouvoirs ne se rapprochent absolument pas de celui de la bourgeoisie urbaine, qui détient la direction des entreprises et de l'Etat ». De même, les femmes sont entrées massivement *sur le marché du travail* depuis une quinzaine d'années, mais elles continuent, pour la plupart, d'occuper des emplois subalternes (Odile Benoit-Guilbot et Florence Terray).

Du côté des jeunes (Annick Percheron), *le désintérêt à l'égard de* la politique professionnelle est confirmé, mais ils ne sont pas anti-adultes, et ils ont appris à poser leurs problèmes non plus en termes individuels mais collectifs et politiques. D'autre part, selon les *sondages présentés*, les jeunes, quelle que soit leur appartenance sociale, se montrent très favorables aux transformations qui touchent aux mœurs et aux modes de vie, mais les changements qui aboutissent à la disparition ou à une mise en question radicale des grands piliers de la société restent le fait de groupes minoritaires. De même, les jeunes ne défendent pas l'institution fondée sur le mariage, mais ils « valorisent positivement un lieu où chacun peut se mettre à l'abri du monde extérieur et s'épanouir sur le plan affectif ». « Les jeunes paraissent être « rentrés dans l'ordre. » Mais l'ordre dans lequel on est rentré n'est plus le même. » (Julian Pitt-Rivers.)

La « modernisation de la droite »

Du côté des institutions, le général Saint-Macary explique comment les militaires vivent aujourd'hui « l'arme au pied ». François-A. *Isambert pense qu'il y a plutôt* « ex-christianisation » que « déchristianisation » de la France, les masse étant repoussées hors du christianisme (comme on dit « excommuniées »), tandis que Sabine Chalvon-Démersay n'a pas de mal à prouver que la famille — quoi qu'on en dise — est une des structures les plus résistantes de notre société, et que « plus la ville est grande, plus les relations (familiales) sont assidues ». Notation intéressante : selon l'auteur, plus que l'école, la famille est *l'agent de la reproduction sociale*. Sa force d'inertie maintient vigoureusement les hiérarchies et les inégalités.

Sur la politique et l'administration, François Goguel, François Bourricaud, Pierre Gremion et *François Dupuy prennent tour à* tour la plume. On constate ici qu'à la gauche « politique » a succédé une gauche « économique et sociale » et que ce changement explique la tendance très nette en France « à l'atténuation des différences géographiques dans l'accueil respectivement fait pas les électeurs aux candidats du parti du mouvement et à ceux du parti de l'ordre établi ». Là, il est prouvé que le gaullisme, en modernisant les institutions, a modernisé la droite, que le jacobinisme est en déclin, « parce qu'il entre en contradiction avec la fonction de régulateur économique que remplit l'Etat ». Il est très difficile de définir l'orientation politique de la résurgence des régionalismes culturels, sauf à dire qu'il s'agit d'un « régionalisme du ressentiment ». *Toutefois*, « *Il n'y a* pas dichotomie entre un centre tout-puissant et une périphérie asservie, mais une répartition en cascade de l'influence et du pouvoir, l'échelon supérieur intervenant dans les affaires de l'échelon *inférieur* ».

Comment se maintient l'identité de la société française ? Autour de trois systèmes, estime Michel Crozier : des secteurs relativement ouverts (culture, loisirs, environnement, agriculture, services, artisanat) ; *le secteur des entreprises où* « nous ne trouvons guère de laboratoire d'innovation sociale très convaincant » mais où « les changements qui se sont produits dans les modes de gouvernement des entreprises sont probablement *essentiels pour l'* « *avenir* » ; enfin, les secteurs qui sont bloqués (administration publique, système de l'éducation primaire et secondaire, procédure de recrutement, de promotion et de gouvernement des élites).

Jean-Daniel Reynaud se demande enfin si l'on peut espérer un nouveau « *contrat social* ». En principe, il devrait reposer sur l'idée simple : ce qu'on ne peut plus ordonner, il faut le déléguer. Pourquoi *n'a-t-on* pas été plus loin dans ce sens ? La difficulté majeure, selon l'auteur, c'est l'extrême inégalité dans la répartition des contraintes d'efficacité, très dures pour les uns, très lâches pour les autres.

On sort ébloui de ce brassage sociologique qui contient tant de pépites, et aussi plutôt rassuré sur l'essentiel. L'image que nous tend Henri Mendras et son équipe ne colle pas avec celle que l'on nous présente d'ordinaire et qui nous menace d'une société de plus en plus « programmée » et bureaucratisée. Il y a encore de beaux temps pour la fantaisie dans notre pays et même pour les conflits plus ou moins irrationnels, les affrontements sérieux aussi bien que les batailles de confettis idéologiques. Les luttes ne peuvent *balayer quelques accords sur l'essentiel* : la légitimité républicaine, la morale de l'efficacité, le souci de bien vivre. Cette dialectique de la sagesse et du désordre s'inscrit au fronton de 1980. Ce qui ne veut pas dire qu'elle inspirera toute la *décennie*...

PIERRE DROUIN.

★ *La Sagesse et le Désordre*. France 1980, sous la direction d'Henri Mendras, N.R.F. Ed. Gallimard. Bibliothèque des sciences humaines. 424 pages.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois — 6 mois — 9 mois — 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
174 F — [illegible] F — 402 F — 545 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
[illegible] F — [illegible] F — [illegible] F — 1 [illegible] F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
[illegible] F — 295 F — [illegible] F — [illegible] F

II. — SUISSE - TUNISIE
[illegible] F — [illegible] F — [illegible] F — [illegible] F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JUSTICE

Les suites de l'affaire de Broglie

Le juge d'instruction chargé du dossier n'infirme ni ne confirme les déclarations du directeur de la police judiciaire

M. Guy Floch, qui préside actuellement diverses cours d'assises de la région parisienne, a remis à la presse à son retour de vacances, mardi 8 avril, un communiqué, après les déclarations de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, affirmant qu'il avait informé ce magistrat de la teneur des deux rapports de la dixième brigade territoriale publiés par *le Canard enchaîné*. Dans ce communiqué, le magistrat indique :

« *M. Guy Floch, conseiller à la cour d'appel de Paris, chargé en son temps de l'instruction ouverte à la suite de l'assassinat de Jean de Broglie, a pris connaissance avec intérêt des communiqués et commentaires parus dans la presse de ces derniers jours. Tenu par la loi à l'obligation de réserve et au secret professionnel, il ne pourrait faire de déclaration qu'aux seules juridictions d'instruction ou de jugement devant lesquelles ils serait appelé à témoigner.* »

L'ancien magistrat instructeur n'infirme ni ne confirme les déclarations du directeur de la police judiciaire, bien qu'il n'y ait aucune trace des renseigne·nents figurant dans ces rapports au dossier d'instruction.

A ce propos, Me Francis Szpiner, l'un des avocats de Pierre de Varga, inculpé de complicité dans le meurtre de Jean de Broglie et détenu depuis le 31 décembre 1976, a déposé mardi 8 avril une plainte contre X... auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris pour « *dissimulation* » de documents. Cette plainte vise l'article 439 du code pénal, qui prévoit des peines de réclusion à temps de cinq à dix ans pour la destruction d'actes de l'autorité publique et des peines d'emprisonnement de deux à cinq ans et une amende pouvant atteindre 3 000 francs pour « *toute autre pièce* », « *quiconque aura sciemment détruit, soustrait, recélé, dissimulé ou altéré un document public ou privé, de nature à faciliter la recherche des crimes et délits, la découverte des preuves ou le châtiment de leurs auteurs* ». Ces documents, estimait Me Szpiner, auraient pu élargir le champ des investigations de la justice et permettre d'assurer plus efficacement la défense de son client, qui n'a cessé de clamer son innocence.

Hormis les réactions des avocats des inculpés et de la famille du prince de Broglie, qui demandent un supplément d'information, sur lequel la chambre d'accusation se prononcera le 23 avril, les autorités judiciaires et politiques n'ont toujours pas fait connaître leur sentiment sur le rebondissement de l'affaire de Broglie. M. Michel Poniatowski, directement mis en cause, a attendu près d'une semaine, si l'on excepte un bref communiqué émanant de son entourage, pour s'expliquer, mardi 8 avril, au journal de TF 1, à 13 heures. L'ancien ministre de l'intérieur a réaffirmé qu'il n'était pas au courant du projet d'assassinat visant le député de l'Eure. Il a cependant indiqué qu'au sein de la formation des républicains indépendants, dont Jean de Broglie était l'un des fondateurs (1), « *les uns et les autres avaient trouvé que M. de Broglie avait des relations et des affaires qui n'étaient pas compatibles avec certaines responsabilités politiques* ».

Comment M. Poniatowski était-il au courant des activités de Jean de Broglie, si ce n'est par la police. Le « lâchage politique » de l'ancien négociateur des accords d'Evian remonte au printemps de l'année 1973, époque à laquelle il avait été évincé de la présidence de la commission des finances à l'Assemblée nationale.

Le député de l'Eure avait également été écarté de l'état-major des républicains indépendants. Dans ce contexte, comment peut-on affirmer que les renseignements et surtout le projet d'assassinat visant Jean de Broglie, dont il est fait état dans les notes de la dixième brigade territoriale, « *ne présentaient pas les caractères de sérieux et de crédibilité suffisants* ».

Dans son édition du mercredi 9 avril, *le Canard enchaîné* revient sur cette affaire sous le titre « Des policiers en flagrant délit de mensonge ». L'hebdomadaire accuse M. Ducret de n'« *avoir rien dit au juge Floch* » de ce qu'il savait, et publie intégralement les deux rapports pour répondre au directeur de la police judiciaire qui accusait l'hebdomadaire de les avoir « *tronqués* ».

M. B.-R.

(1) En 1966, lors de la constitution de la Fédération nationale des républicains indépendants, Jean de Broglie était secrétaire général chargé des affaires politiques dans le bureau que présidait M. Valéry Giscard d'Estaing.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : rouvrir l'enquête.

« *Tout impose donc aujourd'hui la réouverture d'une enquête bien trop hâtivement close. Elle s'impose pour que toutes les responsabilités dans cette affaire soient clairement établies. Par ses efforts, M. Poniatowski montre qu'il redoute cette mise en lumière des mœurs politiques de ceux qui sont actuellement au pouvoir.* »

(JEAN-PIERRE DEFAIT.)

LIBERATION : flagrant délit.

« *Dans tous les cas de figure, Poniatowski a été pris en flagrant délit. Soit qu'il ait été responsable personnellement de l'attitude de ses différents services de police, soit qu'il les ait couverts en faisant silence et en les comblant d'éloges d'autant plus immérités. Dans tous les cas, la loi veut qu'il rende des comptes, mêmes tardifs.* »

(JEAN-MARCEL BOUGUEREAU.)

LE MATIN : les copains et les coquins.

« *De l'intervention de l'ancien ministre de l'intérieur, retenons (...) que l'exploitation de ce genre d'affaire lui paraît dangereuse pour la vie politique, car elle peut écarter du service de l'Etat des hommes de valeur. (...) En quelque sorte, Michel Poniatowski — qui n'avait pourtant pas hésité, il y a quelques années, à flétrir l'Etat-U.D.R. en parlant de « copains et de coquins » — souhaite que, désormais, les Français accordent un blanc-seing aux princes qui nous gouvernent.* »

(JEAN-PIERRE MITHOIS.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : mépris posthume.

« *Non seulement l'ancien ministre a classiquement dénoncé dans la recherche de la vérité un « montage politique », mais il a accablé de son mépris posthume un homme qui en d'autres temps avait été plus qu'une « relation », son pair, un compagnon bien utile, et qui avait inscrit son nom sur un agenda pour un déjeuner le 8 décembre 1976. C'est à peine si M. Poniatowski connaissait le député de l'Eure. Certes, Jean de Broglie n'était pas un petit saint, et moins encore un Jésus ; mais Michel Poniatowski joue vraiment les bons apôtres lorsqu'il répond à ceux qui l'interrogent, sans craindre apparemment le chant du coq :* « Je ne connais pas cet homme. »

(DOMINIQUE JANET.)

FAITS DIVERS

APRÈS LE NAUFRAGE DE L'ALEXANDER-KIELLAND

Deux incidents sont signalés sur d'autres plates-formes en mer du Nord

Une fissure longue de quelques centimètres a été détectée au mois de mars sur une des entretoises (les tubes d'acier qui relient entre eux les éléments majeurs des structures) de la plate-forme West-Venture, *qui fore actuellement pour la compagnie Shell dans le secteur norvégien de la mer du Nord.*

Construite au Havre par le groupe Frog réunissant la Compagnie française d'entreprises métalliques (C.F.E.M.) et l'Union industrielle et d'entreprises, la *West-Venture* est supportée par cinq colonnes, mais elle ne fait cependant pas partie de la série des Pentagones. La *West-Venture* a été construite selon une conception néerlandaise. Ses entretoises horizontales sont vides, alors que celles des Pentagones sont remplies d'eau. L'intérieur des entretoises vides est accessible pour des visites et équipé de détecteurs de fuites d'eau. C'est l'un de ceux-ci qui a permis de déceler la fissure.

Interrogée sur celle-ci, la *C.F.E.M. nous a répondu que sur* des structures d'acier soumises à de grands efforts, comme le sont les plates-formes semi-submersibles, de telles fissures sont courantes. A chaque inspection, faite en général tous les deux ans, des fissures sont détectées, poncées et rechargées, c'est-à-dire bouchées par soudure.

Pour la plate-forme *Henrik-Ibsen*, construite par la seule C.F.E.M., comme l'*Alexander-Kielland*, qui s'est mise à pencher soudainement dans le port de Stavanger, une étourderie est à l'origine de l'incident. Sœur jumelle de la plate-forme *Alexander-Kielland*, qui s'est brutalement retournée et a coulé le 27 mars, la plate-forme *Henrik-Ibsen* est, elle aussi, dotée de grands modules d'habitation posés et fixés sur le pont supérieur. Elle devait d'ailleurs remplacer le 1er avril *sur le champ d'Edda*, satellite d'Ekofisk, l'*Alexander-Kielland*.

Après la catastrophe du 27 mars, les autorités norvégiennes ont demandé une inspection supplémentaire de l'*Henrik-Ibsen*, et, pour inspecter plus commodément, on a incliné légèrement *la* plate-forme en ballastant certains flotteurs. Mais on avait oublié de fermer des trous d'homme... L'eau a donc inondé deux flotteurs, et la plate-forme, déséquilibrée, a penché plus qu'il n'était prévu. A l'heure actuelle, l'*Henrik-Ibsen* a dû retrouver sa position normale.

Pour l'accident de l'*Alexander-Kielland*, les études et les enquêtes en cours n'ont pas encore permis d'arriver à des conclusions définitives. La société américaine Phillips, opérateur d'Ekofisk, ne donne guère d'informations. Le bruit court cependant que l'accident serait dû à la rupture d'un câble d'ancrage. On se demande si l'*Alexander-Kielland* était bien tenu par les dix ancres — deux par jambe — prévues par le concepteur et le constructeur. Elle était en effet à une trentaine de mètres seulement de la plate-forme fixe supportant les installations de production du pétrole brut et reliée à celle-ci par une passerelle. Il aurait été impossible de tendre les deux câbles d'ancre partant de la colonne la plus proche de la plate-forme fixe. Les cinq colonnes étant à égale distance les unes des autres, les efforts imposés par les lignes d'ancre sur les quatre autres jambes auraient été alors anormalement répartis, les colonnes situées de part et d'autre de la jambe dépourvue d'ancre étant soumises aux efforts les plus importants. C'est d'ailleurs l'une de ces colonnes qui s'est cassée net. — Y. R.

● *Deux tapisseries du dix-septième siècle* représentant des scènes du roman pastoral *l'Astrée* ont été dérobées dans la nuit du 4 au 5 mars au château de La Bastie d'Urfé, dans la commune de Saint-Etienne-le-Molard (Loire). Les tapisseries sont estimées à 200 000 francs. Elles appartiennent à la société historique et archéologique du Forez.

(Publicité)

JEAN-CHARLES

DROLE DE JUSTICE

Presses de la Cité

Un reportage ironique et malicieux sur les tribunaux où les perles et les anecdotes ne manquent pas.

Mais on y trouvera aussi certains attendus de jugements dont l'humour et même la fantaisie étonneront beaucoup de lecteurs.

MAIN BASSE SUR UN PALACE CANNOIS

(De notre correspondant.)

Cannes. — Vingt-trois coffres contenant des bijoux de grande valeur et des devises ont été « déménagés » en douceur par des malfaiteurs à l'hotel Cannes-Palace, de Cannes, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 avril. Le butin de cet audacieux cambriolage est exceptionnellement élevé puisqu'il est estimé à environ *douze millions de francs*. Il s'explique par la présence dans l'établissement de clients aisés appartenant à la communauté israélite internationale, parmi lesquels des diamantaires venus de Belgique, des Pays-Bas d'Angleterre et des Etats-Unis, qui avaient l'habitude de se retrouver chaque année au Cannes-Palace pour fêter la Pâque juive.

Les malfaiteurs ont opéré sans effraction au milieu de la nuit et ont pu s'emparer des coffres de petite dimension qui étaient déposés dans un local non verrouillé attenant au hall du palace cannois. — G. P.

ACCUSÉ DE VOL LORD KAGAN EST ARRÊTÉ A PARIS

Lord Joseph Kagan, un homme d'affaires britannique âgé de soixante-cinq ans, a été arrêté à Paris mardi 8 avril. Un mandat d'arrêt international avait été délivré contre lui le 1er avril par *un magistrat britannique*. Lord Kagan est accusé de vol, faux en écriture et infraction à la législation sur les changes.

Lord Kagan a été placé sous mandat de dépôt par M. Claude Castel, premier substitut à Paris et écroué. Il doit bientôt comparaître devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui statuera sur la demande d'extradition transmise à la France par les autorités britanniques.

Né en Lituanie, lord Kagan est le fondateur et le président-directeur général de l'« empire » textile Gannex, spécialiste de la fabrication d'imperméables, *nous* indique notre correspondant à Londres. Il avait fui la Grande-Bretagne il y a quinze mois en compagnie de sa secrétaire, Mlle Angèle Radford, vingt-trois ans. Il s'était réfugié en Israël, puis avait été vu en Espagne récemment. Lord Kagan *avait* été nommé pair à vie sur la dernière liste d'honneurs établie par M. Harold Wilson en 1976, liste qui comprenait plusieurs hommes d'affaires et dont la composition avait été critiquée.

LES ATTENTATS CONTRE DES CENTRES D'INFORMATIQUE

(Suite de la première page.)

Ce second message a pu apparaître plus sérieux aux enquêteurs de la Sûreté urbaine de Toulouse : ce correspondant anonyme décrit, avec précision, la place de certains objets dans le bureau du directeur de Philips Data System, ainsi que les dénominations de certains dossiers de la société.

Ces deux revendications semblent, cependant, laisser les enquêteurs perplexes. Les renseignements fournis par la société elle-même, après le sabotage, demeurent imprécis, et il est encore difficile de dire quels programmes informatiques ont été brûlés ou volés.

La direction de Philips Data System a indiqué que la plupart de ses programmes concernaient la gestion des facturations de certaines entreprises régionales ou de services publics, comme des hôpitaux ou le service des eaux. La société a démenti avoir mis ses ordinateurs au service du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) et a affirmé ne collaborer qu'à certaines opérations informatiques de facturation de pièces détachées pour le ministère de la défense.

L'information sur ce mystérieux sabotage a cependant été confiée, dès mardi soir, à la Cour de sûreté de l'Etat. Est-ce parce que cette juridiction est déjà chargée d'instruire le dossier général d'Action directe et qu'on prend au sérieux la revendication de l'attentat par ce groupe ? S'agit-il, au contraire, d'assurer une plus grande discrétion à l'enquête ? Cette seconde hypothèse laisserait croire que Philips Data System pouvait effectivement travailler pour le compte de la défense nationale et que les saboteurs étaient très bien renseignés.

Une autre hypothèse pourrait cependant être retenue par les enquêteurs : depuis plusieurs mois, des groupes inconnus dérobent des fichiers à Toulouse et rendent leur contenu public : le 16 novembre 1979, un groupe « Police » avait divulgué des informations tirées d'un dossier de police sur l'îlotage à Toulouse dérobé plusieurs mois plus tôt dans un commissariat. Le 17 février, un groupe Printafix avait diffusé les photocopies du « *fichier des voleurs* », d'un supermarché de la ville (*le Monde* du 19 février).

ÉDUCATION

Les activités de l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques de Nancy

TOUT POUR LA RECHERCHE FONDAMENTALE ORIENTÉE

Nancy. — Forte de plus de cent vingt chercheurs répartis dans cinq laboratoires (dont un laboratoire propre au C.N.R.S. et deux équipes de recherches associées), l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques de Nancy (ENSIC) est considérée, dans le domaine du génie chimique et de la formation continue d'ingénieurs, comme une des plus importantes de France. Mais l'une des originalités de cette école d'ingénieurs pourrait tenir en une formule qui lui est propre : la recherche fondamentale orientée.

« Une partie de l'activité scientifique de nos laboratoires relève certes de la recherche fondamentale, mais lorsque nous engageons une étude, nous avons toujours le souci de sa finalité industrielle, d'où notre terminologie de recherche fondamentale orientée », explique M. Michel Perrut, le directeur de l'ENSIC qui, à sa manière, illustre la volonté de symbiose université-industrie de son école puisque, il y a à peine un an, il travaillait encore dans l'industrie en tant que chef de section énergie et thermique au centre de recherche ELF de Solaize dans le Rhône.

La plupart des sujets de « recherche orientée » sont d'ailleurs étudiés en collaboration avec des sociétés industrielles ou des institutions par le biais de contrats, de conventions ou de bourses. Selon les laboratoires, 30 à 50 % des études actuellement en cours à l'ENSIC sont d'intérêt industriel. Un exemple parmi tant d'autres, les recherches effectuées avec le centre B.S.N. de recherche Tepral sur la bière qui se trouve à une dizaine de kilomètres de Nancy, à Champigneulles. *« La qualité des matières premières, l'orge et le houblon, varie selon les récoltes. Néanmoins le consommateur, donc le fabricant, veut une bière de qualité et de goût constant »*, schématise M. Jean-Marie Engasser, un des responsables du laboratoire des sciences du génie chimique de l'ENSIC. *« Aussi nous essayons de modéliser les mécanismes mis en jeu lors du brassage, de la fermentation ou du filtrage du moût. Il serait ainsi possible de corriger un facteur de qualité variable par une manipulation appropriée lors d'un des stades de fabrication. Plus techniquement, nous mettons également au point du matériel de mesure de précision pour maîtriser valablement chaque étape. »*

Un autre contrat, passé avec une société pétrolière, vise l'étude des mécanismes fondamentaux de la combustion des carburants pour préparer le remplacement des additifs aux plombs par des produits organiques encore chers qui présenteraient peut d'inconvénients. Les exemples se font ainsi multiples au fil des laboratoires. Innovation pour la prochaine rentrée, la construction à l'ENSIC d'une plate-forme d'essais qui permettra d'effectuer une série d'études-pilotes et de recherches dans le domaine alimentaire, principalement dans le cadre du GIS (Groupement d'intérêt scientifique) : recherche en industrie alimentaire créé en Lorraine au mois d'août 1979.

De notre correspondant

La plupart des études pluridisciplinaires actuellement entreprises concernent différentes étapes dans la production des boissons (bière), de produits laitiers, de substances pharmaceutiques (stéroïdes, antibiotiques), ainsi que la valorisation de divers sous-produits (fermentation méthanique). Mais la vitalité de l'ENSIC, sa volonté de *« coller à la réalité des problèmes actuels se manifeste de manière concrète par son centre de perfectionnements des industries chimiques (C.P.I.C.) »*.

Un énorme marché industriel

L'évolution rapide des sciences et des techniques raccourcit considérablement la durée de vie des matières enseignées. Aussi l'éducation permanente des ingénieurs consiste-t-elle en cours d'initiation à des « matières jamais apprises » et en cours d'actualisation de « matières qui vieillissent ». Près de cinq cents ingénieurs francophones (dont seulement 5 % d'anciens de l'ENSIC) passent ainsi chaque année par le C.P.I.C. Prochains thèmes: la lutte contre la pollution des eaux, puis la lutte contre la pollution des airs.

Pour les industriels, la lutte contre la pollution est devenue préoccupante avec les lois de juillet 1976 (protection de la nature) et de juillet 1977 (contrôle des produits chimiques). Ainsi un énorme marché industriel s'est-il ouvert. L'ENSIC, par le biais de contrats privés, étudie, dans ses laboratoires ou sur maquettes, le dispositif antipollution à la fois le plus performant et le plus économique adapté à chaque cas.

L'école fut, par exemple, amenée à entreprendre l'étude d'un dépollueur pour vaincre les odeurs tenaces qui environnaient les usines de fabrication d'aliments pour chiens et chats. L'ENSIC mit au point, dans ses laboratoires, un dispositif adapté, permettant de laver les fumées nauséabondes en les faisant barboter dans un mélange aqueux. Cette technique fut également utilisée pour les gaz des torchères de Lacq.

« Lors de ces cycles, plus de la moitié des exposés sont faits par des industriels. Nous voulons une osmose aussi importante que possible entre théories et applications industrielles », précise M. Perrut. D'où la création officielle, depuis quelques semaines, au sein de l'ENSIC, du Centre de recherche d'innovation et de formation pour ingénieurs et cadres (CRIFIC), dont l'objectif n'est plus de faire de l'enseignement au tableau noir, mais de la formation pratique d'ingénieurs dans les laboratoires de l'école.

« Nous espérons ainsi servir d'appui à l'exportation pour aider à vendre du savoir-faire », conclut le directeur de l'ENSIC. Une initiative qui passe par la proposition à des partenaires étrangers d'un service spécifique de formation d'ingénieurs dans les disciplines relevant de l'énergétique, des produits et des procédés de l'industrie.

JEAN-LOUIS BEMER.

A Grenoble

LA POLICE FAIT ÉVACUER LE CAMPUS DE SAINT-MARTIN-D'HÈRES

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les forces de police sont intervenues mercredi matin 9 avril sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères pour faire évacuer, à la demande du président de l'université scientifique et médicale, M. Gabriel Cau, les étudiants qui occupaient le bâtiment administratif de cette université. Celui-ci était devenu, depuis le 24 mars, le lieu de réunion du comité de grève des trois universités grenobloises. Les étudiants protestaient en effet contre la circulaire du ministre de l'intérieur et le décret dit Imbert sur les étudiants étrangers (« le Monde » daté 23-24 mars).

Une centaine d'étudiants, selon la police, se trouvaient encore mercredi matin dans le bâtiment administratif de l'université scientifique et médicale. Ils n'ont opposé aucune résistance aux policiers venus les déloger. Après avoir été conduits au commissariat de police pour vérification d'identité, ils ont été relâchés au cours de la matinée, précise dans un communiqué le préfet de l'Isère, M. Jean-Claude Aurousseau.

C. P.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

COURS SPECIAUX D'ETE

★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyenne 8 étudiants).
★ Ecouteurs dans toutes les chambres.
★ Laboratoire de langues modernes.
★ Ecole reconnue par le ministre de l'Education anglais.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer 100 km de Londres.

Ecrivez au :
REGENCY RAMSGATE
KENT G.-B.
Tél. : THANET 512-12
ou : Mme Bouillon,
4, rue de la Persévérance,
95 - EAUBONNE.
Tél. : 959-26-33 (soir).

Libres opinions

Restera-t-il un enseignement de l'astronomie en France ?

par JEAN AUDOUZE (*)

Il suffit de regarder la télévision, d'écouter la radio ou de lire une revue de vulgarisation scientifique, voire un quotidien, pour apprécier le grand intérêt du public pour l'astronomie. On se passionne pour les derniers résultats obtenus par les sondes spatiales Viking et Voyager sur Mars, Jupiter et ses satellites. Des questions comme : *« Qu'est-ce qu'un trou noir ? »*, *« Quelle est l'évolution future du Soleil ? »* *« Y a-t-il de la vie hors de notre planète ? »* nous sont couramment posées dans de nombreuses lettres ou lors des débats organisés à la télévision, au Palais de la découverte et dans les maisons de la culture. C'est un fait : l'astronomie n'a jamais été si populaire. Malgré son grand âge, cette discipline engrange actuellement une moisson d'observations et de découvertes : les objets quasi-stellaires appelés quasars vers 1960, le résidu du rayonnement électromagnétique original en 1965, les pulsars en 1967, l'accès aux roches lunaires en 1969, la découverte très récente des anneaux d'Uranus et de Jupiter, ainsi que la confirmation de la théorie de la relativité générale d'Einstein... Les années 80 verront à tout le moins l'envol du télescope spatial de la NASA (auquel l'Europe, donc la France, participe) qui permettra l'observation optique d'astres particulièrement faibles et lointains encore invisibles en raison de l'absorption atmosphérique. Avec les nouvelles générations de récepteurs particulièrement sensibles, les astronomes disposent de données recueillies au sol ou dans l'espace portant sur l'ensemble du spectre électromagnétique (des rayons Y les plus durs aux ondes radio les moins énergétiques).

Curieusement, et malheureusement, l'essor de l'astrophysique et l'engouement que manifeste pour elle le pubic s'accompagnent d'un divorce de plus en plus profond avec le système éducatif français. Les anciens programmes des classes de terminale faisaient une place à l'enseignement de la cosmographie. Cet enseignement a disparu depuis plusieurs années. De même, l'astronomie constituait un certificat optionnel de l'ancienne licence de mathématiques et de sciences physiques. Depuis les récentes réformes, très rares sont les universités qui ont maintenu une ouverture à l'astrophysique moderne dans les premier et second cycles de l'enseignement scientifique universitaire. Il ne reste pratiquement plus que les enseignements de troisième cycle dans les universités qui ne s'adressent en principe qu'à des étudiants se destinant à la recherche, ou encore dans certaines grandes écoles, comme l'Ecole polytechnique, où un grand nombre d'élèves (une cinquantaine sur trois cents) choisit de suivre un enseignement optionnel portant sur les sciences spatiales.

Mon propos n'est pas d'alourdir les programmes actuels des enseignements secondaire et supérieur, mais d'attirer l'attention sur cette dégradation très grave de la place de l'astronomie dans le système éducatif. On peut réintroduire l'astronomie dans les programmes tout en évitant d'accroître la quantité de connaissances que doivent absorber les lycéens et les étudiants en se servant de l'astronomie et de l'astrophysique pour illustrer les cours de physique et de chimie, voire de mathématiques. L'univers est certainement le laboratoire le plus perfectionné, où des expériences impossibles sur terre sont couramment réalisées : la transmutation des éléments chimiques par réactions nucléaires, dont rêvaient les alchimistes, est effectuée de façon courante au centre des étoiles ; la fusion contrôlée est réalisée au centre du Soleil depuis 4,6 milliards d'années ; des molécules organiques complexes, comme celles de l'alcool éthylique, sont synthétisées dans des conditions de pression et de température irréalisables dans un laboratoire...

Pour enrayer cette disparition de l'astronomie au lycée ou à l'université, il suffirait de rédiger à nouveau les mêmes programmes de physique en mentionnant spécifiquement les phénomènes et les techniques astronomiques pour illustrer l'enseignement de l'optique, du magnétisme, de la thermodynamique, de la mécanique ou de la chimie. Le recyclage des professeurs de physique, qui est déjà entrepris par l'université de Strasbourg et celle d'Orsay (Paris-XI), devrait être organisé de façon plus systématique dans les premier et second cycles de l'université.

Les investissements consentis par la nation pour permettre l'observation de l'univers et la conquête de l'espace ne se conçoivent que dans la perspective d'un partage plus grand de l'apport culturel recueilli par ces efforts. L'université et le lycée failliraient à leur mission s'ils poursuivaient la politique actuelle d'abandon de l'enseignement astronomique, et s'ils laissaient aux seuls médias (presse, radio, télévision) la charge de communiquer au public les progrès réalisés dans la vision du monde qui nous entoure.

(*) Directeur de l'Institut d'astrophysique du C.N.R.S., maître de conférences de physique à l'Ecole polytechnique.

RELIGION

JEAN-PAUL II ANNONCE QU'IL SE RENDRA EN FRANCE DU 30 MAI AU 2 JUIN

Jean-Paul II a annoncé, ce mercredi 9 avril, qu'il se rendra en France du 30 mai au 2 juin.

C'est devant quelque vingt mille pèlerins, réunis place Saint-Pierre à l'occasion de l'audience générale hebdomadaire, que le pape a dit en italien :

« Je désire maintenant vous annoncer que, s'il plaît à Dieu, je me rendrai en France pour une courte visite pastorale, de l'après-midi du vendredi 30 mai au soir du lundi 2 juin, en m'arrêtant surtout à Paris.

» Je répondrai ainsi à l'invitation qui m'a été adressée par le président de la conférence épiscopale de cette nation et par le cardinal archevêque de Paris, ainsi qu'à l'invitation du président de la République française et à celle du directeur général de l'UNESCO, au siège de laquelle je me rendrai, le lundi 2 juin, pour y prendre la parole.

» Il s'agira d'un voyage rapide au cours duquel j'aurai dans le cœur et dans l'esprit les aspirations de tous les habitants de la chère et noble nation française, ainsi que les fins poursuivies par l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. »

En France, dans un communiqué publié ce mercredi, les cardinaux Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, et François Marty, archevêque de Paris, déclarent :

« Nous avons invité, au nom de toute l'Eglise qui est en France, le pape Jean-Paul II à venir parmi nous. Sans attendre le congrès eucharistique de Lourdes en 1981, le pape a décidé de nous rendre visite du 30 mai au 2 juin prochains.

» L'évêque de Rome, successeur de Pierre, vient comme pasteur de l'Eglise du Christ. Il est pour nous le garant de l'unité dans la foi, le témoin de l'Evangile destiné à tous les peuples. Il vient aussi en serviteur de la dignité de l'homme. Ce sera pour tous les catholiques français, une immense joie de le recevoir à Paris. Cette visite est avant tout pastorale. »

Un communiqué publié par l'Elysée, enfin, déclare que le président de la République se réjouit d'accueillir en France Sa Sainteté Jean-Paul II. Cette visite, précise le communiqué, répond à l'invitation qu'il vait faite au souverain pontife, lorsqu'il s'était rendu à Rome au mois d'octobre 1978, et à celles du cardinal archevêque de Paris et du président de la conférence de l'Episcopat.

[Depuis 1804, c'est la première fois qu'un pape en exercice vient en France. Pie VII, voici cent soixante-seize ans, avait, à Paris, couronné Napoléon empereur des Français, mais avait connu, ensuite, pendant dix ans, la résidence forcée à Fontainebleau.]

UNE MISE AU POINT DE Mgr GRMIC AU SUJET DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE YOUGOSLAVIE

Mis en cause dans un article d'Henri Fesquet paru dans nos éditions du 21 février, Mgr Vekuslav Grmic, évêque auxiliaire de Maribor (Yougoslavie), nous demande d'indiquer qu'il considère comme *« mensongère »* et *« injurieuse »* l'assertion rapportée dans cet article selon laquelle il aurait été jadis *« envoyé au séminaire par le parti »*.

A ANTENNE 2

Qu'est-ce que la vérité ?

« Et vous, qui dites-vous que je suis ? » La question de Jésus à ses disciples, rapportée par saint Matthieu, résonne à travers les siècles pour confronter chaque nouvelle génération de chrétiens et de non-chrétiens. Dans son somptueux *Jésus de Nazareth*, échelonné en quatre épisodes sur Antenne 2 pour les fêtes de Pâques, Franco Zeffirelli ne cherche pas à répondre à cette question à la Pasolini, ni même à la Rossellini ou à la Cecil B. De Mille. Il s'est borné à l'interprétation *« la plus parlante et la plus touchante, celle de l'imagerie populaire »*, comme l'écrivait Claude Sarraute dans le *Monde-Dimanche* du 30 mars.

Mais le débat, organisé par les « Dossiers de l'écran », mardi 8 avril, sur le thème *« Sur les pas de Jésus »*, avait pour but de poser la question à des *« spécialistes de la chose »* : théologiens, archéologues, historiens. Et les Candide, chargés de présenter les interrogations du téléspectateur de la rue — puisque l'émission fut tournée à Jérusalem même, — étaient sept femmes et hommes, choisis parmi les trois mille candidats, non pas en fonction de leur foi — la plupart ne sont pas pratiquants, — mais en fonction des questions qu'ils se posent sur l'existence et la vie de Jésus.

Ayant fait la tournée des lieux saints, les invités d'Antenne 2 se sont dits scandalisés par l'aspect « marchands du Temple » de Bethléem et de Nazareth, et par la richesse des sanctuaires comme la basilique de la Nativité ou le Saint-Sépulcre, émus par la grandiose simplicité des sites naturels, comme le lac de Tibériade ou le mont des Béatitudes, et émerveillés par la beauté de Jérusalem, capitale des trois religions monothéistes, *« centre d'Israël et centre du monde »*.

Cette ville, située dans un creux entouré de collines, qui n'avait rien pour réussir, quelles forces telluriques recèle-t-elle pour avoir attiré Yahvé, dieu des juifs, le Christ, dieu des chrétiens et Mahomet, le prophète de l'Islam ? Les experts, archéologues ou croyants, n'en savaient rien, mais ont souligné à la fois le caractère sacré du lieu, ainsi que la relativité de cette constatation, puisque Dieu, qui doit être adoré en esprit et en vérité, n'est lié à aucun lieu. *« On n'enferme pas Dieu dans une cage pour le faire chanter »*, a fait observer le Frère dominicain Jacques Fontaine.

Des « midrash » chrétiens

La question essentielle est vite venue : quel crédit peut-on accorder aux Evangiles, écrits longtemps après la mort de Jésus (1) par des chrétiens, avec une visée franchement apologétique ? Les réponses étaient nuancées. Le Père Xavier de Chalendar a bien résumé la position chrétienne moderne : la réalité historique de Jésus, ainsi que sa mort, sous Ponce Pilate, sont des faits indiscutables. Quant aux détails fournis par les évangélistes, si chacun a sa manière de raconter les événements et sa « théologie » propre, on peut dire que, pris globalement, les Evangiles sont sérieux historiquement, et leurs auteurs ne doivent pas être déconsidérés du fait qu'ils étaient croyants.

Les juifs, en revanche, lisent les Evangiles évidemment dans une tout autre optique. Pour le professeur Zvi Werblowsky, historien des religions à l'université de Jérusalem, *« il est impossible de déterminer la valeur historique des Evangiles. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il s'est passé quelque chose — même légendaire — dont l'impact fut tel que le choc, ressenti et transcrit par la première communauté chrétienne, est parvenu jusqu'à nous »*. Certains événements rapportés par les apôtres, tel l'interrogatoire de Jésus devant le Sanhédrin, sont impossibles, estime le professeur Werblowsky ; ce qui importe est moins le texte dans sa littéralité que l'*« interprétation imaginative »* qu'en font les chrétiens, selon le principe du *midrash* juif (2).

Le Père Joseph Stiassny, exégète, apporte de l'eau au moulin de son collègue juif. Il est impossible que Jésus ait pu guérir un lépreux en le touchant, dit-il, car à l'époque les lépreux ne pouvait s'approcher des bien-portants sans être tués. Il faut comprendre la scène symboliquement : le lépreux représente le peuple juif, qui avait besoin d'être purifié au contact de Jésus, alors que le fils du centurion, un païen, que Jésus guérit de loin, représente les gentils qui seront convertis par les disciples de Jésus, ultérieurement.

« Qu'est-ce que la vérité ? », demandait Pilate, ironiquement. On pourrait discuter à perte de vue sur l'exactitude symbolique ou historique de telle ou telle épisode évangélique, sans rapprocher pour autant les points de vue juif et chrétien, radicalement opposés quant à la personne du Christ et ses prétentions messianiques. L'essentiel est ailleurs : *« Pour moi*, dit le Père de Chalendar, *Jésus-Christ est vivant aujourd'hui, autrement il ne m'intéresse pas »*. Mais les chrétiens sont les héritiers des juifs, a rappelé le Frère Fontaine : *« Nous avons besoin du mode de pensée juif pour lire les Ecritures. »* Des *midrash* chrétiens, en somme.

ALAIN WOODROW.

(1) Le premier Evangile, celui de saint Marc, fut écrit entre 65 et 70 ; ceux de saint Matthieu et de saint Luc aux environs de 80, et celui de saint Jean à la fin du premier siècle, au plus tôt.

(2) Le *midrash* est une explication rabbinique de la Bible tendant à interpréter le texte sacré en fonction de la situation actuelle et à en tirer des applications pratiques.

SCIENCES

M. André Lebeau est nommé responsable du projet de musée des sciences et de l'industrie

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a nommé, mardi 8 avril, M. André Lebeau responsable du projet de musée des sciences et de l'industrie, qui sera installé dans le parc de La Villette. M. Lebeau sera ainsi chargé de la conception et de la mise en place du musée.

Le futur musée des sciences et de l'industrie sera installé dans la « grande salle », construite pour les abattoirs de La Villette, mais jamais utilisée, et sur le terrain qui l'entoure, sur une aire de 100 000 mètres carrés couverts, répartis en trois niveaux, et de 500 000 mètres carrés à l'air libre.

Un comité consultatif de douze personnalités a élaboré dans un rapport rendu public à la fin de 1979 le programme et les activités du futur musée (*le Monde* daté 23-24 décembre 1979). Celui-ci devrait remplir trois missions : sensibiliser à la science et à la technique les publics de tous âges et de tous niveaux d'éducation, susciter la créativité et l'innovation, améliorer l'image de marque de la France scientifique et industrielle.

Selon ce rapport, le musée devrait comporter, d'une part, des présentations permanentes organisées autour d'une trentaine de grands thèmes pluridisciplinaires, d'autre part, des expositions temporaires consacrées à des réalisations de l'industrie française.

[Né le 4 mars 1932 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), M. André Lebeau a consacré une grande partie de sa carrière à promouvoir les activités spatiales tant en France qu'au sein d'organisations spatiales européennes. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure où il fut admis en 1952, agrégé de sciences physiques (1956), docteur ès sciences (1965), M. Lebeau participe de 1956 à 1958 à la seconde expédition française en Antarctique et, à cette occasion, veille à la mise en place de l'observatoire magnétique de la base Dumont-Durville. Il dirige de 1961 à 1964 le groupe de recherches ionosphériques et entre aussitôt après au Centre national d'études spatiales (CNES) dont il sera directeur des programmes et du plan, puis directeur général adjoint.

En 1975, il rejoint l'Agence spatiale européenne qui vient d'être créée, où il assure à la fois les fonctions de directeur des programmes futurs et des plans et celles de directeur général suppléant. Au cours de ces différentes activités dans le domaine spatial, M. Lebeau est associé étroitement à l'élaboration d'importants projets comme le satellite de télécommunications franco-allemand Symphonie, le satellite « météorologique » européen Météosat, le système de localisation de données Argos développé avec les Américains et le programme de coopération scientifique franco-soviétique Signe-3. Toutes responsabilités qui lui vaudront d'être nommé, au début de cette année, professeur au Conservatoire national des arts et métiers à la chaire des techniques et programmes spatiaux.]

MISE EN SERVICE D'UN RÉACTEUR SURGÉNÉRATEUR DE 600 MW EN U.R.S.S.

L'Union soviétique a mis en exploitation mardi 8 avril le surgénérateur de 600 MW BN-600, qui est le réacteur le plus puissant de cette filière jamais mis en service dans le monde. Construite à proximité de la ville de Sverdlovsk (Oural), cette nouvelle unité doit permettre de tripler la capacité de la centrale de Beloyarsk, déjà équipée de deux réacteurs classiques de 100 et 200 MW. Sa construction constitue une étape intermédiaire vers la réalisation future d'un réacteur de taille industrielle (1 600 MW), dont l'étude est en cours.

D'autres pays, comme le Japon, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, ont une politique analogue en matière de surgénérateurs. La France, qui possède à Marcoule un réacteur prototype de 250 MW, mettra en service, à la fin de 1983, Super Phénix, unité de démonstration de taille industrielle d'une puissance de 1 200 MW. E.D.F. pourrait d'ailleurs décider de commander avant 1985 deux réacteurs plus puissants (1 500 MW) qui en seraient dérivés (*le Monde* du 27 février).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

INFORMATIONS «SERVICES»

TRANSPORTS

Sur les « transversales », le ventre vide

A ce quidam qui devait se rendre de Toulon à La Roche-sur-Yon, on avait dit : *« L'avion ? Pourquoi ? Il vous faudra d'abord aller à l'aéroport de Toulon-Hyères, changer à Lyon, puis de l'aéroport de Nantes retourner sur La Roche par la route ou le rail. Prenez donc tout de suite le rail — il faut encourager la tempérance énergétique, — d'autant que vous avez un train direct Toulon - La Roche. Il est de surcroît international, venant de Milan via Vintimille, et vous offre un wagon-lit. Vous arriverez au matin, frais et dispos, ayant gagné le temps de toute cette nuit dont vous n'auriez rien fait. »*

Séduit par ce train direct international, et tout confus, le quidam prit possession de sa chambre roulante, à 20 h. 57, à Toulon. Comme promis, bercé par le « tagadac » des bogies, il dormit. Sur le coup de 7 heures, chatouillé par la perspective d'un petit café au saut du lit, il appuya sur la sonnette de service. Seul lui répondit le « tagadac » des bogies. Risquant un œil dans le couloir il avisa un contrôleur, qui le renseigna :

« Non, monsieur. Pas de café. L'accompagnateur descend à Bordeaux, à 6 h. 30.

— A l'heure, précisément, du petit déjeuner ?

— Oui, monsieur. Et comme il n'y a même pas ici de vente ambulante vous prendrez votre café à la descente du train, à 10 h. 19. »

Le quidam mangea donc son premier croissant à 10 h. 30 en gare de La Roche. Il s'interrogea sur l'étrange service de ce « train international » qui, d'autre part, avait couvert la distance en treize heures vingt-deux minutes... quand il faut à peine sept heures cinquante minutes à un rapide ordinaire pour aller de Toulon à Paris. Il commençait à se forger une certaine idée de ces fameuses « transversales » qui punissent le voyageur coupable de ne pas aller à Paris ou d'en venir.

C'était dimanche...

Le retour le confirma dans sa timide opinion. Le « train international » ne disposant que d'une seule voiture-lit, elle était complète depuis près d'une semaine. Restait le voyage de jour qui suggérait des charmes touristiques d'Atlantique en Méditerranée. Le quidam embarqua un beau matin à 10 h. 45 à La Roche, changea de train à Bordeaux, puis à Toulouse... puis à Marseille. A 22 h. 32, il mit allègrement le pied sur le quai de Toulon. De jour, il n'avait mis « *que* » onze heures quarante-sept minutes.

Toutefois, le Nantes-Bordeaux et le Bordeaux-Toulouse ne comportant ni voiture-restaurant, ni grill, ni même vente ambulante, et les quais des gares successives étant vides de tout marchand de sandwiches — c'était dimanche —, il avait rongé son poing jusqu'à 17 h. 45, heure à laquelle le barman du Toulouse-Marseille lui avait aimablement proposé, pour son déjeuner, de lui réchauffer un surgelé « *avant l'heure normale, monsieur, pour vous faire plaisir* ».

Le quidam fit ses comptes divers. A son prochain voyage, il opterait pour une autre voie : l'aérienne, dévoreuse de kérosène. Dans la guerre des airs et du rail, la S.N.C.F. et la sainte Energie venaient de perdre une bataille.

JEAN RAMBAUD.

CIRCULATION

LES RETRAITS DE PERMIS EN CAS DE CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE

Répondant à une question écrite de M. Gérard Bapt, député P.S. de Haute-Garonne, le ministre de l'intérieur explique dans quelles conditions le permis de conduire peut être retiré après la constatation d'une conduite en état d'ivresse.

Le Parlement a voté la loi du 12 juillet 1978, dont l'une des principales innovations réside dans la possibilité de procéder à des opérations de dépistage préventif de l'imprégnation alcoolique des conducteurs, même en l'absence d'infraction préalable ou d'accident. Les infractions constatées en matière de conduite sous l'empire d'un état alcoolique peuvent donner lieu à une mesure de suspension du permis de conduire.

Le conducteur est alors obligatoirement soumis, en vertu de l'article R. 128 du code de la route, à un examen médical qui permet notamment de déterminer s'il s'agit d'un buveur occasionnel ou d'une personne présentant une intoxication alcoolique aiguë ou chronique.

Dans ce dernier cas, le permis de conduire, lorsqu'il est restitué, ne peut l'être qu'à titre temporaire et l'intéressé est soumis à des examens de contrôles médicaux périodiques, dans le souci de préserver sa propre sécurité et celle des autres usagers de la route.

Enfin, la notification à l'employeur de la décision préfectorale après passage devant la commission médicale n'intervient que dans le cas où le contrevenant peut être appelé, de par ses fonctions dans l'entreprise, à conduire des véhicules appartenant audit employeur ; bien entendu, le taux d'alcoolémie mesuré n'est pas mentionné (*Journal officiel* du 31 mars).

AUTOMOBILE

UNE NOUVELLE VOITURE CHEZ TALBOT : LA SOLARA

Talbot va commercialiser à la mi-avril et en juin (selon les versions) une voiture inspirée de la 1501 et baptisée Solara.

Il s'agit d'une quatre portes, cinq places, de 4,40 mètres de long, à trois volumes — c'est-à-dire avec un compartiment moteur, avec un habitacle passager et avec un coffre. Le moteur, en deux cylindrées possibles (1 442 cm3 et 1 592 cm3) agit sur les roues avant, l'allumage est transistorisé et les boîtes de vitesses peuvent être à quatre ou cinq rapports ou automatiques.

La Solara qui ne remplace pas de modèle existant sera vendue, selon le modèle choisi, de 36 600 F à 48 750 F. Les versions sont les suivantes :

— modèle LS : moteur 1442 cm3, 70 ch DIN (7 CV), boîte de vitesses manuelle à quatre rapports ;

— modèle GL : moteur 1442 cm3, 85 ch DIN (8 CV), boîte de vitesses manuelle à quatre rapports ;

— modèle SX : moteur 1592 cm3, 88 ch DIN (8 CV), boîte de vitesses automatique à trois rapports ;

— modèle GLS : moteur 1592 cm3, 88 ch DIN (8 CV), équipée de deux nouvelles boîtes de vitesses manuelles à quatre rapports (8 CV), ou sur option à cinq rapports (7 CV) ;

— modèle SX : moteur 1592 cm3, 88 ch DIN (7 CV), avec la boîte de vitesses manuelle à cinq rapports proposée sur la GLS.

La Solara rentre dans la catégorie des voitures du type Peugeot 305 ou Renault 18.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 7, 8 et 9 avril 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication du protocole d'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République indonésienne concernant un programme de coopération ;

● Modifiant le taux de la taxe sur les passagers des bateaux ou navires de commerce perçue au titre du droit de port dans les ports du Rhin et de la Moselle.

UN ARRETE

● Portant extension d'avenants à certaines conventions collectives.

DOCUMENTATION

LA TRENTE-NEUVIÈME ÉDITION DE L'ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TRAVAIL (B.I.T.)

La semaine de travail était, en 1978, de 52,9 heures en Corée, de 48 heures en République Sud-Africaine, mais les heures effectivement travaillées étaient seulement de 33 à 35 heures en Australie, au Danemark, en Belgique dans l'industrie. Ces indications figurent dans le très copieux *Annuaire des statistiques du travail*, la trente-neuvième édition que vient de publier le Bureau international du travail (BIT).

Niveau de l'emploi et du chômage, durée du travail, salaires, évolution des prix, accidents et conflits du travail constituent les chapitres de ce document de 700 pages qui pour quelque cent quatre-vingts pays présente les principales données du monde du travail.

★ Bureau du B.I.T., 205, boulevard Saint-Germain (Paris). Prix : 213,75 F.

MÉTÉOROLOGIE

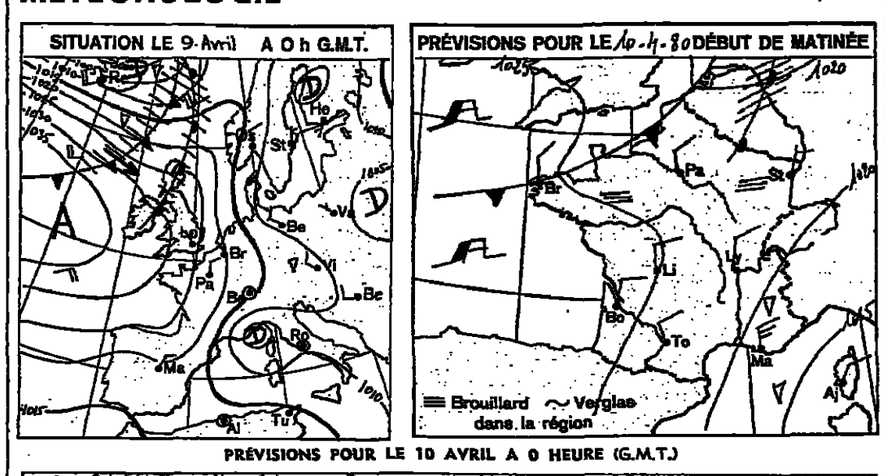

PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

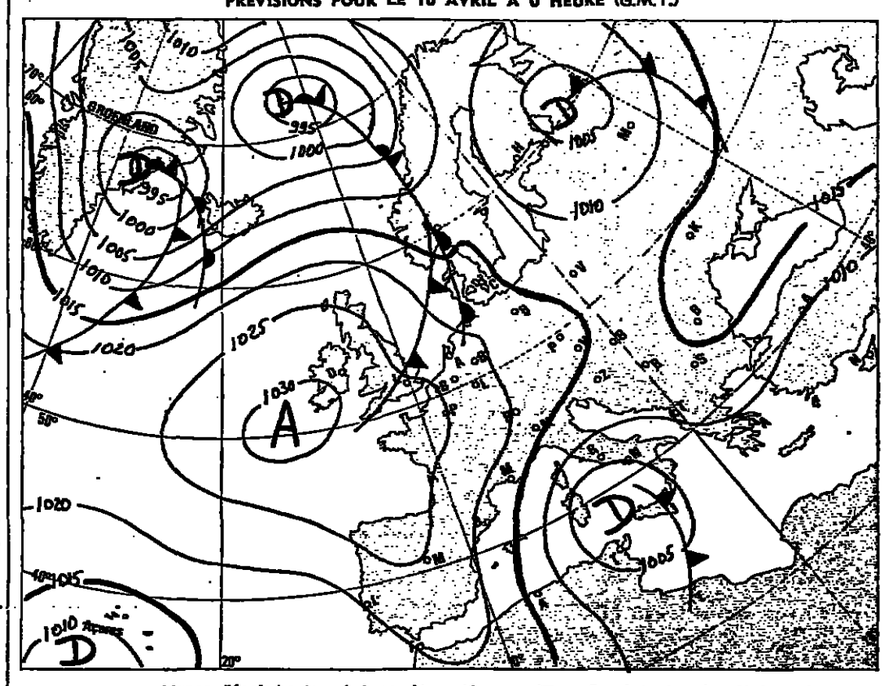

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas — Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 avril à 0 heure et le jeudi 10 avril à 24 heures :

L'air froid et instable qui s'étendait encore sur toute la France mercredi matin se déplacera vers la Méditerranée, tandis qu'une faible perturbation, venant des îles Britanniques, traversera la moitié nord de notre pays.

Jeudi 10 avril, de la Manche au Rhin, au Jura et à la Vendée, le ciel sera passagèrement nuageux. Les nuages seront surtout abondants le matin de la Bretagne à la Flandre, et ils pourront donner quelques faibles pluies de courte durée. L'après-midi, de belles éclaircies se développeront. Les vents, de nord-ouest à ouest, seront modérés, puis ils s'affaibliront. Les températures minimales seront en hausse de la Loire à la frontière belge ; les températures maximales varieront peu.

Sur les Alpes et les régions méditerranéennes, le temps sera très variable : belles éclaircies sur le Languedoc et la Provence, averses dans les Alpes, en mer et en Corse ; vents assez forts avec mistral et tramontane.

Sur le reste de la France, la matinée sera encore fraîche et brumeuse, mais le temps sera généralement ensoleillé l'après-midi.

Le mercredi 9 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023 millibars, soit 767,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 avril ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 5 ; Bordeaux, 14 et 3 ; Bourges, 12 et 0 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 9 et 1 ; Clermont-Ferrand, 10 et 1 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, 9 et 4 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 9 et 1 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice, 15 et 10 ; Paris - Le Bourget, 11 et 1 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 10 et — 1 ; Strasbourg, 10 et 2 ; Tours, 13 et 0 ; Toulouse, 13 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 9 et 2 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 8 et 2 ; Le Caire, 28 et 16 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 8 et 1 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 10 et 2 ; Madrid, 18 et 6 ; Moscou, 9 et 0 ; Nairobi, 29 et 18 ; New-York, 9 et 8 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 7 et 1 ; Téhéran, 22 et 14.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2647

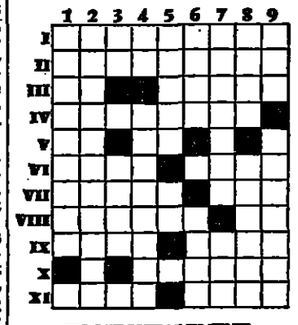

HORIZONTALEMENT

I. Endroits où l'on entend souvent des râles. — II. Avec un peu de carbure, on peut en avoir plein la lampe. — III. Dans un alphabet étranger ; Peut se faire avec des oignons. — IV. Bouts de ficelles, par exemple. — V. Règles ; Note. — VI. Terme d'une alternative ; Etablit les plans du Gymnote. — VII. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs ; Circule au Japon. — VIII. Au-dessus de la justice, pour Victor Hugo ; Utile pour réaliser un projet. — IX. Pas d'Italie ; Inventa le coronographe. — X. Enfle quand elle s'étend. — XI. Qui pourront avoir du mal à passer ; Passe à Chartres.

VERTICALEMENT

1. Habillés parfois comme des chiffonniers. — 2. Comme des cornets qui rendaient l'entretien plus facile. — 3. Note ; Ville d'Espagne. — 4. Conjonction ; Certains contiennent du sel. — 5. Peut avoir la goutte au bec ; Abréviation pour le patron. — 6. Se dit sur une ligne ; Saint pour un feu. — 7. Qui ne sont donc pas dans la mesure des moyens ; Sort de l'eau. — 8. Affluent du Danube ; Sorte de crochet. — 9. Fleuve côtier ; Côté dans un train.

Solution du problème n° 2646

Horizontalement

I. Outragées. — II. Braisière. — III. Sub ; Antre. — IV. Eblé ; Ioo. — V. Question. — VI. Anonner. — VII. Iguane. — VIII. Rues. — IX. Utilement. — X. Sortie ; Te. — XI. Eté ; Cas.

Verticalement

1. Obséquieuse. — 2. Urubu ; Tôt. — 3. Tableau ; Ire. — 4. Ri ; Esnault. — 5. Asa ; Ton ; Ein. — 6. Gin ; Inerme. — 7. Estion ; UE. — 8. Erroné ; Enta. — 9. Sées ; Restes.

GUY BROUTY.

CUISINE

Tout sur les fours Pyrolair au 260.80.80

Dans ses 7 versions différentes, le four Pyrolair cuit plusieurs plats ensemble "à la française" sans imprégnation d'odeurs et il se nettoie seul moins souvent que d'autres. Sachez pourquoi et comment en appelant directement Scholtès au 260.80.80, à Paris, tous les jours, sauf dimanche, de 8 à 20 heures.

Scholtès 4 à 5 fois moins de temps et d'énergie : la cuisine y gagne

BCA/Publicité 8356/39

PARIS EN VISITE

JEUDI 10 AVRIL

« Les arts et métiers ». 14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Alias.

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle » racontée aux enfants ». 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge Mme Hulot.

« L'UNESCO », 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Château de Saint-Cloud », 15 h., pont de Saint-Cloud, Mme Bouquet des Chaux.

« L'Hôtel des Archevêques de Sens et la Bibliothèque des métiers d'art », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Dali à Beaubourg », 15 h., entrée exposition (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Œuvres d'art et crypte de Saint-Merry », 15 h., 76, rue de la Verrerie (Histoire et Archéologie).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (M. de La Roche).

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

BREF

FORMATION PERMANENTE

La filière bois

Plusieurs manifestations ont marqué le 29 mars dernier la quatrième Journée de l'arbre. Cette initiative lancée par le président de la République en 1977 est désormais centrée sur un thème nouveau chaque année : l'arbre et l'enfant en 1978, l'arbre et la ville en 1979, l'arbre et les métiers du bois cette fois.

Une brochure diffusée par le ministère de l'environnement et du cadre de vie recense les quarante professions qui exploitent l'arbre, depuis sa plantation jusqu'à sa transformation en marqueterie. Elles assurent un emploi à six cent mille personnes et leur production atteint 76 milliards de francs, soit 4 % de la production intérieure brute. Les efforts déployés pour mieux exploiter la forêt et le relèvement des salaires devraient ouvrir de nouveaux débouchés dans cette branche économique.

★ Les métiers de la forêt et du bois, ministère de l'environnement et du cadre de vie, 164, rue de Javel, 75015 Paris.

LE CENTRE DE RECLASSEMENT DES JOURNALISTES. — Le Centre national de reclassement des journalistes (C.N.R.J.) vient de s'installer dans de nouveaux locaux, 146, rue Montmartre, à Paris-2e, tél. : 508-57-57 ou 508-56-72. Le centre n'inscrit pas les demandeurs d'emploi et ne les renseigne pas sur leurs droits, tâches, qui relèvent des agences locales de l'ANPE auprès desquelles les journalistes sans emploi doivent se rendre en premier lieu. Au C.N.R.J., ils trouvent une aide en matière de placement et de formation complémentaire, conduisant au placement.

LOISIRS

TONDEUSES PLUS SURES. — Honda vient de mettre au point, sur la plupart de ses tondeuses, un véritable système de protection : le Roto-stop. Dès que l'utilisateur s'arrête de conduire, celle-ci s'immobilise, la lame de coupe cesse de tourner et le moteur seul continue à ronronner, prêt à repartir. Une innovation intelligente et astucieuse à laquelle d'autres sécurités sont jointes : protection contre la projection d'objets dangereux, porte qui se ferme automatiquement quand on enlève le sac, grille autour des points chauds du pot d'échappement, afin d'éviter les risques de brûlures. De 1 600 F à 3 800 F selon les modèles.

GRAVURE A PARIS. — Le 14 avril s'ouvrira, au Musée des arts décoratifs, un nouvel atelier de gravure dirigé par un professeur bilingue anglais-français. Chaque lundi, de 17 heures à 19 heures, 109, rue de Rivoli, 75001 Paris. Prix : 400 F par trimestre.

★ Renseignements et inscriptions : 260-32-14, poste 933, tous les jours, de 15 heures à 18 heures, à partir du 14 avril.

LES VACANCES DES ÉTUDIANTS. — Pour la troisième fois, « les Dossiers de l'étudiant » consacrent un numéro spécial aux vacances et aux voyages des jeunes. Le candidat au dépaysement y trouvera aussi bien les tarifs des charters les moins chers sur cent destinations que des conseils pour obtenir une bourse. A noter un effort certain en faveur des vacances actives : chantiers, stages sportifs, raids, séjours linguistiques, etc.

★ « Les Dossiers de l'étudiant », n° 14 : Vacances-Voyages 80. En vente partout : 12 F.

SOCIÉTÉ

FEMME SEULE. — L'association Femme seule estime que, « aujourd'hui encore, la société considère les femmes seules comme des mineures ou des handicapées ». Elle signale son existence.

★ 16, rue Jules-Bourdais, 75017 Paris, tél. 380-47-79.

TROISIÈME AGE

RECTIFICATIF. — Le Bureau d'aide sociale (BAS) de Paris hébergera des personnes âgées de Paris durant l'été. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans le titre d'un article sur le troisième âge, dans « le Monde » du 9 avril, c'est le BAS et non pas l'Assistance publique qui a engagé l'opération « Spécial troisième âge ».

DEMANDEURS D'EMPLOIS

STAGE D'ALLEMAND rémunéré par l'Etat
8 SEMAINES
+ OPTION 4 SEMAINES dans une entreprise en Allemagne
Consultez-nous :
R.A.E.U.
5, rue Cuvier, 69 006 - LYON
Tél. : 7 824-79-87

SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

ANGERS : le championnat dans l'anonymat

Paris-Saint-Germain a sans doute à peine couvert ses frais d'organisation, mardi 8 avril, pour la visite au Parc des Princes du Sporting Club de l'Ouest-Angers, qui s'est terminée sur un score nul (1 à 1). La proximité du long week-end pascal ne suffit pourtant pas à expliquer le peu d'intérêt suscité par ce match. Hors course pour le titre, depuis longtemps à l'abri de la relégation en deuxième division, privé de vedettes, le SCO-Angers fait partie de ces quelques équipes anonymes dont on ne parle jamais car elles disputent le championnat sans scandale ni passion.

Comme les joueurs parisiens se trouvaient dans les mêmes dispositions d'esprit, faut-il s'étonner si les cinq mille spectateurs ont assisté à un match de « fin de saison » entre deux équipes peu motivées, l'avant-centre angevin François Félix ayant répliqué à la trente-deuxième minute à un nouveau but sur coup franc de son « garde du corps » attitré, le Brésilien Abel (vingt et unième minute) ?

Depuis plusieurs saisons, joueurs et entraîneurs se sont succédé sous le maillot du S.C.O. - Angers sans vraiment changer le style de l'équipe. « *C'est vrai*, reconnaît M. Jean Keller, le président du club, *nous avons pris des joueurs pour leur hargne, leur vivacité. Après quelques mois passés en Anjou, ils étaient méconnaissables. On ne peut pas mettre ça sur le dos de l'entraîneur. Nous en avons changé souvent. Leurs façons de travailler étaient différentes, mais ils arrivaient tous au même résultat. La douceur angevine de Joachim du Bellay influence aussi notre football.* »

« *Le sport est une école de l'effort*, explique Elie Fruchart, le nouvel entraîneur. *Plus les conditions de climat et de vie sont rudes, mieux il se porte.* » Au cours de sept années passées au Racing Club de Lens entre 1962 et 1969, il a pu constater l'osmose qui existait entre la population, les Houillères et le club, qui dépendait alors directement de celles-ci. C'est loin d'être le cas à Angers, qui ne possède pas de grosses industries et dont le tissu social est moins homogène.

Afin de mieux intéresser, voire même d'associer, la population à ses problèmes, le S.C.O.-Angers a pourtant multiplié les initiatives depuis un an. A la demande de la nouvelle municipalité d'union de la gauche, les dirigeants angevins ont rendu publique leur gestion pour la saison 1978-1979. De ce bilan détaillé, il ressortait que les recettes (4 769 000 F) étaient inférieures aux dépenses (5 044 000 F) de 275 000 F.

Promo-S.C.O.

Dans le but d'augmenter les ressources extra-sportives, le club a créé une société de promotion et de publicité, Promo-S.C.O., dont l'activité s'exerce dans quatre directions : la publicité ; la promotion commune entre le S.C.O. et l'économie régionale ; une organisation commerciale entre le S.C.O. et les trois cent cinquante clubs amateurs de Maine-et-Loire, et une coopération technique avec ces mêmes clubs.

Pour donner satisfaction au conseil général, qui lui octroie 100 000 F de subvention, le S. C. O. - Angers délègue ses joueurs chaque mercredi dans les petits clubs du département. En échange, ces derniers assurent la location des places pour les matches professionnels. Pour stimuler cette opération, le S.C.O.-Angers disputera, en fin de saison, une rencontre au profit du club qui se sera révélé le plus actif, en fonction d'un ratio tenant compte de la population locale et du nombre de ses licenciés.

Grâce à ces initiatives et à un certain nombre d'animations à l'occasion des matches disputés à Angers, Promo-S.C.O. devrait rapporter, dès cette année, 600 000 F au club en ressources extra-sportives. Toutefois, la plus-value de cette opération sera, en grande partie, annulée par l'élimination prématurée de la Coupe de France, dès les trente-deuxièmes de finale, par les amateurs de la Montagnarde de Lochrist (Morbihan).

Comme la saison dernière, le S.C.O.-Angers enregistrera donc probablement un déficit d'exploitation, qui devrait se situer entre 200 000 F et 300 000 F. Neuf joueurs de l'équipe actuelle arrivant en fin de contrat et les possibilités de recrutement étant très limitées, certains supporters manifestent quelques inquiétudes. « *Ces neuf joueurs ne nous quitteront pas tous*, répond M. Keller. *Certains sont atteints par la limite d'âge, mais nous allons essayer de négocier de nouveaux contrats avec les autres. Probablement serons-nous appelés à faire confiance à un plus grand nombre de jeunes issus de notre centre de formation. Mais n'est-ce pas la meilleure façon d'assurer la continuité du S.C.O.-Angers ?* »

GÉRARD ALBOUY.

RÉSULTATS DE LA TRENTE-DEUXIÈME JOURNÉE

*Laval bat Bastia	3-0
*Monaco et Bordeaux	0-0
*Brest bat Nice	1-0
*Paris-Saint-Germain et Angers	1-1
*Lens et Valenciennes	1-1
*Nancy bat Nîmes	1-0
*Saint-Etienne bat Strasbourg	2-1
*Marseille bat Lille	2-0
*Sochaux bat Lyon	3-1

Nantes-Metz est reporté au 29 avril.

Classement

1. Sochaux et Saint-Etienne, 46 pts; 3. Monaco, 44 ; Nantes, 43 ; 5. Paris-St-G., 37 ; 6. Valenciennes, 35 ; 7. Strasbourg, 34 ; 8. Nîmes, Bordeaux et Angers, 33 ; 11. Lens, 32 ; 12. Laval, 31 ; 13. Lille, 29 ; 14. Nancy, 28 ; 15. Bastia, 27 ; 16. Metz, 26 ; 17. Nice, 25 ; 18. Lyon et Marseille, 23 ; 20. Brest, 11.

ANCIENS COMBATTANTS

A l'appel de l'UFAC

MANIFESTATION JEUDI 10 A PARIS

A l'appel de l'UFAC, les anciens combattants de la région parisienne manifesteront le jeudi 10 avril à partir de 16 h. 30 au carrefour Sèvres-Babylone. Ils se rendront à la gare d'Orsay en empruntant la rue Vaneau, puis la rue de Bellechasse, où réside le secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

Le rétablissement du 8 mai comme jour férié, la revalorisation des pensions par l'application plus rigoureuse du rapport constant, l'égalité des droits pour les anciens combattants d'Afrique du Nord, telles sont toujours les principales revendications soutenues par l'UFAC.

Signalons que la commission tripartite chargée d'enquêter sur l'application du rapport constant doit se réunir le 17 avril.

TENNIS DE TABLE. — *La Suède est devenue championne d'Europe par équipes masculines en battant en finale la République fédérale d'Allemagne, le 8 avril à Berne, par 5 victoires à 4. La Hongrie, qui détenait le titre, a terminé quatrième, vaincue par l'Angleterre par 5 à 3. La France, victorieuse de la Tchécoslovaquie par 5 à 4, a pris la cinquième place. Chez les féminines, le titre est revenu aux Soviétiques qui ont battu la Hongrie par 3 à 1. Pour la troisième place, la Roumanie a dominé l'Angleterre par 3 à 2. La France a terminé sixième, vaincue par la Yougoslavie par 3 à 1.*

PRESSE

● *La Fédération internationale des rédacteurs en chef* organise, du 4 au 12 mai, des journées d'études en Tunisie. A l'ordre du jour : la télématique et la presse ; la télématique et le tiers-monde ; les rapports de la presse et des hommes publics ; la responsabilité des rédacteurs en chef dans les relations internationales ; le rôle de la presse médicale et des spécialistes médicaux des grands médias.

Pour tous renseignements complémentaires, Fédération internationale des rédacteurs en chef, 10, rue Saint - Marc, 75002 Paris. Tél. : 233-88-47.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 9 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le mort a soif.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
De l'argent, de particulier à particulier.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
« Effet 17 » : réalisation P. Cavassilas, avec D. Ayme, G. Dournel-Chantal, V. François, M. Bedetti, B. Darcy...
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert : L'odyssée du vingtième siècle.
Un voyageur dans le siècle, *de B. de Jouvenel* ; la Forêt d'Iscambe, *de C. Charrière* ; le Peuple réveillé, *de H. Amouroux* ; la Elve allemande de ma mémoire, *de E. Le Garreo.*
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

un livre en couleur
JESUS DE NAZARETH
150 photos du film de Zeffirelli
filipacchi (Edition'1)

20 h 25 Sports : Football.
Nantes - Valence (en direct de Nantes).

22 h 20 Magazine scientifique : Objectif Demain.
En direct avec les dinosaures.
Reconstitution au parc de Saint-Vrain : une heure d'évocation d'un temps qui remonte à deux cents millions d'années assurée par Philippe Taquet, chargé de recherches au C.N.R.S. et spécialiste mondial des dinosaures, brontosaures et autres tyrannosaures.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les croquenuitaines : le perroquet.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et le travail, avec B. Bermondy, de la Compagnie bancaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « les Misérables ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, D. Delorme, F. Ledoux, Bourvil, E. Florin, B. Mussom, M. Havet. (Rediffusion).
Première partie. — *Jean Valjean, ancien forçat régénéré par sa rencontre avec l'évêque de Digne, se fait une vie honorable d'industriel philanthrope et protège une malheureuse fille tombée dans la prostitution. Mais le policier Javert le reconnaît.*
De belles images en couleurs pour une adaptation simplifiée du roman de Victor Hugo. La présence de Jean Gabin.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan » d'après P. Istrati.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., « Le Centième Nom d'Allah », de G. Eich ; adapt. : M. Krebs.
21 h. 17, « Les Sentons », d'L. Aichinger ; adapt. : M. Krebs.
22 h. 30, Nuits magnétiques : les poules.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Premier concert », « Quatrième concert », « Troisième concert », de Rameau, par le Boston Museum Trio, avec J. Gibbons, clavecin, D. Stepner, violon baroque, L. Seppesen, viole de gambe.
20 h. 30, Musique à découvrir : « Adagio » opus 3 (Lekeu), « Concerto pour violon et cordes n° 1 en ré majeur » (J. Aubert), « Nocturne de Shylock » (Fauré), « Sinfonietta » (Milhaud), « Concerto pour violon, piano et cordes en ré majeur » (Chausson), par l'Ensemble Instrumental, dir. : Max Bigot, avec G. Poulet, violon, M. Sendrez, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « la Jeune Fille » (Schubert), avec E. Schwarzkopf, T. Stich-Randall et C. Ludwig ; 23 h., Aspects inédits de l'opéra italien : Monteverdi, Pizzetti, Dallapiccola ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 10 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'aide personnalisée au logement.
14 h Wickie le Viking.
Les moulins de Hollande.
14 h 25 Croque vacances.
Joe chez les fourmis ; 14 h 34, Bricolage ; 14 h 40, Variétés ; 14 h 44, Le tour du monde des marionnettes ; 14 h 51, Infos magazine ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 19, Arago X 001 ; 15 h 35, Le petit prince orphelin.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Je suis coupable.
19 h 5 Une minute pour les femmes.
Madame auto ou le volant au féminin.
19 h 10 Tirage du Loto.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs.
« Alambda », réal. M. Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, J. Balutin...
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
Au sommaire : *Le dernier scénario du Pentagone ; Les Russes débarquent en Californie ; Les prisons : le pari de la sécurité ; Ces drogues qu'on appelle douces.*
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : « Terreur dans la nuit ».
Film américain de B. G. Hutton (1973), avec E. Taylor, L. Harvey, B. Whitelaw, R. Lang, T. Britton, B. Dean.
Le réalisateur a cherché à faire frémir avec de gros effets qui prêtent plutôt à rire. Elizabeth Taylor est mal employée.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des femmes pour un podium.
15 h Série : Vivre libre.
Le rhinocéros blanc.
16 h L'invité du jeudi : Pierre Delanoe.
17 h 20 Fenêtre sur... poésie au pluriel.
Poésie pour les yeux.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Ces sacrés parents (l'école buissonnière) ; Sido Rémi.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un balcon en forêt ».
Film français de M. Mitrani (1977), avec H. Baissam, A. Walle, Y. Alfonso, S. Martina, J. Villeret, J. Charby, B. Crommbey, L. Vercelletto, P. Franta.
Admirable transposition du récit de Julien Gracq. Images impressionnistes d'une nature changeant au fil des saisons. Poids du temps et présence de la mort.
23 h 10 Figaro-ci, Figaro-là.
Michèle Pena, soprano coloratura, interprète des œuvres de Rossini, Offenbach, Delibes et J. Strauss.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : les microbes ont-ils des pattes ? A l'écoute de la Terre : les îles volcaniques françaises.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et l'aventure, avec M. Holland, guide de haute montagne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur le trois.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « les Misérables ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, G. Esposito, B. Altariba, Bourvil, S. Monfort, J. Urbain, S. Reggiani, L. Baroux. (Rediffusion.)
Deuxième partie. — *En 1832, Jean Valjean, rentier à Paris, vit avec Cosette devenue jeune fille. Celle-ci aime un étudiant pauvre, Marius. Thénardier et Javert retrouvent Jean Valjean.*
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (l'économie des échanges) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant ; à 8 h. 50, Le loup dans un tiroir.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « La main chaude », avec Jean Nohain.
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850 : Ignaz Moscheles (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation », avec E. de Vitray Meyerovitch.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France :
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « La joie souffrance », de Zoé Oldenbourg (1re partie).
14 h. 47, Départementale : à Bourges (l'enseignement de la musique en province).
16 h. 58, Actualité : Une nouvelle lecture du regard, l'iriciologie.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan », d'après P. Istrati.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les poumons face à l'environnement.
20 h., Echec et musique... avec N. Engel et G. Suares.
20 h. 55, « Jenufa », de Janacek, chanté en tchèque, en direct du Grand Théâtre de Genève. Avec S. Cervena, contralto ; L. Dvorakova, soprano ; G. Benackova, soprano ; J. Jonasova, mezzo ; W. Ochman, ténor ; J. Kachel, ténor, et les chœurs et orchestre du Grand Théâtre de Genève, dir. B. Klobucar.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique : 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : l'Opéra du vingtième siècle : Après 1950, grandeur et décadence ? : Sutbon, Landowsky, Barber, Zimmerman, Poulenc, Chostakovitch, Ligeti, Henze, Penderecki, Daniel-Lesur.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : Rossini, Massenet, Sarasate, Zelwaker, Stolz ; 14 h. 30, Notes de Paul Dukas sur Gluck et Rameau ; 15 h. 30, Répertoire choral : Janequin, Guerrero, Malec, Dao ; 16 h. 30, Grands solistes : Arthur Grumiaux, violon : Beethoven, Schubert, Ravel, J.-S. Bach.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert : « Sérénade pour cordes » (Elgar), « Concerto pour hautbois » (Bellini), « Concerto pour cor » (Haydn), « Crisantemi » (Puccini), « Symphonie en si bémol » K 319 (Mozart) par l'English Chamber Soloists ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Hommage à Dürer » (Zbar), « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » (Prokofiev), « Nobilissima visione » (Hindemith), par l'Orchestre National de France, dir. P. Stoll, avec R. Pasquier, violon.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Ecrits sur la musique de chambre ; 23 h., Inédits et références : Villa-Lobos, Ginastera, Mozart ; 1 h., Jazz Forum : Eurojazz 80.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 9 AVRIL

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, participe à « L'interview événement » de France-Inter, à 19 heures.

JEUDI 10 AVRIL

— *Mme Monique Pelletier*, ministre déléguée à la condition féminine, est l'invitée du journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

Des radios libres sont saisies dans la région de Bruxelles pour perturbation de la circulation aérienne

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce qu'elles menaçaient la sécurité du trafic aérien, plusieurs radios libres de la région bruxelloise ont été saisies : depuis le mercredi 5 mars, la fréquence de 118,6 MHz utilisée par la tour de contrôle de l'aéroport de Bruxelles-National pour l'approche directe et le guidage au sol était perturbée par des émetteurs ; récemment, alors qu'un avion italien amorçait son atterrissage, les dernières instructions de la tour de contrôle avaient été couvertes par les programmes d'une radio libre. « *On a frôlé la catastrophe* », écrit le journal *le Soir*.

La Régie des télégraphes et téléphones, chargée de l'enquête, a pu identifier rapidement un émetteur — Radio-104 — situé à proximité de l'Atomium où avait eu lieu l'Exposition universelle de 1958. En même temps, la Régie des voies aériennes découvrait un autre phénomène : la bande de 108 à 112 MHz utilisée par les appareils automatiques de radio navigation et de guidage à l'atterrissage était également perturbées. D'autres saisies furent alors décidées, celle de Radio-Iris et de Radio-Contact.

Comme l'incident aurait pu avoir des conséquences graves, la trêve tacite instaurée entre les autorités et les radios libres dans l'attente d'un réglementation (*le Monde* du 26 février) est rompue. Les radios libres, qui soupçonnent le gouvernement de profiter de l'occasion pour « *faire le grand nettoyage* », ont décrété la « *mobilisation générale* ». Chaque radio invite ses auditeurs à se tenir prêts à intervenir en cas d'arrivée des gendarmes ou des fonctionnaires de la Régie des télégraphes et téléphones. Toutes entendent défendre leurs studios par tous les moyens, comme les étudiants de Louvain avaient défendu Radio-Scorpion à la fin du mois de février.

Les militaires du SHAPE défendront-ils leur radio les armes à la main ? Et M. Baudson, ministre des P.T.T., fera-t-il aussi saisir leur émetteur ? La question se pose, puisqu'il émet sur la même bande et qu'il risque, comme les autres, de menacer la sécurité aérienne. — P. de V.

● « *Les organisations professionnelles élèvent, devant le public d'auditeurs favorables à une certaine forme de radio créatrice et détentrice d'un patrimoine d'œuvres nationales et universelles, la plus vive des protestations* », déclarent dans un communiqué commun le S.F.A. (syndicat parisien des artistes-interprètes), le syndicat national des auteurs-compositeurs, le S.N.R.T. (C.G.T.) et le syndicat SURT-C.F.D.T. de Radio-France. Leur inquiétude concerne, essentiellement, France-Culture. Les syndicats protestent contre la diminution de la part de création du volume des productions « lourdes », au profit, notamment, des émissions en direct. Techniciens, producteurs, réalisateurs, acteurs, considèrent que c'est la nature de leur travail, leur qualification professionnelle et à terme, leur emploi, qui seront actuellement remis en question.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Naples au XVIIIe siècle

Sous les Bourbons, devant le Vésuve

par ANDRÉ CHASTEL

UN Britannique impertinent définissait Naples au dix-huitième siècle comme « une ville coloniale sans quartier européen » ; il reconnaissait du moins le caractère de la « Parthénopéenne » purement méditerranéen. Avec plus de trois cent mille habitants, c'était une des agglomérations les plus grosses — et les plus grouillantes — d'Europe. Les gens de goût ne l'aimaient pas. En 1729, Montesquieu trouvait le site étonnant, la ville sans intérêt, ou pire. Ce qui aujourd'hui ajoute pour nous à son charme trouble, c'est peut-être justement l'absence de toute référence française pendant ce siècle que nous croyons toujours trop vite « européen parce que français ».

Les historiens italiens eux-mêmes ont longtemps jugé négligeable le « settecento napolitain », sauf pour les *vedute* et les découvertes antiques. La réaction est venue des historiens inquiets de la dégradation et de la dispersion commerciale de ce « patrimoine » dédaigné et méconnu. Le travail remarquable accompli depuis trente ans par B. Molajoli, R. Pane, F. Bologna, R. Causa et leurs troupes a changé les points de vue. Une batterie d'expositions conjointes (selon la formule nouvelle) en présente, ou plutôt en déploie généralement les résultats. Tableau large, curieux, impressionnant, souvent passionnant par ses problèmes, ses implications, ses évidences.

La « pyrotechnie du diable »

La manifestation n'est pas seulement étalée dans les divers lieux de la ville, avec son couronnement dans un étage entier du grand musée de Capodimonte, magistralement disposé par R. Causa. Elle s'étire dans le temps: Capodimonte ouvert à l'automne aura dans quelques semaines un complément pour la peinture religieuse au Palais-Royal ; les cartes et documents sur les fêtes regroupés à la villa Pignatelli servent d'introduction à l'exposition d'architecture, préparée l'an dernier par Anthony Blunt, qui est annoncée pour la fin du printemps dans l'immense bâtisse de L. Vanvitelli à Caserta. Ces décalages répondent à l'indépendance toute méridionale des réalisateurs et, sans doute aussi, à la modicité des moyens, qui dans le « mezzogiorno » ne répondent pas toujours aux initiatives.

Pour entrer dans le sujet, il est bon de considérer d'abord la physionomie de la ville, et pour cela de regarder les cartes anciennes et les dessins touchant aux spectacles, pour monter ensuite à la chartreuse de San-Martino, juchée sur l'éperon du Vomero. Ce couvent médiéval, rénové au dix-huitième siècle, devenu musée depuis plus d'un siècle, offrant tout un concentré de décorations fastueuses, sert naturellement d'introduction au « baroque » napolitain. Mais un pas vers les terrasses abolit l'histoire, et le visiteur, saisi de stupeur, ne voit plus que le prodigieux panorama, où il mesure d'un coup la splendeur unique de la nature et l'ampleur de la catastrophe urbaine.

Jouet de la diplomatie européenne, Naples fut, de 1707 à 1734, gouvernée par un vice-roi autrichien ; en 1734, elle redevint capitale d'un royaume confié aux Bourbons d'Espagne, Charles (jusqu'en 1759), puis, après une régence, son fils Ferdinand. Vers le milieu du siècle, un grand esprit, Giovanni Carafa, duc de Noja, exposa qu'un relevé complet, et non plus seulement des vues pittoresques, était indispensable : il l'entreprit, mais cette immense carte de trente-cinq planches ne fut publiée qu'en 1775 (1). Elle est exposée à la villa Pignatelli, avec les cuivres. On remarque la dominante de l'axe qui va du phare à la chartreuse et au fort Saint-Elme qui la domine. La ville est comprimée entre de grands domaines ecclésiastiques et féodaux qui ont préservé le littoral et les pentes tant qu'ils sont restés intacts, mais après...

Avec des décors de théâtre qui abondent, et où brille le fameux San-Carlo (élevé après 1737), on peut voir à la villa Pignatelli d'étonnants décors de rue pour fêtes religieuses (Saint-Janvier), célébrations dynastiques, connues par les planches de Vine-Re, et jeux populaires : la fameuse Cuccagna, pyramide de victuailles, dont un peintre, Falciatore, a illustré l'extraordinaire exercice. Mais Naples était surtout un grand pays de feux d'artifice : des estampes montrent ces grandes machines pyrotechniques, qui rivalisaient, la nuit, d'étincelles et de rougoiements avec le « Vésuve exterminateur » (c'est le mot de Leopardi), qui domine tout comme une invitation à l'extravagance.

Est-il excessif de rapporter à ce géant obsédant le tour particulier que prennent à Naples la misère et le faste ; la dramaturgie solennelle et la grimace, entre lesquelles semble osciller la peinture ? Il est tout de même curieux que le nommé Leonardo Coccorante ait renouvelé avec succès, vers 1730, les tableaux de ruines lunaires, fantastiques, du fameux monsù Desiderio (dont le seul nom porte malheur, disent les bons Méridionaux). L'exposition de Capodimonte, les toiles de Volaire qui s'en fit une spécialité sinistre, et les fameux tableaux de Joseph Wright, qui fixa le spectacle infernal de l'éruption de 1774, l'emportent nettement sur les paysages trop calmes, trop analytiques, sans Vésuve, de l'Allemand Hackert, par exemple, qu'on met aujourd'hui un peu trop haut.

Il faut regarder la peinture du dix-huitième siècle napolitain selon un cadran à deux aiguilles, l'une pointée vers Madrid, l'autre vers Vienne. Rien de parisien. Un baroque solide, de grandes compositions où tournoient cent figures, un goût des ombres profondes, des noirs dramatiques, qui procèdent évidemment de Ribera et du caravagisme méridional, dont la poésie rauque reste indéfiniment présente. C'est là le style que le virtuose entre les virtuoses, l'étourdissant, l'imbattable et un peu agaçant Luca Giordano (mort en 1705) a légué au siècle, et qu'avec un peu plus d'organisation et d'éclat lumineux Solimena, cher à tous les couvents et à toutes les maisons princières, a imposé à deux générations : le grand tableau d'autel d'Aversa, établi sur un gris et un bleu, le brillant modèle réduit pour Heliodore (musée de Toledo, U.S.A.), expliquent, parmi vingt autres ouvrages, l'assurance dont témoigne son autoportrait incisif (vers 1730).

Dès lors, ce qui reste à faire, c'est de suivre, à travers les salles bien rythmées, les flux et les reflux de cette manière contrastée, qui peut comporter une inflexion « arcadienne », classicisante avec de Mura, un accroissement lumineux avec G. del Po, une turbulence nouvelle chez D.-A. Vaccaro, plus d'acuité dans les portraits de Bonito. De superbes dessins de Matteis, de Diasso, de Vanvitelli l'architecte, explicitent fort bien la recherche nerveuse de la composition, mais le problème attendu, et toujours mal résolu, est celui du bizarre et grinçant Traversi, si sarcastique dans ses scènes de genre à gros plan (encore un retour au caravagisme), qu'on suppose qu'il a dû aller les peindre à Rome; il ne se départ même pas de cet accent âpre dans les tableaux religieux, qu'on pourra voir au Palais-Royal. Tout un chapitre de l'histoire de la peinture est ainsi reconstitué.

Une nette simplification des figures et des plans survient, naturellement, avec la venue des peintres allemands, Mengs, Angelica Kauffmann, et l'ennuyeux Tischbein, qu'appellent les reines saxonnes. C'est l'heure des allégories douces de Pompeo Batoni, mais cet épisode typique de l'art de cour ne doit pas faire oublier la continuité d'un goût napolitain pour les compositions fourmillantes et variées, dont les plafonds surpeuplés sont la version noble et les fameuses crèches à figurines, envahies par la foule « pittoresque » des bergers, des cavaliers, des marchands, la version populaire. Ces poupées, où apparaissent tous les types et les caractères, sont parfois signées de grands noms d'artistes (2). Cela aussi, c'est Naples, qui ne lasse pas de son propre spectacle.

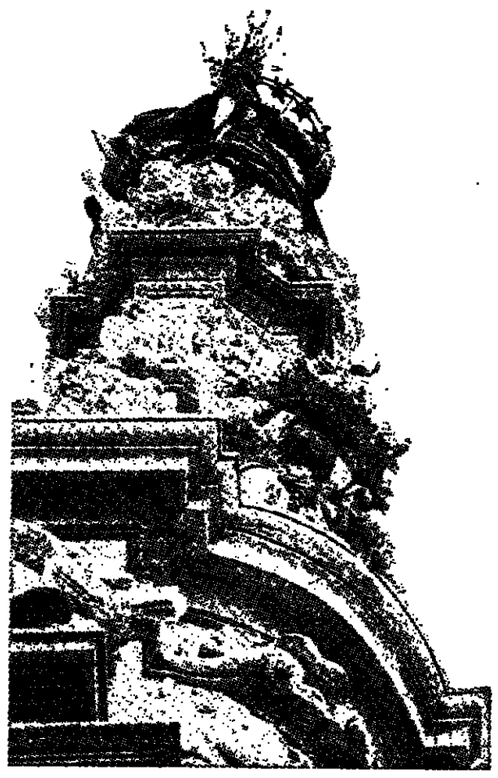

Tourbillons célestes et humains

L'un des premiers soins de Charles, ou plutôt de la reine Marie-Amélie, fut de créer une fabrique de porcelaine dans le parc de Capodimonte : malheureusement, elle ne dura pas indéfiniment. Dans le déploiement souvent cocasse des colifichets et des objets à surprise, la gentillesse des biscuits de Tagliolini et la grâce facile des figurines puériles, personnages d'idylles ou de cérémonies, indiquent au fond, à la cour, comme les crèches pour le bon peuple résigné, le même goût du menu détail et, finalement la même concordance entre l'Europe centrale et la Campanie. L'observation peut s'étendre aux superbes pièces d'orfèvrerie religieuse, énormes bustes d'argent martelé du trésor de Saint-Janvier, torchères en trépied..., qui sont présentées à grand effet. Le baroque Nord-Sud en quelque sorte.

Et l'antique ? L'engouement pour les fouilles amena à Naples, tous les amateurs distingués après 1760 : Hubert Robert vient avec Saint-Non. Clérissian accompagne J. Adam. Quelques pièces nous le rappellent. Les Britanniques recueillent, achètent, publient plus activement que tous. Emma Hamilton danse en mimant les figures peintes des vases que l'ambassadeur collectionne, non sans envoyer à Londres des rapports sur l'activité des volcans dans le royaume. Le grand épisode final de la culture napolitaine au temps des Bourbons se conclut, en somme, sur l'image saisissante du Vésuve qui, au premier siècle, engloutissait Herculanum pour le bonheur de l'archéologie.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Voir l'excellente présentation de C. de Seta, *Cartografia della città di Napoli*, 3 vol., 1969.
(2) T. Fittipaldi, *Scultura e presepe nel settecento a Napoli*, musée de Saint-Martin.

★ CIVILTÀ DEL SETTECENTO A NAPOLI

1. Musée de Capodimonte : peinture, sculpture, arts du décor (ouvert) ; 2. Palais-Royal : peinture, tapisseries, dessins (ouverture fin avril) ; 3. Musée Pignatelli : cartographie, scénographie (ouvert) ; 4. Musée de la céramique, villa Floridiana : porcelaines (ouvert) ; 5. Musée de la Chartreuse de San-Martino : crèches (ouvert) ; 6. Palais Royal de Caserta : architecture (ouvert fin mai) ; les expositions sont prévues jusqu'en septembre.

UNE SELECTION

cinéma

CINEMA DU REEL AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le Festival international du film ethnographique et sociologique commence le 12 avril, sous le titre « Cinéma du réel », avec un jury présidé par Edgar Morin et composé de Michel Brault, Raymond Depardon, Judith Elek et Robert Kramer. Jusqu'au 20 avril, documentaires (tous formats, tous pays, tous genres) et débats alterneront dans trois salles.

CHERE INCONNUE DE MOSHE MISRAHI

Jean Rochefort et Simone Signoret, le frère et la sœur, avec Delphine Seyrig en voisine simplette qui vient leur rendre visite : que serait le cinéma sans les acteurs ? Une belle histoire, drames et bonheurs mêlés.

Cinq soirées, de Nikita Mikhalkov : dans la grande tradition du théâtre russe. **Certaines nouvelles**, de Jacques Davila : temps suspendu, dernières vacances de l'Algérie française. **Le Pays du silence et de l'obscurité**, de Werner Herzog : un documentaire bouleversant sur le monde des sourds-aveugles. **L'Etalon noir**, de Carroll Ballard : spectacle familial, plein de gentillesse et d'optimisme. **Les Européens**, de James Ivory : une merveille de séduction. **Geel**, de Vincent Blanchet et André Van In : des fous flamands en liberté dans un village.

théâtre

En attendant Godot, aux Bouffes-du-Nord : sombre récit clairement exposé, superbement interprété. **La Passion selon Pier Paolo Pasolini**, à Gémier : un homme à la dimension d'un mythe, Jean-Pierre Jorris face à lui-même (jusqu'au 12). **Tartuffe**, à la Comédie-Française : au programme de la salle Richelieu cette semaine. Le couple déchiré Jean-Luc Boutté-Jean Le Poulain, et Jean-Paul Roussillon qui règle ses comptes avec la famille. **L'Atelier**, au Gymnase : les rages généreuses de Jean-Claude Grumberg. Prolongation.

musique

IVES EN LECTURE A RADIO-FRANCE

Charles Ives (1874-1954) n'est pas seulement le plus étonnant et le premier véritable compositeur américain, celui qui, aiguillonné par une intuition et une curiosité acoutisque toujours insatisfaites, a tout inventé avant tout le monde, c'était aussi un homme préoccupé par les problèmes de son époque et pour lequel la pratique de son art était tout le contraire d'un refuge. Sa musique n'est pas confortable et c'est peut-être pour cela qu'elle reste méconnue. Le principe des concerts - lecture de Radio-France étant précisément de ne pas se limiter à l'exécution des œuvres, celui du jeudi 10 avril, à 19 h. au Grand Auditorium, devrait permettre non seulement d'entendre mais aussi de mieux comprendre.

PANORAMA CONTEMPORAIN PAR LE GROUPE VOCAL DE FRANCE

Le Groupe vocal de France, composé de chanteurs professionnels réunissant toutes les qualités de musiciens et de solistes, n'a jamais choisi la facilité, mais c'est à peine si l'on s'en aperçoit, tellement, lorsqu'elle est bien rendue, la musique polyphonique semble simple. Sous la direction de John Alldis, le Groupe vocal de France présentera à Saint-Germain-des-Prés un panorama du répertoire contemporain : Milhaud, Ravel, Jolas, Ligeti, Poulenc, Schoenberg (vendredi 11 avril, à 21 h.).

CLAUDE PREY SUR LA PENICHE

Pour sa « ville de nulle part » (Utopopolis), Claude Prey a choisi d'emmener son public en bateau. Solidement amarrée en amont du bassin de l'Arsenal (boulevard Bourdon), la Péniche accueillera chaque soir, du 11 au 20 avril, puis du 25 avril au 4 mai (à 20 h. 30) tous ceux qui, ayant suivi la démarche si personnelle du compositeur, veulent savoir où il en est et ce qu'il a fait d'un fait divers : un vagabond assassiné parce qu'il n'aimait pas la musique des autres (coproduction avec France-Culture).

Reprise du Faust, de Gounod, dans la mise en scène de Lavelli, à partir du 10 avril au Palais Garnier. **Musique à découvrir** (Onslow, Hubeau, Roussel, Depraz, Marco), jeudi 10 avril, auditorium 105 à la Maison Radio-France. Une œuvre inconnue de Saint-Saëns : **la Muse et le poète**, une symphonie de Mozart et un concerto de Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par E. Krivine (Maison de Radio-France, mardi 15 avril, à 20 h. 30). **Musique du vingtième siècle**, par le Trio à cordes français (Schoenberg, Gilet, Ancelin, Saguer et Britten), mardi 15 avril, Salle Cortot, à 20 h. 30. **Retour d'E. Leinsdorf** à la tête de l'Orchestre de Paris dans un programme Roussel, Franck et Brahms (Palais des Congrès, mercredi 16 et jeudi 17 avril). André Chénier, **l'Opéra de Giordano**, au Théâtre des Champs-Elysées, sous la direction de N. Santi, mercredi 16 avril, à 20 h.

danse

LE BALLET DU XXe SIÈCLE AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le second programme est consacré au chorégraphe John Neumeier qui a visualisé les « Première » et « Dixième » symphonies de Mahler en prenant l'homme et son destin comme sujet et symbole. Le troisième programme (du 15 au 19 avril) reprend notamment **Gaieté parisienne** ballet autobiographique de Maurice Béjart.

Moshe Efrati au Théâtre de la Ville : une expérience attachante qui réunit des danseurs sourds et muets à des danseurs « entendant » ; Jeune danse : **François Verret au Théâtre oblique** (vivre la naissance du mouvement). **Suzan Resnick à la Galerie Oudin** (création dans le cadre d'une exposition de peinture).

expositions

HARTUNG DE 1922 A 1938 AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Qui a été l'initiateur de la peinture abstraite lyrique qui avait explosé simultanément vers 1948 à New-York avec Pollock et Kline, à Paris avec Soulages, Wols et Mathieu ? Il y avait bien les premières intuitions de Kandinsky avec sa première aquarelle abstraite de 1910, mais, dès 1922 à 1938, il y avait Hans Hartung qui, à Paris dans le dénuement et l'isolement, a assumé la montée de cet art qui ne copie pas le monde réel mais en invente un, en quête de perfection plastique.

LA RETROSPECTIVE DALI AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La rétrospective Dali au Centre Georges-Pompidou vit ses derniers jours dans l'affluence habituelle des visiteurs. Elle ferme le 20 avril. On ne reverra pas de sitôt un tel ensemble de peintures de cet artiste-protée. Ce n'est certes pas tout Dali, mais on y trouve beaucoup d'œuvres secrètes qui n'avaient jamais été exposées auparavant.

TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

En dévoilant ses « trésors », la Bibliothèque de l'Arsenal offre la plus riche exposition de manuscrits à peinture qu'on puisse voir depuis celles, déjà anciennes, de la Nationale.

La donation Masurel, au musée du Luxembourg : des œuvres cubistes et post-cubistes, avant leur installation près de Lille. Les **Planites** et les **Architectones**, de Malevitch, au Centre Georges-Pompidou : le suprématisme et l'architecture. **Monet, Viollet-le-Duc** et **Mucha**, au Grand Palais : de quoi occuper largement sa journée. **Degas, le portrait de la famille Bellelli** au musée Marmottan : un tableau et ses dessins préparatoires.

variétés

BILLY JOEL AU REX

Sur des mélodies larges, sophistiquées, des croquis sur le vif et pleins de punch d'un Américain de New-York. (Mardi 15 avril.)

MILTON NASCIMENTO AU THÉATRE DE LA VILLE

L'un des auteurs-compositeurs les plus brillants, les plus fins du Brésil. Des chansons entre la vie et la mort, avec la fraternité la plus humble, la plus naturelle. (A partir du mardi 15 avril.)

Charles Aznavour, à l'Olympia : autobiographie. **Font et Val**, à la Gaîté Montparnasse : chansons et sketches en liberté.

rock

POLICE AU PALAIS DES SPORTS

Avec Clash, incontestablement le groupe le plus attachant actuellement, le plus solide et le plus libre dans ses choix. (Lundi 14 avril.)

CINÉMAS D'AILLEURS

L'ORGANISATION CHINOISE

LES trois principaux studios de cinéma de Chine — ceux de Pékin, Shanghai et Changchun — ont reçu l'année dernière près de dix mille projets de scénarios. La production nationale, la même année, a été d'une cinquantaine de longs métrages et elle doit être de soixante-cinq films en 1980.

Si la sélection, comme on voit, est sévère, les résultats sont encore médiocres. A l'automne dernier, au cours d'une conférence organisée par le ministère de la culture, les travailleurs du cinéma ont dressé un bilan très critique de la situation, mettant principalement en cause les tracasseries politiques dont ils sont l'objet. Et d'ajouter que « tous les torts ne doivent pas être mis au compte de la bande des quatre », de vieilles habitudes datant de plus de trente ans se faisant sentir de manière plus ou moins diffuse à travers tout le processus de la création et de la production.

L'Etat, pourtant, n'intervient en tant que tel qu'assez peu. C'est lui seulement qui fixe, dans le cadre du plan économique, les objectifs de production de l'année. Les studios de Shanghai doivent ainsi tourner dix-sept longs métrages en 1980. Ceux de Changchun en prévoient dix-huit. Dans les deux organisations (qui comptent respectivement mille huit cents et deux mille salariés), le processus est à peu près le même.

Les origines des scénarios sont très diverses. Des écrivains, confirmés ou amateurs, peuvent proposer des textes. Les studios commanditent parfois un projet. Il arrive aussi qu'un auteur travaille dès le départ en collaboration avec un réalisateur. De toute façon, c'est ce dernier qui présente une proposition de film à la commission artistique des studios.

C'est le premier examen de passage, le plus important en fait, car c'est à ce stade que la décision est prise de tourner ou non un film sur le sujet proposé. La commission examine le projet, le rejette ou l'approuve, donne éventuellement au réalisateur l'autorisation d'aller de l'avant, le plus souvent en prodiguant divers « conseils » qui permettront à l'œuvre future d'être conforme aux canons politiques du moment.

Une dizaine de milliards d'entrées

Le projet finalement approuvé est transmis à une commission de la production qui — dans le cadre qui lui est fixé par le plan d'Etat — assure les préparatifs du tournage, ouvre les crédits, choisit un directeur de production, assigne le projet à un groupe de réalisation (on en compte cinq aux studios de Shanghai), supervise le choix des acteurs (qui peuvent appartenir aux studios ou venir de l'extérieur). Après quoi, on tourne, ce qui peut durer de six à huit mois suivant les cas.

Le film une fois tourné est à nouveau présenté à la commission artistique qui doit donner son approbation définitive. Y a-t-il des cas de rejet ? Non, nous assure-t-on à Changchun, mais il arrive que la commission réclame des « améliorations ».

Quant à la distribution, le système est actuellement en pleine transition. Jusqu'à une époque récente, un organisme national acquérait l'intégralité des droits sur un film pour une somme fixe, de l'ordre de 700 000 yuans (environ 2 millions de francs). On cherche aujourd'hui à « intéresser » les studios aux profits financiers réalisés par le film, en fonction notamment du nombre de copies qui en sont diffusées. Dans un pays où le nombre des entrées dans les cinémas est de l'ordre d'une dizaine de milliards par an, les sommes en jeu peuvent être considérables, si modeste soit le prix des places (souvent une dizaine de centimes à peine).

On parle peu des problèmes techniques. Outre le matériel fabriqué en Chine, les cinéastes chinois utilisent des équipements importés d'U.R.S.S., des Etats-Unis et d'Allemagne fédérale, souvent un peu anciens, mais qui autorisent des réalisations d'un niveau très acceptable. Le handicap, à cet égard, ne paraît pas plus grave qu'en Union soviétique. L'ingéniosité, la patience, une notion du temps de travail sans rapport avec les normes en vigueur dans les pays capitalistes, compensent, pour l'essentiel, les insuffisances de la technique.

Voilà le schéma et il fait assez clairement apparaître que les problèmes fondamentaux se posent au niveau de la création artistique proprement dite. A Shanghai comme à Changchun, on affirme que le choix des scénarios se fait sans intervention — officielle — du pouvoir central. Il n'en reste pas moins que, dans chacune de ces grandes unités de production, des représentants avertis du parti exercent un contrôle idéologique constant. Des exemples récents montrent d'ailleurs que certaines décisions particulièrement délicates peuvent en réalité être prises à Pékin. Ainsi, trois pièces de théâtre prêtant à discussion et dont les « défauts » ont été exposés lors d'une récente réunion des créateurs artistiques (*le Monde* daté 9-10 mars) ne seront-elles pas adaptées pour le cinéma dans un avenir prévisible.

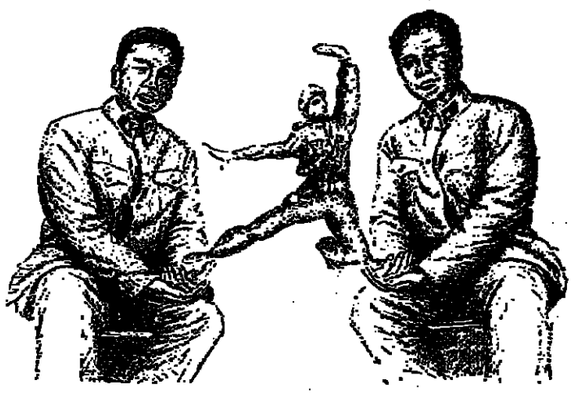

Les critères politiques en vigueur pour le cinéma sont les mêmes que pour toutes les œuvres artistiques, en plus exigeant seulement, compte tenu des vastes audiences qui risquent d'être affectées. Si le principe est proclamé de laisser « cent fleurs s'épanouir et cent écoles rivaliser », cette liberté ne doit s'exercer que dans le cadre rigoureux déterminé par le respect de quatre autres principes fondamentaux : supériorité du socialisme, fidélité au marxisme-léninisme et à la pensée de Mao Tse-toung, affirmation de la dictature du prolétariat et soutien à la direction du parti communiste.

D'autres considérations jouent également : si une œuvre traite d'un des aspects « sombres » de la société chinoise contemporaine — délinquance juvénile, sous-emploi, bureaucratisme, privilèges réservés aux dirigeants, etc., — ne doit-elle pas présenter simultanément les tendances « positives » au-delà desquelles se dessine « un avenir radieux » ? C'est la thèse officielle, et on conçoit qu'elle pèse d'un poids encore très lourd sur les créations cinématographiques. Ajoutons à cela que « la dénonciation des crimes de Lin Piao et de la bande des quatre » constitue encore le thème dominant de la propagande du régime et l'on comprendra pourquoi une majorité d'œuvres n'offrent encore que l'image inversée, mais tout aussi stéréotypée et parfois de moindre qualité technique, de ce qui se faisait il y a quatre ou cinq ans.

Dangers de l'amour et de la violence

A Shanghai comme à Changchun, on se dit conscient des « insuffisances » actuelles de la production. Les responsables des studios affirment vouloir ouvrir la porte à de nouveaux thèmes. L'amour, notamment, ce qui a l'avantage de faire « moderne », de se rapprocher des productions occidentales et d'attirer un public chinois sevré depuis des années d'images où les seuls sentiments admissibles ne se limitent pas à l'amour de la patrie et la conscience de classe. Jusqu'à présent, toutefois, les tentatives ont été timides et généralement lourdes de sous-entendus politiques. En toute hypothèse, comme l'observent les journaux, il serait malsain d'« exciter » inutilement les spectateurs, en particulier dans un pays où toute relation sexuelle est en principe illicite en dehors des liens d'un mariage lui-même tardif. Les films historiques sont plus aisément exempts de ce genre de danger, et cette circonstance a récemment favorisé ce genre de créations.

Parmi les rares nouveautés qui se signalent néanmoins à l'attention, un film est assez caractéristique de la nouvelle production chinoise. Il s'agit du *Crime du 405*, tourné à Shanghai, et qui relate l'enquête de police conduite à la suite d'un assassinat commis dans un foyer de jeunes gens. C'est un film policier très classique, en noir et blanc, mais qui plonge le spectateur dans un monde de violence, de délinquance, dont on préfère habituellement en Chine ne parler qu'avec une extrême pudeur. On ne découvre qu'au fil d'une intrigue fort complexe que la bande des quatre et ses complices ne sont pas étrangers au crime. N'est-ce qu'un prétexte ? Le choc est, en tout cas, très vif pour les spectateurs et l'œuvre est sujette à débat.

Personne ne conteste que la violence existe en Chine, mais cette exhibition à l'écran ne risque-t-elle pas d'exercer une influence néfaste sur une jeunesse déjà trop déboussolée à la fois par les secousses politiques des dernières années et de fâcheuses infiltrations d'« art bourgeois » ? Graves objections, mais le film est néanmoins sorti et on le projette actuellement sur les écrans de Pékin et de Shanghai. C'est au moins une expérience, et que des spectateurs non chinois supportent sans peine, mais dont il reste à savoir si elle doit demeurer isolée ou si elle annonce un nouveau style pour le cinéma en République populaire.

ALAIN JACOB.

JEUNES TURCS DANS LA TOURMENTE

Le brave soldat Güney

A une époque de décélération politique accentuée, du moins en Occident, le phénomène « jeune cinéma turc » fait figure d'anachronisme. Qu'un noyau de cinéastes, dans un pays en proie à la violence la plus débridée, essaie de faire des films critiquant la réalité quotidienne ; que nos vieux schémas de cinéma militant comme de nouveau cinéma appliqués à ce pays (relativement) lointain, nous apparaissent souvent défraîchis ; que pourtant la mythologie révolutionnaire mise à la mode par le Brésil du Cinema Novo, au début des années 60, retrouve ici une seconde jeunesse : tout nous invite à observer attentivement ce qui se passe sur les rives du Bosphore.

Pour nous, Français, le feu vert avait été donné dès 1973 1974 avec deux manifestations isolées et pourtant prémonitoires. Ce fut d'abord, à l'initiative d'une directrice de cinéma d'art et d'essai, la projection d'*Umut* (Espoir) du comédien cinéaste Yilmaz Güney : à un quart de siècle de distance, se répétait le phénomène vécu en Italie avec Vittorio De Sica, acteur le plus populaire du pays (il sera, en 1985, par exemple, l'interprète de vingt et un films dans une industrie qui en produit alors environ trois cents par an). Yilmaz Güney va tout d'un coup, fuyant les mythologies lénifiantes du cinéma de grande consommation, pratiquer une caméra sans complaisance, sur la misère d'un pays à peine sorti de l'ère féodale.

Un an et demi plus tard, toujours à Paris, avec la collaboration active d'un fonctionnaire de notre Conseil national de la cinématographie, ami de la Turquie, une semaine de cinéma turc a lieu, au cinéma Ranelagh, dont Henri Ginet avait fait le sanctuaire des nouveaux cinémas (à une époque où, malgré les apparences contraires, on ne se pressait guère pour découvrir les jeunes cinématographies). Trois nouveaux films d'Yilmaz Güney sont projetés, qui confirment sa stature de chef de file d'un mouvement à peine esquissé. Güney vient du cinéma populaire, et veut continuer à s'adresser à un très large public. Mais il a vécu, au cours des années 60-70, une profonde mutation idéologique : il faut lire sur la question le dossier constitué par la revue *Positif* (n° 227, février 1980) à l'occasion de sa Semaine de films inédits, en février dernier (*le Monde* du 21 février).

Trois fois détenu en prison, d'abord pour un roman jugé subversif, ensuite pour avoir abrité des « anarchistes » (terroristes), enfin purgeant actuellement une peine de prison de dix-huit ans pour l'assassinat présumé d'un juge, peu de temps après sa seconde libération de prison, en 1974, Yilmaz Güney vit aujourd'hui une destinée, entre le politique le plus engagé et le mythique le plus échevelé, qui n'a jamais eu d'équivalent dans le petit monde clos du cinéma.

Elia Kazan, avec un talent confirmé de romancier, ou, si l'on préfère, d'écrivain, conte longuement dans ce même *Positif* (article repris du *New York Times* du 4 février 1979) sa visite au cinéaste dans une prison d'Istanbul : document historique qui définit à la perfection le climat étrange dans lequel évolue le nouveau cinéma turc aujourd'hui, ce mélange d'intimidations permanentes, de menaces de mort toujours suspendues sur les têtes et de libéralisme à éclipses. Document encore plus révélateur si l'on se rappelle qui est Elia Kazan, son ascendance gréco-turque, sa conduite au moment du maccarthysme. Grâce aux initiatives françaises, grâce à Elia Kazan, mais d'abord fort de l'appui de l'imaginaire de tout un peuple, Yilmaz Güney peut vivre une aventure à la fois dramatique et riche de sens comme celle survenue, la semaine dernière, dans sa nouvelle prison, sur une île de la mer de Marmara, où il a été transféré fin 1979, après l'arrivée au pouvoir du gouvernement de centre-droit.

La cause d'Yilmaz Güney est celle d'une bonne partie de la population, et pas seulement des intellectuels. La semaine dernière, donc, l'armée turque fait une descente sur la petite île où le cinéaste purge sa peine. Tous les livres en sa possession, ceux appartenant à d'autres prisonniers, sont confisqués, mis en tas et brûlés comme au temps de Hitler, sur consigne venue d'en haut. Güney n'en reste pas moins, pour ces jeunes recrues, une sorte de héros qui se permet de leur adresser la parole : « *Achetez ces livres que vous venez de brûler et lisez-les !* » Un mardi soir, peu après cet événement très grave, on joue Brecht dans un grand cinéma de la ville converti en théâtre pour l'occasion, mais où *Sürü (le Troupeau)*, film écrit en prison par Güney, entame une seconde carrière (une bombe a interrompu en 1979 la première présentation, faisant une douzaine de victimes) : salle comble, accueil enthousiaste pour une production remarquable du *Cercle de craie caucasien*, par Mehmet Ulusoy, metteur en scène turc bien connu à Paris. Dans le hall d'entrée, une table chargée de documents, livres, photos, affiches, offre toute la documentation possible sur Yilmaz Güney, visiblement le symbole de toute une résistance.

Nous voyons dans une salle privée le dernier film écrit par Güney, *l'Ennemi toujours en prison*, et réalisé, comme *Sürü*, par Zeki Okten, un ami. Nous voyons encore des œuvres de jeunes cinéastes sur l'enfance délinquante, sur les migrants du sud de l'Anatolie, œuvres chargées à craquer d'un message, mais pas au sens assez stupide où l'entend Alfred Hitchcock. Récits rugueux d'un monde où règne essentiellement la loi du plus fort, films où s'investit passionnellement le refus de l'ordre existant, films adultes et amicaux, riches d'enseignement, pour des spectateurs européens acceptant de sortir un instant de leur société de consommation.

LOUIS MARCORELLES.

Réunion des musées nationaux
Grand Palais
Monet
Viollet-le-Duc
Mucha
• de 10 h à 20 h. moins d'affluence après 17 h
• le mercredi jusqu'à 22 h
• fermeture le mardi
Musée du Luxembourg
Donation Masurel
• de 11 h à 18 h
• le jeudi jusqu'à 22 h
• fermeture le lundi

AMBASSADE D'AUSTRALIE
4, r. Jean-Rey, 15e, Mo Bir-Hakeim
Exposition de peintures
FRED WILLIAMS
Du 8 avril au 2 mai

GALERIE HORIZON
21, rue de Bourgogne - 75007 PARIS
Aquarelles imaginaires du peintre néerlandais
GÉRARD MENKEN
Du 12 avril au 3 mai

VENTE AUX ENCHÈRES 6
19 Avril 1980
Hôtel Baur au Lac
14.00 – 18.00
MONNAIES ANTIQUES
Société de Banque Suisse
Service Numismatique
Bahnhofstrasse 70, CH-8023 Zurich
Téléphone 01 223 20 84
Télex 813888 bvz ch

GALERIE VALMAY
22, rue de Seine - Paris 6e
354.66.75
JEANNE WIERUSZ
Peintures
jusqu'au 16 avril 1980

14 MARS/26 AVRIL
MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES
GALERIE daniel malingue
26, avenue Matignon 75008 Paris - 266 60 33

un métier d'art...
LA BRODERIE
29 mars . 27 avril
Tous les jours sauf jeudis et lundi de Pâques
MUSEE DE LA POSTE
34 boulevard de Vaugirard - Paris 15e - (Tél: 320. 15. 30.)

MAIRIE ANNEXE DU 16e
71, av. Henri-Martin - Mo Pompe
LA SAUVEGARDE DE VENISE
Une œuvre internationale
T.l.j. sf lundi de 11 h. 30 à 18 h.
Jusq. 4 mai - Entrée gratuite

GALERIE DROUANT
52, Faubourg Saint-Honoré - 80
265-79-45
BISIAUX
10 AVRIL — 24 AVRIL

PARIS-SCULPT
53, rue Bassano, Paris-8e - 720-79-76
MATÉRIAUX NOUVEAUX
9-29 avril

GALERIE DE L'UNIVERSITÉ
52, rue Bassano, Paris (8e).
Tél. 720-79-76
Michel BIOT
Du 9 au 29 avril

galerie serge garnier
ABEL
Sculptures
du 10 au 30 avril
12, bd de Courcelles, 75017 Paris
763.06.46

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Des Allemandes à Sceaux

COMME l'an passé, le Festival de films de femmes, au centre culturel des Gémeaux, à Sceaux, a attiré un public mixte (du 22 au 30 mars), certes en proportion plus féminin que masculin, vaste, nombreux, les hommes ne se sont pas cantonnés au rôle de muets décoratifs. Lors des débats, ils sont intervenus. Les années 70 sont bien révolues. Le temps n'est plus aux exclusives.

Dans *Galjin, les chemins de la liberté*, de Tizuka Yamasaki, un beau mélodrame sur l'immigration japonaise au Brésil, un père déçu soupire lorsqu'on l'informe que sa femme vient d'accoucher d'une fille : « *Une fille ne vaut rien* ». Des protestations ont fusé, mais le film a gagné. Après *Une femme comme Eve*, de la Hollandaise Nouchka Van Brakel, un plaidoyer en faveur d'une mère devenue homosexuelle et que la justice prive de la garde de ses enfants, les spectatrices ont discuté les stéréotypes du film, écouté un spectateur donner son avis, se sont racontées. Leur émotion et leur chaleur rendaient évident ce qui fait la réussite de ce festival : son public. Impulsif mais tolérant, il étonnait par sa quantité. Il a fallu doubler les séances du soir ; quand on trouvait salle comble, on se rabattait sur les projections « décentralisées » à Fontenay-aux-Roses, Châtillon-sous-Bagneux ou Châtenay-Malabry. Il étonnait aussi par sa qualité : bien au-delà de l'heure du dernier métro, les débats avec les réalisatrices retenaient des dizaines de personnes attentives, concernées. Le Festival est une manifestation de cinéma vivant et vibrant.

On comprend donc mal l'indifférence des autorités de tutelle municipale à l'égard d'une opération au rayonnement régional et parisien. On ne comprend pas non plus le peu de considération pour l'entreprise du Centre national de la cinématographie. Quelques incertitudes de fonctionnement sont secondaires au regard d'une programmation vraiment internationale (quinze pays représentés) et d'un bon niveau moyen.

Mais enfin, pourquoi uniquement des films « de femmes » ? Pourquoi pas, puisque le Festival apporte la preuve qu'ils existent, relevant d'un « jeune cinéma » partout moins bien défendu par la distribution que le cinéma de l'*establishment* ? Ula Stöckl, auteur d'*Un couple plus que parfait*, parle de la revendication des professionnelles du cinéma d'Allemagne fédérale : elles réclament 50 % des subventions attribuées par les diverses commissions qui patronnent la création. A cela, la Suédoise Marianne Ahrne (dont deux films déjà sont connus en France et qui présentait à Sceaux l'excellent *les Murs de la liberté* sur le malaise d'un immigré politique argentin à Stockholm) répond : « *Je ne veux pas obtenir des capitaux parce que je suis une femme, mais parce que mon projet est bon* ».

La sélection allemande a dominé la semaine. Dans son film, Ula Stöckl montre un homme et une femme qui se reconnaissent une autonomie mutuelle totale. Une seule dérogation au respect des amours parallèles est admise, c'est lorsqu'elles menacent la pérennité du couple. Mais en réalité il y a déséquilibre entre les libertés masculine et féminine, conclut Ula Stöckl, qui fait preuve ici de la même maîtrise que dans les subtiles *Passions d'Erika* vues l'an passé. Sa froideur est celle des géomètres des relations amoureuses, Laclos, Vailland ou le Pierre Kast des débuts. Le monde des sentiments est assujetti aux exigences de la morale et la morale féministe d'Ula Stöckl ne tolère pas les demi-mesures.

Comme Fassbinder dans *le Mariage de Maria Braun*, Helma Sanders-Brahms traite dans *Allemagne, mère blafarde* des années de guerre, de l'effondrement puis de la reconstruction allemande. Film sur l'histoire, *Allemagne, mère blafarde* est d'abord la chronique d'une histoire individuelle. La cinéaste raconte son enfance et analyse le rapport ambigu qui la lie à ses parents. Née pendant un bombardement, la petite Anna a connu l'errance infernale de sa mère à travers un pays en décomposition. Marquée par l'absence du père mobilisé, par l'écrasante présence protectrice de la mère, Anna refuse le retour du soldat. Pourtant, le couple parental, s'il se reforme, est intimement détruit. L'amour est mort. La défaite frappe les adultes dans leur chair même : violée par les vainqueurs, incomprises de son mari, la mère est atteinte d'hémiplégie. Son visage se fige en un masque asymétrique à la Otto Dix. Déchirée, cette mère-Allemagne survit à jamais défigurée, raidie, muette. Au dernier plan, l'enfant heurte du front le ventre d'une génitrice qui lui caresse les épaules mais se tait sur le passé. *Allemagne, mère blafarde* tire sa puissance de la subjectivité de ses visions et de la richesse de ses symboles. Parabole sur la responsabilité et quête d'identité, le film d'Helma Sanders est proche de celui de Fassbinder et du *Hungerjahre*, de Jutta Bruckner (*le Monde* du 6 mars 1980). Tous témoignent, selon Ula Stöckl, du choc produit en R.F.A. par la diffusion d'*Holocauste* : l'Allemagne libère sa mémoire et sa conscience active.

Le Festival a eu aussi le mérite de montrer des films québécois importants : *Mourir à tue-tête*, d'Annie-Claire Poirier, une réflexion sur le viol et sur le discours à propos du viol; *la Belle Apparence*, de Denyse Benoit, une histoire chaleureuse et grave sur l'initiation aux conduites libérées; et enfin *les Servantes du Bon Dieu*, de Diane Letourneau, sur la signification du travail domestique accompli par des religieuses : la qualité du regard documentariste y respecte les individus et leur authenticité.

FRANÇOISE AUDÉ.

CINÉMAS D'AILLEURS

Federico Fellini parle des femmes

« La Città delle donne », « la Cité des femmes », le nouveau film de Federico Fellini, vient de sortir dans plusieurs villes d'Italie. Il est interprété par deux mille six cents femmes, par Marcello Mastroianni et par Ettore Manni, qui est mort pendant le tournage. Le film était en projet depuis 1975 ; il est écrit par Fellini, Bernardino Zapponi et Brunello Rondi, et produit par Renzo Rossellini, le fils de Roberto, pour la société Gaumont. Il a été tourné à Rome, à Cinecittà, de novembre 1978 à février 1980, et on dit qu'il a coûté 6 milliards de lires. Il dure deux heures vingt.

Cette interview a été accordée aux journaux qui publient le supplément Europa : « le Monde », « la Stampa », « the Times » et « Die Welt ».

« Pourquoi avez-vous fait un film sur les femmes ?

— J'ai l'impression de n'avoir jamais fait que des films sur les femmes. Je me sens complètement à leur merci, je ne me sens bien qu'avec elles : elles sont mythe, mystère, différence, fascination, désir de connaissance, regard pour se voir soi-même. Les femmes sont tout. Il me semble que le cinéma lui-même est femme avec son alternance de lumière et d'obscurité, d'images qui apparaissent et disparaissent. Au cinéma, on est comme dans un ventre maternel, en arrêt et recueilli, plongé dans l'obscurité, en attendant que la vie arrive de l'écran... Il faudrait aller au cinéma avec l'innocence du fœtus.

— Même pour aller voir « la Città delle donne ? »

— Mon film est le bavardage après dîner d'un homme un peu ivre. C'est une fable sur les femmes d'hier et d'aujourd'hui, racontée par un homme qui ne peut pas connaître la femme parce qu'il est en elle, comme le Petit Chaperon rouge errant dans le bois. C'est un rêve, et il emploie le langage symbolique des rêves. J'aimerais qu'on voie ce film sans se laisser aveugler par la tentation de comprendre : il n'y a rien à comprendre. Je déteste cette maladie contemporaine qu'est le besoin de l'idéologie, la manie d'une fausse clarté : on renvoie tout à une sorte de tribunal de la rationalité qui analyse, diagnostique, ordonne le traitement de l'indéchiffrable. L'inconscient, notre zone obscure, nourrie de confusion, d'inattendu et d'immuable, met mal à l'aise, fait peur. Mais c'est une composante extrêmement précieuse : pourquoi la supprimer, pourquoi se mutiler ?

— Si votre film est une fable, les féministes y ont le rôle du monstre, du méchant, du nazi, de l'ennemi. Le héros les regarde d'abord avec une curiosité indulgente, puis les fuit, terrorisé. Quelle était votre vision du féminisme avant « la Cité des femmes » ?

— Je n'en savais rien. Je ne sais jamais pourquoi je fais un film plutôt qu'un autre. Je dirais, avec un peu de présomption, que je n'ai pas l'impression de choisir un thème, mais d'être choisi par ce thème, et, aussitôt, le film prend forme, figure, sentiment. Ensuite je commence un travail d'enquête policière, de journaliste, sur ce thème. Je me promène, je vois, je parle, je sens, je lis, j'écoute, j'interroge, et je découvre que mon ignorance est colossale.

Un poids de savoir qu'on n'a pas

— Comment avez-vous mené votre enquête cette fois-ci ?

— J'ai rencontré beaucoup d'écrivains féministes, y compris Germaine Greer, l'auteur de « la Femme eunuque ». Elle n'arrêtait pas de me répéter, réservée et bénoîte comme un pape à la retraite : « *Mais, Federico, qu'est-ce que tu en sais des femmes ?* » Certaines ont même écrit quelques pages pour moi. J'ai écouté des raisonnements, des chants, des témoignages féministes passionnés. J'ai essayé d'aller en curieux au siège du mouvement féministe romain, via del Governo Vecchio, mais elles m'ont chassé. J'ai demandé à beaucoup de féministes de participer au film et elles ont accepté.

— Comment cela s'est-il passé ?

— Ce fut une grande collaboration. Jamais une contestation, une révolte ; au contraire, elles s'offraient, faisaient des suggestions, à la manière sympathique et enfantine de quiconque se trouve devant une caméra ou un miroir. Aucune n'a soulevé d'objections. Maintenant, elles vont le nier, elles diront que je les ai exploitées, que j'ai déformé ce qu'elles m'avaient dit. Mais je n'en ai trahi aucune, j'ai tout expliqué. J'ai même expliqué que certaines insistances, qui frisent la parodie, traduisent le point de vue d'un homme qui n'est plus tout jeune, et qui ne peut porter sur le féminisme qu'un regard effaré et inquiet.

— C'est aussi votre point de vue ?

— J'étais intrigué, intéressé, touché. Il m'arrivait souvent de ne pas comprendre. Je pensais que la femme avait beaucoup souffert d'avoir été si longtemps dans l'histoire objet de soupçon et de peur, et donc de violence et de ségrégation, mais que cela l'avait rendue encore plus mystérieuse et secrète. Je pensais : « *Il est trois heures, que peut-elle être en train de faire ?* » Et l'interrogation inquiète. On a alors l'impression que le fait d'être enfermé dans cette prison domestique, dans cette dimension qu'elle imprègne complètement, lui permet de recevoir de son for intérieur des messages qu'on ignore. Cette longue initiation à une activité de la fantaisie, la persistance en elle de zones que l'homme ne sait pas déchiffrer, la rendent ambiguë. Elle exerce la même fascination que l'enfant qui peut vous faire trembler quand il vous regarde parce qu'il n'est pas comme vous, qu'il n'est pas de votre côté. On peut apercevoir dans le regard d'une femme un poids de savoir qu'on n'a pas, il y reste quelque chose de mystérieux même dans le quotidien, et elle en est plus intéressante. On peut naturellement me rétorquer : « *Bravo, alors, reste donc à la maison à faire la vaisselle.* » C'est juste.

— Les thèses féministes vous semblaient donc incompréhensibles, irrationnelles ?

— J'écoutais avec respect et sympathie, sans aucun esprit de polémique. Quand est venu le moment de tourner le film, de filtrer tout ce que j'avais appris à travers l'expression, la solidarité et les dédains que j'avais éprouvés en tant qu'homme de mon époque, tous ces éléments se sont cyniquement transformés en matériel plastique, en éclairages, couleurs, maquillage. Le vrai drame n'était alors plus pour moi l'oppression dénoncée par cette féministe. C'était, par exemple, de savoir comment j'allais lui illuminer son œil gauche à celle-là.

Progrès et décadence cohabitent

— Dans votre film, l'univers féministe apparaît pour le moins grotesque.

— Moi, je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit de caricatural, et je peux dire clairement qu'il n'y a pas un mot d'inventé. Une certaine accumulation, une certaine condensation est évidente et inévitable ; mais les rituels féministes, les invectives contre la phallocratie, la distinction entre bruits masculins et bruits féminins, les tentatives de création de noms pour le vagin, différents des appellations laides ou brutales que lui ont donné les hommes... ce grouillement de rébellion, ces proclamations d'hypothèses qui s'annulent les unes les autres, ce monde féminin en agitation, médiocre quand il devient une corporation ou une catégorie, pathétique dans son effervescence démesurée, est vital comme l'eau, et, comme l'eau, il court en ruisseaux, en envahissant tous les espaces : c'est le tremblement de terre, le chaos de la naissance du nouveau. Dans les limites à l'intérieur desquelles j'ai pu représenter ce monde, je ne crois pas en avoir donné une image infidèle ou malveillante. J'ai même été tout à fait féministe dans la représentation de l'univers de Katzone.

— Katzone est l'image du supermâle dans le film ?

— Son monde est sombre, nocturne. Sa nostalgie des femmes d'autrefois, hypersexuées et soumises, est mortuaire. Sa maison est un mausolée où chaque objet a une forme de phallus ou un jouet érotique de sex-shop. Ses hôtes sont des fantasmes, des hommes fascistoïdes, des femmes-objets. La galerie, où sont alignées comme dans des niches les innombrables photos des femmes que Katzone a possédées, avec l'enregistrement des gémissements, lamentations, délires de chacune d'elles pendant l'acte sexuel, est un cimetière. Et lui, c'est un cadavre avec son hypervirilité paradoxale, sa vénération du passé et ses rites décadents, avec son obsession de cataloguer, de mettre en archives, d'immobiliser, de conserver les femmes, et donc la vie.

— L'univers féministe représenterait donc le chaos du progrès, l'univers ultra-masculin représenterait la pourriture de la conservation. Et vous, de quel côté êtes-vous ?

— Moi, je suis un touriste, un voyageur : je suis dans le studio n° 5 de Cinecittà, à la place qui me revient.

— A un moment du film, on voit sur une banderole un mot qui n'existe pas en italien : « progressenza ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Progrès, plus décadence ; il devrait vraiment exister dans le vocabulaire italien : cela n'arrive-t-il pas, chez nous, que les deux termes cohabitent, entrelacés et inextricables. »

Propos recueillis par
LIETTA TORNABUONI.

THEATRE DUNOIS

LE GROUPE

LÔ joue "transports en commun" du 3 au 26 avril 1980 à 20 h 30 du mercredi au samedi, au théâtre DUNOIS, 28, rue Dunois, Paris 13e, métro : Chevaleret. Tél. : 584.72.00

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS AU THÉATRE d'ORSAY

4 HAROLD ET MAUDE
10-11-17-18 avril

4 ZADIG
8-9-15-16 avril

4 LE SOULIER DE SATIN
12-13-19-20 avril

22-23-24-25-26 avril 20 h 30
CYCLE IRCAM/EIC
Matérian et Invention
présentation Pierre Boulez
direction Peter Eötvös - Pierre Boulez
location 548.38.53 et agences

THÉATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE

20 h 30
places 23 F et 42 F
10-11 avril
2 dernières
la musique adoucit les mœurs
de Tom Stoppard et André Previn

8-9-12-15-16-17-18-19 avril
matinée le 13 à 14 h 30
dernières
le légataire universel
de Regnard

18 h 30
du mardi au samedi 18 F 50
8-10-12 avril
moshe efrati kol demama
dance company

9-11 avril
rina schenfeld
solo de danse
(Israël)

à partir du 15 avril
milton nascimento
la nouvelle musique brésilienne

2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

CENTRES CULTURELS ÉTRANGERS

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7e
tél. 551 35 73
Jeudi 10 avril, 20 h. 30
RÉCITAL LISE DAOUST
Une heure d'œuvres canadiennes pour flûte seule
« Sa sensibilité et son intelligence musicale la placent dans le peloton de tête de sa génération. »
Jean-Pierre RAMPAL

CENTRE CULTUREL YOUGOSLAVE
123 rue St-Martin 4e (272.50.50)
Plateau Beaubourg
Jusqu'au 29 avril
EXPOSITION
JOZÉ CIUHA
tableaux-gravures-dessins
Vernissage mercredi 9 avril de 17 h. 30 à 21 h.
du mardi au samedi de 10 à 20 h.

SIMONE POTTIER
SERGE DELHOMME
exposent
NOVOTEL PARIS-BAGNOLET
16 avril - 15 mai
Vernissage 15 avril - 19 h.
sous la présidence de Mme Neys, présidente de la Ligue contre le cancer.
1, avenue de la République, 93177 Bagnolet cedex

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
ballet du XXe siècle
de
M. BÉJART
ce soir au Dim. 13 à 20 h 30
mat. Dimanche 13 à 15 heures.
PLACES DISPONIBLES
Location : Théâtre, 11 h. à 17 h. 30 (sauf dimanche)
et toutes Agences

IRCAM EIC
matériau et invention
présentation
Pierre Boulez
direction
Peter Eötvös-Pierre Boulez
Debussy - Varèse - Webern
Boulez - Stockhausen
Chowning - Berio - Höller
du 22 au 26 avril 20 h 30
5 ateliers
lundi 28 avril 20 h 30
concert de clôture
THEATRE D'ORSAY
loc. 548.38.53

LIVRES

Cinéma

JEAN RENOIR

LA DOUBLE MÉPRISE

de Claude Gauteur

Les admirateurs, les thuriféraires, les exégètes, les adversaires même de Jean Renoir ont fini par en faire une sorte de légende comme s'ils savaient sur lui plus que ce qu'il a jamais dit, exprimé, de lui-même. Sans être forcément iconoclaste, Claude Gauteur a l'habitude de s'élever contre les appropriations, de démystifier, en somme. Et s'il est vrai qu'il a le goût presque maniaque de fouiller les archives, il est un des rares journalistes de cinéma, aujourd'hui, à se reporter aux sources historiques, à chercher une autre vérité dans des textes oubliés, occultés, sinon tout simplement ignorés. Son nouveau livre est une enquête sur les rapports réels de Jean Renoir dans les années 30, avec le parti communiste français (pour lequel il réalisera *La vie est à nous*) et le Front populaire, sur l'histoire de quelques films : *Boudu sauvé des eaux, la Bête humaine, Nana, la Règle du jeu* et *la Marseillaise*.

Claude Gauteur a retrouvé dans les journaux de l'époque (quotidiens, hebdomadaires, mensuels), de la presse communiste en particulier, ce qui fut alors écrit sur Renoir ou écrit par lui. Avec ces preuves, il a rétabli un portrait beaucoup plus juste de Jean Renoir en ce temps d'un choix idéologique spontané qui a gêné, depuis, ses « compagnons de route » d'alors comme ses ennemis ou ceux qui l'ont « récupéré ». En remettant au jour des faits escamotés, Claude Gauteur lance pas mal de pavés dans la mare des idées reçues et d'une certaine cinéphilie, abusive lorsqu'elle prétend donner le ton, à la télévision par exemple. « *Dans la nature*, disait Renoir, *le cliché n'existe pas. Dans la vie non plus. Alors, dans les films il ne doit pas y en avoir.* » Claude Gauteur a fait voler un cliché en éclats. Son livre dérange. Tant mieux.

JACQUES SICLIER.

★ Les Editeurs français réunis. 220 pages.

Arts

PAYSAGES A VIVRE

« *En parcourant les chemins tortueux du paradis terrestre, on passe de continent en continent, de siècle en siècle.* » L'auteur de ces lignes, Jurgis Baltrusaitis, a rendu à l'art du paysage ses lettres de noblesse en en révélant les ressorts secrets dans l'imagination fantastique, la rêverie orientaliste. L'exposition de l'hôtel de Sully en 1977 fut une étape importante dans ce renouveau d'intérêt, dont témoigne aujourd'hui la réédition du traité de René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages* de 1785.

Le dix-huitième siècle est à l'honneur : l'époque où, en France, influence chinoise et influence anglaise se conjuguent pour renverser les canons de Le Nôtre, paysagiste de Versailles. Le « pittoresque » chasse la symétrie, le « *cordeau de la froide symétrie* », comme dit Girardin, propriétaire et paysagiste d'Ermenonville.

Il semblerait que les intentions de Girardin contredisent les remarques de Baltrusaitis : l'ami de Rousseau refuse la symétrie, il refuse aussi l'excès inverse, le désordre, la confusion, l'accumulation de lieux pittoresques et de fabriques (constructions dans les tableaux ou les jardins), qui n'aboutissent, selon ses termes, qu'à « *claquemurer tout l'univers* ». L'effet d'ensemble, le naturel, la convenance, le vraisemblable, en somme les valeurs de l'esthétique classique associées à des principes de sagesse économique et sociale inspirée par Rousseau exigent plus de mesure.

Mais l'extravagance reparaît dans la description que nous donne d'Ermenonville un texte anonyme de l'époque, présenté en complément du traité de Girardin. On suit un sentier le long d'une rivière, on aboutit dans une grotte dont on ressort pour se trouver sur les bords d'un lac, en face de la célèbre île des Peupliers qui abrite le tombeau de Rousseau, et ce n'est qu'une courte étape de la promenade ; un obélisque, des temples, une brasserie, un moulin, jalonnent un parcours sentimental à travers le passé, le rêve, les ruines et la solitude, avec toutes les installations nécessaires pour l'édification de l'âme : perspectives choisies, tombeaux et inscriptions poétiques ou morales. « *Dans un espace de temps aussi court et dans un lieu circonscrit, vous avez vu les effets les plus piquants de la nature, lacs, cascades, rivières, ruisseaux, rochers, déserts arides, prairies, pays champêtres...* »

Le jardin réalise sur le terrain les œuvres de l'imagination, littéraires (*la Nouvelle Héloïse*), ou picturales (les paysagistes hollandais, italiens ou français). Ermenonville, comme beaucoup d'autres paysages composés, conduit à sa perfection l'illusionnisme pictural. Renoir disait un jour : « *J'aime les tableaux qui me donnent envie de me promener dedans.* »

« *Plus qu'un objet à regarder, un tableau,* dit aujourd'hui François Cheng, *est à vivre.* » « *Vide et plein, le langage pictural chinois* » laisse une grande place à la réflexion des artistes chinois sur le paysage. Un grand peintre de l'époque des Sung, Kouo Hi, cité dans ce livre, décrit « *le désir provoqué par la peinture* » : « *On est tenté de s'engager dans le sentier qui serpente à travers la fumée bleutée ; ou de jeter un coup d'œil sur le reflet du couchant dans la rivière paisible ; on aimerait vivre l'expérience des ermites dans leur retraite au cœur de la montagne, ou se promener parmi les rochers surgis des falaises escarpées. La peinture doit susciter en celui qui la contemple le désir de s'y trouver.* »

Après son ouvrage de 1977 sur la poésie chinoise, le récent livre de François Cheng est plus qu'un traité sur la peinture, un beau livre qui restaure le genre si maltraité de l'essai. Une centaine de pages très denses, pleines de citations, suffisent à démontrer comment la peinture obéit en Chine, à travers les siècles, à une cosmogonie précise construite sur l'idée centrale et dynamique du vide. Les voyageurs européens du dix-huitième siècle en reçurent de lointains échos dans un art des jardins dégradé à l'époque par les modèles occidentaux.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ René-Louis de Girardin : *De la composition des paysages*, postface de Michel H. Conan. Editions du Champ urbain, 250 pages.

★ François Cheng : *Vide et plein, le langage pictural chinois*. Editions du Seuil, 150 pages.

★ Signalons aussi, en anglais, le très bon historique de William Howard Adams : *The French Garden (1500-1800)*. Editions Georges Braziller, New-York, 160 pages.

DISQUES

Variétés

GUY BÉART

Chansonnier lucide et libre, désinvolte, ironique et charmeur, souvent en avance sur la sensibilité du temps et singulièrement fécond dans sa production, Guy Béart a rassemblé dans ce double album, à côté de quelques titres dont le public d'hier et d'aujourd'hui a pris possession (*Qui suis-je ? Le Grand Chambardement*) des chansons peu connues et que l'on découvre à présent avec émerveillement tant elles paraissent avoir la même force que les autres, la même capacité à se folkloriser, à entrer dans le patrimoine parce qu'elles savent transcender avec humour et simplicité, avec la vérité populaire, les questions, les problèmes de notre époque. A signaler particulièrement, sur une musique pleine de soleil, *la Fenêtre* : « *Le Monde a mal aux pieds/Ses chaussures sont serrées/Il a beau s'en ach'ter de nouvelles/Il grandit bien trop vite pour elles.* »

C. F.

(Double album, distr. R.C.A., G.B. 00027.)

PACO IBANEZ CHANTE BRASSENS : Paco Ibañez recrée en castillan, et de l'intérieur, avec le plus grand dépouillement et une belle émotion, quelques-unes des chansons de Brassens : une redécouverte de ses classiques. Une grande réussite. (33 t. Polydor. POL 350).

MICHEL BUHLER (LA BELLE FOLIE). Ce nouvel album démontre l'énorme — et heureux — travail mélodique et harmonique accompli par un auteur-compositeur qui laisse couler une belle générosité et chante des ballades en forme d'histoires. A noter notamment : *23 mars*, où il parle admirablement de gens sans importance, et *Deux qui s'aiment* (33 t. l'Escargot dist. C.B.S. 271).

GERARD DEPARDIEU (ILS ONT DIT MOTEUR) : Gérard Depardieu poursuit la tradition des comédiens attirés par la chanson. Malheureusement, il n'a pas de voix et il se bat, par ailleurs, avec des musiques et des textes indéfendables d'Elizabeth Depardieu. Le résultat est une sorte de pastiche involontaire du rétro tous azimuts : années 20, 30 et 40 (33 t. R.C.A. PL. 37 381).

MICHEL BERGER (BEAUSEJOUR) : Auteur-compositeur brillant, tout en subtilités, en finesses, en vibrations, Michel Berger — qui présenta il y a un an *Starmania* — nous offre son album le plus élaboré, le plus spontané, le plus séduisant (33 t. Filipacchi Music. WEA 56 785).

BENGALE, CHANT DES « FOUS » : Document sonore enregistré au Bengale à l'occasion du tournage d'un film sur les baul intitulé *le Chant des fous*. Les baul, ce sont les musiciens errants, mystiques et libres d'esprit du Bengale. Musiciens et chanteurs avançant à contre-courant des idées reçues et des théories généralement admises. Leurs chants d'hier et d'aujourd'hui sont en relation avec les passions, les sentiments, la vie d'un peuple (33 t. Le Chant du Monde. Collection du C.N.R.S., CM. 340).

STUDIO SAINT-SEVERIN Mº Saint-Michel 354.50.91 12 rue Saint-Severin
en alternance
GEEL
de ANDRÉ VAN IN et VINCENT BLANCHET
"Il était bien qu'une caméra vous entraîne à la bienvenue hérétique du village de Geel, en Flandre, où depuis toujours on protège les fous" JEAN ROUCH
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE
de ALAIN D'AIX et MORGANE LALIBERTÉ

MARIGNAN PATHE VO - QUINTETTE VO - 5 PARNASSIENS VO
BERLITZ VF - CAPRI GDS BOULEVARDS VF - CAMBRONNE VF
TENDRE COMBAT

FIRST ARTISTS présente
BARBRA STREISAND • RYAN O'NEAL
Une Production JON PETERS
Un Film BARWOOD
"TENDRE COMBAT"
avec PAUL SAND. Producteurs exécutifs HOWARD ROSENMAN et RENEE MISSEL
Directeur de la Photographie MARIO TOSI A.S.C. Ecrit par GAIL PARENT et ANDREW SMITH
Produit par JON PETERS et BARBRA STREISAND • Réalisé par HOWARD ZIEFF
Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM

SHERLTRIE DISTRIBUTION et UNIVERSAL PRODUCTIONS
d'après le best-seller de NICHOLAS MEYER "THE SEVEN PER CENT SOLUTION" réalisateur de "C'ÉTAIT DEMAIN"
UN FILM DE HERBERT ROSS
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS
SORTIE 16 AVRIL
"Si vous n'allez au cinéma qu'une fois par an allez voir cette surprenante rencontre entre SHERLOCK HOLMES et le Dr FREUD." Jean Chatel - EUROPE N° 1

UGC BIARRITZ • UGC CAMEO • UGC OPERA • UGC ODEON • BIENVENUE MONTPARNASSE
3 MURAT • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • 14 JUILLET BASTILLE / MARLY ENGHIEN • ARTEL NOGENT
en Version Originale dans toutes les salles

Comment résister à une vie du Christ racontée par des Marx Brothers qui seraient six.
(Michel Mardore - NOUVEL OBSERVATEUR)

MONTE-CARLO (8e) - LES 7 PARNASSIENS (14e) - SAINT-GERMAIN
HUCHETTE (5e) - ST-LAZARE PASQUIER (8e) - PALAIS DES ARTS (3e)

UGC BIARRITZ • UGC OPERA • RACINE • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET PARNASSE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE
après PADRE PADRONE PALME D'OR au FESTIVAL de CANNES
une aventure romantique
le Pré
un film de Paolo et Vittorio TAVIANI
avec Michele PLACIDO
Saverio MARCONI
et Isabella ROSSELLINI
Giulio BROGI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES TAMBOURS VENUS D'AFRIQUE, DES ANTILLES, D'AMÉRIQUE

Le retour de la percussion

par CATHERINE HUMBLOT

C'ETAIT le 29 mars, rue Dunois, un concert de gro'ka (le tambour des Antilles) avec Guy Conquête et la groupe Ka. D'abord quelques coups frappés, les calebasses qu'on agite, puis le battement sourd des tambours s'était installé.

Guy Conquête chantait une Guadeloupe « en derout », le « sommeil coupé » d'une Dominique ravagée. Peu à peu, dans le bruit assourdissant des graines secouées dans les calebasses, avec le claquement sec des baguettes, les sonnailles, les voix des femmes, le piano même, les batteurs s'étaient dépassés.

Roger Raspail, concentré sur son tambour, avait frappé en profondeur, sans relâche, faisant jaillir l'eau de son corps au fur et à mesure qu'il approchait du centre de lui-même (ou de la terre). René Dambury, comme un sphynx indifférent à tout ce qui n'était pas son, traçait une ligne droite. Fred Dubouskulet, assis sur son tambour, avait commencé une étrange danse, le geste continuant le rythme que le bras venait de cesser, geste appelant le son, le son déclenchant la musique d'un mouvement. Puissance, pureté. Conquête s'était mis à danser comme un vieux paysan dans la brousse africaine, et Daniel-Jean Marie avait quitté son piano. Ils s'affrontaient. Combat fin qui se retournait parfois brusquement sur un des batteurs.

La pulsation des tambours prenait la salle aux épaules, descendait le long du dos, frappait au ventre, relevait le corps tandis que les têtes tressautaient dans les cercles magiques de la rythmique puissante. On approchait de la transe. Percussions.

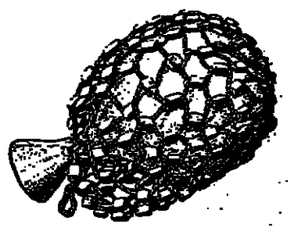

Calebasse (Nigéria).

Une autre manière d'appréhender le monde sonore

Proposer au public occidental un récital uniquement consacré à la percussion aurait été impensable Il y a cinquante ans, disait l'an dernier Philippe Fanise, organisateur à l'époque d'un des premiers festivals du genre à Bron. Aujourd'hui, festivals, stages, ateliers, s'accélèrent, la percussion entre dans le quotidien occidental, les enfants l'apprennent à l'école, on la retrouve dans le métro. En novembre, le Théâtre de la rue Dunois a réuni pendant un mois des batteurs antillais, africains, arabes, suisses, français. Et maintenant, presque simultanément, la Maison de la culture de Grenoble avec ses Cinq Jours de jazz (17-23 mars), la Maison de la culture de Nanterre dans le cadre de sa deuxième Biennale (15 février-28 mars), ont proposé différents aspects de la percussion.

De l'Afrique à l'Amérique latine, de la musique contemporaine au jazz, pendant plus de quatre semaines, dans les églises et les théâtres, des musiciens ont percuté des peaux, agité des grelots et des cloches, frappé sur des gongs, des cymbales, des grosses caisses, caressé, gratté, tâté le bois, le fer, tiré le son de la matière, célébré une autre manière d'appréhender le monde sonore que par l'harmonie et le ton.

Ce phénomène, le renouveau de la percussion, n'est pas une révolution. Il résulte d'une évolution lente, attendue et préparée (à l'œuvre déjà dans la musique contemporaine), la reconnaissance en Occident d'un instrument de musique fondamental dans le jazz, dans la musique africaine et dans ce qu'on appelle, par commodité ou myopie, les musiques « extra-européennes ».

Reconnaissance et non découverte. La percussion n'a pas toujours été étrangère au monde occidental, elle était même très présente dans l'Occident médiéval, dans les musiques populaires, dans les danses paysannes.

Soit qu'il n'y ait pas d'*« univers de la pensée par la percussion en Occident »* (c'est la thèse du compositeur grec Iannis Xenakis) et que celle-ci n'ait pas réussi à former un monde suffisamment riche, comparable à celui de la musique symphonique, soit que *« la composition savante, en s'orientant dès la fin du Moyen Age vers la polyphonie et le contrepoint, ait privilégié deux éléments importants de l'écriture, qui sont la mélodie et l'harmonie, au détriment du rythme et du timbre »* (Philippe Fanise), les instruments de percussion ont été sinon éliminés, du moins relégués « au fond de l'orchestre », réduits au rôle subalterne d'accompagnateurs des autres instruments, à cordes et à vent.

Stravinski, Bartok, mais surtout Varèse (*Ionisation*, écrite de 1929 à 1931, constitue la première œuvre occidentale pour percussions seules !), ont contribué à un premier changement d'attitude que la découverte du jazz, la redécouverte des musiques populaires, l'ouverture aux musiques orientales, extrême-orientales et noires ont approfondi. Les Percussions de Strasbourg ont confirmé cette réhabilitation.

En se consacrant depuis plus de vingt ans exclusivement aux instruments de percussion, ce groupe, qui en utilise plus de cent cinquante, des plus primitifs aux plus sophistiqués, a non seulement renouvelé le vocabulaire de la musique contemporaine, mais l'a fait sortir aussi de son « ghetto ». L'utilisation de la percussion dans la musique écrite en Occident reste cependant fondamentalement différente (sinon opposée) dans sa philosophie, dans sa démarche, de celle de la grande rythmique noire ou latino-américaine.

C'était tout à fait curieux et intéressant. Deux noms sont revenus au Festival de Grenoble et à la Biennale de Nanterre. Ils illustrent parfaitement ce fossé. Les Percussions de Strasbourg, l'Argentin Martin Saint-Pierre. La même rigueur, la même virtuosité, le même esprit de recherche : d'un côté, six hommes au milieu d'une forêt d'instruments ; de l'autre, un musicien solitaire avec un bongo.

Les Percussions de Strasbourg jouent des œuvres spécialement conçues pour ce groupe par Xenakis, Stockhausen, Serocki, Messiaen... La biologie, la physique, la linguistique, la sociologie, la sémiologie, nourrissent un univers sonore puissant et raffiné mais codifié — musique écrite. Martin Saint-Pierre, qui utilise les rythmes, les diverses pensées et techniques musicales, compose dans la spontanéité du moment — musique improvisée, libre. La percussion est d'abord la manifestation d'une pulsion vitale. En frappant, caressant, gifflant, la surface d'un bongo dont il tire des sonorités inouïes, Martin Saint-Pierre dit les liens étroits, puissants, qui relient l'Afrique à l'Amérique latine.

Sans s'étendre sur la fonction du tambour en Afrique, on peut dire qu'il joue un rôle fondamental dans la vie sociale mais aussi spirituelle et mystique des Africains. *« Avec leur gamme extrêmement étendue de matériaux, de formes, d'utilisation; d'interdits, avec leur extraordinaire popularité à travers le continent, la facilité avec laquelle ils se sont adaptés hors d'Afrique »*, les tambours restent encore, pour le musicien et musicologue Francis Bebey, ceux des instruments *« qui expriment le mieux les sentiments profonds de l'Afrique noire »*.

L'équivalent de l'homme ou Dieu lui-même

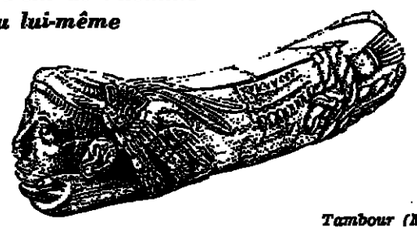

Tambour (Mexique).

Le tambour sert à la transmission des messages, d'accompagnement rythmique pour les chants et les danses, il sert à stimuler le travail collectif dans les champs... le tambour est un moyen de communiquer avec les dieux et avec ses semblables. Contrairement à ce que l'on croit généralement, il n'est pas l'instrument privilégié, indispensable, qui introduit à la transe, qui permet aux dieux de descendre sur les humains (là-dessus, Gilbert Rouget, dans un livre passionnant, *la Musique et la Transe*, récemment paru aux éditions Gallimard, remet en place un certain nombre d'idées reçues), mais il a plus que tout autre un caractère rituel ou sacré. Le tambour peut, dans certains cas, être l'équivalent de l'homme (un homme supérieur puisqu'il est capable de parler haut et fort), il peut être vénéré comme un dieu sinon être Dieu lui-même.

Le tambour est lié aux forces cosmiques. Il y a un principe magique du tambour — qui donne vie, qui est le point de départ du mouvement. On construisait les villes au son du tambour dans l'empire aztèque. On dit en Afrique qu'on peut faire revivre une chose morte en lui faisant donner son *son*. La sonorité est une forme de résurrection, dit Martin Saint-Pierre. Le batteur René Rambury parle de la sensation, profonde, de l'animal qui revit sous sa main quand il frappe.

On trouve chez les Tibétains comme chez les Africains des tambours faits dans des calottes crâniennes. Martin Saint-Pierre cite plusieurs documents qui font état de... tambours humains dans l'empire incaïque. C'est ainsi que Montesinos décrit l'entrée de l'Inca Sinchi-Roca dans la capitale avec les soldats : *« Au milieu d'eux, à intervalles, étaient portés six tambours de forme humaine fait des peaux des caciques et des capitaines ennemis qui s'étaient distingués dans la bataille. Leurs peaux avaient été écorchées pendant qu'ils étaient encore vivants, puis gonflées d'air (...) de sorte qu'elles représentaient leur propriétaire d'une manière très réelle. »* Au son de ces tambours, marchaient quatre mille soldats...

Pour Martin Saint-Pierre, on touche là à quelque chose de fondamental (et qui n'appartient qu'au tambour), à la vérité (mythique) d'un instrument dont l'origine remonte à des millénaires, présent dans toutes les civilisations. Tout tambour a une peau.

Les peaux des caciques et des capitaines ennemis

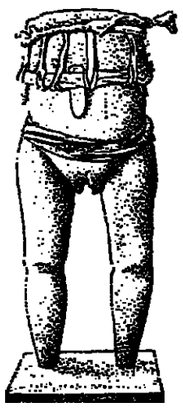

Tambour (Afrique de l'Ouest).

(Dessins extraits de les Instruments de musique dans le monde, *Albin Michel.)*

En transformant l'ennemi en tambour (pour l'impressionner et donner du courage aux soldats), n'y a-t-il pas le désir enfoui, caché, de l'homme de faire résonner son propre corps, de connaître « sa » musique ? Taper sur un tambour est peut-être (Martin Saint-Pierre a beaucoup travaillé sur les effets thérapeutiques de la percussion) une façon de connaître et de révéler son « moi ».

A la cathédrale de Nanterre où il jouait le 29 mars dans le cadre de la deuxième Biennale, il a passé l'après-midi « à écouter et comprendre le silence, degré zéro de la musique », puis il a commencé de taper (« et le son a tourné autour de moi comme un truc optique »), il a allumé des bougies, récité un poème bambara :

« Je suis comme la voûte céleste
Je suis comme l'espace de la ren-
[contre. Etonnement.
Ce qu'on apprend maintenant exis-
[tait auparavant.
Ce qui m'arrive maintenant existait
[déjà : le rythme.
Je me suis laissé emporter par le
[courant.
C'est la transformation, le commencement de tout commencement de
[la parole. »

Ce soir-là, il a joué avec les « chocs accidentels », avec le public, avec la sensation de l'infini.

Etait-ce lui, était-ce le tambour qui parlait ? *« Parfois, c'est moi, imprégné du monde sonore africain, sud-américain... parfois les couleurs se mêlent, donnent naissance à une nouvelle autonomie du tambour, je ne peux plus contrôler... parfois, c'est comme s'il y avait sept personnages et pas seulement moi. Parfois, aussi, c'est le tambour qui parle, et le tambour c'est le tambour... Je suis émetteur et récepteur... »* La percussion est un dialogue ininterrompu avec tout ce qui existe.

Un dialogue qui soulève des énergies. Elles font trembler. *« Il y a une telle pensée radicale dans la percussion ! »*, dit Xenakis. La percussion qui naît dans l'obscurité de son propre battement de cœur, qui est la pulsation du sang dans les artères, affirme le *je* et le droit primitif à la vie (en cela elle est radicale) ; le tambour, qui a toujours été craint par le pouvoir esclavagiste et colonial (il a été interdit en Afrique, aux Antilles, aux Etats-Unis, en Amérique latine), résonne, aujourd'hui, comme une revanche.

U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. ERMITAGE - BRETAGNE - MISTRAL - U.G.C. DANTON - HELDER - REX - U.G.C. GOBELINS - MAGIC CONVENTION - U.G.C. GARE DE LYON - 3-MURAT
PARAMOUNT MONTMARTRE - 3-SECRETAN
PARLY-2 - ARTEL Créteil - ARTEL Nogent - MÉLIÈS Montreuil - CARREFOUR Pantin - FLANADES Sarcelles
ARGENTEUIL - VÉLIZY - 4-PERRAY - BUXI Boussy Saint-Antoine

L'ENTOURLOUPE

NORBERT SAADA présente
JEAN-PIERRE MARIELLE
JACQUES DUTRONC
dans un film de
GÉRARD PIRES
L'ENTOURLOUPE
Adaptation de JEAN HERMAN
Dialogue de
MICHEL AUDIARD
D'après le roman "Mes intentions sont pacifiques"
de FRANCIS RYCK
Éditions Gallimard
Collection René Hourc
Avec GÉRARD LANVIN - ANNE JOUSSET
Musique de DJANGO REINHARDT
Image de PIX GLENN
Directeur de production JACQUES JURANVILLE
Coproduction CARTHALA PRODUCTIONS - ANTENNE 2
Distribué par GEF / CDFC

PARAMOUNT CITY - PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTMARTRE
PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT GALAXIE - CONVENTION SAINT-CHARLES
PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle-St-Cloud - PARAMOUNT La Varenne
PARAMOUNT Orly - VILLAGE Neuilly - MELIES Montreuil

MARIFILMS présente :
Un amour d'emmerdeuse
un film de Alain VANDERCOILLE

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques 277-11-12

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h.; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage); lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 20 avril (animation à 16 h. et 20 h. Sauf mardi et dim.)

MALEVITCH. Planètes et architectures. — Jusqu'au 23 juin.

JAN LENICA. — Jusqu'au 26 mai.

ATELIER 20 : Scanreigh et Jully. Jusqu'au 21 avril. — **LA PHOTOGRAPHIE EXPERIMENTALE ALLEMANDE, 1918-1940.** Jusqu'au 12 mai.

ATELIERS PHOTOGRAPHIES : Matsucka. Jusqu'au 4 mai.

HISTOIRES DE VOIR — Les itinéraires de l'Atelier Dessin. Atelier des enfants sauf mardi et dimanche, de 14 h à 19 h — Jusqu'au 19 avril.

ACCROCHAGE 4. — Jusqu'au 2 juin.

LA TUNISIE DES ENFANTS. — Jusqu'au 21 avril.

JAN LENICA. — Jusqu'au 26 mai.

CINEMA DU REEL. — Jusqu'au 20 avril.

C.C.I.

L'OBJET INDUSTRIEL. — Jusqu'au 9 juin.

NOUVELLE CUISSON. — Jusqu'au 5 mai.

B.P.I.

LIVRE - PARCOURS. Du salon de lecture à la bibliothèque publique. (2e étage). — Jusqu'au 23 juin.

MUSEES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h à 20 h.; merc jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F; sam. : 9 F (gratuite le 18 avril) Jusqu'au 5 mai.

MUCHA (1860-1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus) Entrée : 9 F; sam 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril

L'AMERIQUE AU SALON DES INDEPENDANTS — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-89-68) De 11 h à 19 h.; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril

VIOLLET-LE-DUC 1814-1879. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (544-40-41). Entrée : 12 F; sam.; 9 F (gratuite le 25 avril). Jusqu'au 5 mai.

CONSTRUIRE EN QUARTIER ANCIEN. — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 avril.) — Jusqu'au 21 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche) Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Mercredis et samedis, jusqu'au 28 mai, à 15 h. 30 et 16 h. 30, projection de films sur Hartung. Jusqu'au 21 septembre.

AZULEJOS. Faïences murales au Portugal du quinzième au vingtième siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 mai.

DONATION MASUREL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-85-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h.; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F (gratuite le 20 mai). Jusqu'au 25 mai.

PARVINE CURIE. Prix Bourdelle 1979. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 12 mai.

DEGAS. La famille Bellelli : variation autour d'un chef-d'œuvre. — (Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 avril.

ILE SAINT-LOUIS. — Jusqu'au 15 juin. — **LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET.** — Jusqu'au 26 octobre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISAGES D'EUGENE CARRIERE. Legs Yvan Loiseau. — Bibliothèque nationale, salle Mortreuil, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

TRESORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL. — 1, rue de Sully (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juin.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F; le dimanche, 4 F. Jusqu'au 21 avril.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 : dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'en mai.

CHAPEAUX, DE 1750 à 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

LA BRODERIE. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi (et lundi de Pâques), de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 27 avril.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'en juillet.

L'ŒUF DE PAQUES DECORE DANS LES PAYS D'EUROPE. — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 6 mai.

GARRY WINOGRAND. — Bibliothèque nationale, Galerie de photographie (261-82-83). Tous les jours sauf dimanche, de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 7 juin.

CENTRES CULTURELS

CHEZ SOI QUANT A SOI : Amann, Bouillon, Ib et Ragna Braase, Dewez, Milhaud, Osman, Pandini, Weber. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

JACK CHAMBERS (1931-1978). Tableaux et dessins. — **LESLIE REID.** Tableaux récents. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

ANTOINE VAN DEN EERTWEGH-THEO ELFRING. Aquarelles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

GIUSEPPE PAGANO FOTOGRAFO. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 12 avril.

LENNART ASCHENBRENNER. Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 mai.

LIEGE A PARIS : Georges Collignon — Bandes dessinées : Walthery, Ernst, Piroton, Broca, Lambert, Stanicel. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

ESPACES, TRAVAIL, INDUSTRIES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS. — Exposition de l'Inventaire général. Maison du Nord, 18, boulevard Haussmann (296-10-40, poste 21-62), Sauf dim., de 9 h. à 19 h.; sam. de 9 h. à 14 h. Jusqu'au 30 avril.

CRUZ DIEZ, réalisations monumentales, **ANDRADE, FLORES.** Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 mai.

BEZIE, COUDRIN, GUIFFREY. Peintures. M.J.C *Les Hauts de Belleville*, 43, rue du Borrégo (636-88-13). De 15 h. à 21 h; dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 12 avril.

FLEURS SUR PAPIERS PEINTS, (1840-1870). Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 24 avril.

L'ACTUALITE 1885-1900 A PARIS. Le musée Grévin, au Forum des Halles (grand balcon, niveau 1).

DIX ANS D'AFFICHES DU LARZAC. — Forum des Halles (Niv. 3, porte Berger) (233-51-91, 297-54-06). Jusqu'au 15 avril.

LA SAUVEGARDE DE VENISE, une œuvre internationale. — Mairie annexe du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Du 4 avril au 4 mai.

PETITS MEUBLES ET CHEFS-D'ŒUVRE DE MAITRISE. — Mairie annexe du dix-septième arrondissement, 16-20, rue des Batignolles. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

SEM, caricaturiste 1900. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CERAMIQUE ARTISTIQUE. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Jusqu'au 24 avril.

K. G. NILSON, peintures récentes. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne. Lundi et vendredi, 12 h. à 18 h., samedi et dimanche, 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

FRED WILLIAMS, peintre australien. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey. Jusqu'au 2 mai.

GALERIES

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. — Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 26 avril.

MAITRES DE L'ABSTRACTION : Poliakoff, Lanskoy, Goetz : œuvres récentes. Galerie Claude-Jory, 4, rue Aubry-le-Boucher (271-60-96). Jusqu'au 14 avril.

EXPRESSION 80 : Goetz, Delaunay, Jansson, Kudo, Lanskoy, Pelayo, etc. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-89). Jusqu'au 25 avril.

PRINTEMPS 1980 : œuvres de Kandinski, Kupka, Magnelli, Ailliaud, Equipo, Cronica, Hélion, etc. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 avril

PORTRAITS D'ARTISTES. Œuvres d'Altamira, Carrère, Bustamante, Guillot, Palazzolo, Mallé, etc. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 avril.

PHOTOS, PEINTURES, ILLUSTRATIONS, d'Antony, Jan, Garrigues, Grosrichard, Luigi, Manchuelle-Deshayes. — Arteriel, 13, rue André-del-Sarte (255-25-76). Jusqu'au 30 avril.

IMAGES DU JAPON AU XIXe SIECLE. — L'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 30 avril.

COLLECTION D'UN JEUNE AMATEUR D'ART. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 26 avril.

HERBIN, KIJNO, PICHETTE, TAL-COAT. — Galerie H.-Bénézit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 18 avril.

DODEIGNE : Dessins hiver 1980. **LE MEAUX** : autour d'une sculpture. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 19 avril.

ALECHINSKY. Travaux d'impression, principalement. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

AMARAL. Floralies. Galerie Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 19 avril.

PIERRE BAEY. Villes et bidonvilles... — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

BAUDUIN. Homéomorphies. — Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 3 mai.

HONORATA BLICHARSKA. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusque fin mai.

CERES. « La peau et les os ». Marbres. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 26 avril.

CELAN-LESTRANGE. Dessins aquarellés 1979-1980. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusque fin avril.

CHADWICK. Sculptures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22) Jusqu'au 12 avril.

CLAYETTE. Les grandes soirées de la Comédie-Française 1680-1980. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 19 avril

CUPSA. Peintures et dessins. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 20 avril.

DA ROCHA. Le territoire des terrains vagues. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 15 avril.

JEAN DEGOTTEX. Les années 50. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 avril.

SONIA DELAUNAY. Un style, soixante-dix ans d'avant-garde. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80).

FAGNIEZ. Aquarelles, gouaches, dessins. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 avril.

BARRY FLANAGAN. — Galerie Durant-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 3 mai.

POL FRAITURE. — Galerie Jean Camion, 8, rue des Beaux-Arts (633-95-63). Jusqu'au 13 avril.

FRED. Dessins. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 avril.

GENTILINI. Peintures 1954-1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80) Jusqu'au 28 avril.

TIM HEAD. Installation et photo. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 24 avril.

MARCEL JEAN. Œuvres graphiques 1926-1980. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 26 avril.

KAWALEVOWICZ. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (623-56-02). Jusqu'au 30 avril.

KLAPHECK. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19) Jusqu'au 30 avril.

PETER KLASEN. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusque fin avril.

CHARLES MAUSSION. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) Jusqu'au 19 avril.

ANNETTE MESSAGER. Les variétés. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg. Jusqu'au 24 avril.

EDO MURTIC. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 20 avril

GINA PANE. Travail d'action. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 26 avril.

HUBERT ROBERT (1733-1808). Peintures et dessins. — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 avril.

PUCCI DE ROSSI. Sculptures. — Bar de l'aventure, 83, rue Berthe (255-37-75). Jusqu'au 16 avril.

CLAUDE VIALLAT. — Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 15 avril.

LAURENT WOLF. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59) Jusqu'au 12 avril.

REGION PARISIENNE

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'art et le sport. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h.; dim. de 10 h. à 12 h Jusqu'au 20 avril.

CERGY-PONTOISE. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1980. — Centre culturel A.-Malraux, place de la Préfecture et galeries du Théâtre des Louvrais Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 13 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Chili : droits de l'homme. Saint-François-d'Assise, Cinq femmes chiliennes. — Galerie du Centre d'action culturelle P.-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Jusqu'au 27 avril.

COURBEVOIE. Les poupées françaises. — Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

MARLY-LE-ROI. Sire : Itinéraire d'un peintre. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). De 10 h. à 19 h., Jusqu'au 20 avril.

MONTREUIL. Jen, pour petits et grands. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

PONTOISE. Morice Lipsi, cinquante sculptures. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 mai.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS. Tapisserie et poésie. — Salle Gérard-Philipe. Jusqu'au 15 avril.

SAINT-MAUR. Artistes d'outre-Rhin : cent toiles des villes allemandes de Hameln et Siegen. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Luce Guilbaud et Dans Roman, peintures. Victor Roman, sculptures. — Centre culturel de La Villedieu, CD 18 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Du 5 au 30 avril.

EN PROVINCE

AMIENS. Christian Parisot : la Genèse, le corps de la peinture. — Maison de la culture, place L.-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 4 mai.

ANGERS. Patrimoine oublié. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 10 mai.

BEAUVAIS. La religion à Chypre dans l'Antiquité (jusqu'au 14 avril). Joe Downing, peintures. (Donation D. Fossard). — Musée départemental de l'Oise, ancien archevêché (445-13-60).

CHALON-SUR-SAONE. Gens d'images : vingt-cinq ans de prix Niepce (1955-1979). — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Jusqu'au 27 avril.

COMPIEGNE. Ferdinand Bac (1859-1952). — Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz. Jusqu'au 21 avril.

DUNKERQUE. — La peinture française des dix-septième et dix-huitième siècles dans les musées du nord de la France. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

FLAINE. Zuka. Collages de papiers peints. Centre d'art contemporain (90-85-84) Jusqu'au 20 avril.

GRENOBLE. Matisse : intérieur aux aubergines et œuvres du musée. Jusqu'au 5 mai. — Musée place de Verdun (50-09-82). — Sergio Ferro : Futur antérieur, variations sur Michel-Ange. — Maison de la culture. Jusqu'au 18 mai.

LA ROCHELLE. Gaston Planet : Frottages. — Foyer de la Maison de la culture, 11, rue Chef-de-Ville (41-37-79). Du 4 avril au 10 mai.

LE HAVRE. G.L. Jaulmes, 1873-1979. Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 20 avril.

LYON. Dessins des maîtres des Pays-Bas, septentrionaux et méridionaux nés avant 1600. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 20 avril. — De Sumer à Babylone, Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Kleberg (25-94-68). Jusqu'au 4 mai. — Tendances contemporaines Rhône-Alpes : peinture et sculpture. — ELAC, Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 20 mai. — Douglas Gorsline. Peintures. Auditorium Maurice-Ravel.

MARCQ-EN-BARŒUL. Eugène Boudin. — Septentrion. Fondation Prouvost (78-30-32) Jusqu'au 11 mai.

MORLAIX. Camille Bryen. Peintures. — Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-95). Jusqu'au 2 juin.

NICE. Jules Chéret aime la fête. — Galeries des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 15 avril. — Attention peinture fraîche : Jean Borsotto. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Du 5 au 13 avril.

RENNES. Geneviève Asse. Dessins 1941-1979. — Musée des beaux-arts (08-10-18). Jusqu'au 18 mai. — Arturo Carmassi : Sculptures et graphiques. 1975-1980. — Maison de la culture, 1, rue St-Hélier (79-26-36). Jusqu'au 14 avril.

ROYAN. Exposition internationale d'art contemporain : l'image de l'homme dans la peinture contemporaine à travers l'œuvre d'Adami, Alland, Cremonini, Velickovic. — Palais des Congrès (05-70-34). Jusqu'au 13 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Dessins de la Fondation Maeght : Adami, Alechinsky, Arman, Degottex, Gäfgen, etc., quarante artistes contemporains. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 31 mai.

TOURCOING. Exposition Hartung. — Musée municipal des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

VANNES. Le paysage au musée de Vannes. Palais des arts. Jusqu'au 19 avril.

NOUVEAU
LE TOURNEBŒUF
sa formule à 31,50 F
35 BD ST-MICHEL 75006 PARIS - TÉL. : 354.07.33
Pour les vrais amateurs de bœuf
Ses grillades extra. Son grand choix de desserts maison.
Tous les jours de 12 h à 24 h sans interruption. Parkings à proximité.

A partir du 14 avril
Le Restaurant
PRUNIER « Madeleine »
« Toute la Mer »
sera ouvert
tous les jours
Réservations, 260-36-04
9, rue Duphot, PARIS-1er

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vend., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et, unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

AMBASSADEUR T.l.jrs 727-90-00 30, rue de Longchamp (Trocadéro)	DEJEUNERS, DINERS jusqu'à 23 h. SALONS de 10 à 200 couverts. Délicate sélection de la cuis. chinoise. Elégance, qualité, raffinement.
LE DRUGSTORIEN 359-38-70 1, av. Matignon, 8e, 1er étage. T.l.jrs	Déjeuners d'affaires, Dîners. Soupers jusqu'à 1 heure du matin. Restauration traditionnelle sur les Jardins des Champs-Elysées
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 32,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
L'OREE DU BOIS 742-92-50 Porte Maillot, 16e.	Restaurant gastronomique, menu 100 F. Formule rapide, 58 F. Boisson comprise.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 37, rue Turbigo, 2e. F/dim.	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. 265-87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire Diner sugg. 69 F et carte. Poissons, Grillades. Spéc. du Sud-Ouest Parking.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats. 32,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
L'AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r de Dunkerque (Mo Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien. fine cuisine, époque d'Angkor, spéc. chin. vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. chef du pays - 874-84-41.
AU PETIT RICHE F/dim et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	J. 21 h. 45. Ouvert depuis 1884, Cadre Sec. Empire authent. Foie gras frais. Canard maison Poissons aux légumes. Salons de 6 à 45 couverts.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e. TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h., « La marée dans votre assiette », avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
LA ROSE BLEUE 878-37-99 15, rue Choron, 9e. T.l.jrs	J. 3 h matin Cadre confortable et intime Déj - Dîners aux chand., ses 18 entrées et ses 16 viandes. MENUS 28 et 52 F Parking facile.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déj Dîn Soup après minuit. Fermé lundi et mardi Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie Salons Parking privé assuré par voiturier.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e, Porte Maillot	Ses plats du jour Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
GOLDENBERG-WAGRAM 227-34-79 69, avenue Wagram, 17e. T.l.jrs	Jusqu'à 22 heures sur place et à emporter. Produits Yiddish et d'Europe Centrale : Zakouskis, Blinis, Cheese Cake, Vodka aux herbes.
AU CLOCHER DE MONTMARTRE 10, r. Lamarck, 18e. 264-90-23. F/mar.	Jusqu'à 22 h. 30. SPECIALITES AUVERGNATES. Cochonailles. Potée, Chou farci, Civet de Marcassin, Plateau de Fromages. P.M.R. 50/70 F

RIVE GAUCHE

Ch. FRANÇOISE 551-87-20, 705-49-03 Aérog. Invalides. F/dim. soir, lundi	Foie gras frais Maison. Barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise » Aiguillettes de Canard au citron Parking assuré soir.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard, 6e.	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES - 350 PLACES.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e T.l.jrs	Jusq. 1 h Décor de Dubout unique au monde. Dîners, Soupers animés av chans paillardes, plats rabelais servis par nos moines. P.M.R 120 F.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chandelles Attractions avec LOS MUCHACHOS Spécialités espagnoles et franç.

SOUPERS APRÈS MINUIT

L'APOLLINAIRE T.l.j. 326-50-30 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huîtres SPEC. POISSONS - GRILLADES
LE MUNICHE 633-62-09 27, r. de Buci, 6e Choucroute - Spécialités
VAGENENDE 142, bd St-Germain (6e) - 326-68-18 T.l.jrs jusqu'à 2 h du matin. FOIE GRAS FRAIS
LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays
WEPLER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e) SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons
DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades
GUY 6, rue Mabillon, 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978 Feijoada - Churrascos - Camaroes
LE LOUIS XIV 8, bd Saint-Denis 200-19-90 208-56-56 F/lun.-mar. - HUITR. - FRUITS DE MER - Crustacés - Rôtisserie Park. privé assuré par voiturier.
LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat 574-17-24 80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées.
LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-68
BOFINGER 272-87-82 Ouv. dim. 5, rue de la Bastille Spéc. carré d'agneau - Poissons Fruits de mer - Parking facile American-Express
CHEZ HANSI 3, pl 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er. 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq au Riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons, grillades. Sa cave.

STUDIO CUJAS (12 h - 22 h) LUCERNAIRE
NOCES DE SANG
D'après F. GARCIA LORCA
un film de SOUHEL BEN BARKA
AVEC IRENE PAPAS - LAURENT TERZIEFF - JAMILA

MULTI CINÉ
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME
MONTE-CARLO - SAINT-GERMAIN-HUCHETTE - 7-PARNASSIENS - SAINT-LAZARE-PASQUIER
CHÈRE INCONNUE
SAINT-GERMAIN STUDIO
YANKS
HAUTEFEUILLE - NATION
LE ROI ET L'OISEAU
HAUTEFEUILLE
BLACK JACK
ELYSEES-LINCOLN - HAUTEFEUILLE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

et municipales

OPERA (742-57-50), les 9, 11, 14 et 16, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; les 10 et 12, à 19 h. 30 ; le 15, à 20 h. : Faust.
SALLE PAVART (296-12-20), le 9, à 20 h. 30 : Octuor de Paris (Mozart, Schubert).
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 9, 12 et 13, à 20 h. 30 ; le 16, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; les 10, 11, 14 et 15, à 20 h. 30 : Tartuffe ; le 13, à 14 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses confidences.
CHAILLOT (727-81-15), Gémier, les 9, 10, 11 et 12, à 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini (dernières) ; Grand Théâtre, les 15 et 16, à 20 h. 30 : Mélodies du Malheur.
ODEON (325-70-32) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Folle de Chaillot.
PETIT ODEON (325-70-32), les 15 et 16, à 18 h. 30 : Traces.
T.E.P. (797-96-06), les 15 et 16, à 20 h. 30 : Odets, Brecht.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 9, 10, 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 15 h. : Et Jean-Paul Farré chante aussi... ; les 15 et 16, à 20 h. 30 : Arlette Murapeu.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-23) (mar.). — Débats, le 10, à 18 h. 30 : Conseil international de la langue française ; les 9, 10, 11, 12 et 13, à 19 h. : le cinéma expérimental dans les années 30-40 ; B.P.I., les 12, 13, 14 et 16, à 14 h. : Cinéma du réel ; le 14 à 18 h. : Rencontre avec les réalisateurs ; Vidéo, le 11, à 18 h. : Bakhti, ballet de M. Béjart.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 9, 10, 11 et 16, à 15 h. 30 ; les 12 et 13, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Moïse.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 9 et 11, à 18 h. 30 : Rina Schenfeld ; les 10 et 12, à 18 h. 30, Moshe Efrati Kol Demama Dance Company ; les 15 et 16, à 18 h. 30 : Milton Nascimento ; les 9, 15 et 16, à 20 h. 30, le 13, à 14 h. 30 : Légataire universel ; les 10 et 11, à 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-75) (D., L.), 12 h. 15 : Venez partager ma gamelle ; 19 h. : Timoléon ou Macho ; 22 h. 15 : Marc, Michel, Georges ; (L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Amélia.
ARTISTIC-ATHEVAINS (272-26-77) (mer., dim. soir), 20 h. 30, mat. sam. 15 h., dim., 17 h. : Un silence à soi.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (mer., D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Audience ; Vernissage.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : En attendant Godot.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., j., mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), v., sam., 20 h. 30, dim., 16 h. : le Prince heureux ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim., 15 h. 30 : Contes d'hiver.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), les 10, 11, à 20 h. 30 : les Pauvres gens.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : J'suis bien.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la bête et la vertu.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
ESSAION (278-46-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Joker Lady.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-26) (L., D.), 21 h. : les Bonnes (dern. le 15).
FORUM DES HALLES (297-53-47), Chapiteau Bleu, 18 h. 30 : Klown Compagnie (dern. le 12) ; les 9, 10, 11, à 20 h. 30 : Lewis et Alice.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim., 20 h. 30 : le Père Noël est une ordure.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Une marionnette, un mari honnête.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Atelier.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (le 9), 21 h., dim. 15 h. 30 : l'Epouse prudente (dernières).
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I. : 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Albert (dern. le 12) ; 22 h. 15 : Archéologie. — II. : 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III. : 18 h. 15 : Parions français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Tovaritch.
MARIGNY (225-20-74) (D.), 21 h. : l'Azaïée.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94), 20 h. 30, mat. 18 h. : la Belle et la Bête (dern. le 12).
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53), sam. et dim., à 16 h. : première partie du Soulier de satin ; à 20 h. : deuxième partie ; les 9, 15, à 20 h. 30 : Zadig ; les 10, 11, à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 18 h. 15 : le Vingtième Age.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h. 30 : Lili Calamboula (dern. le 12).
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : Une place au soleil.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Contes et exercices (dern. le 13).
PRESENT (203-02-55), jeudi, ven., sam., à 20 h. 30 ; dim., à 15 h. : la Mémoire.
STUDIO THEATRE D'EN FACE (238-16-78), les 11, 12, 14 et 15, à 21 h., le 13, à 15 h. 30 : Marionnettes et ombres chinoises.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S., à 20 h. 45, dim., à 15 h. : le Journal d'un fou.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), à 20 h. 45 : 12 515 Francs.
THEATRE DE SPARTE (628-58-28) (D., L.), à 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
THEATRE DE L'UNION (770-90-94) (D. soir), à 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : le Barbier de Séville (à partir du 14).
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), à 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin (dernière le 12).
THEATRE 18 (228-47-47), les 9, 10 et 11, à 20 h. 45 ; le 12, à 14 h. 45 et 20 h. 45 : le 13, à 14 h. 45 : Un tramway nommé Désir.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Dompteur ou l'Anglais tel qu'on la mange (à partir du 14).
THEATRE SAINT-MEDARD (231-44-84) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Amour pour amour.
THEATRE 347 (526-29-06) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : la Poulbe.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Une chambre pour enfant sage.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : Daniel Roux.
BLANCS MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma tété est malade (dernière le 12).
CAF' CONC' (372-71-15) (D.), 21 h., sam. 19 h. 30 et 21 h. : Phèdre à repasser.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle ; II : 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h. 30 : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : Monique Morelli.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; (D.), 22 h. 30 : J.-P. Rambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : R. Bohringer (dernière le 12). A partir du 15 : B. Deraime ; 21 h. 30 : Ch. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
CROQ' DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : R. Darvin et J.-N. Trassante ; 21 h. 45 : D. MacAvoy ; 23 h. : M. Massard, J.-Ph. Chartier.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zammit.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Michèle Leho (dernière le 12) ; à partir du 14, 22 h. : P. Pellerin.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
FER-PLAY (707-96-99) (Mar.), 20 h. 30 : Rivage. 22 h. : les Portes, 23 h. 15 : Beija-Flor.
LA GRANGE AU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pinatel.
LE MARCHE-PIED (536-72-45) (D., L.), 21 h. 30 : D. Panerai ; 20 h. : P. Moulinat.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h. : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Offenbach-Bagatelle ; 22 h. 45 : J.-P. Huser.
SELENITE (354-53-14) (D.), I : 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux ; II : 21 h. : Sornettes d'alarme ; 22 h. 30 : Débile-Show.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
THEATRE DES DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles (dernière le 12) ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30 : D. Kaminka.
VIEILLE GRILLE (707-80-93) (D., L.), 20 h. 30 : Busai ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande ; II, 22 h. 30 : J. Bourbon. Le 13, à 17 h. 30 : G. Matton et Yako. II : à partir du 15, 20 h. 30 : B. de la Salle.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 15, à 19 h. 30 : Voyages avant l'an 40.
CACHAN, C.C.C. (665-68-12), le 15, à 20 h. 45 : le Charlatan.
CHAMPIGNY, Centre O.-Messiaen (880-11-01), le 10, à 20 h. 30 : Orchestre d'enfants de Perpignan, dir. M. Druet.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 15, à 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), les 9, 10, 11, à 20 h. 30 : le Legs.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 15, à 20 h. 30 : Un palmier sur la banquise.
STAINS, Théâtre Paul-Eluard (821-61-05), le 12, à 21 h. 30 : Lionel Rocheman.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M. (389-21-19), le 12, à 21 h. : Chrysalide, rock progressif.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 9, 10, 11, 14, à 21 h. ; le 13, à 18 h. : la Vie en pièces. — Petit Sorano (D. soir), 21 h., mat. dim. 18 h. : Pad'Pomme'Ad (dar. le 14).
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-80), les 9, 10, 11, 12, à 21 h. ; le 13, à 17 h. : les Dimanches indécis de la vie d'Anna.

NOUVEAUX SPECTACLES

Sorano, Vincennes (374-73-74) : la Vie en pièces, 18 h. (9).
Palais des Arts (272-62-98) : le Vingtième Age, par Serge Garcia, 20 h. 15 (9).
Centre d'art celtique (258-97-62) : les Pauvres Gens, 20 h. 30 (10).
Lucarné (770-90-94) : le Barbier de Séville, par le Théâtre de l'Union, 20 h. 30 (14).
Théâtre en Rond (387-75-38) : le Dompteur ou l'anglais tel qu'on le mange, 20 h. 30 (14).
Commune, Aubervilliers (833-16-16) : Voyage avant l'an 40, par René Loyon, 20 h. 30 (15).
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81) : Un palmier sur la banquise, par Pierre Debauche, 20 h. 30 (15).
Cour des Miracles (548-85-60) : Bernard Deraime, 20 h. 30 (15).
Cinq-Diamants (588-01-00) : l'Arbre couronné, d'André Nataf, 20 h. 45 (15).
TEP (636-91-02) : En attendant Lefty, de Clifford Odets, et le Petit Mahagonny, de Brecht, et Kurt Weill, par Marc Blusal, 20 h. 30 (15).
Chaillot, grande salle (505-14-50) : le Magic Circus dans les Mélodies du malheur, 20 h. 30. Apéritif-concert à partir de 19 h. (15).

Concerts

MERCREDI 9 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Cumant (Pischowska, Marco, Weber...).

JEUDI 10 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9.
RADIO-FRANCE (Studio 106), 18 h. 15 : English Chamber Music. Dir. : D. Josefowitz (Mozart, Bellini, Haydn, Puccini, Elgar).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 30 : L. Daoust (Archer, Pépin, Jones...).
CITE DES ARTS, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, cours d'interprétation pianistique.
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : O. Jutten (Saint-Saëns, Tournemire, Langlais).
EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 18 h. 30 : G. Harlé (Liszt, Brahms, Franck, Schumann).
RADIO-FRANCE (Grand auditorium), 19 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : A. Savouret (C. Ives) ; (Studio 105), 20 h. 30 : Quatuor de percussions de Paris ; Quintette à vent Taffanel (Onslow, Hubeau, Roussel).

VENDREDI 11 AVRIL

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Groupe vocal de France. Dir. : J. Alldis (Milhaud, Ravel, Jolas...).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : English Chœur Soolists (Amnesty International).
AMERICAN CHURCH, 20 h. 30 : Schola Cantorum of Cardinal Vaughan of London (Mendelssohn, Byrd, Atworth, Mawly, Fauré).

SAMEDI 12 AVRIL

RADIO-FRANCE (Studio 106), 18 h. 30 : J. Vandevilla, D. Fournier (Saint-Luc, Lully, Marais...).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Quatuor cordes et hautbois. Sol. : M. Ruth (Mozart, Boccherini).
FACULTE DE DROIT (6e), 16 h. et 20 h. 30 : Concert - Rencontre A. Loewenguth.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9.

DIMANCHE 13 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9.
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : voir le 11.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : A. Bouvet (Mendelssohn, Alain, Litaize...).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : M. Clément, R. Sanchez (Bach, Haendel).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 30 : J.-C. Allin (Bach, Krebs).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : J.-P. Fetzer (Widor, Dupré, Litaize).
GAITE-MONTPARNASSE, 18 h. 30 : O. Tzan-Mathern, G. Armana (Beethoven, Schubert, Brahms, Debussy).

LUNDI 14 AVRIL

POINT VIRGULE, 21 h. : Benoît Schlosberg (Brouwer, Ohana, Ponce, Giuliani).
LA VIEILLE GRILLE, 21 h. : les Dilettantes (Dowland, Purcell).
ATHENEE, 21 h. : I Solisti Veneti. Dir. : C. Scimone (Vivaldi, Albinoni, Tartini, Bonporti).
MUSEE CARNAVALET, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin (Chausson, Fauré, Marcel).
RADIO-FRANCE (Studio 105), 20 h. 30 : S. Carbonel, G. Deplus, Quatuor Athenaeum (Liszt, Werner, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9.

MARDI 15 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J. Belliard, K. Besson (sous le règne de Louis XIII).
SALLE GAVEAU, 21 h. : S. Tureck (Bach).
RADIO-FRANCE (Studio 106), 17 h. 30 : V. Yankoff (Beethoven) ; (Grand auditorium), 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : E. Krivine (Strauss, Saint-Saëns, Mozart).
RANELAGH, 20 h. 30 : E. Fischer (Beethoven).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Bardon (Haydn, Dvorak, Schubert).
ASCA (6e), 20 h. : Quatuor Diez (Couperin, Bach, de Visée).
SALLE CORTOT, 12 h. 30 : J.-P. Marty ; 20 h. 30 : Trio à cordes français. Sol. : M. Bourgue (Schoemberg, Gilet, Ancelin, Saguer, Britten).
STUDIO THEATRE 14, 20 h. 30 : Trio de musique baroque, B. Berstel, G. Amar-Vonin, B. Grenat (Bach, Sammartini, Quantz, Haendel, Vivaldi).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Variétés

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 11, 12, 20 h. 45 ; les 9, 13, 14 h. 30 ; le 13, 18 h. 30 : Viva Mexico.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h. 30 : Phi-Phi (à partir du 15).
LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 ; Utopolis (à partir du 11).

Le music-hall

AMERICAN CENTER (354-89-82), le 15, 21 h. : Lieber et Stoller.
ANTOINE (208-77-71) (D.), 21 h. : Jacques Martin (à partir du 10).
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Cie A. Tahon.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), le 14, 20 h. 30 : Printemps breton.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Jacques Douai.
FORUM DES HALLES (297-53-47), le 14, 20 h. 30 : Libre parcours variétés (Henri Tachan, Maryse Méryl...).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
MARIGNY (256-04-41) (D.), 21 h. : Thierry Le Luron.
MATHURINS (265-90-00) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : J.-M. Caradec.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Charles Aznavour.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer., 15 h., sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
POINT VIRGULE (278-67-03), le 13, 20 h. 30 : Chants et poésies d'Afrique ; (D., L.), 21 h. 45 : J.-P. Huser.
RANELAGH (288-64-44) (D.), 20 h. 30 : J.-C. Vannier (dernière le 13).
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
THEATRE NOIR (797-85-14) (D.) 20 h. 30 : Jacques Loubello et Jeanne Baegne.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mercr.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... ane.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-22-33) (D. soir), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-38), les 9, 10, 11 et 12 à 20 h. 30, le 13 à 15 h. : Ballet du XXe siècle (Mahler). A partir du 15, 20 h. 30 : les Illuminations.
C.I.S.P. (343-19-01), le 14, 20 h. 30 : Michal Rajl.
STUDIO DE L'OURCQ, 19e, le 13, 16 h. : Mami Aoyama, O. Coupielle, H. Naruse.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 13 à 20 h. : The Beat P. Collins.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h : Gérard Badini Swing Machine.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D), 20 h. 30 : C. Alvim, J.-L. Chautemps, J.-P. Mas, D. Humair ; 22 h. 45 : Mauricio Smith Y Grande Melao.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Petit Théâtre, le 14 à 21 h. : Wizz Jones.
DREHER (233-48-44), 21 h. : Max Roach Quartet ; les 9, 10 à 22 h. 30 : R. Urtreger, A. Romano, J.-L. Chautemps ; les 11, 12, 13 à 22 h. 30 : P. Michelot, R. Urtreger, A. Romano ; les 14 et 15 : avec C. Escoudé.
DUNOIS (584-72-00) (Mer., J., V., S.), 20 h. 30 : Groupe Lo ; le 14 à 20 h. 30 : Quartet Yo ; le 15 à 20 h. 30 : Herbe Rouge.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 14 à 20 h. 30 : Georges Grunitz Concert Jazz Band.
GIBUS (700-78-88), 22 h., les 9, 10, 11, 12 : The Unforgettable.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 12 à 22 h. : Cabine 13.
HAUTS DE BELLEVILLE (636-68-13), le 17 à 20 h. 30 : Groupe Amautas.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 14 à 20 h. : Police.
PETIT JOURNAL (326-28-59), le 15 à 21 h. 30 : les Haricots rouges.
PETIT OFFORTUN (236-01-38), 22 h. : Trio J. Vidal (jusqu'au 12). A partir du 14 : Duo Boel-Roubach.
REX, le 15 à 20 h. 30 : Billy Joël.
RIVERBOP (325-93-71), 21 h. 30 : Trio D. Lockwood, F. Couturier, J.-P. Celéa (dern. le 12). A partir du 14 : Allen Quartet.

Une dizaine de places seront offertes cette année à des artistes français âgés de 20 à 33 ans souhaitant passer de 1 à 2 ans à la Villa Médicis, à Rome.

Les disciplines admises sont : la peinture, la sculpture, l'architecture, la composition musicale, la création littéraire, l'histoire de l'art moderne et contemporain, la restauration d'œuvres d'art et la gravure.

Les candidatures sont à adresser avant le 16 mai 1980 au Ministère de la Culture et de la Communication - Délégation à la Création, aux Métiers Artistiques et aux Manufactures - Sous Direction de l'Enseignement et des Affaires Générales - Bureau des Affaires ulque, 75007 PARIS.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus à cette même adresse sur simple demande écrite.

EN V.O. : U.G.C. MARBEUF - CLUNY ECOLES - U.G.C. OPERA OLYMPIC ENTREPOT

CONCORDE PATHE - GAUMONT BERLITZ - CAPRI - CLICHY PATHE MONTPARNASSE 83 - GAUMONT CONVENTION - SAINT-GERMAIN STUDIO - GAUMONT LES HALLES - LE PASSY - CYRANO Versailles TRICYCLE Asnières - PATHE Champigny - VELIZY - 3 VINCENNES ARTEL Rueil

SIGNORET

Femm... ...iant calme, tendresse... ...ade, théâtre, soul... ...monsieur cultivé, s... ...ant mêmes inclinations.
Ecrire au ... transmettra.

ROCHEFORT

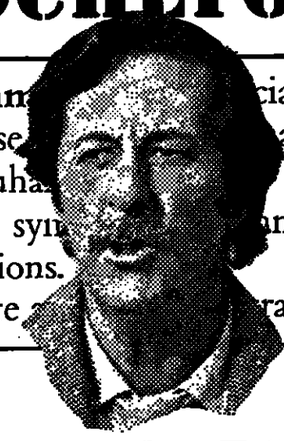

Femm... ...iant calme, tendresse... ...ade, théâtre, souha... ...monsieur cultivé, syn... ...ant mêmes inclinations.
Ecrire ... transmettra.

SEYRIG

Femm... ...nt calme, tendresse... ...de, théâtre, sou... ...monsieur cultivé, s... ...t mêmes inclination...
Ecrire au ... transmettra.

Chère inconnue
UN FILM DE MOSHÉ MIZRAHI

20 h. 30 - « Féerique, fascinant... »

COSMOS - OLYMPIC ENTREPOT

CONCORDE PATHE v.o. - HAUTEFEUILLE v.o. - CINEMONDE OPERA v.f. MONTPARNASSE v.f. -CLICHY PATHÉ v.f. - GAUMONT CONVENTION v.f. - LES NATIONS v.f. - Belle-Epine Pathé v.f. - Rueil Studio v.f. Sarcelles Les Flanades v.f.

PARAMOUNT CITY v.o. - STUDIO MÉDICIS v.o. - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT OPÉRA - MAX-LINDER - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT GALAXIE - PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle Saint-Cloud - PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly CLUB Colombes - ARTEL Villeneuve-Saint-Georges

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 9 AVRIL
15 h. : Tarzan le magnifique, de R. Day ; 18 h. : Cinéma italien : Rapt à Venise, de M. Soldati ; 20 h. : Inédits du Festival du cinéma italien : American Boy : Italian American, de M. Scorcese.
JEUDI 10 AVRIL
16 h. : Johan, de M. Stiller ; 18 h. et 22 h. : Cinéma italien (18 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini ; 22 h. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon, d'E. Patri) ; 20 h. : Inédits du Festival du cinéma italien : le Voyageur du soir, d'H. Tognazzi.
VENDREDI 11 AVRIL
16 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 18 h. et 20 h. : Inédits du Festival du cinéma italien (18 h.: Questa specie d'amore, d'A. Bevilacqua ; 20 h. : Une année d'école, de F. Giraldi) ; 22 h. : Mort d'un prof, de J. Mackenzie
SAMEDI 12 AVRIL
16 h., 18 h. et 20 h. : Hommage à Harry Baur (16 h. : David Golder, de J. Duvivier ; 18 h. : la Tête d'un homme, de J. Duvivier ; 20 h. : Poil de carotte, de J. Duvivier) ; 22 h. : le Boucher, de C. Chabrol.
DIMANCHE 13 AVRIL
15 h. : Hommage à Harry Baur : le Président Haudecœur, de J. Dreville ; 18 h : Hommage à D. Zanuck : Vers sa destinée, de J. Ford ; 20 h. : Hiroshima mon amour, d'A. Resnais ; 22 h. : l'Enfer des tortures, de T. Ishii.
LUNDI 14 AVRIL
Relâche
MARDI 15 AVRIL
16 h. : Olivier Twist, de D. Lean ; 18 h. : le Dernier des hommes, de W. Murnau ; 20 h. : Hommage à D. Zanuck : le Retour de F. James, de F. Lang ; 22 h. : le Reptile, de J.-L. Mankiewicz.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 9 AVRIL
Le cinéma muet : 15 h. : le Figurant, d'Ed. Sedwick ; 17 h. : Saturnino Farandola, de L. Maggi ; le grand décor à Hollywood : 19 h. : Intolérance de D. W. Griffith.
JEUDI 10 AVRIL
Le cinéma muet : 15 h. : Anne Boleyn, d'E. Lubisch ; 17 h. : Fig Leauves (Sa Majesté la femme), de H. Hawks ; le grand décor à Hollywood : 19 h. : le Voleur de Bagdad, de R. Walsh
VENDREDI 11 AVRIL
Le cinéma muet : 15 h. : l'Homme qui rit, de P. Leni ; le grand décor à Hollywood : 19 h. : Ben Hur, de F. Niblo.
SAMEDI 12 AVRIL
Le cinéma muet : 15 h. : Désordre et Génie, d'A. Volkoff ; 17 h. : le Brasier ardent, d'I. Mosjoukine ; 19 h. : De l'aube à minuit, de K. H. Martin ; 21 h. : Ciel de gloire, de G. Fitzmaurice.
DIMANCHE 13 AVRIL
Le cinéma muet : 15 h. : le Château Vogelod, de F. W. Murnau ; 17 h. : Loulou, de L. Jessner et R. Oswald ; Escalier de service, de L. Jessner ; 19 h. : Ingeborg Holm, de V. Sjöström ; 21 h. : la Rue, de K. Grüne.
LUNDI 14 AVRIL
Le cinéma muet : 15 h. : la Volonté du mort, de P. Leni ; 17 h. : Selon la loi, de L. Koulechov ; 19 h. : la Fille au carton à chapeau, de B. Barnet ; 21 h. : Coup de foudre, de C. Badger.
MARDI 15 AVRIL
Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURELIA STEINER (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99) : H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BLACK JACK (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
C'ETAIT DEMAIN (Angl., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAP LA (Ant.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-36).
CINQ SOIRÉES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME-FLIC (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
GEEL (F.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (F.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaité, 14e (320-99-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
JUBILEE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A.,v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Collisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaité, 15e (320-99-34).
MON ILE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 14e (380-30-11).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

LE PRÉ, film italien des frères Taviani. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14e Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE, film québécois de Morgane La Liberté et d'Alain d'Aix. Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs, H. Sp.
LE FILS PUNI, film français de Philippe Collin. Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CHERE INCONNUE, film français de Moshe Mizrahi. Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (**), film franco-israélien de Michal Bat-Adam. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE DE BRIAN, film anglais de Terry Jones. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS, film américain de John Schlesinger. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84). V.F. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ENTOURLOUPE, film français de Gérard Pirès. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE, film franco-belge de Alain Vandercoille. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AU BOULOT JERRY, film américain de Jerry Lewis. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : A.B.C., 2e (236-83-54) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e (742-03-18) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
KISS CONTRE LES FANTOMES, film anglais de Gordon Hessler. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Collisée, 8e (359-29-46. — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaité, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; h. sp.
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaité, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Collisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; La Clef, 5e (337-90-90) H. Sp. V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : BoulMich, 5e (354-42-29).
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
VIVE LES FANTOMES (Tch., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) H. Sp.
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

Les grandes reprises

L'ATALANTE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), en soirée.
CHUT, CHUT ! CHERE CHARLOTTE ! (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Panthéon, 6e (354-15-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
DUMBO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JUSTINE DE SADE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85). Napoléon, 17e (380-41-46).
LOULOU (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Pagode, 7e (705-12-15).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
NE NOUS FACHONS PAS (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAYSAGE APRES LA BATAILLE (Pol.), v.o. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e 354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
REYNALDO ET CLARA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Ang., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA SPLENDEUR DES ANDERSON (A., v.o) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LE SUCRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
VIVRE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Espace-Gaité, 14e (320-99-34).

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul-Mich, 5e (354-42-29), 12 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 22 h. 40.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRESTE-NOM (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
LE REGNE DE NAPLES (It.-All.,

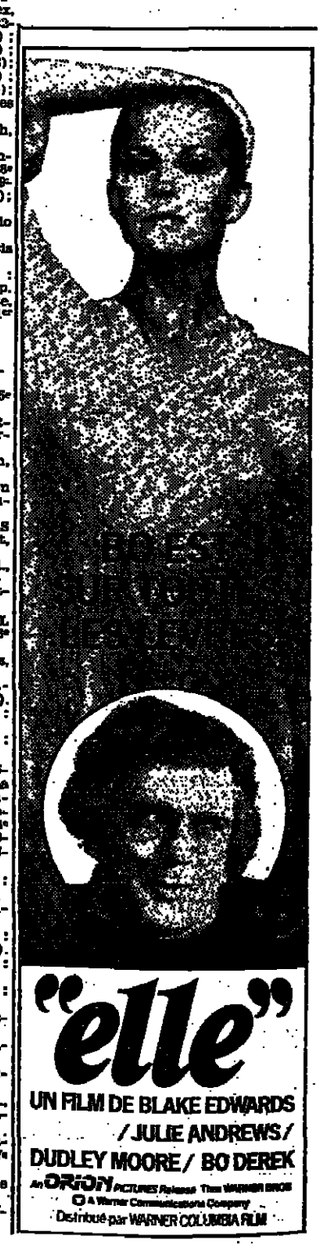

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA REVOLTE DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (542-67 42), 18 h. (sf S., D.).

SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

LES YEUX BANDES (Esp., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), J. 21 h.

Les festivals

NUIT DES « FILMS DU VILLAGE » (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91), le 12, en soirée : la Guerre de pacification en Amazonie ; Migracao ; Vont-ils marcher encore longtemps ? ; Rasanleman ; Ujamaa.

CINEASTES ET LITTERATURE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : mer. : la Mouette ; jeu., ven. : le Camion ; sam. : Salomé ; dim. : Elmer Gantry ; lun. : Non réconciliés ; mar. : Effi-Briest.

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : mer. : Ceux de Cordura ; jeu. : la Féline. Place aux jeunes ; ven. : Une histoire immortelle ; sam. : Quarante tueurs ; dim. : le Port de la drogue ; lun. : Un pigeon mort dans Beethoven Street ; mar. : Verboten. Un pigeon dans Beethoven Street.

FELLINI (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Fellini-Roma ; Satyricon.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. 10 : Portier de nuit ; 18 h. 15 : Amarcord ; 20 h. 30 : Salo ; 22 h. 30 : Rocky Horror picture show ; ven. et sam., 24 h. : Rollerball.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Pipicacadodo ; jeu. : Bastien Bastienne ; ven. : I comme Icare ; sam. : la Femme-flic ; dim., l. : Woyzeck.

ENFANCES (v.o.), Action La-Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : le Garçon aux cheveux verts ; ven., sam. : Une histoire incroyable ; dim., lun. : la Nuit du chasseur ; mar. : le Champion.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42), mer : les Lumières de la ville ; jeu. : les Temps modernes ; ven. : le Kid ; sam. : Charlot soldat. Jour de paie ; dim. : l'Emigrant ; lun. : la Ruée vers l'or ; mar. : le Dictateur.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Monkey Business ; jeu. : les Marx au grand magasin ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : un Jour aux courses ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : une Nuit à l'Opéra ; mar. : la Soupe au canard.

WOODY ALLEN (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), I : Annie Hall. II : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe.

ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc. Le Ballon rouge.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 30 : le Lauréat ; 20 h. 30 : John and Mary ; 22 h. 15 : le Récidiviste ; ven., sam., 24 h. : Lenny. — II. 22 h. : les Hommes du président.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.), 13 h. 30 : la Poursuite impitoyable ; 15 h. 45 : les Quatre Malfrats ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Votez McKay ; ven., sam., 24 h. : le Décaméron.

FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., dim. : l'Entreprenant M. Petrov ; jeu., mar. : la Grande Parade ; ven. : Top Hat ; sam. : Amanda ; lun. : En suivant la flotte.

A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lun. : Complot de famille.

ACACIAS, 17e (754-97-83), 14 h., 16 h. : Laurel et Hardy ; 18 h. : Ma femme est une sorcière ; 20 h. : Profession reporter ; 22 h. : To be or not to be.

CINEMA FRANÇAIS, ALAIN RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Hiroshima, mon amour ; jeu., ven. : La guerre est finie ; sam. : Je t'aime, je t'aime ; dim. : Muriel ; lun., mar. : L'année dernière à Marienbad.

MARGUERITE DURAS, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; jeu. : India Song ; ven. : Aurélia Steiner ; sam. : le Navire Night ; dim. : la Musica ; lun., mar. : Baxter Vera Baxter.

FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeudi : le Port de la drogue ; ven., sam. : le Baiser du tueur ; dim., lundi : le Coup de l'escalier ; mar. : la Maison dans l'ombre.

WAJDA (v.o), Quintette, 5e (354-35-40), mer. : l'Homme de marbre ; jeudi : le Bois de bouleaux ; Mélimélo ; ven., dim. : Cendres et diamants ; sam. : Kanal ; lundi : les Demoiselles de Wilko ; mar. : Samson.

BURT LANCASTER (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34), mer., jeu., ven., sam. : Jugement à Nuremberg ; dim., lundi, mar. : le Prisonnier d'Alcatraz.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), en alternance : l'Important, c'est d'aimer ; Parfum de femme (v.o.) ; Taking off (v.o.) ; If (v.o.) ; le Locataire ; Roméo et Juliette (v.o.) ; Macbeth (v.o.).

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mer., jeudi, ven., à 17 h. 15 et 20 h. 15 : Richard III ; sam., dim., lundi, à 17 h. 15 et 20 h. 15 : Hamlet ; mar., à 17 h. 30 et 20 h. : Henri V.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). — I : 14 h. : Un tramway nommé Désir ; 16 h. (+ sam., 0 h. 15) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : les Diables ; 20 h. 10 : Music Lovers ; 22 h. 20 : Orange mécanique ; ven., à 0 h. 25 : A l'est d'Eden. — II. : 14 h. 10 : A bout de souffle ; 16 h. 10 (+ ven., à 0 h. 30) : Easy Rider ; 17 h. 50 : Lenny ; 20 h. (+ sam., à 0 h. 25) : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.

PASOLINI (v.o.), Champollion, 5e (354-51-60). — I. : les Mille et Une Nuits. — II. : les Contes de Canterbury.

SCHROETER - HERZOG (v. o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h. : Les nains aussi ont commencé petits ; 14 h. et 18 h. : la Mort de Maria Malibran ; 16 h. : Signes de vie ; 20 h. : le Pays du silence et de l'Obscurité ; 21 h. 30 : Flocons d'or.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.). — I. : 11 h. 45 : la Ballade sauvage ; 14 h. : Quoi de neuf Pussycat ? ; 15 h. 45 : l'Epouvantail ; 17 h. 45 : Un après-midi de chien ; 19 h. 50 : Orange mécanique ; 22 h. 20 : Bonnie and Clyde ; ven., sam., à 24 h. 15 : Let it be. — II. : 12 h. : la Dernière Valse ; 14 h. 15 : l'Incroyable Hulk ; 16 h. 10 : l'Année dernière à Marienbad ; 18 h. : Queimada ; 20 h. : Midnight-Express (v.f.) ; 22 h. 10 : Délivrance ; ven., sam., à 24 h. : The song remains the same.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (952-20-07) : l'Avare.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : l'Entourloupe ; l'Avare ; Star Trek ; Infirmière de nuit. — Jeu. soir : Furie (**).

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Guignolo ; l'Entourloupe ; Fog ; les Muppets ; Psychose Phase III.

LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Kiss contre les fantômes ; Un amour d'emmerdeuse.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-91-24) : Un amour de Coccinelle ; Des morts ; le Seigneur des anneaux ; Bons baisers d'Athènes.

LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Chère inconnue ; le Guignolo.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Tess. — Cinécal (976-39-17) : la Guerre des boutons ; Manhattan.

MAISONS-LAFITTE, Studio (962-19-31) : Au boulot Jerry.

MANTES, Domino (092-04-05) : le Guignolo ; Dumbo ; l'Entourloupe. — Normandie (477-02-35) : Opération dragon ; Psychose Phase III ; Easy Rider.

MAULE, Etoiles (090-85-74) : On a volé la cuisse de Jupiter.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Guignolo ; l'Entourloupe ; les Muppets ; Un amour de Coccinelle.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Black Jack ; Retour en force.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : le Guignolo ; Dumbo.

VELIZY, Centre commercial (946-34-25) : Chère inconnue ; Fog ; le Guignolo ; l'Entourloupe.

VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Kramer contre Kramer (v.o.) ; Chère inconnue ; l'Avare ; Star Trek ; Dumbo ; le Guignolo. — Sam., ven., 24 h. : le Baiser du tueur. — C 2 L (950-55-55) : le Roi et l'Oiseau. — Club (950-17-96) : la Ballade des Dalton ; Marius ; la Dernière Folie de Mel Brooks ; Prova d'Orchestra ; la Femme du boulanger.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Mondo Cartoon.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Quadrophenia ; le Guignolo ; Sacrés gendarmes ; l'Entourloupe.

BURES - ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Kramer contre Kramer ; le Guignolo ; Dumbo ; Au boulot Jerry.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Star Trek ; le Guignolo ; Dumbo.

ETAMPES, Petit Théâtre (494-07-32) : les Nouveaux Monstres.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Au boulot Jerry ; l'Avare ; les Muppets ; le Guignolo ; Dumbo.

GIF - SUR - YVETTE, Central Ciné (907-61-85) : Sans anesthésie (v.o.) ; C'est pas moi, c'est lui.

GRIGNY, Paris (905-79-80) : Courage fuyons ; la Fureur de vaincre.

MONTGERON, Cyrano (942-79-06) : l'Homme de l'Ouest ; la Nuit américaine ; Parfum de femme.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Dernier Round ; Courage fuyons ; Rien ne va plus ; C'est pas moi, c'est lui ; la Femme-Flic ; Peau-d'Ane.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Fog ; l'Entourloupe ; le Guignolo ; Prends l'oseille et tire-toi.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Fog ; Sacrés gendarmes.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793 - 02 - 13) : Chère inconnue ; le Guignolo ; les Muppets.

BAGNEUX, Lux (664-02-42) : l'Avare.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Guerre des boutons ; C'était demain.

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : le Magicien d'Oz ; Un enfant attend ; Chantons sous la pluie.

CHAVILLE (906-51-86) : Jeremiah Johnson ; Amityville ; la Maison du diable.

COLOMBES, Club (784-94-00) : Quadrophenia ; le Guignolo ; Kiss contre les fantômes ; le Livre de la jungle.

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : les Joyeux Débuts de Butch Cassidy et le Kid ; Cris et chuchotements.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Un amour de Coccinelle.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : les Visiteurs d'un autre monde ; C'est pas moi, c'est lui.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : la Femme-flic ; l'Evadé d'Alcatraz.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Un amour d'emmerdeuse.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Chère inconnue ; le Guignolo. — Studio (749-19-47) : Justice pour tous ; l'Entourloupe ; Yanks.

SCEAUX, Trianon (661-20-32) : Cocktail Molotov ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Il y a longtemps que je t'aime.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : la Guerre des boutons ; C'était demain.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : le Seigneur des anneaux ; C'était demain.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Avare ; le Guignolo ; Dumbo ; Star Trek. — Prado (866-80-60) : Un amour de Coccinelle ; J., 21 h : Andrei Roublev.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Têtes de pioche ; la Mort en direct ; l'Œil du maître.

BOBIGNY, M.C. (831-14-45) : le Syndrome chinois.

GAGNY, T.M.G. (302-48-23) : Black Jack ; le Tambour.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Kramer contre Kramer ; Au boulot, Jerry ; les Muppets.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Un amour d'emmerdeuse ; Kramer contre Kramer ; l'Entourloupe.

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Dumbo.

PANTIN, Carrefour (843-61-38) : Fog ; l'Entourloupe ; Sacrés gendarmes ; le Guignolo ; Dumbo ; Psychose, phase III.

ROSNY, Artel (528-80-00) : l'Avare ; le Guignolo ; Dumbo ; Fog ; Star Trek.

STAINS, Théâtre Paul-Eluard (821-51-05) : Voyage au centre de la Terre ; le Voyage en douce ; Buffet froid.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : Un rabbin au Far-West.

CACHAN, Pléiade (665-13-38) : Black Jack (v.o., v.f.).

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Chère inconnue ; Au boulot Jerry ; le Guignolo ; les Muppets ; Kramer contre Kramer. — C.M.A. G.-Philipe (880-96-28) : Apocalypse now (v.o.).

CHEVILLY-LARUE, C.C. (686-54-48) : la Guerre des polices.

CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Sans anesthésie (v.o.).

CRETEIL, Artel (898-92-64) : les Borsalino ; Sacrés gendarmes ; Star Trek ; Fog ; Dumbo ; l'Entourloupe. — La Lucarne (207-37-67) : l'Œil du maître ; Fernando. — Maison des Arts (899-90-50) : les Dernières Fiançailles ; Bar salon ; J.-A. Martin, photographe ; Ti-Cul Tougas ; le Grand Remue-Ménage.

FONTENAY-SOUS-BOIS, Kosmos (876-41-70) Allegro non troppo.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Dumbo.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Kiss contre les fantômes ; Un amour d'emmerdeuse ; Dumbo.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Kramer contre Kramer ; le Guignolo ; Un amour de Coccinelle.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Kramer contre Kramer ; l'Entourloupe ; le Roi et l'Oiseau ; Sacrés gendarmes. — Port : la Vie de Brian.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Kiss contre les fantômes ; Un amour d'emmerdeuse. — Salle L. Aragon E. Triolet (687-33-86) : Cul et chemise (v.f.) ; Buffet froid.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Yanks, le Guignolo, les Muppets, le Roi et l'Oiseau, l'Avare, Kramer contre Kramer.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Kiss contre les fantômes, le Guignolo, Psychose phase III.

VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Chère inconnue, le Guignolo, Prends l'oseille et tire-toi.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Sibériade (v.f.).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Kramer contre Kramer, l'Entourloupe, Fog, Quadrophenia, Dumbo, l'Avare. — Gamma (981-06-03) : le Guignolo, le Roi et l'Oiseau, Psychose phase III, Sacrés gendarmes.

BEZONS, Théâtre (982-20-88) : Courage fuyons.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Chère inconnue, le Guignolo, Dumbo, Fog.

ENGHIEN, Français (417-00-44, 964-56-23) : la Vie de Brian (v.o.), l'Œil du maître ; Fog ; l'Avare ; Star Trek ; Dumbo ; les Muppets ; le Guignolo.

FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-55-83) : Ben-Hur (v.f.).

GARGES - LES - GONESSE, Rond-Point Dame-Blanche (988-96-31) : l'Amour en fuite.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (987-22-49) : On a volé la cuisse de Jupiter.

SAINT-GRATIEN, Les Toiles (989-31-89) : On a volé la cuisse de Jupiter, l'Empreinte des géants, Tombe les filles et tais-toi (v.f.).

SARCELLES, Flanades (981-80-55) : Yanks, Dumbo, Fog, le Guignolo, l'Entourloupe.

TAVERNY, Studio (960-32-06) : On a volé la cuisse de Jupiter, Manhattan.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

7ème mois de PETITES FUGUES
LES FILMS 2001

DANS 40 SALLES PARIS - PÉRIPHÉRIE

BEETHOVEN PAR VICTOR HUGO

Victor Hugo a reçu notre envoyé spécial à Guernesey. Il lui a parlé de la musique française, de l'âme, de Beethoven.
Pas un seul mot de cet entretien imaginaire qui ne soit authentique.
Et aussi les synthétiseurs, Aznavour, le piano, les concerts, les disques...

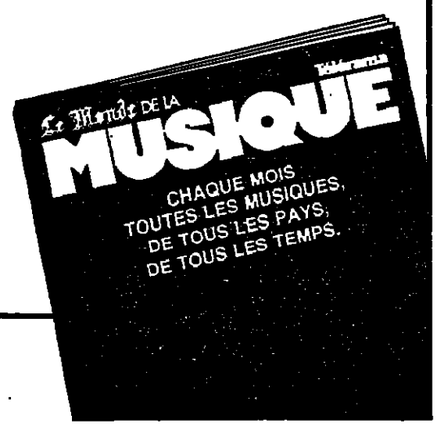

Le plus grand choix de marques de Paris.
Les plus larges facilités de crédit.
Venez visiter notre exposition sur 5 étages entièrement rénovés.
Neuf et occasion. Location – vente – achat. Réparation – accord – transport.
hamm
Le piano... et toute la musique
135-139, rue de Rennes - Paris 75006 - tél. : 544.38.66
Parking près gare Montparnasse

PARAMOUNT ÉLYSÉES vo, écran géant Dolby - PUBLICIS MATIGNON vo PARAMOUNT ODÉON vo - MÉDICIS vo - PARAMOUNT MAILLOT PARAMOUNT OPÉRA écran géant Dolby - PASSY - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT BASTILLE - CONVENTION SAINT-CHARLES - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLÉANS PARAMOUNT GALAXIE - PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT MARIVAUX — Périphérie : Village Neuilly - Elysées 2 La Celle-St-Cloud Paramount La Varenne - Paramount Orly - Club Colombes - Buxy Boussy-Saint-Antoine - Cyrano Versailles - Alpha Argenteuil

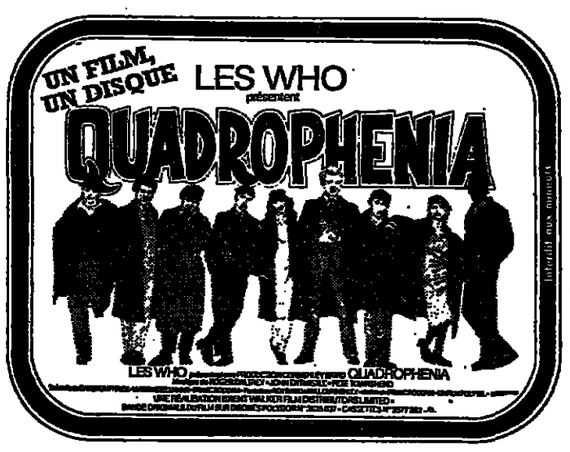

V.O. : MARIGNAN - QUINTETTE
V.F. : BALZAC - ABC - GAUMONT LES HALLES - CLICHY PATHÉ 7 PARNASSIENS - LA FAUVETTE - MADELEINE - GAUMONT GAMBETTA - CAMBRONNE - MULTICINÉ CHAMPIGNY - GAUMONT EVRY - AVIATIC Le Bourget - ULIS Orsay - STUDIO 78 Maisons-Laffitte

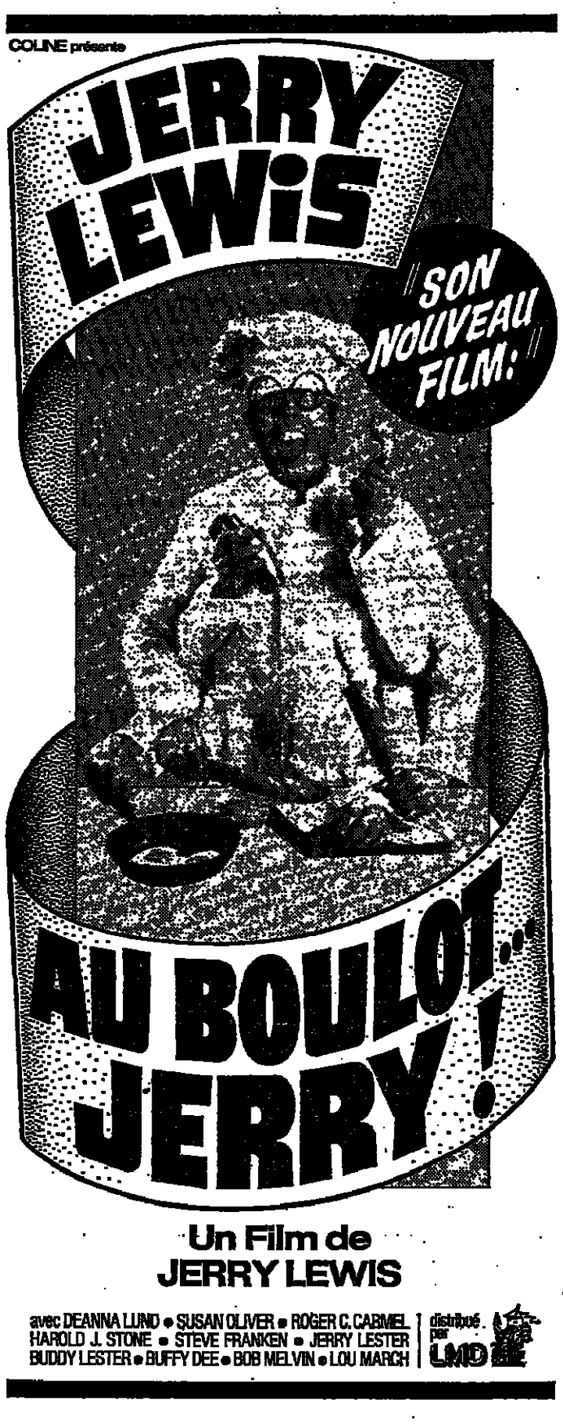

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

STRAFOR

recherche le

directeur de son usine

de SENONCHES (Eure-et-Loir)

Cette unité d'une centaine de personnes fabrique la gamme "Direction" de notre programme de mobilier de bureau. Elle comprend une équipe d'ébénistes professionnels ayant une excellente expérience du travail des "bois rares". Le matériel de fabrication est très moderne. La gestion de la production est informatisée.

En relation étroite avec la maison-mère à STRASBOURG, ce Directeur aura sur place la responsabilité complète de cette unité autonome (gestion du Personnel, budget, achats, ordonnancement, fabrication, amélioration de la production, prix de revient...).

Ce poste conviendrait à Ingénieur type ARTS & METIERS de 35 ans, ayant une large expérience de la fabrication. Une connaissance des métiers du BOIS est souhaitée.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1917 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

chargée du

recrutement de jeunes cadres

(RHÔNE-ALPES)

L'un des premiers GROUPES français du secteur DISTRIBUTION (plus de 15 000 personnes) en forte croissance et poursuivant une politique de diversification intense, recherche pour faire face à son développement une jeune femme chargée de recrutement. Le Groupe accueille chaque année plusieurs centaines de jeunes diplômés.

Intégrée à une petite cellule à l'intérieur de la Direction Centrale du Personnel, il lui sera confié – après une formation en hyper et supermarché – un rôle de recrutement et de suivi de carrière de cadres débutants, en relation étroite avec les Responsables opérationnels.

Ce poste conviendrait à une DIPLÔMÉE d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SCIENCES PO, DROIT, PSYCHOLOGIE ou Formation Scientifique) 28 ans minimum, possédant impérativement une première expérience de l'entreprise (de préférence dans une fonction à caractère hiérarchique) lui ayant permis d'en bien comprendre le fonctionnement. Rémunération attractive.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1918 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

PETITJEAN & Cie

fabrique de candélabres d'éclairage public, et de poteaux de lignes, leader dans sa spécialité, 3 usines, plus de 1.200 salariés, 160 kms Sud-Est Paris, recherche pour sa DIRECTION EXPORT

ASSISTANTS : ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX

Chargés de constituer les dossiers d'affaires :
- rédaction, offres, définition de produits, suivi de commandes, relations avec la clientèle

Profil :
- formation Ecole de Commerce
- 25 ans minimum
- Expérience administration commerciale 3 ans
- Anglais courant obligatoire, espagnol apprécié.

Adresser dossier de candidature, rémunération incluse, photo récente à Direction du Personnel
PETITJEAN ET CIE
510 X - 10080 TROYES CEDEX

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Mise en route d'un laboratoire en Arabie Saoudite

Société d'ingénierie recherche pour démarrage, maintenance, production et distribution de fluides d'une unité de production de produits pharmaceutiques exigeant une haute sécurité biologique :

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN
TECHNICIEN ELECTRICIEN

Préalablement à la mission d'une durée approximative de 10 mois à RYADH, ils seront tous deux formés, en FRANCE, lors d'un stage de 2 mois, prévu dans une unité de production similaire.

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN

Diplômé des Arts et Métiers ou équivalent ayant déjà participé activement à l'installation et au démarrage de nouvelles unités biologiques ou pharmaceutiques.

Connaissances de base et expérience approfondie en mécanique - électricité - fluides - installations frigorifiques-traitement de l'air et de l'eau ...

ANGLAIS courant obligatoire.

Il sera responsable du démarrage, de la maintenance et de la production et distribution des fluides.
Il assurera en outre la formation du personnel ainsi que la gestion des pièces de rechange.

TECHNICIEN ELECTRICIEN

Niveau B.T.S. ayant déjà participé activement à l'installation et au démarrage de nouvelles usines.

Connaissance de base et expérience en électricité, électronique, mécanique, organisation d'un stock de pièces de rechange.

ANGLAIS très fortement souhaité.

Le stage précédant la mission débutera en juin à LYON.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé, photo et prétention sous référence 5939 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

Tout le monde parle de la qualité de la vie,
Nous en Bourgogne nous vous l'offrons :

Nous sommes un établissement d'une importante société nationale spécialisé dans la téléphonie électronique et nous recherchons :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Débutant ou justifiant d'une bonne expérience dans le domaine analogique.
Le candidat devra s'intégrer rapidement dans une équipe déjà en place.
Envoyer C.V. et prétentions à No 53326, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Pour ses établissements de Nantes, Matal recherche : UN INGENIEUR FRIGORISTE spécialiste projet d'assistance technique à la vente.
Bonne expér. agro-alimentaire en froid industriel apprécée.
Envoyer C.V. et prétentions à :
MATAL S.A.
Service Formation
5, rue Buffon
44000 NANTES

La Ville de SOISSONS rech. : 3 DIRECTEURS DIPLOMES de Centres de Loisirs - sans hébergement - pour le mois d'août 1980.
Les candidatures sont à adresser au Service des Affaires Scolaires - Hôtel de Ville, 02209 SOISSONS

Organisme de formation de formateurs pour immigrés

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

langue arabe, mi-temps, dispon. Déplacements nombrx. Adr. CV, CLAP - 33 ter, r. de Fontenelle, 76000 Rouen
Téléph. : (35) 88-57-37

UN GROUPE INTERNATIONAL de l'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

recherche

pour une de ses filiales située en Dordogne son

CHEF DE GROUPE

Comptabilité clients d'un niveau I.U.T. comptable ou équivalent. Le candidat retenu aura un minimum de 3 à 5 années d'expérience de la comptabilité clients, et de préférence une bonne connaissance de la grande distribution au sein d'une jeune, il supervisera le travail de 2 collaborateurs avec lesquels il devra assurer l'intégralité de la fonction et participera à la mise en place de l'outil informatique. Il s'agit d'une fonction évolutive qui devra déboucher à moyen terme sur des responsabilités plus générales au sein des services comptables.

Nous vous remercions d'adress. votre C.V. à :
HAVAS PERIGUEUX n° 431, qui transmettra.

ONERA
recherche
pour son centre de
MODANE - AVRIEUX

INGÉNIEURS D'ESSAI

Grandes Ecoles : SUP - AERO ECP - A.M. - ESTA.
Possédant des connaissances en mécanique des fluides.

Adresser C.V., photo à ONERA, B.P. 25 - 73500 MODANE.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE PRODUITS D'ETANCHEITE en expansion constante recherche pour son Siège à STRASBOURG

CHEF DES SERVICES DU PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

Licence en Droit indispensable, 5 à 10 ans d'expérience.

MISSION :
Gestion du personnel : cadres, maîtrise, ouvriers.

Larges responsabilités juridiques, contentieux général.

Une large expérience dans ces différents domaines est nécessaire.

Poste d'avenir stable.

Logement facilité.

Adr. C.V. dét. sa réf. 861 à SELETEC
Conseil en recrutement.
67009 STRASBOURG CEDEX

SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
(C.A. 300 MILLIONS)
recherche

UN INGÉNIEUR DE PRODUCTION (Réf. I)

Son profil :
- Ce sera un Ingénieur généraliste ou diplômé de grandes écoles type ENSIAA ;
- Il aura acquis une expérience professionnelle de trois à cinq ans minimum dans le domaine des produits alimentaires de grande consommation ;
- Il sera capable d'assurer ultérieurement la coordination des ateliers de production et conditionnement ;
- La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Son rôle :
- Prendre en charge tous les problèmes relatifs au démarrage des nouvelles fabrications et assumer la responsabilité directe de l'atelier en particulier dans les domaines :
  — Du personnel ;
  — De l'hygiène et sécurité ;
  — Du contrôle de la qualité, des coûts ;
  — De l'organisation en général.

Lieu de travail : Finistère Sud.

UN RESPONSABLE D'UNITÉ DE PRODUCTION (Réf. II)

Son profil :
- Ce sera un jeune ingénieur débutant diplômé des A. et M. ou grande école technique ;
- Il sera capable d'assurer ultérieurement des fonctions plus techniques, Entretien, Travaux neufs ;
- La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Son rôle :
- Après une période de formation, il aura la charge directe et opérationnelle d'une unité de fabrication ;
- A ce titre, il aura la responsabilité du personnel, de l'organisation, de la sécurité et de la qualité de production de son équipe.

Lieu de travail : Finistère Sud.

Adresser C.V. et photo pour le poste souhaité en précisant la référ. TO 19.200 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

UNE FABRIQUE d'articles de classement et d'écoliers, 110 personnes, située dans la SOMME, recherche pour son extension

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à un ingénieur A.M. ou équivalent ou à un autodidacte confirmé, un esprit imaginatif. Le sens de l'organisation et des relations humaines sont nécessaires à ce poste.

ROYE CLASSEMENT
rue de Montdidier, 80700 ROYE.

CONSTRUCTEUR NATIONAL DE MAISONS INDIVIDUELLES, recherche pour une Agence en Aquitaine

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

Le titulaire, en liaison avec le chef d'Agence, devra :
— encadrer et animer sa force de vente ;
— atteindre les objectifs fixés ;
— prospecter et vendre des maisons individuelles.

LE CANDIDAT RETENU AURA :
— une première expérience réussie dans la vente
— des aptitudes pour diriger une équipe de vendeurs.
— REMUNERATION MOTIVANTE : fixe + commissions + prime vacances ;
— voiture indispensable.

Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions à HAVAS BORDEAUX 12179.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

vous invite à faire acte de candidature pour un poste de VÉRIFICATEUR DES COMPTES au Bureau de la Vérification intérieure des Comptes, à Genève.

Le titulaire exercera des fonctions professionnelles de vérification des comptes couvrant les méthodes et activités financières, administratives et opérationnelles applicables à tous les fonds et ressources gérés par l'Organisation, et il rédigera des rapports sur la vérification des comptes. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme attestant leur aptitude professionnelle, par exemple expert-comptable ou diplôme national équivalent, et ils doivent posséder plusieurs années d'expérience de la vérification des comptes et/ou de la comptabilité, acquise de préférence dans un bureau d'experts-comptables ou en qualité de commissaire aux comptes d'un organisme public, d'une autre entreprise importante ou d'une organisation internationale. Le titulaire doit avoir une parfaite connaissance de l'anglais et une bonne connaissance du français. La connaissance d'autres langues européennes, telles que l'espagnol et le portugais, serait un atout supplémentaire.

Les candidatures, mentionnant la référence VN/1AU, doivent être envoyées à l'adresse suivante :

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
Service du Personnel
CH - 1211 GENÈVE 27

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont la candidature est susceptible d'être retenue.

SOFRATEV

INGENIERIE RADIO-TV-FILM A L'ETRANGER
recherche

UN INGÉNIEUR-PROJET POUR ARABIE SAOUDITE

— Age : 35 ans minimum.
— Formation : B.T.S. ou Ingénieur électronique.
— Domaine d'activité :
  - Etudes et réalisation de systèmes audiovisuels.
  - Production Radio-TV-Film.
  - Réseau d'émission Radio-TV.
— Fonction : résidant à Riyadh.
— Durée du contrat : 2 ans renouvelable.
— Expérience : il aura acquis une expérience à l'exportation de 5 ans au moins dans l'ingénierie de grands projets (audiovisuels de préférence) comme gestionnaire de projet ou coordinateur.
— Nationalité : française obligatoire.
— Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit exigée.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. en français et en anglais, photo récente, prétentions, à M. Vultaggio, Sofratev, 21-23, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.

PETROCONSULT
recherche pour l'étranger

INGÉNIEURS OFFSHORE

pour effectuer la supervision des études de réalisation d'enrobage bitumeux et béton et de la pose de pipe-lines offshore, de la préfabrication et de l'installation de riser.

Bilingue anglais

Téléphoner, écrire avec C.V. et photo, ou se présenter
41, rue YBRY, 92522 NEUILLY.
758-12-40

PETROCONSULT
recherche pour ETRANGER

SENIOR

COST - CONTROLLER
Bilingue ANGLAIS.
Téléph., écrire ou se présenter :
41, rue YBRY,
92522 NEUILLY
758-12-40

LE CENTRE CHARLES-PEGUY
(Centre français de Jeunes à Londres)
rech. son

RESPONSABLE

(Gestion et Coordination de l'équipe d'animation).
Age : 25 ans minimum.
Il sera responsable des nombreuses activités du Centre auquel adhèrent + de 600 membr.
Logement de fonction assuré.
Contrat de 2 ans renouvelable.
Anglais indispensable.
Disponibilité : 1er sept. 1980.
Envoyer lettre manuscrite, CV et ph. au Centre Charles-Péguy, 16 Leicester Square, London WC2H 7NH (Grande-Bretagne)

ENS. CATHO. du GABON recrute Profs de Maths, Sc. Phys. et français. Env. C.V. : Sœur ANTONIA - B.P. 1318 LIBREVILLE (GABON)
URGENT - DEUG minimum.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats, recrute de

Jeunes Universitaires

Les candidats retenus recevront une formation à nos méthodes (CORIG, PAC...) et aux techniques avancées de l'informatique (microprocesseurs, télétraitement, bases de données...).

À l'issue de cette période d'éducation de 3 à 4 mois, ils s'intégreront dans des équipes opérationnelles. Ils interviendront dans des domaines diversifiés, où ils pourront acquérir des compétences de haut niveau.

Adresser C.V. et photo à Martine de SAINT-SERNIN C.G.I. 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

cgi

HAVAS CONTACT

Un groupe international de grandes dimensions recrute, pour un de ses centres de recherche et de production (1000 personnes), un

JEUNE CADRE DE PERSONNEL

Au sein d'une équipe très intégrée à la vie de l'entreprise, il prendra en charge divers problèmes de gestion du personnel : administration, salaires, relations industrielles, développement des carrières...

Ce poste, qui requiert des aptitudes à comprendre les préoccupations de départements techniques très divers, doit évoluer vers des fonctions de chef de personnel dans le groupe.

Il implique un début d'expérience de la fonction personnel et de réelles capacités de contact.

Une formation supérieure d'ingénieur ou de gestion est nécessaire.

Anglais indispensable.

Rémunération annuelle supérieure à 110 000 F en fonction de l'expérience.

Le poste est basé en région parisienne, avec possibilités d'affectation ultérieure à l'étranger.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la référence 78838 M. à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT CONSTRUCTEUR AMERICAIN
DE MINI-ORDINATEURS DE FORTE PUISSANCE

MODCOMP

recherche pour sa FILIALE FRANCAISE

INGENIEUR SYSTEMES

Ce poste conviendrait à une personne (HOMME ou FEMME), libre rapidement, ayant une solide expérience des OPERATING SYSTEMS.
Cette personne aura à charge l'installation et la maintien des systèmes.
ANGLAIS LU ET PARLE
Connaissances ASSEMBLEURS, FORTRAN.
Expérience HARDWARE appréciée - Bonne disponibilité.

Adresser C.V. détaillé à : MODCOMP FRANCE - François LEDUFF - 17, rue des Solets - SILIC 115 - 94513 RUNGIS Cédex.

QUI SAISIRA LA CHANCE DOW ?

L'une des plus grandes sociétés chimiques du monde - C.A. doublé tous les trois ans - 12 000 personnes en Europe

A la DOW, nous disons non aux "ronds de cuir", non aux "technocrates, non aux "faiseurs de courbettes", non aux "computers à deux pattes", non aux "blablabla", non à la maffia des x, des y ou des z.

A la DOW, on vient de tous les horizons : Chimie, H.E.C., ESSEC, Sciences-Po, x, y ou z.

A la DOW, on s'entraide mais on compte d'abord sur soi. On parle en termes d'efficacité et de profit.

A la DOW, la voie royale débute par la meilleure des formations : un poste charnière dans un de nos bureaux régionaux, en contact avec les hommes de terrain, les Clients, les usines, le trafic, le marketing, pour coordonner les opérations de vente.

Ce poste vous est offert.

Parmi nos collaborateurs qui ont occupé, à leurs débuts, ces mêmes fonctions, citons le P.D.G. actuel de DOW France, 100 % de nos District Sales Managers et 90 % de nos Cadres Supérieurs.

Ils ont un point commun : un sens inné et un goût du contact humain, une grande force d'adaptation, aucune phobie de l'avion et des camions de déménagement.

Ils ont su saisir la chance DOW.

A leur tour, ils vous l'offrent.

2 ou 3 ans d'expérience de préfér. Anglais obligatoire.

DOW

DOW CHEMICAL FRANCE
Département des Relations Humaines
Aéroport de Nice Côte d'Azur - 06056 NICE CEDEX

DOW

THE DOW CHEMICAL COMPANY

L'une des sociétés les plus importantes et les plus performantes de la chimie au monde
12000 personnes en Europe - DOW CHEMICAL FRANCE

assistant finance
diplômé d'école de commerce
2 à 3 ans d'expérience bancaire

Nous vous proposons la responsabilité de la gestion des comptes clients en liaison avec nos services de vente.

Au fur et à mesure de votre développement dans la fonction, vous acquerez une solide connaissance des impératifs et des forces qui dynamisent notre organisation nationale et internationale. Juge sur votre expérience, votre potential et sur les progrès accomplis, votre transfert à l'étranger ou dans un autre domaine d'activité est fortement probable.

Vous êtes parfaitement bilingue français-anglais, décidé à apprendre vite et à vous intégrer dans une équipe jeune et dynamique pour y prouver votre efficacité personnelle.

Ecrivez lettre manuscrite + C.V. + photo à :
DOW CHEMICAL FRANCE - Département Relations Humaines
Aéroport Nice Côte d'Azur - 06056 NICE Cédex

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

FINANCIAL CONTROLLER
with management potential

In our company, a Controller's career can lead to promotion throughout the world and to high level management positions.
Our continuing growth creates an opening for a financial controller, who, from the start, will be responsible for a staff of over 50 people.

The successful applicant will be responsible for all financial matters (treasury, accounting, tax, E.D.P...) and report directly to the President.

The candidate should have at least five years experience in public accounting and industry including strong EDP experience.

The position offered is in the Paris region, and requires to be fluent in French and English.

Please send detailed C.V. to HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, N° 78837 M who will transmit.

HAVAS CONTACT

emplois régionaux

Consultant

Institut de Méthodes Avancées (Lyon)

Filiale du groupe Algoé, nous apportons aux Entreprises et aux Organisations des méthodes originales d'aide à la décision en STRATEGIE et DEVELOPPEMENT.
Nous recherchons un CONSULTANT avec *des idées et du talent* et quelques autres qualités complémentaires...
- Concepteur de nouvelles méthodes d'intervention,
- Animateur de groupes d'état-major de direction,
- Créatif et homme de synthèse.

Vous aimez le challenge permanent, vous avez 30 ans minimum, une double formation scientifique et économique ou marketing (Ingénieur + M.B.A., I.S.A., INSEAD) et de l'expérience industrielle.
Ecrivez à Carolle de Chilly

algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil
9bis, Route de Champagne - 69130 Ecully

MEDIA BA

SFERNICE
Composants électroniques professionnels crée à NICE (06) et à HYÈRES (83)
des postes

d'INGÉNIEURS

dans les domaines :
— études de mécanisation,
— recherche et développement,
— production.

Ces postes conviennent à des Ingénieurs diplômés (Grandes Ecoles) ayant quelques années d'expérience en Industrie.

Les fonctions font appel à des spécialités telles que :
— Physique, Chimie,
— Micromécanique,
— Servomécanisme, Automatisme,
— Technologies de l'Electronique.

Pratique de l'anglais appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit + photo et prétent. à :

SFERNICE
B.P. 17 - 06021 NICE CEDEX.

Importante Société leader européen de sa spécialité recherche

JEUNE INGÉNIEUR DE FABRICATION

Expérience en montage électromécanique de série, pour ingénierie d'unités d'assemblage et formation de personnel étranger d'encadrement : ALGERIE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT (parlant couramment anglais). Cette fonction suppose une formation en notre Usine, sur les méthodes et les produits de la Société.

Adresser C.V. s/référ. 5945 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Groupe Privé d'Assurances IARD
recherche un

Inspecteur Commercial

pour les régions suivantes :
- Département du NORD
- Départements 03, 18, 36, 45, 58

Etudes supérieures, bons résultats acquis sur le terrain.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 4 317 à

MEDIA BA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA BA

IMPORTANT SECTEUR INDUSTRIEL
EN PLEINE EVOLUTION
ENGAGE POUR SES CENTRES DE RECHERCHE

INGENIEURS DEBUTANTS

GRANDES ECOLES
(centrale, mines, polytechnique, ensam, enseeg, supelec)
INTERESSES DANS UN PREMIER TEMPS PAR LA RECHERCHE APPLIQUEE

NOUS VOUS PROPOSONS :
après une courte période d'adaptation de vous intégrer dans des *équipes pluridisciplinaires* (physiciens, métallurgistes, électroniciens, électro-mécaniciens) disposant de moyens puissants d'investigation et de *traitement de l'information.*

SUR QUEL PROGRAMME ?
Vous serez amenés à participer à :
- la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels,
- la mise au point de moyens de mesure et à l'automatisation de procédés métallurgiques,
- aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation des matériaux et à la mise au point de procédés de contrôle.

Bien entendu, les *économies d'énergie et de matières premières, le respect de l'environnement et l'amélioration des conditions du travail* qui revêtent pour notre profession une importance particulière rentrent dans le cadre de ces activités.

DANS QUEL CLIMAT ?
Le jeune ingénieur jouira d'une liberté considérable laissant libre cours à l'initiative, l'imagination et la création. Il devra être apte à travailler en équipe, à comprendre et à convaincre les hommes. Il aura la possibilité d'avoir de nombreux contacts avec l'industrie, les laboratoires d'Université et de grandes écoles ainsi qu'avec des organismes étrangers (ce qui nécessite l'usage de la langue anglaise).

ET APRES ?
Après quelques années, au service de notre profession, dans la *recherche appliquée*, vous pourrez évoluer vers *une carrière industrielle* sans repasser par le marché du travail.

Si vous le souhaitez, une évolution plus rapide vers l'industrie peut être programmée dès votre arrivée dans notre centre.

De toute manière, ayant pris connaissance du champ d'activité de notre profession, vous pourrez vous orienter, en toute connaissance de cause, vers une fonction tenant compte au mieux de vos aspirations.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à No 53113 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

MANUTRA
recherche pour mission
INGÉNIEUR 1 ou 2
pour assurer responsabilité du groupe correspondants informatique-production recouvrant : Applications productions opérationnelles nouvelles applications. Informatiques, aménagements d'organisations.
Lieu travail Banlieue Ouest Env. C.V. ou téléph. pr rd-vs 94, rue de Montreuil, PARIS-11e. 373-58-90.

Sté expertise comptable et commissariat aux comptes rech.
COLLABORATEURS
N. 2 - N. 3
STAGIAIRES
2e et 3e ANNEE
Bor. avec C.V. et prétentions à AUDIT DE FRANCE
60, r. du Rendez-vous, Paris-12e.

Bureau d'Et. MONTPARNASSE à vocation internationale recherche
COMPTABLE
Niveau D.E.C.S.
Ecrire sous référence 3.604 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

QUAND ON FAIT DE LA RECHERCHE ET SELECTION DE CADRES AUTANT TRAVAILLER CHEZ UN LEADER

Avec plus de 400 missions en 1979, **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** est leader en recherche et selection de cadres.
En 1960, nous étions pratiquement les seuls à offrir ce service (alors surprenant !) aux entreprises.
Nous avons créé le marché et l'avons constamment développé.
Aujourd'hui plus de 300 cabinets de conseils en recrutement existent !
Si nous restons en tête, ce n'est pas par hasard.
Nous continuons par nos méthodes à être à la pointe du progrès.
Si vous avez au moins 5 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise dans une fonction de Personnel ou de direction impliquant des contacts fréquents (formation, relations industrielles, recrutement), vous nous intéressez.
Nous offrons des possibilités importantes de développement personnel en raison de l'intérêt du travail (missions variées — recrutements, études de structures et d'ambiance, formation — pour des entreprises différentes) et des promotions internes.
Nos clients nous contactant spontanément, l'action de prospection est limitée. Cependant la compréhension des situations de négociation et un goût très vif de la réussite commerciale sont nécessaires.
Envoyer C.V. détaillé et salaire actuel sous la référence 80216 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidature est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Société de documentation recherche pour CLAMART
AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS EXPERIMENTES
pour rédaction de notices techniques.
TÉL. pour R.-Vs : 644-63-22, poste 214.

Importante société recherche
PROGRAMMEURS SYSTÈMES
ASSEMBLEURS COBOL OS
Libres rapidement.
TÉL. pour rd-vs 292-06-77 poste 9.

S.E.O.P. MESURES
recherche
AT1 ÉLECTRONICIEN
grande expér. fabrication pour contrôle et test de cartes électroniques logiques.
Connaissance micro-processeurs appréciée.
Grande personnalité pr direction d'une équipe d'agents techniques et conception d'outillages de test.
Env. C.V. à S.E.O.P. : 35, rue de Ballon, Z.I. des Richardets, 93360 NOISY-LE-GRAND. Tél. : 305-22-77.

GROUPE SG2
SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

Ingénieurs grandes écoles

pour leur confier dès la prise de fonction la direction de projets importants.
Ils devront avoir acquis une solide expérience informatique (3 à 5 ans d'expérience) de préférence dans une société de services.

Les candidatures seront examinées avec une totale discrétion par les responsables de département concernés et devront être adressées accompagnées d'un C.V. sous la référence PHT 4.04/80
à SG 2 - 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.
HAVAS CONTACT

INGENIEUR METHODES/FABRICATION (électronique et assemblage mécanique de haute précision)

Nous recherchons un Français ayant un peu de connaissance de la langue Anglaise et une expérience maximum de 5 ans dans la conception. L'édition et la mise en place des procédés de fabrication et d'assemblage.

Il sera chargé d'établir les documents pour :
- les différents cycles de fabrication
- les différentes gammes nécessaires pour la production de pièce unitaire
- les opérations de montage mécanique et électronique.

Nous sommes une PMI établie depuis 20 ans, produisant en petites quantités des instruments de contrôle de haute précision utilisant des composants optiques, mécaniques et électroniques.

Nous faisons partie d'un groupe Américain important possédant également des usines en Angleterre, en Suisse et en Californie. Nous sommes situés dans une banlieue très agréable du Sud-Ouest de Paris.

Nous offrons un excellent salaire, la sécurité de l'emploi, des déplacements occasionnels et une possibilité d'avancement à moyen terme.

Envoyer votre curriculum vitae à No 52978, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SMITHKLINE
représenté par les Laboratoires
GREMY-LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH
engage
INGENIEUR SYSTEME
pour un démarrage 4331

Base de données TOTAL et télétraitement
Expérience confirmée dans une fonction similaire.
Nombreux avantages sociaux - 13ème mois 5 semaines de congés hiver - été.
Ecrire avec C.V., photo, situation actuelle et desiderata à Direction du Personnel sous référence IS-BV 15, avenue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.
Discrétion et réponse assurées.

PRONUPTIA *DE PARIS.*
Vive, curieuse, efficace...

Secrétaire sténo-dactylo et assistante, disponible intellectuellement et pleine d'initiatives ; une formation supérieure (B.T.S. S. minimum), bilingue anglais, et si possible espagnol ou allemand. Et une expérience de secrétariat au sein d'une Direction Générale.
C'est ainsi que le jeune directeur général de Pronuptia imagine sa plus proche collaboratrice.
(27 ans mini)
Lieu de travail : Mo Montreuil
Si vous vous sentez prête à assumer une fonction très diversifiée : commerciale, sociale, financière, juridique, économique, écrivez vite avec CV détaillé et photo en indiquant votre rémunération actuelle sous la référence 80117 à
Selecom
225, Fbg Saint Honoré 75008 - PARIS

---

etap etap etap
4, rue Massenet 75016 Paris
Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur relations de travail
référence TI 535 CM

LE GROUPE LAFARGE dans le cadre du développement de sa politique de concertation et de progrès social offre un poste de **Directeur des Relations de Travail** à un cadre de haut niveau, formation supérieure, spécialiste de la législation sociale.
Associé à l'élaboration de la politique sociale, le titulaire du poste
- suit l'évolution de la législation, l'intègre dans la rédaction, la mise en œuvre et le suivi des procédures,
- participe aux négociations avec les instances représentatives,
- conseille les directions opérationnelles.

Poste intéressant et réelles perspectives de carrière au sein du groupe pour homme de dialogue, actif et réalisateur ayant une solide expérience acquise au sein d'un groupe industriel ou organisme spécialisé en droit du travail.
Lieu de travail : Paris.

Ingénieur adjoint au PDG
référence GV 545 AM

JOINT BARTHELEMY dans le cadre de son expansion, cette société crée le poste d'Adjoint au PDG. Il collaborera avec celui-ci sur tous les aspects de la vie de l'entreprise et sera plus spécialement chargé de la gestion, de l'organisation et de la production.
Poste intéressant, au sein d'une PME dynamique et renommée, pour un ingénieur ayant minimum 5 ans d'expérience industrielle, polyvalent, désireux de participer pleinement à la vie et au développement d'une entreprise.
Poste à Vincennes.

Chargé de l'information extérieure
référence JY 547 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN recherche pour son Service Information - Relations Publiques le "Chargé" de l'Information Extérieure.
Il aura pour mission de développer les communications (sauf pour les médias presse) avec tous les publics en France et à l'étranger. Il mettra en œuvre des moyens diversifiés : édition de documents et bulletins périodiques, expositions, campagnes, films...
Ce poste conviendrait à un candidat maîtrise de droit, de lettres, de sciences économiques ou Sc. Po. (formation complémentaire CELSA ou similaire appréciée) minimum 29 ans, ayant déjà une expérience professionnelle de préférence dans ce domaine et témoignant de qualités de rédaction, d'organisation et de contact.
Connaissance de l'anglais appréciée. **Poste à Paris.**

Ingénieur chimiste confirmé
référence CR 541 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR INDUSTRIE LOURDE recherche un Ingénieur Chimiste (P.C. ou école de niveau équivalent), ayant une première expérience en production. Après avoir acquis une solide connaissance des produits, il assumera des responsabilités importantes dans le domaine de la qualité et de l'animation d'équipes de chimistes.
Ce poste implique de nombreux contacts, tant avec les laboratoires des usines du groupe qu'avec les clients et les organismes officiels. La réussite dans ces fonctions nécessite les qualités d'un opérationnel alliées à de très solides compétences techniques et à de bonnes capacités de contact.
Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F +.
Poste : Rhône-Alpes.

Jeune responsable financier et comptable
référence HW 546 AM

PME DYNAMIQUE, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE MULTINATIONAL, recherche pour assurer la responsabilité financière et comptable, un **Jeune Cadre** de formation école supérieure de commerce (DECS apprécié) désirant valoriser 3 ou 4 ans d'expérience acquise au sein d'une direction financière et comptable d'une société de préférence anglo-saxonne.
Directement rattaché au Directeur Général, le titulaire du poste devra assurer :
- le contrôle budgétaire,
- le reporting et les relations avec la société mère,
- la supervision du service comptable,
- les études en cours pour l'introduction de l'informatique.

Réelles perspectives d'évolution dans le groupe pour candidat motivé et connaissant bien l'anglais.
Poste à Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Importante Banque PARIS 2e
recherche un titulaire
DUT Gestion Entreprises et Administrations
ou
BTS Comptabilité

25 ans minimum, intéressé par la gestion du personnel dans ses aspects administratifs et comptables.
Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 4 313 à
MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra
(Réponse et discrétion assurées)

---

ingénieur de production e.c.p., a.m., ...

Une première expérience dans les domaines mécanique, électromécanique ou électronique, vous permet d'aborder les problèmes de fabrication posés par notre développement et différentes unités : méthodes, nouveaux procédés, amélioration des coûts...

1re mission : transfert de technologie

Mission de longue durée en Californie pour préparer le transfert de certaines fabrications de notre filiale aux U.S.A. et votre rôle au service de l'informatique périphérique graphique.

Écrivez à **benson**
Service du Personnel - 1, rue Jean-Lamoine
Z.I. des Petites Haies - 94015 CRETEIL.
HAVAS CONTACT

---

le groupe des compagnies
le secours assurances

Dans le cadre d'une POLITIQUE COMMERCIALE NOUVELLE
recherche des
AGENTS GENERAUX

Cette proposition s'adresse à toute personne :
- attirée par une profession libérale,
- possédant un niveau d'études supérieures,
- ayant des qualités de gestionnaire rigoureux et un sens commercial développé,
- professionnels de l'Assurance ou non,
- pouvant disposer d'un apport personnel.

Le Groupe leur apporte :
- soutien financier si nécessaire,
- large délégation de pouvoirs,
- solide formation,
- assistance technique et commerciale efficace,
- produits nouveaux et compétitifs.

Actuellement portefeuilles disponibles à :
TROYES - BORDEAUX - ISSOUDUN - MONTBRISON - MULHOUSE - COLMAR - LE MANS - LA FERTE ALLAIS.
Les candidats intéressés par d'autres régions peuvent également nous écrire.
Envoyer C.V., photo sous réf. 708 M à Marie Françoise Stéphan, Service Recrutement 30, rue Laffitte 75009 Paris

---

Cadre Comptable
Banque Privée - Paris 8ème

Une importante banque privée recherche pour son siège (PARIS 8ème) un CADRE COMPTABLE.
Outre une formation supérieure (DECS ou équivalent), il possèdera une expérience de cinq années minimum, acquise au sein d'une entreprise de grande dimension, à comptabilité informatisée.
Il sera chargé des travaux de consolidation complexe et de l'harmonisation des procédures comptables.
Le salaire offert sera fonction de l'expérience.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 4 304 à Direction des Carrières, BP 704.08 - 75361 PARIS cedex 08
MEDIA PA

SCOR
1ère Société Française de Réassurance Paris 9ème
recherche
Jeune DEUG Mathématiques ou Economie
(ou équivalent)
pour suivi technique et administratif des dossiers de Réassurance-Vie.
Première expérience en assurance-vie appréciée.
Pour ce poste, la connaissance de l'Anglais est indispensable.
Formation complémentaire prévue.
Horaire 38h45 en 5 jours
Restaurant d'entreprise - 13ème mois.
Réponse à toute lettre manuscrite, CV, photo + salaire adressée impérativement ss réf. 227 à M. ROY - SCOR, 37, rue de la Victoire 75009 PARIS.

SOCIETE d'ELECTRONIQUE
en pleine expansion
(100% par an depuis 2 ans)
recherche
ingénieurs de laboratoire

de 2 à 10 ans d'expérience pour l'étude et le développement de matériels et de systèmes à base de microprocesseurs automatismes - transmissions numériques
Adresser CV à no 52984 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

1981, Auchan ouvre un hypermarché de 10 000 m2 à Paris-la Défense. Il nous faut des managers.

AUCHAN doit la réussite de tous ses magasins à l'esprit d'entreprise qui anime son encadrement.

En 1981 notre expansion dans la région parisienne c'est l'ouverture à La Défense de 10.000 m2 de surface commerciale dans l'enceinte du plus grand centre commercial d'Europe.

Le succès de cette ouverture sera assuré par des éléments jeunes, possédant la même volonté de réussir et recherchant l'exercice de véritables responsabilités.

Diplômé d'une grande école de commerce, universitaire, ou ayant déjà une première expérience, vous aimez le commerce et vous avez confiance en votre bon sens, en votre capacité de décision, en vos qualités d'animateur.

Durant les mois qui précéderont l'ouverture de votre hypermarché, vous effectuerez d'abord des stages de formation dans les différents magasins de la région parisienne afin de vous familiariser avec nos techniques : mais surtout, avec le Directeur du magasin et son adjoint, vous préparerez l'ouverture et l'installation de votre rayon dont vous assurerez par la suite la gestion totale (étude d'implantation, circuit de clientèle, détermination des objectifs, des fournisseurs, des gammes de produits, des promotions).

Autonome dans vos fonctions, vous les exercerez dans le cadre dynamisant d'une équipe animée par un chef de secteur qui vous apportera un complément de formation pratique et vous fera bénéficier de son expérience.

La solidité de notre entreprise, son taux d'expansion (5 hypermarchés en 1970, 10 en 1973, 25 en 1979), ses objectifs actuels de 3 ouvertures par an représentant 150 postes d'encadrement, sa politique de promotion interne, sont une garantie des possibilités d'avenir qui vous sont offertes si votre ambition se justifie par vos capacités et votre volonté de réussir.

La rémunération proposée est assortie d'une prime d'intéressement aux résultats économiques du magasin et d'une participation à ceux de la société, ce qui la rend particulièrement motivante.

Adressez votre dossier de candidature, comprenant une lettre manuscrite, un C.V. et une photo, au Directeur de Paris La Défense : A. FONTAINE-DESCAMBRES - Auchan, Avenue Joffre - 94120 Fontenay Sous Bois.

média-system

AUCHAN

Pour SCEAUX :
— INGENIEURS pour études réseaux Perte Conta.
— INGENIEURS ou AT conf, tél. à commutat. électronique, utilisation MDS appréciée.
Pour VELIZY - VERSAILLES :
— AT 3 - ATP SAV commandes numériques, mach.-outils, déplacements.
— AT 3 contrôle instruments électroniques.
Pour LE BOURGET :
— AT 3 électronic. analog.
DEBEAUPUIS - 292-28-73
78, bd des Batignolles (17e)

DAFSA
Société d'Etudes Economiques et Financières rech. :
HEC, ESSEC, SCIENCES ECO même débutant.
Envoy. C.V. à Mme DANJOU, 125, rue Montmartre 75081 Paris Cedex 02

TELSINTER recherche :
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ASSEMBLEURS MINI.
Temps réel souhaité.
Téléph. : 292-06-77
M. MORY

Pour mise en place et gestion informatique d'une banque de données sectorielles internationales organisation professionnelle 8e arrondissement
recherche
RESPONSABLE DE PROJET
Capable organiser et animer équipe de 4 personnes.
Formation scientifique (math, statistique, informatique...) et anglais courant nécessaires.
2 ans expér. min.
Sens de la méthode et de l'organisation.
Envoyer C.V., photo et prét sous le nº 91004, M BLEU 17, rue Lebel, 94 VINCENNES

Nous sommes une société française de première import.
Nous recherchons
Quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.500 F MENSUELS
Nous leur offrons :
— une formation complète,
— une activité prenante,
— un plan de carrière précis.
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Ecr. avec C.V. et photo : nº 5873 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

GROUPE DE PRESSE recrute
RÉDACTEUR
pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières. - Formation analyste financier et expérience professionnelle de quelques années souhaitée.
Adresser candidature avec référence à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

STE INGENIERIE PARIS-XIIe rech. pour Direction Groupe Technique
INGÉNIEUR DIPLOME
GENERALISTE ou MECANIC. ou ELECTROMECANICIEN
— Bilingue anglais
— Libre de suite
Adresser C.V. à S.N.P.E.-C.E. 37-39, avenue Ledru-Rollin 75012 PARIS

Entreprise recherche pour suivi dossiers économique et juridique
CADRE
formation technico-économique
Envoyer C.V., photo et prétent. à Régie-Presse nº T 019206 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SFENA
Importante Société d'Équipements Électroniques pour l'Aéronautique et le Spatial
recherche
JEUNES
INGENIEURS ELECTRONICIENS
ayant formation ou expérience en :
— Electronique Analogique et Digitale,
— Mini ou Micro-informatique,
— Microprocesseurs.
Adresser CV et photo à :
SFENA - B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/Réf. L 034

Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires, 17, av. de Choisy Palatino, 75643 Paris Cedex 13 recherche
COMPTABLE
2e ECHELON
13 mois et demi, avantages sociaux. Envoyer C.V. et prét.

INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS
INFORMATICIENS
AT2 - AT3 - ATP
ELECTRONICIENS
RADARISTES
Etudes labo microprocesseurs
PLANIFICATEURS PERT
Envoyer C.V. + prétentions sous réf. 4248, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Entreprise agro-alimentaire rech.
CADRE
pour suivi dossiers économique et financier dans secteur distribution et exportation
Expérience souhaitée
Env. C.V., photo et prétentions à Régie-Presse nº T 019205 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Entreprise recherche
ASSISTANT
SERVICE STATISTIQUE ET FINANCIER
Connaiss. de base en informatique statistique et compta. financière demandées.
Envoyer C.V., photo et prétent. à Régie-Presse nº T 019222 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE SOCAMETT-PROMATT bien introduite sur le marché recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pouvant justifier d'une expér. prouvée dans la partie.
Rémunération motivante.
Références exigées.
Ecrire C.V., photo, prétent. nº 11283 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
recherche
INGENIEUR MARKETING
pour études marché produits industriels
Débutant à 3 ans d'expérience, diplômé Grandes Ecoles. Anglais nécessaire.
Disponible pour déplacements.
Adresser CV et prétentions sous réf. 4548 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Sté de commerce international de biens d'équipement recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
bilingue anglais
même premier emploi.
Homme d'initiative, il aura la responsabilité de la vente d'équipement en France
Le poste exige de bonnes conn. techniques et le goût des contacts à haut niveau.
Une introduction dans l'industrie alimentaire serait un atout supplémentaire.
Adresser C.V. et prétentions à ELCOMAC FRANCE, 35, av. de Friedland, 75008 Paris. Téléph. 563-60-52.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN Paris
VENTE DE SYSTÈMES COMPLEXES
Ces systèmes intègrent des microprocesseurs. L'expérience (vente et/ou études) des automatismes industriels est indispensable. Ce poste est à pourvoir dans une société française de taille moyenne et fort connue.
Adresser votre dossier sous nº 442 LM.
GABRIEL MARCU,
154, bd Malesherbes, 75017 Paris.

Sté d'Ingénierie dynamique, filiale d'un grand groupe industriel de dimension internationale recherche un

INGENIEUR en STRUCTURES BATIMENT béton armé & charpente métallique

PROFIL :
- Ingénieur diplômé grande école (CENTRALE, ARTS et METIERS, T.P., ENSAI, CNAM ...)
- Une dizaine d'années d'expérience dont une partie dans un bureau d'étude structures.
- Capable de travailler en ANGLAIS
- Sens des responsabilités et de la rentabilité.

MISSION :

Futur responsable de la section structures, sa mission sera, entre autres :
- Réaliser des études de structures pour bâtiments industriels et de services,
- Assurer, éventuellement, des missions d'expertise,
- Animer et coordonner l'équipe structures
- Fournir une assistance technique aux responsables de projets pour le suivi et la réception des travaux.

LA REMUNERATION sera fonction de l'expérience du candidat.

Le poste est à pourvoir immédiatement dans la banlieue Ouest de PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 5940 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE
FILIALE IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET FINANCIER
recherche
CHEF DE PROGRAMMES
3 ans expérience pour montage administratif, juridique, financier, technique et commercial et suivi d'opérations de maisons individuelles.
Envoyer C.V. à M. BONNEMAISON - S.G.M.I. 35, quai André-Citroën 75015 PARIS.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
ayant son siège à Paris
RECHERCHE
RESPONSABLE D'AGENCE
dépendant directement du P.-D. G.
Bonne expérience souhaitée.
Salaire en rapport.
Libre de suite.
Adresser curriculum vitae manuscrit et photo, sous le numéro 7.952, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS. Cedex 09. qui tr.

ORGANISME PATRONAL FÉDÉRAL PARIS
recherche
pour assurer au niveau Direction générale liaison avec organismes régionaux et départementaux
CADRE CONFIRMÉ
ayant connaissance approfondie et diversifiée des entreprises du bâtiment.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 90286 M à BLEU Publicité 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES

IMPORTANTE SOCIETE INFORMATIQUE DE GESTION
Proche Porte de Clichy
recherche pour PARIS
UN VENDEUR HAUT NIVEAU
- Etudes supérieures ou équivalent
- Orienté vers la gestion
- Expérience informatique souhaitée.

Dynamique, il s'intègrera à une équipe de taille humaine et pourra évoluer dans ses fonctions.
Fixe important + Intéressement.
Adresser lettre man. ss réf. 81 M + C.V. et photo à :
entreprise et solutions
pravaz
49 rue de Ponthieu 75008 PARIS
qui est chargée de la sélection et examinera votre candidature de manière strictement confidentielle.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PARIS
RECHERCHE
UN MÉDECIN CONSEIL
à plein temps - Libre rapidement.
Qualifié en matière de réparation juridiqtte du dommage corporel ou formation chirurgicale.
Déplacements fréquents en Province.
Sal. motivant, avant. soc. - Tél. : 261-81-01, p. 352.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

secrétaires

Entreprise recrute
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Expér. confirmée, 35 ans min. Envoyer C.V., photo et prétent., à REGIE-PRESSE nº T 019204 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE DE TRANSIT
Proche banlieue NORD
recherche
STÉNODACTYLO
Bilingue ANGLAIS
Envoyer C.V. et prétent. sous réf. 8.871 à L.T.P., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui transm.

capitaux ou proposit. com.

Ancien dirigeant africain résidant en Afrique issu d'enseignement supérieur et ayant de solides relat. en mil. gouvernementaux Afrique francophone et usophone voud. coop. avec group. financ. indust. ou firm. indust. ou laborat. dés s'impl. ou élargir act. en Afrique noire Ecr. nº 7951 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Europe) demandez la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris-9e

demandes d'emploi

Cadre A. Comptable, 34 ans, ch. emploi bur., écritures. Téléphoner au 339-57-72

Marié 30 ans, dynamique, vécu 7 ans Japon, Ecrit, parle correctement le japonais, ch. empl. marketing ou autre pour société française au Japon. Ecr. : HAVAS 06011 NICE CEDEX Référ. 6199

Ingénieur retraité alerte, tél. appart. centre Nice recherche emploi GARDIEN non payé, belle résidence secondaire avec parc, jardin, moyennant logement hors-vacances. S'occupera travx entretien maison et jardin. - Ecr. HAVAS, 06011 NICE Cedex, Réf. 0197.

Jeune fille cherche à garder enfants, région indifférente. Disponible. Logée si possible. Ecr. nº 6207, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

REFUGIE (E) S recherchent emplois (qualifications variées). Ecrire : Corinne, F.J.T., 16, av. Victor-Hugo 92220 BAGNEUX

Homme 48 ans, bonne formation générale, ch. emploi archives. Téléph. : 208-36-32

J.H., 26 ans, emballeur-prépar. commandes, ch. place stable. Tél. 357-44-30 dem. M. Dembélé

EXPERT COMPTABLE MÉMORIALISTE
32 ans, 6 ans cabinet, 2 ans entrep., ch. poste à responsabil. Etudie toute propos. Disponible ss 3 mois. Région Paris-Melun. Ecr. nº T 19.168 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 29 ans ex-institutrice, expér. secrétariat clinique, ch. emploi. Urgent. - 243-92-81.

---

l'agenda du Monde

Artisans

EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
Spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
entreprise agréée par l'Agence nationale d'économ. d'énergie. 104-106, rue Oberkampf, 75001 PARIS.

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-64 et 893-30-02.

Astrologie

JANE DE GUESDE
astrologue clairvoyante peut beaucoup pour vous. Sur rendez-vous, par correspondance. Rens. sur demande, 41, r. Coquillière, 75001 PARIS. Téléph. : 236-82-59.

Bijoux

ACHAT COMPTANT bijoux, brillants argent., monnaies or, or cassé, 134, r. Legendre, 17e. Me Brochant. Ouv. lundi à vend.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Carrelage

DIRECT USINES
GRAND CHOIX
LES PLUS BEAUX
BOCAREL
8, rue La Tour-d'Auvergne, PARIS-9e. Métro CADET. Tél. : 526-65-48 - 526-13-36.

Instruments de musique

PIANOS NEUFS ET OCCASIONS, MARQUES SÉLECTIONNÉES long crédit, sans apport personnel. Téléph. : 260-06-39.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Numismatique

HÉNIN
Orfèvre,
77, rue des Archives, Paris-3e.
TEL. : 271-34-56.
Achète au plus haut cours pièces argent démonétisées 5, 10 et 50 F. Couverts Minerve et autres pièces de forme.

Occasions diverses

Vends billard 2,40 m Modern style entièrement refait à neuf. Tél. le soir pr rend.-vs 577-36-82.

Répondeur téléphonique

Répondeurs enregistreurs avec INTERROGAT. A DISTANCE. Prix : 2.625 F H. T. CREDIT. TEL. : 551-58-91.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Vacances en TURQUIE. Ecrire Vision Nouvelle, B.P. 22, 92250 Le Plessis-Robinson. Prix jeunes.

AILLON-LE JEUNE (Savoie). Vac. au calme, altitude idéale, 1.000 m., air pur, randonnées pédestres, plan d'eau à 12 km, chalets, appartements, studios. Renseign. Syndicat d'initiative, 73340 AILLON-LE JEUNE. Tél. : (79) 63-87-72 ou 63-87-73.

LOUE MAI, JUILLET, SEPT., 500 m. plage Antibes et Juan-les-Pins, villa P2, quartier résidentiel et calme, jdin ombrage. Tél. pptaire 577-28-47 ap.-midi ou préférence le soir jusq. 22 h.

F 2 NICE 600 1.100 F semaine. Toute période. GUDYKA 23 PONTARION.

Famille anglaise aisée, six enfants, grande maison à la campagne av. tennis, cheval, aimerait recev. hôtes payants entre 12 et 17 a. pr les vac. d'été. Vis. de Londres, Oxford, etc. Toute l'aide souhaitée serait fournie pr apprendre l'anglais. Ecr. nº 6.206 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PÉROU
L'aventure des grands voyageurs expédition Amazonie, trekking Cordillère, circuits découverte. Groupe de 8. M. J. EVRARD, 8, rue Bident, 93150 LE BLANC-MESNIL. Téléphone : 867-78-58.

ARTICLES DE PECHE
Mer-Rivière
AQUARIOPHILIE
PÊCHE ET LOISIRS
43, avenue du Général-Leclerc, 91610 Ballancourt - sur - Essonne. T. : 493-21-19 (Côté de la gare).

PRES MONACO Particulier loue LUX. VILLA 5 CH. 5 BAINS piscine, jardin, barbecue. VUE, CALME, juillet 45.000 F. TEL. : (93) 01-54-16.

85800 ST-GILLES-CROIX-DE-VIE
MEILLEURS ENSOLEILLEM. COTE DE LUMIERE
gd choix de locat. saisonnière, tout confort, chauffage. Résidences bord de mer, arr.-pays. Loat. sem., mois. Prix avant. mai, juin, 1-15 juillet, septembre.
AGENCE OTIF MER
GDE PLAGE - T. (51) 33-12-14.

Vous êtes seul, mais vous rêvez de NAVIGUER
FORCE 4 VOUS PROPOSE
2 sem. juillet., août. Départ de RHODES sur yacht de 13 m. Loc. à la couch. à part. 2.300 F. Location du bateau entier à partir de 1.150 F par jour.
Location avec ou sans skipper, CORSE, ANTILLES, GRECE.
742-33-57 11, rue Boudreau Paris-9e

Vacances jeunesse

Famille cadre Yougoslave dom. à Split, souh. trouver famille franç. à Paris pr recevoir leur fils 12 ans en juillet. Accueill. en éch. garc. même âge en août. Ecr. nº 6.208 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

CARNET

Naissances

— M. Luc-Bertil FIEVET et Mme, née Sylvie Nlay, ont la joie d'annoncer la naissance de
Edouard,
le 5 avril 1980.
32, rue de Sablonville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Bertrand et Christine HIEAUX laissent à Anne-Charlotte le plaisir d'annoncer la naissance de
Grégoire,
le 4 avril 1980.
13, rue Pastre, 38100 Dreux.

— Odile et Daniel JOUANNEAU sont heureux de faire part de la naissance de
Anne-Sophie,
Paris, le 3 avril 1980.
Consulat général de France,
Salisbury.

Claire et Dominique MASCOLO et Julien, annoncent la naissance de
Aurélien,
Paris, le 5 avril 1980.

Décès

— Le 3 avril 1980, à l'âge de soixante-dix ans, la
baronne Jacques d'ARCY,
née Geneviève Lestre,
a été rejoindre dans la paix et la joie du Seigneur son époux, le
baron Jacques d'ARCY,
décédé le 25 mars 1980.
M. et Mme Xavier Bary,
M. et Mme Michel Camdessus,
M. et Mme Gérard d'Arcy,
M. François d'Arcy,
M. et Mme Lister Vickery,
ses enfants et ses quatorze petits-enfants ont la grande douleur d'en faire part.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 5 avril, à Saint-Louis de Fontainebleau.
53 bis, rue Boulainvilliers,
75016 Paris.
6, Croix-Blanche,
78240 Chambourcy.
4, allée du Frêne, 91350 Grigny.
4, rue Dominique-Villars,
38000 Grenoble.
9514 Cable Drive Kensington,
Md. 20795 (U.S.A.).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Marcel Berre,
Mlle Marie-Paule Berre,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Marcel BERRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des études et techniques de l'armement,
ingénieur I.R. Grenoble,
directeur général
des sociétés C.N.I.M. et C.I.E.L.
à La Seyne-sur-Mer (Var),
survenu le vendredi 4 avril 1980.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale. Une messe sera célébrée à son intention le samedi 12 avril 1980, à 10 heures, en l'église Saint-Louis à Toulon (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Le Grand Sud »,
549, corniche du Général-de-Gaulle,
Le Cap-Brun,
83000 Toulon.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel des sociétés Constructions navales et industrielles de la Méditerranée et installations électriques du littoral,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur directeur général,
M. Marcel BERRE,
chevalier de la Légion d'honneur.
Un service religieux sera célébré le samedi 12 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Louis à Toulon.
[*Le Monde*, daté 6-7 avril.]

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui,
Mme veuve Serge BEYLERIAN,
née Germaine Marchal,
pieusement décédée à l'hôpital américain de Neuilly, munie des sacrements de l'Eglise, le samedi saint 5 avril, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
M. et Mme Yvan Nollinger,
M. et Mme Jean Beylerian,
M. et Mme Jacques Beylerian,
M. et Mme Bernard Beylerian,
M. et Mme Michel Beylerian,
ses enfants,
Mlle et MM. Jacques, Daniel, Pierre, Marie-Christine, Hervé Nollinger,
Mlle et MM. Pascale, Serge, Jean-Charles, Boris et Xavier Beylerian,
ses petits-enfants,
sa fidèle amie
Mme Madeleine Mouilleron.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, rue de la Paroisse, à Versailles.
Cet avis tient lieu de faire-part.
75, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

— Le comte et la comtesse Jean-Marie Dutheil de La Rochère et leurs filles,
M. et Mme Christian Dutheil de La Rochère et leurs enfants,
Mlle Mireille Dutheil de La Rochère,
M. et Mme Stéphane Dutheil de La Rochère et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Dutheil de La Rochère et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de la
comtesse Régis DUTHEIL DE LA ROCHERE,
née Thérèse de David-Beauregard,
survenu le 5 avril 1980.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 8 avril 1980, à Toulon, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Sainte-Anne-d'Evenos.

— M. et Mme Bernard Landau,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils,
Frédéric LANDAU.
Il avait vingt-trois ans.
Les obsèques ont été célébrées le 4 avril 1980 au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Jean Lévy, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Ignace,
Mme Rolande Coussot, sa fidèle amie,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gustave LÉVY,
née Marthe Lévy,
survenu le 29 mars 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 avril.
2, rue des Colonels-Renard,
75017 Paris.
39, rue de l'Estagnas, 64200 Biarritz.
12, rue Piccini, 75116 Paris.

— Mme Romain Liberman,
M. Henri Liberman,
M. et Mme Pascal Sorel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Romain LIBERMAN,
survenu à Paris, le 7 avril 1980.
L'inhumation aura lieu le jeudi 10 avril, à 14 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.
37, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

— Les nombreux amis de
Elise MAILLARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
historien d'art,
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 5 avril 1980, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
[Elise Maillard a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'art. Dès 1925, elle est l'auteur de deux livres sur le décor et les meubles de la maison française de 1610 à 1815, et un sur l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe. Elle avait participé à la rédaction du catalogue des sculptures du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, et fut l'auteur du « Guide du musée de Cluny », édité en 1935. Durant les années 60, elle publia une série de cahiers aux Editions Tournon, sur Dürer, Botticelli, les églises byzantines, les églises du douzième au quinzième siècle et le Parthénon.]

— M. et Mme Robert Grangy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Couderc,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Pierre MARECHAL,
née Jeanne Richer,
ancienne directrice
de l'Ecole des enfants du spectacle,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 25 mars 1980, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Hardricourt (Yvelines).
9, rue d'Assas, 75006 Paris.
21, rue Ernest-Renan, 75015 Paris.

— Le docteur Roger Maspetiol,
M. et Mme Patrick Maspetiol,
M. et Mme Arnaud Maspetiol,
Mme veuve Christian Allaert,
Géraldine, Jean-Christophe, Benoît, Guillain, Laetitia, Frédéric, Antoine et Virginie,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger MASPETIOL,
née Viviane Berr,
leur épouse, mère, grand-mère, survenu le 7 avril 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 avril 1980, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e), à 9 h. 30 précises, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Glanville (Calvados), dans la sépulture de famille.
91, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

— M. et Mme Hugues Boulanger,
M. Gilles Vaury,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice PAUTHIER,
née Lucie Gauthron,
leur mère et grand-mère, survenu à Asnières le jour de Pâques 1980, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Le service religieux sera célébré ce mercredi 9 avril 1980, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 35, rue Albert-Ier, à Asnières, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
20, rue de la Terrasse, 75017 Paris.
7, rue des Frères-Lumière,
41100 Vendôme.

— La Compagnie des architectes en chef des monuments historiques a la tristesse de faire part du décès de
M. Robert RENARD,
architecte en chef
des monuments historiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
des Arts et Lettres,
survenu le dimanche 6 avril 1980.
Les obsèques ont lieu mercredi 9 avril 1980, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Etretat (Seine-Maritime).
Les Charmettes, 76790 Etretat.
[Né à Courlans (Jura) en 1908, Robert Renard est passé par l'institut d'urbanisme et l'institut d'archéologie, par l'école des Chartes et l'école des Arts décoratifs. Il était, depuis 1948, l'architecte en chef des Monuments historiques en Moselle, dans le Tarn-et-Garonne et dans le Gers. Et, de 1963 à 1970, architecte du ministère de l'éducation nationale.]

— Mme Jean Ryziger,
Mme Odile Ryziger,
M. Patrick Ryziger,
M. Bertrand Brubl,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Jean RYZIGER,
survenu le 7 avril 1980.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 avril.
Réunion porte principale du cimetière du Montparnasse, à 14 h. 15.
28, rue Fabert, 75007 Paris.

— Mme Jacques de Seauve,
M. et Mme Pierre de Seauve et leurs enfants (Le Chesnay),
M. et Mme Michel de Seauve et leurs enfants (Dunkerque),
M. et Mme Pierre Ginabat et leurs enfants (Versailles),
M. et Mme Charles Brunel de Bonneville et leurs enfants (Le Puy),
M. Gilles de Seauve, Moanda (Gabon),
M. et Mme Christian de Seauve et leurs enfants (Le Puy),
M. Jean de Seauve (Le Puy),
M. l'abbé Bruno de Seauve (Lyon),
M. et Mme Charles Henri Benoît d'Entrevaux et leurs enfants (Entrevaux),
Mlle Claude de Seauve (Privas),
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de
M. Jacques de SEAUVE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre des T.O.E.,
croix de guerre 1939-1945.
La cérémonie religieuse a lieu le mercredi 9 avril, à 15 heures, en l'église paroissiale de Champagnac-le-Vieux (Haute-Loire).

— L'Institut d'administration des entreprises de Paris a la profonde tristesse d'annoncer le décès de
Marie Christine JUSTEAU THELLIER,
docteur ès sciences de gestion,
maître-assistant.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Robert Villeneuve,
MM. André et François Villeneuve,
M. et Mme Dominique Michelet,
Marie, Charlotte, Antoine et Pauline Michelet,
Les familles Gaultier, Bouvet, Ridé et Neuenschwander,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert VILLENEUVE,
ingénieur général honoraire
des télécommunications,
officier de la Légion d'honneur,
leur époux, père, grand-père, parent et ami, survenu le 6 avril 1980.
Le service religieux sera célébré le vendredi 11 avril, à 8 h. 45, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris (7e), sa paroisse, et sera suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

— M. et Mme Maurice Lévy et leurs enfants,
Mlle Monique Villié,
M. et Mme Jacques Sachet et leurs enfants,
M. et Mme Michael Doran, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Villié et leurs enfants,
Mlle Agnès Villié,
Mlle Nathalie Villié,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de
Mme Jacques VILLIÉ,
née Simone Desforges,
survenu le 27 mars 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Saint-Lubin-des-Joncherets (Eure-et-Loir).
2, place de Sagatelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Les parents et les amis de
Mme veuve Théodore VOGEL,
née Hélène Cru,
agrégée de l'Université,
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 26 mars 1980, à quatre-vingt-six ans, à son domicile, La Maigue, 118, chemin du Pont-de-Vivaux, à Saint-Tronc 13010 Marseille.
L'inhumation a eu lieu le 28 mars à Mirmande (Drôme), dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— M. André Guttmann,
M. et Mme Claude Oliel,
M. et Mme Yves Le Guerinais,
Mme veuve Jules Farkas,
M. Emeric Guttmann,
M. et Mme Paul Bouvier,
M. et Mme Michel Judaszko,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans leur douloureuse épreuve, expriment leurs sincères remerciements.

VENTE A FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES
14, rue des Pins - Tél. 422-27-62
DIMANCHE 13 AVRIL, à 14 h.
OBJ d'ART et d'AMEUBLEMENT
TABLEAUX - DESSINS
AQUARELLES - MBLES ANCIENS
Me J.-P OSENAT -Commis-Pris.
Expos sam 10/12 et 14/18 h. 20
Dimanche : 9 h 30/12 h.

(Publicité)
MOQUETTE
à 50 % de sa valeur
100 % pure laine, grand trafic
largeur :
0,70 - 3,66 - 4,00 - 4,57 - 5,50
à partir de 98 F le m2
8, bd de Charonne, 75020 PARIS
Métro Nation - De 10 h. à 19 h.
373-63-51 - 373-85-16

Anniversaires

— En ce huitième anniversaire de la disparition de
Janine BOUBLIL,
une pensée lui sera réservée par tous ceux qui l'ont connue et aimée, y associant le souvenir de sa maman,
Fleurette BOUBLIL,
tout près d'elle maintenant.

— En ce 10 avril 1980, huitième anniversaire de la mort de
Mme Georges RÉVILLIOD,
née Marcelle Chevillard,
une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et ont conservé son souvenir.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-X, jeudi 17 avril, à 14 h. 30, salle C. 26, M. Remo Guidieri : « La route des morts : autorité séculière et autorité transcendante au travers de liturgies funéraires mélanésiennes ».

— Université de Paris-I, jeudi 17 avril, à 14 h. 30, salle C. 22-04 au centre Tolbiac, M. Bernard Preel : « Un autre développement. Eléments pour une théorie économique, les apports de l'histoire et de l'anthropologie ».

— Université de Paris-I, vendredi 18 avril, à 10 heures, salle C. 22-01 au centre Tolbiac, M. Georges Sauvageot : « L'enseignement supérieur court comme investissement ».

— Université de Paris-I, vendredi 18 avril, à 15 heures, amphithéâtre Louis-Liard (Sorbonne), M. Karoly Kecskemeti : « Le libéralisme hongrois 1790-1848 ».

— Université de Paris-IV, samedi 19 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Roger Stauffenegger : « Eglise et société, Genève au dix-septième siècle ».

— Université de Paris-VIII, lundi 21 avril, à 14 h. 30, bât. C., salle 208, M. Jean-Marie Pradier : « Le faux, le vrai et le secret : contribution à l'analyse du rapport discours comportement dans l'apprentissage du théâtre ».

— Université de Paris-I, lundi 21 avril, à 14 heures, salle L.-Liard (Sorbonne), M. Jean-Paul Jouary : « Le processus idéologique. Essai sur la génération des illusions métaphysiques ».

Communications diverses

— M. Malcolm S. Forbes, directeur-rédacteur en chef du périodique américain « Forbes », créé par son père — et qui est devenu, avec une diffusion de 680 000 exemplaires, le premier magazine financier des Etats-Unis — reçoit ce mercredi 9 avril à Paris, au Sénat, les insignes de chevalier de l'ordre du Mérite, qui lui sont remis par M. Paul Ribeyre, ancien ministre.
De nombreux liens attachent M. Malcolm S. Forbes à la France. Sergent pendant la seconde guerre mondiale, il s'est battu en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et s'est illustré à Bastogne, où il a reçu la Bronze Star et le Purple Heart. Il a fait du château de Balleroy, acheté en 1970 et restauré, le premier musée mondial du ballon, qui est ouvert au public et où se tient chaque année un rallye.

— Henry Bulawko animera un débat à l'occasion de la parution de son livre : « les Jeux de la mort et de l'espoir », le jeudi 10 avril 1980, à 20 h. 30, au Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Rien n'est plus différent d'un SCHWEPPES que l'autre SCHWEPPES.
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

"Til Lykke"
(Tous nos vœux de bonheur, en Danois).
Venez choisir votre Cadeau en déposant votre Liste de Mariage.
1.400 m² de cadeaux originaux, exclusifs, tous superbes.
La Boutique Danoise a ouvert un département spécialisé dans les listes de mariage. Vous y trouverez des milliers d'idées à tous les prix : porcelaines danoises, orfèvrerie et verrerie nordiques, bibelots, œuvres d'art, luminaires, meubles... Exclusivement des créations originales d'artistes et stylistes scandinaves.

LA BOUTIQUE DANOISE
PARIS 42, Avenue de Friedland, à l'Etoile (75008) - 227.02.92
MARSEILLE 21, rue Grignan (13006) - 33.89.17
A.D.A.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements vente

5e arrdt.

Part. studio équipé, près quai tél., sol, poutres, imm. rénov. 4e, asc. Me Maubert. 315.000 F 12/19 h. : 8, r. Frederic-Sauton

CONTRESCARPE, recent. p. de L. 110 m2, livg 30 m2 + s. à manger + 3 chbres sur jardin. Tt cft. Park possib. 1.150.000 F 535-86-37

CONTRESCARPE - 354-95-10
SUD SUR JARDIN 4-5 PIECES

6e arrdt.

MONTPARNASSE-VAUGIRARD
STUDIO TOUT CONFORT - Tél. 766-50-45

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE
Ste ptaire vend occupé Loi 1948 3 P. 50 m2. 290.000 F. Studio 25 m2. 145.000 F. 555-91-88

7e SUFFREN Ste propriétaire vend dans imm. pierre de taille rénové (ascens., toiture, cage escalier)
5 PIÈCES OCCUPÉES
en catégorie 2 B. Tél. 567-66-77 ou le SOIR : 574-61-01

INVALIDES Très beau 2 P., living chambre, tout confort, terrasse. H. LE CLAIR - 562-93-54

11e arrdt.

247, FG SAINT-ANTOINE 3-4 P. refait neuf expo. sud, 98 m2. Prix 650.000 F. Ptaire s/pl. vendredi 14 à 17 h., samedi 10 à 13 h.

12e arrdt.

IMPECCABLE
12e près MAIRIE. Appt 53 m2, 4e et. s/rue, 3 P., bains. 320.000 avec 65.000 F. - 805-33-97

15e arrdt.

CONVENTION
charmant petit 3 Pces, bon im., bon plan, soleil. 417.000 F. RARE. 320-99-80

16e arrdt.

VILLE DE PARIS
MARCHE DES NOTAIRES
Entre bd Suchet et Champ de courses d'Auteuil dans immeuble façade pierre. Chambre 17 m2. Studio 23 m2 2 P 57 m2 - 2 P. 57 m2 + 130 m2 terrasse. Notaire G. Bellargent. 260-31-12

EXCEPTIONNEL
5.700 F LE M2
Près PLACE VICTOR-HUGO
Imm. entièrement rénové asc., 2 P., cuis., w.-c., 35 à 40 m2 - 555-91-00

Part. de prêt à part., métro Pte-St-Cloud, appt 90 m2, living dble + 2 chbres + chbre serv., tt confort. 800.000 F. 224-63-92.

17e arrdt.

WAGRAM
BEAU petit 2 p. refait neuf, URGENT - 169.000 F
TELEPH. : 325-75-47

POUR PLACEMENT
Grande pièce + coin cuisine, calme, claire. 60.000 F.
763-27-26 après 20 h.

78 - Yvelines

VILLENNES, vd F4, 84 m2, 2e ét., dernier ét., près écoles, 25e St-Lazare, salon, s. à mang., 2 chbres, nombreux placards, sans vis-à-vis, résidence très calme, park., balcon, cave. 245.000 F + prêt 75.000 F à 4 % téléphoner au 260-35-20 p. 759 ou 975-79-27 apr. 19 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - SABLONS
Bel immeuble 1900 tout confort, 5 P 108 m2. Partiell état. 980.000 F
Claude ACHARD 624-76-97

NEUILLY
DS BEL IMM. PIERRE TAIL.
GRAND 5 PIÈCES COMFORT
VUE IMPRENABLE SUR BOIS
AU 6e ETAGE, PLEIN SOLEIL
PRIX 1.295.000 F
Me voir merc., jeudi, 14 h-18 h : 2 RUE DU CHATEAU ou TEL. 722-91-28

immeubles

SOCIETE IMMOBILIERE DISPOSANT DE CAPITAUX IMPORTANTS
ACHETE COMPTANT PAR-DEVANT NOTAIRE
IMMEUBLES ANCIENS ET OCCUPES (MEME LOI DE 1948)
PARIS ET BANLIEUE
S'adresser :
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS - 296-01-25

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 Pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou sans travx, paiem. comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55 toute la journée, même le soir.

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 pces, Paris Mme LEULIER. - 260-64-71 ou le soir au 900-84-25

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES. — Tél. 261-39-78.

VENDEZ RAPIDEMENT VOTRE APPT à clientèle choisie. 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-85

appartements occupés

75.000 AV. 25.000 F
MAIRIE 18e, 2 P., cuis., wc. possib. s. d'eau. Occupé par un couple âgé Vr ptaire : 28, rue Letort, vendr. 14 h. 30-16 h. 30

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 p. et plus. 225-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
rech. 2 à 6 pces, vide ou meubl.
LOYERS GARANTIS
Mme JANTSEN au 555-84-23

locations non meublées Offre

Paris

ARAGO, stud., tt cft, avec gde terrasse plein ciel, soleil, clarté, 1.500 F. C.C. 535-48-60

CENSIER immeuble récent, exceptionnel
TRES GD STUDIO 66 M2
2.300 F ch. comprises. 325-28-77.

Part. loue RUE DE RIVOLI près HOTEL-DE-VILLE, 2 beaux 3 pièces tt cft, refait à neuf, ds imm. pierre de taille, 2e ét. 3.000 F mens. ch comp 4e ét. 2.500 F mens ch. comp Tél. pr renseig et rendez-vous : 272-78-04

Région parisienne

RUEIL-BUZENVAL
Ville récente double living + cheminée, 3 chambres, 2 bains Confort. Jardin. 5.700 F/mois. AGENCE MALMAISON 749-00-30

locations non meublées Demande

Paris

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPTS SANS FRAIS.
261-53-88

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

Expert comptable cherche bur. à Paris 40-60 m2. Téléph. le soir 705-19-99.

MONTEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches Domiciliation de v. siège social ou Location Bureau Meublé av Téléphone Télex Secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris — Tél. : 272-67-30.

NANTERRE VILLE R.E.R. 570 M2 en plusieurs bureaux + sous-sol, téléphones, parkings privés. H. LE CLAIR - 562-71-94

fonds de commerce

Vendons Sud-Ouest IMPRIMERIE 52 UCA affaire saine Ecr. n° 7.968 «le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

hôtels-partic.

NEUILLY - BINEAU
AVEC JARDIN
Plein sud. Etat remarquable. 300 m2. Garage 2 voitures. Claude ACHARD 624-76-97.

viagers

Société spécialiste VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

villas

100 km Paris
EST - CHAMPAGNE
proxim. autoroute 1 h. PARIS. Bord Marne, quai privé
BEL RÉSIDENCE XIXe S.
7 pces av. bs + mais. ann. 5 p av. bns, bel. réc. 80 m2, chem. époque Louis XIII, bar anglais, le tout refait, en parfait état. Parc boisé, arbres centenaires, 13 000 m2, bassins - sources, ruisseau, serre et communs. Gd standing. Px justif. : 1.700.000 F crédit 50 % - Tél. : 796-50-97

manoirs

Proche LIVAROT (45 minutes Deauville) vue panoramique exceptionnelle. Ensemble compr. 1) Un manoir du 18e, séjour, salon, cuis., 1 ch. Etage 3 ch. + 2 s. de bns, poutres, chem. 2) Une maison d'amis en colombage, 4 pces + s. de bains. Petites finitions à prévoir, ch. central dans ensemble. 3) Une grange colomb. 4 boxes. Grenier. 4) Pressoir, pierre et colombage ,150 m2 au sol. 5) 2 garages. Terrain 4,50 ha. 800.000 F. Tél. 261-28-12 ap. 18 h.

terrains

LANDES - PRES DAX
Terrain à bâtir boisé borné par ruisseau 8.000 m2 (8 F le m2). T. 775-86-60 et 443-96-74.

LA CELLE-SAINT-CLOUD (92)
TERRAIN A BATIR
945 m2 - 630.000 F.
T. 775-86-60 et 443-96-74.

78 CHANTELOUP-les-VIGNES
Magnifique terrain à bâtir 1.000 m2 Belle façade. 190.000 F Tél. 775-86-60 et 443-96-74.

ENGHIEN-MONTMORENCY
TERRAIN A BATIR
5 mn gare d'Enghien, 750 m2, 22 m de façade : 350.000 F. Tél. 775-86-60 et 443-96-74

pavillons

ANTONY. Beau pavil. moderne 7-8 P., 2 sal. bains. tt conft. Jard. 950 m2. Px 1.100.000 F. PESCHARD. 666-00-27.

propriétés

A vendre très belle affaire 20 km COGNAC
1 logis charentais (7 Pièces) tt conft. 1 maison charentaise (en retour d'équerre), sd séjour 45 m2, 5 chbres + locaux commerciaux comprenant : magasin d'antiquités 100 m2 + niv. de 60 m2, magasin contigu de 35 m2 avec loggia, appt rustique avec mezzanine : séjour, cuis., s. d. bns, 2 chbres. Le tout sur terrain 5.000 m2 en pelouse, jardin d'ornement, potager et fruitier.
Ecr. n° 6.209 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

GUERMANTES 25' PARIS par A. 4, Magnifiq. Ppté 1973 (300 m2 sol), très gd stand. meublée et décorée luxe. Parc 5.000 m2, dépend. Prix just. D.T.I. : 555-92-87 ou 005-82-66.

boxes - vente

BOULOGNE (92) Boxes à vendre par lots ou séparés, prox. M.-Sembat, 70 au total. Prix débattre. Ecrire n° 36.979 P.A. S.V.P., 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

Grève minoritaire à la Banque française du commerce extérieur

La révolte des « nantis »

« Les banquiers peuvent payer ! » Le vieux slogan du mal des banques en 1974, celui des cols blancs en révolte, va-t-il refleurir avec le printemps ? Dans le hall somptueux de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.), boulevard Haussmann, à Paris, au siège de cet établissement public — dont le P.-D.G. est M. François Giscard d'Estaing, cousin du président de la République — l'agitation est à son comble.

Un huissier de justice apostrophe les journalistes présents : « *Messieurs, votre réunion est illégale. Elle constitue, pour ceux qui vous ont convoqués dans cette banque, une faute lourde.* » Cris, huées parmi les militants C.G.T. et C.F.D.T. : « *Sortez-le !* »

Un syndicaliste prend la parole : « *On nous accuse d'être des nantis, parce que nous gagnons 45 000 F par an, mais ce n'est qu'un prétexte pour refuser des négociations. Le principe des vases communicants n'est pas valable en matière de salaires. Ce n'est pas en nous payant moins que l'on permettra à d'autres d'être mieux payés, car, de toute façon, ce sont les patrons qui empochent les bénéfices.* »

Ce langage quelque peu imagé répond, semble-t-il, à une lettre envoyée, le 2 avril, par M. François Giscard d'Estaing au personnel de la banque : « *A l'heure actuelle*, écrivait le P.-D. G., *avec plus de seize mois de salaire de fait, que divers compléments portent le plus souvent autour de dix-sept mois, avec un salaire brut minimum à ce jour d'environ 45 000 F par an, vous réalisez certainement que vous êtes incomparablement mieux pourvus que ceux, nombreux, qui se battent encore pour le salaire minimum à 2 800 F.* »

Depuis le 26 mars, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. mènent de concert — une fois n'est pas coutume — une série d'actions revendicatives « autogérées » par le personnel. Chaque jour, les grévistes déterminent eux-mêmes, dans chaque service, les formes de lutte qui peuvent gêner le plus la direction et pénaliser le moins possible les salariés. Selon eux, quelque quatre cents employés des services, y compris du secteur informatique — sur un total de deux mille sept cents salariés — participent à ce mouvement minoritaire (15 % du personnel selon la direction).

A l'origine du conflit, une exigence peu commune encore dans les entreprises : l'octroi d'une « *prime d'augmentation de capital* » de 5 000 francs pour chaque salarié, augmentée de 2 % par année de présence. Car tous les deux ou trois ans, la B.F.C.E. fait appel à ses actionnaires — la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, les banques nationalisées — pour augmenter ses fonds propres. Depuis 1968, l'opération était assortie de la distribution de cette prime, au titre de la participation. Mais, cette année, bernique ! M. François Giscard d'Estaing estime qu'il n'est « *absolument pas envisageable* » de distribuer au personnel près de 17 % de l'augmentation de capital que la banque vient d'obtenir, en argent frais, de ses actionnaires. Pas question non plus d'augmenter les salaires « *dans une conjoncture médiocre où les bénéfices de la banque ont baissé, en termes réels, depuis quatre ans* ».

Les syndicats répliquent que la rentabilité d'un capital investi ne se mesure pas seulement aux dividendes. Il convient d'y ajouter les distributions d'actions gratuites qui interviennent lors des augmentations de capital. Trois actions nouvelles gratuites ont été distribuées pour quatorze anciennes, soit un rendement, en capital, de 21,4 %.

« *Les banquiers ne vont payer*, répète une jeune employée, *car malgré nos « hauts salaires », nous en avons ras-le-bol des injustices.* » Dans cette banque d'Etat, les inégalités sont flagrantes entre « le petit personnel » et les cadres dirigeants : cela va aujourd'hui d'environ 3 700 F, sur douze mois, à l'échelon le plus bas, à une somme moyenne de 60 000 F par mois pour les dix salaires les plus élevés.

D'où le dépôt, il y a trois semaines, d'une plate-forme revendicative portant non seulement sur la prime de 5 000 F, mais encore sur l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail de quarante heures à trente-cinq heures, les reclassements, en vue d'une grille de salaires moins « individualisée ». S'y ajoutaient deux autres revendications : le droit de se réunir une heure par mois sur le lieu de travail pour entendre les délégués syndicaux ; la conclusion d'un « contrat d'entreprise » garantissant le maintien des avantages acquis et, particulièrement, du seizième ou du dix-septième mois de salaire. Et puis, les « nantis » en révolte réclament, bien sûr, le paiement des heures de grève.

Jusqu'à présent, M. François Giscard d'Estaing a répondu « non » à ces revendications qu'il juge « *très excessives, irréalistes et non négociables* ». Le plan Barre est toujours debout.

JEAN BENOIT.

● *Fin de la grève de la faim du député européen Jean Oehler* Le député européen français, M. Jean Oehler, conseiller général socialiste du Bas-Rhin, a mis fin, mardi 8 avril, à la grève de la faim qu'il observait depuis jeudi dernier à Strasbourg avec une dizaine de salariés de la société C.A.F.M. Ce mouvement, déclenché à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., avait pour but de protester contre le licenciement de la grande majorité des cent quatre-vingt-cinq membres du personnel de l'entreprise, spécialisée dans la fabrication d'appareils de chauffage électrique.

L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS DOIT RESTER « FACULTATIF » affirment les chefs d'entreprise

La Fondation pour la promotion de l'épargne et de l'actionnariat des salariés, organisme naissant qui regroupe principalement des chefs d'entreprise pratiquant déjà cette forme de participation, demande que la liberté de choix la plus totale soit laissée aux sociétés concernées. M. Rémy Schlumberger, président de la fondation et de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, souhaite que le Parlement, qui doit débattre de cette affaire à la mi-avril, vote une distribution exceptionnelle d'actions si « *elle reste facultative* » et à la condition que « *les entreprises en déterminent elles-mêmes les modalités* ». A quelques nuances près, les mêmes idées, qui reviennent à vider le projet de loi de son contenu, sont défendues par une autre organisation plus ancienne, l'Association pour l'actionnariat de responsabilité des salariés (APARS), dirigée par M. Anatole Temkine, coprésident du groupe Essilor.

Outre de nombreuses entreprises, dont la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, l'APARS regroupe quelques organisations de salariés et, contrairement à la fondation, souhaite que la distribution d'actions ne soit pas gratuite.

M. CEYRAC : les cadres doivent avoir les mêmes droits.

Le C.N.P.F. n'a pas pris officiellement position mais son président, M. F. Ceyrac, a déclaré au quotidien *Rhône-Alpes* du 9 avril qu'il est favorable à une participation des cadres aux conseils d'administration, mais « *à condition qu'ils aient les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres administrateurs* ».

Si la participation ne lui paraît pas devoir constituer un « *remède miracle aux problèmes de notre temps* », elle peut, en revanche, « *améliorer la vie dans l'entreprise de tous ceux qui y travaillent* ».

Evoquant les deux propositions de loi qui vont être discutées par les députés, M. Ceyrac déclare : « *Nous sommes favorables à l'actionnariat, c'est-à-dire à la diffusion de la propriété mobilière.* »

D'autre part, M. Ceyrac, ayant condamné la violence une nouvelle fois, a affirmé : « *Les entreprises ont besoin d'un syndicalisme responsable et réaliste, d'un syndicalisme qui tienne compte des réalités nationales et internationales.* » Il a conclu : « *Nous souhaitons négocier avec les syndicats et aboutir à un accord qui transforme et rénove l'organisation du temps de travail en France.* »

Selon l'INED

LA POPULATION ACTIVE MONDIALE COMPRENDRA PLUS DE 2,5 MILLIARDS D'INDIVIDUS EN L'AN 2000.

De 1950 à l'an 2000, les effectifs de la main-d'œuvre dans le monde auront plus que doublé (2,3 fois), passant de 1 180 millions de personnes à 2 545 millions. La population totale du globe atteindra 6 257 millions d'individus en l'an 2000, contre 2 504 millions en 1950 : c'est ce qu'indique, dans le dernier numéro de sa revue « Population », l'INED (Institut national d'études démographiques), d'après des études et des projections faites par le Bureau international du travail, l'O.N.U., la F.A.O. et l'UNESCO.

La main-d'œuvre féminine aura augmenté dans le même temps de deux fois et demie (344 millions en 1950 et 877 millions en 2000) et le nombre des inactifs sera passé de 1 404 millions à 3 712 millions. L'INED souligne que la main-d'œuvre poursuivra sa croissance dans l'agriculture des pays en développement, alors que les effectifs des actifs agricoles continueront à décliner jusqu'en l'an 2000 dans les pays développés, « de sorte que le tiers-monde comptera alors 96 % des travailleurs agricoles du monde ».

La population des pays développés ne représentera qu'un peu plus d'une personne sur cinq dans le monde, les travailleurs de ces pays ne constituant que le quart de la main-d'œuvre totale.

1er MAI : DÉFILÉ DE LA C.G.T. DE LA RÉPUBLIQUE A SAINT-LAZARE

La manifestation du 1er mai, organisée par l'union régionale Ile-de-France C.G.T., commencera à 14 heures par un rassemblement place de la République, devant la Bourse du travail. Le cortège suivra ensuite les grands boulevards pour aller jusqu'à la gare Saint-Lazare.

M. Edmond Amiable, secrétaire général de l'union régionale C.G.T., en donnant cette information, a, devant la presse, rejeté sur l'Union régionale parisienne C.F.D.T. la responsabilité de la rupture survenue le 2 avril entre les deux organisations. Le projet d'appel de la C.F.D.T., a-t-il dit, était inacceptable car « il est dans le droit fil du recentrage de cette organisation ».

Le 8 avril, M. Amiable a reçu de l'union régionale C.F.D.T. une lettre selon laquelle une nouvelle rencontre pourrait avoir lieu, à condition que la C.G.T. abandonne « toutes insinuations concernant l'obtention du consensus de certaines organisations syndicales, et toute référence à la virulente campagne anti-communiste, et tout jugement sur la prétendue inaction de la C.F.D.T. ».

En réalité, conclut M. Amiable, « les violences verbales ou écrites des responsables de l'Union C.F.D.T. sont dictées par leur souci de vouloir cacher les véritables motifs de leur refus d'un 1er mai unitaire sur des bases de classe ».

« L'ENGAGEMENT DE MODÉRATION SUR LES LOYERS DEVRAIT ÊTRE RECONDUIT LE 1er JUILLET 1980 », déclare M. Michel d'Ornano.

L'engagement de modération sur les loyers, passé en juin, 1979 entre les pouvoirs publics et les organisations représentatives de propriétaires, sera vraisemblablement renouvelé en 1980, a annoncé à Europe 1 mercredi 9 avril M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Des négociations seront entamées dès cette semaine pour que l'accord soit reconduit le 1er juillet 1980, a indiqué le ministre, précisant : « *C'est une nécessité que les propriétaires doivent comprendre.* »

Cet « engagement », qui concerne les logements du secteur « libre » — c'est-à-dire les logements construits après 1948, — s'applique aux baux à renouveler — sauf pour les nouveaux locataires — en 1979, depuis la libérations des loyers.

Les associations de propriétaires se sont engagées à recommander à leurs adhérents de ne pas procéder à un « rattrapage », sauf dans des cas très particuliers (loyer manifestement sous-évalué, travaux, etc.), et de s'en tenir à la clause d'augmentation prévue par le bail.

CRÉATION D'ENTREPRISES
LANCEMENT D'ACTIVITÉS
CONSULTEZ UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES
CIFAMS - 723.30.44

AGRICULTURE

UN MÉMORANDUM DU GROUPE DES DÉMOCRATES EUROPÉENS DE PROGRÈS

« La politique agricole commune est le pilier institutionnel de la Communauté »

Le groupe des Démocrates européens de progrès de l'Assemblée de Strasbourg a rendu public récemment un mémorandum sur « l'amélioration et le renforcement de la politique agricole commune ». Dans ce texte, ce groupe, qui rassemble les parlementaires R.P.R. pour la France et des élus irlandais, prend nettement position pour une agriculture européenne en expansion et exportatrice, ainsi que contre toute tentative de limitation de la production.

Dans une première partie, les parlementaires « D.E.P. » rappellent les droits de l'agriculteur européen à un revenu décent, du consommateur à un approvisionnement sûr et à des prix stables, des travailleurs de la Communauté à la préservation de l'équilibre social. « *Pourquoi seraient-ils soumis à la menace d'une aggravation du chômage qui ne manquerait pas de se produire si les populations rurales étaient obligées de quitte. leurs activités par suite d'une politique agricole aveugle ?* », interroge le groupe D.E.P. Affirmation encore des droits des « *citoyens affamés du monde* » et de ceux des nations de la Communauté « *à voir se développer la construction de l'Europe* ».

Mais le fonctionnement de la politique agricole commune se heurte à des difficultés : développement croissant des importations d'énergie et des matières premières nécessaires à l'agriculture ; persistance des montants compensatoires monétaires ; dérogations « *qu'on revendique comme permanentes* » à la préférence communautaire. « *Or*, écrit le groupe des Démocrates européens de progrès, *la politique agricole commune est pour nous indispensable, aujourd'hui tout autant que naguère. (...) S'en remettre à des importations livrerait les consommateurs et les agriculteurs aux intérêts des fournisseurs extérieurs, en particulier des Etats-Unis. (...) La P.A.C. est le pilier institutionnel de la Communauté. L'affaiblir serait mettre en cause directement les progrès et l'indépendance de l'organisation européenne.* »

Suivent cinq propositions :

1) « *Il faut produire* » : le groupe refuse, en conséquence, tout système de quotas ou de super-prélèvements, émet les plus grandes réserves sur le principe de la taxe de coresponsabilité, demande la suppression des dérogations.

2) « *Il faut produire à partir du sol de la Communauté* » : le groupe dénonce les importations de matières grasses, demande qu'elles soient taxées.

3) La P.A.C. doit tendre vers l'auto-approvisionnement de tous les secteurs « *où notre déficit met en cause la sécurité même de nos fournitures* ».

4) Produire pour exporter. Le groupe critique l'attitude de la commission qui « *considère l'exportation comme un moyen épisodique de gestion des marchés* ». La politique d'exportation que souhaite le mémorandum « *sera mise en œuvre selon des méthodes commerciales et non administratives. Elle s'appuiera notamment sur un organisme à créer qui serait chargé de fournir de nouveaux débouchés (...), en particulier pour les produits laitiers* ».

5) « *Il faut produire dans les créneaux d'avenir* » : les protéines, matières grasses, viandes et produits laitiers. « *La hiérarchie des prix sera modifiée en faveur des productions dont le développement doit être favorisé* ».

Le groupe précise que ces propositions constituent des orientations à moyen terme et ne concernent pas les problèmes immédiats que sont les M.C.M. et la fixation des prix de campagne. A propos du budget, il note enfin que celui-ci n'est pas, « *sauf à renverser l'équilibre institutionnel de la Communauté, le cadre législatif qui définit les politiques communautaires* ».

Quel agriculteur des Neuf ne serait pas ravi par la lecture de ce mémorandum, qui ressemble plus à un acte de foi qu'à une série de propositions réalistes. Pour le passé, les élus du R.P.R., M. Jacques Chirac en tête, n'ont-ils pas quelques responsabilités dans la désagrégation de la politique agricole commune ? Pour le présent, le mémorandum prend soin de ne proposer que des solutions « à moyen terme ». Pour le futur, comment la simple « création » d'un organisme *ad hoc* entraînerait-elle la création de ces « nouveaux débouchés », dont tout le monde parle et que personne ne voit poindre ?

Il reste une condamnation sans équivoque de l'évolution actuelle de la Communauté « *dont la véritable cohérence*, selon le groupe, *tient à la volonté politique de dissoudre le Marché commun et d'arrimer cette zone commerciale à un ensemble atlantique* ».

J. G.

ÉNERGIE

La facture pétrolière de la C.E.E. atteindra 100 milliards de dollars cette année contre 75 l'an passé

La consommation de pétrole des neufs pays de la C.E.E. a augmenté de 2,7 % en 1979 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 525 millions de tonnes, indique le rapport annuel préparé par la Commission européenne sur la situation énergétique dans la C.E.E. En juin 1979, les chefs d'Etat des sept principaux pays occidentaux (Etats-Unis, Canada, Japon, Italie, R. F. A., Grande - Bretagne et France) avaient fixé, comme objectif de consommation de la C.E.E. en 1979, le montant minimal de 500 millions de tonnes de pétrole brut.

L'augmentation de la consommation est due en grande partie à la rigueur de l'hiver 1979. Les importations de la C.E.E. ont cependant moins augmenté qu'on ne pouvait le craindre. Elles ont atteint 475 millions de tonnes, contre 472 millions en 1978.

La production de pétrole de la C.E.E. est passée de 64 millions de tonnes en 1978 à 89 millions en 1979, soit une croissance de 40 %, en raison de l'exploitation des gisements de la mer du Nord. Mais cette production ne devrait augmenter que de 3,3 millions de tonnes en 1980, les importations passant, elles, à 480 millions de tonnes.

Le coût des importations de pétrole de la C.E.E. en 1980 devrait être de l'ordre de 100 milliards de dollars, contre 75 milliards en 1979, pour une consommation qui devrait atteindre, selon la Commission européenne, 517 millions de tonnes.

AFFAIRES

La Société générale se procure 100 millions de francs par augmentation de capital

Seuls les capitaux privés sont sollicités

La procédure d'augmentation du capital de la Société générale, réservée au public, a commencé mardi 8 avril. Pendant un mois — jusqu'au 8 mai — l'Etat français, qui détient neuf millions deux cent quatorze mille neuf cent quarante-huit actions de la troisième banque nationalisée du pays (soit 91,44 % du capital), mettra en vente, par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts, tous les droits de souscription attachés à ses actions. Ces droits, vendus au prix de 2 francs l'unité, seront cédés par lots de vingt, chaque lot offrant à son détenteur la faculté d'acquérir une action nouvelle de la Société générale au prix de 200 francs pour un nominal de 100 francs. Le nombre d'actions nouvelles ainsi créées s'élèvera à cinq cent trois mille huit cent quatre-vingt-quatre, rapportant environ 100 millions de francs d'« argent frais » destinés à renforcer les fonds propres de l'établissement bancaire.

A l'issue de l'opération, le capital de la Société générale sera porté de 1 007 769 600 francs à 1 058 158 000 francs, la part de l'Etat tombant alors à 87,08 %, et celle des actionnaires privés passant de 8,56 % à 12,92 %. Sur les 8,56 % actuellement détenus par ces derniers, 2,56 % sont entre les mains d'investisseurs institutionnels divers (Caisse des dépôts, SICAV, clubs d'investissements, caisses de retraites, compagnies d'assurances et fonds communs de placement réservés au personnel de la banque). Le personnel, par distributions successives d'actions gratuites (négociables après cinq ans de propriété) détient d'autre part 4,41 % du capital actuel, et des personnes physiques, extérieures à l'entreprise, en possèdent de leur côté 1,47 %.

L'ouverture du capital d'une banque nationalisée au public, n'est, en effet, pas nouvelle. La loi du 4 janvier 1973 avait autorisé des cessions d'actions, à concurrence de 25 % du capital des trois banques nationales, et à la condition qu'aucune personne physique ne détienne plus de cinq cents actions. Un décret, publié le 23 mars dernier au *Journal officiel*, a changé cette disposition et permis à chaque personne physique de détenir jusqu'à 0,05 % du capital de la banque (soit environ cinq mille actions).

Un nouveau pas vers la dénationalisation du système bancaire vient-il d'être franchi comme le P.S. s'en était ému récemment (*le Monde* du 25 mars) ? Officiellement, l'opération a été décidée, conformément aux recommandations gouvernementales d'avril 1979, pour permettre à la Société générale de renforcer son assise financière face à la concurrence internationale. On sait en effet que les fonds propres des banques nationalisées françaises représentent en moyenne 2 % de leur bilan total, contre 5 % pour leurs concurrents européennes. Personne ne conteste d'ailleurs cette nécessité. Mais la Société générale n'aurait-elle pu, à l'instar du Crédit lyonnais, qui vient d'emprunter 500 millions de francs à l'Etat, solliciter son actionnaire principal ? « *Il y a trente ans que nous le faisons sans succès* », a indiqué, amer, M. Marc Viénot, directeur général du groupe, avant d'ajouter : « *En revanche, nous n'avons jamais quémandé de prêt participatif...* ».

P. C.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
Direction de l'Instruction

Avis d'Appel d'offres national et international
A.O. N° 01-80 MDN/DI/SDM

Un appel d'offres national et international est lancé pour la fourniture de :
01 - Table lumineuse réglable avec appareil à dessiner ;
01 - Châssis contact avec meuble de rangement ;
01 - Banc de reproduction horizontal ;
01 - Machine à développer automatique ;
01 - Lot de fourniture et pièces d'usure pour une durée d'une année.

Les cahiers des charges sont à retirer auprès du Ministère de la Défense Nationale, Direction de l'Instruction les Tagarins, Alger.

Les dossiers de soumissions doivent être expédiés en courrier recommandé sous double enveloppe à l'adresse suivante : MDN/DASC (Soumission - Ne pas ouvrir), B.P. 298 Alger, Gare.

Les dossiers de soumissions devront parvenir au plus tard trente (30) jours à compter de la date de la première publication du présent avis.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires et ce conformément aux dispositions de la loi 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur dossier un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de leur résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant ou de producteur.

ÉTRANGER

SEUL AIR AFRIQUE A UN RESEAU COMPLET VERS ET A TRAVERS L'AFRIQUE NOIRE.

LE RESEAU INTERCONTINENTAL D'AIR AFRIQUE

Chaque jour, les DC8 et les DC10 d'Air Afrique s'envolent d'Europe vers 16 destinations d'Afrique Noire. Avec Air Afrique, l'Afrique des affaires commence à Paris, Genève, Rome, mais aussi à Marseille, Bordeaux et Nice.

LE RESEAU INTER-ETATS D'AIR AFRIQUE

20 capitales d'Afrique Noire reliées entre elles par les DC8 d'Air Afrique.
Un réseau unique qui prolonge en profondeur les lignes intercontinentales venant d'Europe ou d'Amérique.
Avec Air Afrique le voyage d'affaires le plus compliqué devient simple.

ROUAND COMMUNICATION

AIR AFRIQUE
Parce que les hommes d'affaires ont besoin d'aller partout en Afrique.

LE CONFLIT DE LA RÉFORME AGRAIRE AU PORTUGAL

L'Alentejo, terre d'affrontements

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Nous avons un long passé de lutte. Ce n'est pas maintenant qu'on baissera les bras. »* Bon nombre des hommes de Pias, petit village au sud de l'Alentejo, ont fait l'expérience des célèbres cachots de Caxias, de l'Aljube, de Peniche. M. Isidro aussi. Un jour, et pour éviter une nouvelle arrestation, il est parti en France. Clandestinement, bien sûr. Analphabète, il a trouvé du travail dans les champs de betteraves du côté d'Amiens. C'est par ses amis du syndicat qu'il a appris la chute du régime salazariste.

Aujourd'hui, M. Isidro est un des responsables de la propagande du parti communiste dans sa région. On le trouve au siège local du P.C.P., une maison rurale de deux étages, aux murs recouverts d'affiches de la R.D.A., de portraits de Lénine et du secrétaire général du parti communiste, M. Cunhal. Dans la salle de réunion un tableau évoque l'héroïne des gens de l'Alentejo, Catarina Eufemia, jeune paysanne tombée sous les balles de la garde nationale en 1954.

Dans les rues étroites du village, les demeures des gros propriétaires sont facilement identifiables par leur taille et par les inscriptions qui décorent leurs façades ; mais ceux que l'on appelle les « fachos » ne sont pas très visibles. Certains ont déménagé. D'autres mènent une vie on ne peut plus discrète. Car Pias est un village pratiquement « conquis », où tout tourne autour de l'exploitation d'une grande unité collective de production (U.C.P.) nommée « la Gauche vaincra », qui représente 10 000 hectares de terre, 12 000 têtes de bétail, 800 emplois permanents et 300 emplois occasionnels.

La Gauche, comme l'appellent les habitants, possède la plus grande crèche du village, le plus grand atelier de mécanique, le plus grand pressoir et le plus grand magasin de commerce, une coopérative de consommation où l'on peut tout acheter, y compris des vêtements et de l'électroménager. Les murs du stade de football ont été réparés grâce à l'argent de la Gauche et le réseau des égouts aussi.

L'exemple de la Gauche

La réforme agraire est-elle en danger ? A Lisbonne, tous les dirigeants politiques de gauche l'assurent. A Pias, pourtant, personne ne semble le croire. La Gauche manque sans doute de techniciens, parfois de crédits ; mais — du moins en apparence — elle tourne. Les champs de vigne s'élargissent. Les vaches, les brebis et les cochons se multiplient dans des installations assez bien entretenues.

Les salaires ? *« Ils sont réglés ponctuellement »*, assure M. Isidro. L'ensemble des ouvriers agricoles gagnent le minimum accordé par la convention collective, c'est-à-dire environ 650 F par mois, sauf le personnel qui s'occupe de l'élevage. Celui-ci touche en outre un pourcentage par tête de bétail. *« Nous pourrions payer davantage,* avoue M. Isidro ; *mais cela risquerait de provoquer des troubles dans d'autres unités de production beaucoup moins puissantes que la nôtre. »*

De toute évidence, la Gauche entend donner l'exemple aux autres exploitations collectives. Est-ce l'exception dans une structure agricole en général condamnée à l'échec ? Selon M. Cunhal, la réussite des U.C.P. est indéniable. S'adressant aux travailleurs agricoles réunis dans un meeting à Arraiolos, il a fait ainsi le bilan de la réforme agraire : *« Les terres expropriées étaient soit abandonnées, soit sous-utilisées par les grands propriétaires fonciers. Ceux-ci ne cultivaient pas plus de 100 000 hectares. A la suite de la réforme agraire, les travailleurs ont défriché 300 000 hectares supplémentaires. La surface arrosée, qui ne dépassait pas les 9 000 hectares, a plus que doublé et le nombre d'emplois a été augmenté de 400 %. »*

« Dans les anciens latifundia, a-t-il ajouté, *les investissements, d'ailleurs assez rares, étaient presque exclusivement fondés sur le recours au crédit. En revanche, les unités collectives et les coopératives ont déjà investi environ 2 milliards d'escudos dans des équipements et dans des œuvres sociales. En 1977, par exemple, trois quarts de ces investissements ont été autofinancés. »*

Pour M. Vaz Portugal, ancien ministre de l'agriculture, le tableau est pourtant beaucoup plus sombre. Certes, le marché de l'emploi s'est développé, *« mais,* ajoute-t-il, *la productivité moyenne par travailleur, à prix constant de 1975, est passée en deux ans de 64 000 à 59 000 escudos ».* La surface cultivée s'est-elle élargie ? L'ancien membre du gouvernement ne le croit pas. D'après ses statistiques, la surface utilisée pour la production des céréales est revenue de 752 000 hectares avant la révolution à 471 000 hectares en 1976 et 1977. De plus, le rendement en blé, qui était de 11,7 quintaux à l'hectare de 1965 à 1974 en moyenne annuelle, n'aurait pas dépassé 8,6 quintaux en 1977 et 6,5 en 1978.

Ce n'est pourtant pas pour des raisons économiques que la réforme agraire est glorifiée par les uns et attaquée par les autres. L'enjeu a toujours été politique. Depuis que les ouvriers agricoles, encadrés par leurs dirigeants syndicaux, ont remis en question le pouvoir des *« grands seigneurs »* de la terre, l'Alentejo est devenu un pôle d'affrontements, d'abord entre socialistes et communistes, ensuite entre la gauche et la droite.

Les origines du mouvement remontent au mois de janvier 1975, alors que les membres du parti communiste ainsi que d'organisations d'extrême gauche civiles et militaires s'assuraient petit à petit les positions-clés dans l'appareil de l'Etat. La contestation contre les patrons prenait des formes chaque fois plus violentes. L'espoir de ceux qui rêvaient d'une *« évolution raisonnable »* s'estompait.

De toutes les régions du Portugal, l'Alentejo était sans doute la plus ouverte à cette vague de radicalisme, en raison de son histoire et de ses structures sociales. En outre la crise dans le bâtiment avait obligé beaucoup de paysans à retourner dans leurs villages. L'Alentejo vivait l'heure de la libération, mais aussi l'heure du chômage, encore aggravé par la fin de l'émigration.

Dans une première phase, les syndicats ont imposé aux propriétaires agricoles le nombre d'ouvriers qu'ils estimaient correspondre aux caractéristiques de l'entreprise. Puis ils ont commencé à payer eux-mêmes les salaires : une modeste somme de 45 francs par semaine, dont l'attribution le même jour et à la plupart des hommes du village donnait lieu à de véritables meetings politiques. L'appropriation de la terre s'est finalement concrétisée, une partie des propriétaires étant partis tandis que d'autres étaient purement et simplement refoulés.

La loi sur la réforme agraire de juillet 1975 n'a fait qu'entériner la situation : 1,2 million d'hectares exploités par 500 coopératives et unités collectives de production regroupant plus de 50 000 travailleurs. Elle fixait aussi les limites des exploitations privées à 50 000 *« points »*, ce qui correspondait au revenu moyen d'environ 50 hectares de terres irriguées ou de 350 hectares non irrigués. Aux propriétaires expropriés, la possibilité était donnée de réclamer une *« réserve »* dans les limites déterminées par la loi.

Puis, le parti communiste ayant été écarté des centres de décision, la question agricole est passée sous le contrôle du parti socialiste. Le ministre de l'agriculture d'alors, M. Lopes Cardoso, s'est engagé à *« corriger les excès »*, d'ailleurs très peu nombreux, qui auraient été commis à l'époque des occupations. Pourtant derrière ces préoccupations d'ordre technique, l'objectif prioritaire du P.S. consistait à déloger le P.C. de ses positions hégémoniques en Alentejo.

Encouragés par les socialistes, des groupes de travailleurs agricoles se sont alors dissociés des unités collectives et des grandes coopératives pour former sur des propriétés auparavant intégrées dans ces structures de production, d'autres entreprises de dimensions réduites, mais bénéficiant de meilleures terres. Moins d'une centaine de petites coopératives se sont constituées dans ces conditions, en particulier dans le district de Beja.

L'éclatement s'amorçait. Il devait s'intensifier avec le glissement à droite de la politique portugaise et l'approbation en 1977 d'une nouvelle loi sur la réforme agraire, la *« loi Barreto »*. Celle-ci fixait les limites des exploitations privées et des *« réserves »* à 70 000 *« points »*. Limite théorique, car un système de majoration en fonction de la taille de la famille donnait aux agriculteurs privés la possibilité d'exiger une parcelle de terrain supplémentaire et d'atteindre ainsi les 100 000 « points ». La loi permettait enfin aux différents membres d'une même famille de revendiquer chacun sa *« réserve »*. Il suffisait pour cela de justifier sa qualité d'agriculteur.

Au dire du ministre de l'agriculture de l'époque, M. Barreto, la nouvelle loi pouvait être, selon la volonté politique du gouvernement, *« une arme au service des travailleurs ou des grands propriétaires »*. L'expérience a prouvé que ce sont ces derniers qui en ont profité. Le rythme des restitutions de *« réserves »* a varié selon les caractéristiques des différents gouvernements qui se sont succédé au Portugal, ces dernières années. Très accentué pendant le gouvernement de M. Mota Pinto de décembre 1978 à juin 1979, il a connu un net ralentissement les cinq mois suivants. Le gouvernement était alors dirigé par une personnalité de gauche, Mme Lurdes Pintasilgo. Avec l'investiture de M. Sa Carneiro, ce rythme a atteint une intensité jamais vérifiée. Au total 240 000 hectares de terre ont été déjà restituées.

Ainsi M. Miguel Potes, exemple-type du grand propriétaire de l'Alentejo, vient de récupérer une partie de ses terres. Il s'y est installé avec sa famille. Des propriétaires venus des environs sont là aussi pour *« donner un coup de main »*. Dans la grande salle ouvrant sur la plaine, tout le monde attend. Sur la table, une paire de jumelles, un walkie-talkie et un poste de raido.

Aurait-il des armes cachées ? Les ouvriers de la région, en tout cas, assurent que des coups de feu ont déjà été tirés. Un technicien du centre régional de la réforme agraire vient rassurer M. Portes. *« C'est une question de jours,* dit-il, *car après, tout va se calmer. »* Le lendemain, les travailleurs ont essayé de reprendre les lieux. En vain. La police n'était pas loin. Elle est intervenue.

Pourtant, M. Potes n'est toujours pas content. D'une part parce qu'on ne lui a pas encore donné la totalité de ses biens, d'autre part, ce climat d'insécurité l'agace. Il réagit comme la plupart de ses amis qui critiquent l'insécurité en Alentejo, mais aussi l'insécurité dans le pays, qui comprennent mal l'existence de partis politiques souvent considérés comme autant de *« sources de désordre »*. Lorsqu'il faut voter ils votent ; mais leur activité politique s'arrête là. C'est tout juste s'ils font confiance dans des structures professionnelles, comme la Confédération des agriculteurs du Portugal.

Constituée en 1975 par un groupe de grands agriculteurs, la CAP s'est efforcée d'élargir son influence en Alentejo, prenant parmi ses objectifs la défense des petits et moyens propriétaires et des fermiers qui avaient été mis à l'écart du processus d'occupation des terres. Aujourd'hui la CAP risque d'être dépassée. *« Entre les communistes et les socialistes qui tiennent le même langage et l'extrême droite qui veut tout modifier,* avouait un des dirigeants de cette organisation, *nous n'avons plus le choix. »*

Electoralisme

Parallèlement aux restitutions de terres qui ont déjà provoqué la disparition d'une cinquantaine d'exploitations collectives, le gouvernement de M. Sa Carneiro est accusé de commettre des irrégularités afin de reconstituer les anciens *latifundia*. La question a été soulevée, lors de débats houleux au Parlement, par le député socialiste M. Campos, ancien secrétaire d'Etat à la réorganisation agricole, selon lequel les actuels responsables du ministère de l'agriculture seraient très sérieusement compromis dans des affaires de corruption.

D'après ce parlementaire, la moitié d'un crédit de 40 millions de francs, destiné à aider les agriculteurs qui récupèrent des terres, a été accordé à trois grandes familles de l'Alentejo. *« Il n'est pas question pour nous d'enquêter sur le degré de parenté existant entre les demandeurs de crédits »*, répond-on au ministère. En outre plusieurs familles auraient réussi à reprendre la presque totalité de leurs anciens domaines de 4 000 à 5 000 hectares, chaque membre ayant demandé une *« réserve »*, même s'il n'avait jamais travaillé à la campagne. Une enquête est en cours à ce sujet.

Cependant les conseillers juridiques du ministère de l'agriculture qui ont dénoncé ces éventuelles illégalités ont été suspendus de leurs fonctions : *« infraction disciplinaire »*, telle est la raison officiellement invoquée. Même des dirigeants régionaux du parti social-démocrate au pouvoir se plaignent des critères appliqués dans l'attribution des réserves.

Cherche-t-on la confrontation ? Une fois de plus l'Alentejo risque d'être l'instrument d'une politique électoraliste. En décembre, la coalition de centre droit actuellement aux affaires avait développé toute sa campagne pour les élections législatives sur la base de l'anti-communisme. A l'approche de nouvelles élections, l' « Alliance démocratique » semble poursuivre la même tactique et joue la bipolarisation de la vie politique.

JOSÉ REBELO.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉVOLUTION AGRAIRE
Office National des Aliments du Bétail
« SECTEUR AVICULTURE »

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAIS

Suite aux appels d'offres lancés le 17 mars 1980 pour la fourniture de :
— poussins d'un jour chair ;
— poussins d'un jour ponte ;
— emballages pour poussins et œufs.

Les sociétés ayant retiré les cahiers de charges sont informées que la date limite de remise des offres est prorogée jusqu'au 12 avril 1980, à 16 heures.

(Publicité)

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
AGGLOMÉRATION D'ELBEUF
AXE NORD-SUD - PONT DE L'ILE AUX MOINES

ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PREMIER AVIS

Par arrêté du 24 mars 1980, M. le Préfet de la région Haute Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, a prescrit l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de l'axe Nord-Sud de l'agglomération d'Elbeuf (première tranche). Ce projet routier s'étend sur les communes de TOURVILLE-LA-RIVIERE, CLEON, FRENEUSE, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF, CAUDEBEC-LES-ELBEUF, SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF et comprend un franchissement de la Seine appelé « PONT DE L'ILE AUX MOINES ».

Les pièces du dossier principal, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie d'ELBEUF pendant 26 jours consécutifs, du 21 avril au 16 mai 1980 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance tous les jours ouvrables (dimanches et jours fériés exceptés) de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., et de 9 h. à 12 h. les samedis, et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à M. CHABOT, désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant le même délai, des dossiers et des registres subsidiaires seront déposés dans les mairies concernées aux heures d'ouverture des bureaux.

Pour le Préfet et par délégation :
Le Chef du Groupe
Administratif Central,
A. MARECHAL.

CROISIERES PAQUET PRESTIGE

L'été aux îles boréales et en Islande.

Soleil, geysers, volcans, oiseaux, icebergs... ...et soleil de minuit!

Des Orcades du Nord à l'Irlande en passant par les Shetland, la Norvège, les Féroé et l'Islande, vivez un été insolite avec cette nouvelle croisière Paquet, à bord de Mermoz : le «Quatre Etoiles des Mers».

Température moyenne : souvent supérieure à 20° !

du 17 juillet au 1er août
«Les îles du Nord»
16 jours à bord de Mermoz
au départ de Calais
tout compris à partir de
7850 F

Dans toutes les agences de voyages.

CROISIERES PAQUET PRESTIGE

LAV 480 A - Georges Bertoli Conseil

LOUEZ UNE VOITURE MILLEVILLE :
c'est une voiture mille-villes

ASNIÈRES 790.31.31. 35, rue de Chanzy
AULNAY/BOIS 866.07.55. 138, route de Mitry
867.60.38. Bât. C GARONOR
BOBIGNY 844.18.34. 165, rue de Paris
BOULOGNE 604.68.68. 20, Bd J. Jaurès
MELUN 439.03.09 6, rue de la Rochette
MONTREUIL 808.13.95. 4, rue Diderot
MONTROUGE 656.14.18. 34, rue de la Vanne
POISSY 965.19.72. 1, Bd des Loges
RUNGIS 686.90.15. 14, rue des Routiers
SAINT DENIS 820.92.43. 170, Bd A. France

LOUEZ ICI, LAISSEZ AILLEURS

EN PROVINCE 107 POSSIBILITÉS SUR VOTRE ROUTE

MILLEVILLE
location de véhicules

AVACO TOURS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

APRÈS TROIS MOIS DE CONFLIT

La grève de l'acier anglais ne laisse que des vaincus

De notre correspondant

Londres. — La grève de la sidérurgie britannique, la plus importante depuis celles des mineurs en 1973, ne laisse que des vaincus. De ces trois mois de conflits, les syndicats sortent diminués et les dirigeants de la British Steel Corporation (B.S.C.) discrédités.

Seul le gouvernement, qui a fait respecter sa ligne officielle de non-intervention, pourrait revendiquer quelque succès. Pourtant, nul ne songe à l'en créditer. Car, aux yeux de l'opinion, il apparaît l'agent de l'attitude intransigeante, voire provocatrice de la B.S.C. Enfin, les perspectives de la firme nationalisée sont trop sombres pour que quiconque songe à juger l'affaire autrement que comme un épisode inutile et coûteux.

A trois jours d'intervalle, début décembre, la B.S.C. avait annoncé la réduction d'un tiers de son personnel et de sa production dans les six mois — soit cinquante-deux mille licenciements — puis fait part d'une offre d'augmentation salariale mensuelle de 2 %, assortie d'accords de productivité locaux pouvant représenter une majoration de 10 %. C'en était trop pour les syndicats de la sidérurgie, qui n'avaient pas fait grève depuis 1926. Quatre jours plus tard, les deux principales centrales, la Confédération des métiers du fer et de l'acier de M. Bill Sirs et le Syndicat des employés des hauts fourneaux, lançaient un ordre de grève pour le 2 janvier.

Le conflit serait « *bref et dur* », avait prévenu M. Sirs. Son annonce laissait toutefois trois semaines à toutes les firmes concernées pour constituer des stocks considérables. A l'exception de quelques fabricants de boîtes de conserve et malgré les cris alarmistes de la presse gouvernementale, aucune entreprise n'a réellement manqué d'acier durant la grève.

De plus, la solidarité syndicale n'a jamais joué à plein. Les salariés des aciéries privées, qui assurent le quart de la production nationale, ne se sont joints à la grève que pendant un mois, par intermittence, avant de reprendre le travail sous la pression de la base. Quant aux dockers et aux employés des chemins de fer, dont l'appui était essentiel, ils n'ont apporté qu'une aide épisodique : le blocus de la Grande-Bretagne n'a jamais été effectif et d'importantes quantités d'acier étranger ont continué à parvenir à l'industrie.

A la mi-février, alors qu'ils espéraient encore l'emporter, les syndicats portaient leurs revendications de 15 % à 20 %. B.S.C. venait pour sa part d'augmenter pour la cinquième fois son offre, jusqu'au chiffre « définitif » de 14 % (10 %, plus 4 % de productivité). Les choses en sont restées là pendant sept semaines, avant le déblocage de l'impasse par la médiation d'une commission d'enquête qui a proposé 15,5 % (11 % plus 4,5 % de productivité). Les syndicats ont donc dû transiger à 4,5 % en-dessous de ce qu'ils réclamaient.

Chaque gréviste a perdu en moyenne 1 300 livres durant le conflit pour n'obtenir que 200 livres de plus par an par rapport à l'offre de la première semaine de grève. M. Sirs n'a trompé personne en présentant ce résultat comme une victoire, et sa stratégie est aujourd'hui vivement critiquée dans les rangs syndicaux.

Pour B.S.C., le bilan est lourd : l'entreprise, déjà largement déficitaire, a perdu 15 à 16 millions de livres par semaine de conflit et se retrouve actuellement privée de 10 % de sa part du marché national. Mais, surtout, la maladresse de l'offre initiale de 2 %, jugée « insultante » par les syndicats, à un moment où l'inflation dépassait déjà 17 %, a fait perdre tout crédit à la direction de la firme. Au milieu du conflit, ses cadres moyens ont adopté l'attitude sans précédent de lui retirer leur confiance par une motion, votée à l'unanimité.

La firme se trouve donc privée de l'appui de l'ensemble des salariés en une période où elle en a le plus besoin pour mettre en œuvre son plan de restructuration. Les conséquences de la grève risquent encore d'accroître la rigueur de ce plan, qui prévoit une diminution de la production annuelle d'acier de 21 à 15 millions de tonnes. Beaucoup pensent que B.S.C. sera en définitive obligée de licencier beaucoup plus d'un tiers de ses ouvriers, et dans cette perspective la fin de la grève ne paraît qu'une trêve fragile.

Conscient de la situation, le gouvernement cherche d'ailleurs à recruter un autre président pour l'entreprise. L'exemple positif de British Leyland, où sir Michael Edwardes parvient progressivement à neutraliser l'opposition des délégués d'atelier à toute réforme, offre un contraste saisissant avec celui des dirigeants actuels de B.S.C. Sir Michael est en passe d'imposer unilatéralement des augmentations de 5 % à 10 % en jouant la base contre les appareils syndicaux, dont l'appel à la grève semble voué à l'échec, après la reprise du travail mardi 8 avril dans quatorze usines du groupe.

Cependant, si le gouvernement avait choisi la grève de l'acier pour prouver l'utilité de son projet de réforme de la législation syndicale, le calcul aurait été erroné. En effet, le plan de M. James Prior, le ministre de l'emploi, qui limiterait les « piquets de grève secondaire » aux entreprises directement liées aux conflits, n'aurait pratiquement rien changé aux scènes de violences observées à Sheffield ou au Pays de Galles. En fait, Mme Margaret Thatcher est favorable à un projet beaucoup plus sévère, qui interdirait tous les piquets assiégeant les entreprises non grévistes. Elle a pratiquement désavoué son ministre de l'emploi pendant un conflit qui a fait apparaître les premiers craquements sérieux au sein du cabinet entre « durs » et « modérés ». Pour l'heure, les premiers semblent avoir l'avantage; ils obtiendront vraisemblablement que, avant d'être soumis au Parlement d'ici à l'été, le texte de M. Prior soit considérablement renforcé.

(Intérim.)

SELON L'O.C.D.E.

L'Espagne risque de « rester enlisée dans la stagflation »

L'économie espagnole « risque fort de rester enlisée dans la stagflation qu'elle connaît actuellement », estiment dans leur étude annuelle les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques). Malgré une politique « peut-être un peu plus expansionniste » qu'en 1979, ce résultat serait lié à une « forte dégradation des termes de l'échange », alors que la position de la balance des paiements de l'Espagne « pourrait s'affaiblir notablement ».

Ainsi, en dépit d'une forte progression de l'investissement public (+ 12 % en volume) et d'un redressement modéré de l'investissement privé (+ 2 %), le produit national espagnol, du fait de l'affaiblissement de la demande étrangère, n'augmenterait que de 1,75 %, pratiquement comme en 1979. La hausse des prix à la consommation pourrait, quant à elle, être légèrement plus élevée (+ 16 %) que l'an dernier, alors que le gouvernement s'était fixé comme objectif de la réduire à 14 %.

Le taux de chômage augmenterait encore pour dépasser 11 % de la population active à la fin de 1980. Enfin, la balance des paiements courants enregistrerait un déficit de 2,7 milliards de dollars, au lieu d'un excédent de 1,2 milliard. Les exportations augmenteraient de 4 % en volume et les importations de 3 % ; mais les prix à l'importation s'accroîtraient de 27 % et ceux à l'exportation de 11 % seulement. Le déficit commercial passerait de 4,9 milliards de dollars en 1979 à environ 9,5 milliards en 1980. Les recettes nettes touristiques représenteraient 6,5 milliards de dollars.

Le « *processus d'ajustement* » de l'économie espagnole depuis le premier choc pétrolier « *apparaît assez laborieux*, souligne l'O.C.D.E. *La priorité que l'héritage du passé imposait de donner à la réalisation de réformes fondamentales dans le domaine des institutions et sur le plan politique a plus d'une fois compliqué, dans des circonstances cruciales, la gestion économique proprement dite* », sans compter les incertitudes nées des diverses consultations électorales. Se sont ajoutés des facteurs purement économiques : passage d'un taux de croissance rapide à un rythme beaucoup plus modéré ; apparition d'un excédent de capacité industrielle ; intensification de la concurrence des nouveaux pays industriels ; poids des rigidités héritées des politiques protectionnistes d'autrefois.

Ainsi, « *en dépit des résultats considérables obtenus depuis la mise en œuvre du pacte de Moncloa, fin 1977, de nouveaux progrès doivent être réalisés dans la voie d'un meilleur équilibre économique, notamment sur le plan intérieur* », alors même que la conduite de la politique économique se trouve fortement compliquée par les insuffisances de l'appareil statistique. La stratégie actuelle des autorités consiste « *essentiellement* » à soutenir l'activité économique en développant les investissements publics et à laisser à la régulation monétaire globale et au renforcement du jeu des forces du marché le soin de remédier au problème de l'inflation, qui constitue « *la principale contrainte* », tant à court qu'à long terme, et conditionne l'avenir des exportations industrielles de l'Espagne.

Les experts de l'O.C.D.E. soulignent à ce sujet que « la *modération de l'évolution des revenus nominaux est indispensable* », mais, selon eux, « *il faut aussi que la productivité progresse, que l'investissement s'accroisse et que la structure même de la production se modifie profondément* » en s'adaptant aux changements fondamentaux de la demande intérieure et étrangère. « *A moyen terme néanmoins, il semble bien*, conclut l'étude, *que l'Espagne ait de bonnes chances, si elle met en œuvre une politique économique appropriée, d'obtenir des résultats relatifs assez satisfaisants.* »

● *Les ministres des finances et de l'économie des Neuf*, tiendront une réunion informelle les 19 et 20 avril à Taormina, en Sicile, avant leur conseil à Luxembourg les 21 et 22 avril. Le but de cette réunion organisée à l'invitation de M. Pandolfi, ministre italien du Trésor et président en exercice du conseil communautaire, est aussi et surtout de définir une position commune avant la session du comité intérimaire du Fonds monétaire international, fin avril, à Hambourg. Par ailleurs, les experts des sept grands pays industrialisés se réuniront en Sardaigne du 16 au 18 avril pour préparer le sommet des 22 et 23 juin à Venise. Ces pays sont le Canada, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et la R.F.A. Une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf est prévue les 11 et 12 juin, également à Venise.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép —	Rep + ou	Dép —	Rep. + ou	Dép. —
$ E.-U. ..	4,3850	4,3750	— 205	— 188	— 420	— 395	— 1065	— 995
$ can. ...	3,6965	3,7065	— 60	— 6	— 167	— 101	— 298	— 184
Yen (100).	1,7115	1,7205	— 23	— 1	— 49	— 17	— 57	— 18
DM	2,3044	2,3150	+ 57	+ 89	+ 118	+ 151	+ 344	+ 418
Florin ...	2,1075	2,1180	+ 20	+ 42	+ 58	+ 83	+ 165	+ 228
F.B. (100).	14,3345	14,3915	— 421	— 260	— 960	— 729	—2140	—1760
F.S.	2,4235	2,4360	+ 109	+ 141	+ 251	+ 294	+ 726	+ 810
L. (1 000).	4,9485	4,9720	— 153	— 94	— 383	— 283	—1180	—1035
£	9,5545	5,5935	— 472	— 374	— 897	— 765	—2087	—1887

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 5/8	8 1/8	9	9 1/4	9 1/2	9 7/8	10 3/16	10 9/16
$ E.-U.....	53 3/8	54 1/8	17 5/8	18	18 7/16	18 13/16	18 3/16	18 9/16
Florin ...	10	10 3/4	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/2	11 1/2	12 1/4
F.B. (100).	14	15	16 3/4	17 1/4	17	17 3/4	17 1/8	17 7/8
F.S.	9 7/8	12 1/8	6 11/16	7 1/16	6 1/4	6 7/8	7 3/16	7 7/16
L. (1 000)..	16	20	15	18 1/4	17	19	17 1/2	18 3/4
£	16 1/2	17 1/4	17 3/4	18 1/4	17 7/8	18 9/16	17 3/4	18 3/8
Fr. franç..	12 1/2	12 3/4	12 7/8	13 1/8	13 1/8	13 3/8	14	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Travaux de rénovation des ouvrages principaux du périmètre d'irrigation du Bas-Chéliff

Un avis d'appel d'offres à la concurrence est lancé pour des travaux de rénovation des ouvrages principaux du périmètre d'irrigation du Bas-Chéliff. Les travaux sont subdivisés en deux lots principaux :

Le premier lot concerne :

La réhabilitation des canaux principaux et des ponts-bâchés de traversées d'oueds.

Le deuxième lot concerne :

La réhabilitation du barrage mobile de dérivation « Bou-Kader » et des stations de pompage.

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour l'un ou l'autre des deux lots ou pour l'ensemble.

Les entreprises sont également informées que les travaux susvisés sont financés par un prêt de la Banque Mondiale au Gouvernement de l'Algérie pour la partie transférable du projet. Seules les entreprises des pays adhérant au système de la BIRD peuvent participer au concours.

Les dossiers de consultation peuvent être retirés auprès du Ministère de l'Hydraulique - Direction Générale de la Mise en Valeur des Terres.

Le délai de dépôt des offres est fixé au jeudi 29 Mai 1980. Les soumissions porteront la mention « Travaux de Rénovation du Bas-Chériff », projet ALG 77-031. Elles seront accompagnées de pièces réglementaires dûment remplies et de notices justifiant les qualifications et les antécédents de l'entreprise pour des travaux similaires.

LENTILLES DE CONTACT

Un progrès fantastique pour les yeux sensibles avec les nouvelles lentilles américaines, souples, ultra-minces.
Adaptation par spécialistes. Repartez avec vos lentilles le jour même.

Promotion pour les moins de 30 ans: FORFAIT COMPLET 746 F.
Uniquement sur présentation de ce bon avant le 30.4.80.

Laboratoires OSIRIS 21, avenue de Friedland - 8e - Tél. 563.55.99

Un nouveau club à Londres?
Non. Un nouveau club pour Londres.
Notre classe "Club": une priorité pour l'homme d'affaires.

La classe "Club"? Une nouvelle façon de voyager sur Paris-Londres avec British Airways*. A partir du 1er avril 1980.

Avec des sièges confortables (fumeurs ou non fumeurs). Des boissons et collations servies à bord. La classe "Club"? Pour ceux qui apprécient le confort, le silence, l'espace. Et une liberté sans restriction pour choisir, retenir ou changer leur réservation.

La classe "Club" : 1 100 F l'aller-retour, à peine plus chère que la classe Touriste normale et beaucoup moins chère que l'ancienne 1re classe. La classe "Club"? 6 vols par jour tous les jours (5 le samedi et le dimanche), au départ de Paris-Charles de Gaulle.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages. Il vous parlera aussi de la classe Touriste British Airways et de ses différents tarifs sur Paris-Londres : 850 F, 650 F et 450 F aller-retour (sous certaines conditions).

*En collaboration avec Air France.

Renseignements : 91, Champs-Élysées et 38, avenue de l'Opéra. Tél. 778.14.14.

British airways

Club

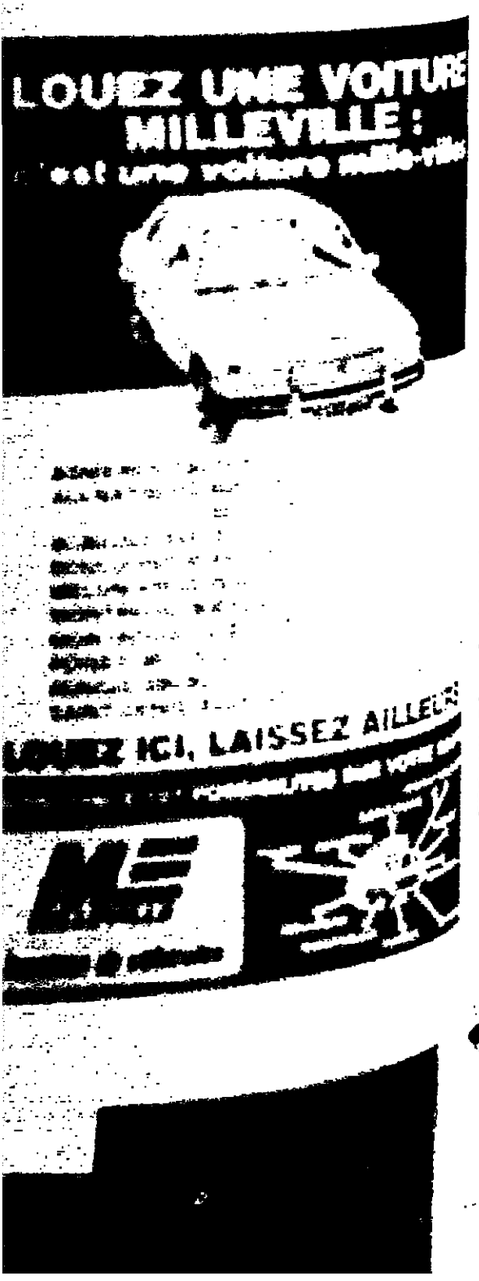

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement négocie avec les entreprises susceptibles de colmater les fuites du «Tanio»

Alors que M. Joël Le Theule, ministre des transports devait expliquer devant le Sénat, mercredi 9 avril, quelle avait été la politique du gouvernement dans l'affaire du *Tanio*, une réunion devait se tenir à la mission interministérielle de la mer, regroupant les assureurs britanniques du pétrolier, les représentants des différentes administrations et des dirigeants des entreprises privées (COMEX, Intersub ou les Ateliers et Chantiers de Bretagne, ainsi que la firme néerlandaise SMIT ont été contactées), qui pourraient se voir confier les travaux de colmatage de l'épave au large de l'île de Batz par 87 mètres de fond.

Sur la côte nord de la Bretagne, où quelque deux mille personnes continuent à nettoyer les rochers pollués, les autorités ont décidé d'utiliser un produit dispersant : il s'agit de l'hydrosol DN 40 qui, mélangé à 1 % à l'eau de lavage, a la propriété de disperser les hydrocarbures. Après rinçage des rochers, le produit part à la mer où le pétrole reste à l'état dispersé pendant une douzaine d'heures et peut se dégrader naturellement.

Mais, dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, c'est toujours la façon dont les élus bretons ont été « reçus » mercredi 2 avril à Paris et à l'Elysée qui provoque les réactions les plus vives. Une façon, reconnaît-on dans les milieux officiels, qui a été « *bien maladroite et qui constitue un faux pas* ». Le conseil municipal de Lannion, dont le maire est M. Pierre Jagoret (P.S.), constate le « *mépris du pouvoir giscardien vis-à-vis de la population bretonne* » et a adopté une motion dans laquelle il élève une « *vive protestation contre l'attitude inadmissible du chef de l'Etat et du gouvernement* ». De nombreuses autres localités ont adopté mardi soir des motions analogues.

M. Jean-Yves Simon, président du comité de coordination et de vigilance et vice-président (P.S.) du conseil général des Côtes-du-Nord, a estimé que la décision gouvernementale de colmater les fuites de l'épave du *Tanio* constituait « *un emplâtre sur une jambe de bois* ».

L'action des écologistes néerlandais contre l'exploitation des potasses d'Alsace

De notre correspondant

Mulhouse. — « *Nous sommes venus de Hollande pour attirer l'attention sur la salinisation du Rhin par les mines de potasse d'Alsace.* » Ils sont cinq à avoir entrepris, au lendemain de Pâques, un voyage de sensibilisation qui les a conduits mardi à Mulhouse, ville siège de la direction générale des Mines de potasse d'Alsace ; ils sont ce mercredi 9 avril à Strasbourg, siège du Parlement européen et seront vendredi à Paris. Cinq jeunes gens, membres de l'association Aktie Strohalm, qui disent représenter quelque cinq cents adhérents, principalement à Utrecht et dans ses environs.

La salinisation du Rhin par les Mines de potasse est un vieux problème. Il a été abordé au plus haut niveau gouvernemental, et, récemment encore, M. Raymond Barre s'est rendu à La Haye pour en discuter avec les autorités néerlandaises.

Dans un tract distribué à la population, les écologistes hollandais reprennent la plupart des solutions déjà envisagées pour réduire la salinité du Rhin : transport du sel vers les salines de Lorraine ou vers la mer du Nord ; stockage du sel dans les mines alsaciennes mêmes (ce qui, en l'état actuel de l'exploitation, est impossible, le plafond de la mine s'écroulant au fur et à mesure de l'avancement de la taille). Aktie Strohalm propose également une réduction de l'exploitation.

Enfin, dernière proposition, la plus surprenante, des écologistes d'Utrecht, même pour leurs homologues alsaciens : les injections en couche profonde. Strohalm plaide pour une solution diversifiée qui ne « *nuise pas à la situation de l'emploi, ni en Alsace ni en Lorraine* ». Fustigeant l'esprit inventif français (« *Si vous pouvez construire Concorde, ne pouvez-vous trouver une solution au problème du sel ?* »), les écologistes hollandais espèrent que leur argument sera entendu pour que, dans un proche avenir, Alsaciens et Néerlandais puissent dire : « L'Alsace vivra et le Rhin vivra ».

B. L.

SUR 60 000 KILOMÈTRES CARRÉS

Les eaux françaises de la Méditerranée font l'objet d'une vaste prospection d'hydrocarbures

De notre correspondant régional

Marseille. — Y a-t-il du pétrole au large des côtes méditerranéennes françaises ? Tous les spécialistes estiment fortes les probabilités de découverte en raison notamment de la mise en évidence de structures géologiques spéciales, les « dômes de sel », considérés comme des pièges virtuels d'hydrocarbures. Bien que les recherches effectuées depuis une vingtaine d'années n'aient pas donné, jusqu'à ce jour, des résultats encourageants, elles continuent et vont même être prochainement généralisées. Deux autorisations de prospections préalables ont, en effet été sollicitées, une par Esso Rep, qui a été accordée par arrêté du ministère de l'industrie du 6 décembre 1979 (*Journal officiel* du 12 janvier 1980), l'autre par Elf-Aquitaine et Total, qui est en cours d'instruction. Ces deux demandes, qui se recouvrent en partie, intéressent l'ensemble de la Méditerranée française en dehors des eaux territoriales, c'est-à-dire au-delà des 12 milles jusqu'aux limites des zones relevant de l'Italie, à l'est, et de l'Espagne, à l'ouest, sur une surface d'environ 60 000 kilomètres carrés.

Il faut savoir que les autorisations de prospections préalables sont distinctes des permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures, dont elles constituent la phase préliminaire. Elles permettent seulement d'effectuer un « maillage sismique », selon un programme de travaux soumis aux autorités administratives (celui d'Esso Rep a été adressé au préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur le 25 mars 1980), sans aucune possibilité d'exploration complémentaire par forages.

Cette nouvelle campagne de reconnaissance qui fait suite aux recherches engagées par Elf-Aquitaine au large des côtes de Camargue en novembre 1978 était passée jusqu'ici relativement inaperçue. Mais une publicité plus grande lui a été donnée le dimanche 7 avril par le docteur Alain Bombard, directeur de l'observatoire de la mer de l'île des Embiez (Var), lors d'une émission d'Antenne 2 Midi. Tout en commettant une confusion sur la nature et la localisation des recherches à intervenir (qu'il situait à 5 kilomètres au large de Saint-Tropez), le docteur Bombard avait estimé que « *des plate-formes de forage seraient en Méditerranée une folie. Il n'y a pas encore d'exploitation, sauf sur les côtes de la Tunisie, de la Libye et de l'Espagne par de faibles profondeurs, mais en Méditerranée occidentale il n'y a pas de plateau continental et, malheureusement* avait-il ajouté, *des permis de recherches sont donnés pour des fonds de 1 500 à 2 000 mètres, alors qu'on ne peut pas maîtriser une tête de puits au-delà pratiquement de 300 mètres et théoriquement de 600 mètres. (...) La Méditerranée est une mer semi-fermée et un épanchement comme celui qui s'est produit dans le golfe du Mexique serait une catastrophe épouvantable. Ce serait non seulement la mort du tourisme mais encore le changement total de climat par défaut d'évaporation des eaux, suppression des pluies, désertification* ».

Plusieurs permis de recherches

Plusieurs permis de recherches au large des côtes méditerranéennes françaises ont déjà été délivrés au cours des dernières années, d'une part dans le golfe du Lion et près de la côte orientale de la Corse. En novembre 1978, la société Elf-Aquitaine, titulaire d'un permis de recherches d'une durée de cinq ans, englobant une superficie de 3 223 kilomètres carrés dans le secteur Languedoc-Provence maritime, avait effectué un forage baptisé « Cicindele-1 » à partir d'une plate-forme ancrée par des fonds de 25 mètres, face aux Saintes-Marie-de-la-Mer. L'exploration, qui devait permettre primitivement d'atteindre 3 000 mètres de profondeur, avait été interrompue à 1 552 mètres après la rencontre de roches métamorphiques, dont la présence excluait toute éventualité de gisement.

GUY PORTE.

⁂

Les déclarations de M. Bombard appellent plusieurs remarques :

— *Aucune tête de puits n'a été posée, à ce jour, sur des fonds marins situés sous 300 mètres d'eau. La profondeur maximale d'eau pour l'exploitation des champs off-shore est, certes, de 300 mètres (dans le golfe du Mexique, au large de la Louisiane). Mais les têtes de puits sont sur la plate-forme, c'est-à-dire au-dessus de la surface de l'eau et non pas sur le fond ;*

— *De nombreux gisements off-shore sont exploités par les Italiens en Adriatique. Or l'Adriatique fait incontestablement partie de la Méditerranée. En outre, le golfe du Lion et la côte méditerranéenne de l'Espagne ont des plateaux continentaux. Certes, les accidents sont toujours possibles sur des puits off-shore puisque des erreurs humaines en sont presque toujours les causes ;*

— *Le plateau continental de la Méditerranée occidentale a une superficie de 72 000 kilomètres carrés ;*

— *Il y a confusion d'échelle. Une dépression moyenne a un diamètre de l'ordre de 2 000 kilomètres. Les phénomènes atmosphériques sont donc à une tout autre échelle que des pollutions éventuelles. En outre, la circulation atmosphérique est organisée pour la Terre entière et non pas seulement pour une zone limitée.*

— *Au moment de l'éruption d'Ekofisk (12 000 tonnes de pétrole répandues sur la mer du Nord du 22 avril au 30 avril 1977, M. Bombard avait annoncé la « mort » de cette mer. Quelques jours après l'arrêt de l'éruption, on cherchait en vain les nappes. Celles-ci avaient disparu grâce à l'action de micro-organismes marins, premier maillon de la chaîne alimentaire, ne l'oublions pas, et elles n'ont jamais atteint les côtes des pays riverains de la mer du Nord. Et, que l'on sache, on pêche toujours en mer du Nord. On pourrait aussi rappeler que, si Ixtoc-I a laissé se répandre sur les eaux du golfe du Mexique probablement 500 000 tonnes de pétrole brut, des études récentes ont montré que des fuites naturelles laissent échapper environ 200 000 tonnes de pétrole par an dans le golfe du Mexique.* — Y. R.

TÉMOIGNAGE

Un cœur gros comme ça...

Nous avions pris le Brest-Paris ce matin d'avril. Nous, les cinq millions de Bretons. Ils n'étaient que cinq cents, mais nous les avions délégués. Ils représentaient, opinions et conditions confondues, le peuple de Bretagne.

Ils se rendaient à Paris, en France, pour voir le roi. Il les comprendrait bien, lui qui possédait paraît-il, le don de regarder au fond des yeux. Il recevrait quelques-uns d'entre eux. Justement un conseil des ministres, qui traitait par hasard d'énergie, s'achèverait à leur arrivée là-bas. Le président accorderait, c'était sûr, un petit entretien à nos petits Bretons en deuil.

Et puis, que de malheurs ! Il leur en tombait sans fin dessus. Le monstre d'E.D.F. voulait à toute force construire une centrale, nucléaire qu'on la nomme, sur leur « *finis terrae* », là où les morts appareillent pour le grand voyage. Même ceux qui, au début s'étaient risqués « pour » viraient au remords. Et maintenant le *Tanio*... A croire que les marées noires se donnaient d'une saison à l'autre rendez-vous à leur barbe. Cette fois-ci, « ras-le-bol » qu'on a crié. Ni opposition ni majorité, ni ouvriers ni patrons, ni non plus les écolos, mais tout un peuple entier que l'outrage redressait unanime.

Depuis plus d'un mois que le *Tanio* gisait, quille retournée, par 80 mètres de fond et ses milliers de litrons de pétrole suintant... Le rivage en avait plein la gueule et continuait d'encaisser. Nos taillables et corvéables reprenaient un travail qui était toujours à reprendre.

Et voilà donc notre ambassade en train pour Paris. On ne venait pas quémander, on n'avait pas d'explosif en sa doublure. On ne portait qu'un cœur gros comme ça. Nous voulions, quelque instant à peine, rencontrer l'élu du royaume.

Pour qui donc se prenaient-ils, ces « ploucs » ? Devant, derrière, partout, la marée des mazoutés uniformisés leur barrait le passage. Plogoff à Paris ! A crever de rire, de honte. Sans doute parmi ces tout prêts à matraquer, protégés par leur couvercle de lessiveuse, y avait-il des Bretons à ravaler leur désarroi. Encore heureux qu'on n'ait pas jeté dans un cul-de-basse-fosse le maire de Trégastel, comme le régent le fit de Pontcallec.

Alors, monsieur le président, on nous offre donc de filer par l'escalier de service ? Ce petit quart d'heure, de vous qui pouvez tout, était-ce donc d'une telle désobligeance à concéder ? Mais ce rendez-vous manqué, et c'est pis qu'une faute, savez-vous qu'il insulte notre dignité bretonne ? Etes-vous donc si mal conseillé pour nous mésestimer à ce point ? Nous avions pourtant confiance en vous, nous vous aimions bien pourtant. Peut-être même que, naïfs comme nous sommes, certains parmi nous ne désespèrent pas d'y croire encore. Mais l'affront est à demeure. Quand nos délégués auront été rapatriés dans la nuit, chacun chez soi, ils n'auront pas fini d'essuyer de leur visage ce crachat de votre mépris. Notre colère est blanche comme un linceul. Pardonnez-nous, monsieur le président. Allez, skiez en paix, surtout continuez vos jeux, bel oiseau noir sur fond immaculé.

JEAN BALCOU,

professeur à l'université de Bretagne occidentale, Brest.

CIRCULATION

LES CODES EN VILLE

M. LE THEULE : l'expérience sera poursuivie.

M. Le Theule, ministre des transports, devait répondre le mercredi 9 avril dans l'après-midi, devant le Sénat, à une question de M. Edouard Bonnefous, Gauche démocratique, au sujet des codes en ville.

Il serait dans les intentions du ministre d'annoncer une prolongation de l'expérience, et ce pour plusieurs raisons. En six mois, en effet, ses services techniques sont encore dans l'impossibilité de se prononcer sur la « nocivité » ou non de cette mesure, les chiffres des accidents qu'elle aurait pu ou non provoquer n'étant pas encore à la disposition des experts.

TRANSPORTS

GRENOBLE EST PRIVÉE DE BUS ET DE TROLLEYBUS DEPUIS LE 31 MARS

De notre correspondant

Grenoble. — Aucun des cent quatre-vingt-dix bus et trolleybus de la Société d'économie mixte des transports de l'agglomération grenobloise (Sémitag) n'est sorti du dépôt depuis le 31 mars. Les sept cent soixante salariés de l'entreprise réclament une amélioration de leurs rémunérations et de meilleures conditions de travail. Les élus locaux ont rappelé, vendredi 4 avril, aux représentants du personnel en grève que la Sémitag était l'un des réseaux français au sein duquel les salaires étaient les plus élevés et qu'un « contrat de programme », signé pour cinq ans avec l'Etat, rendait impossible la satisfaction des revendications.

Grenoble a presque changé de visage depuis que ses transports en commun sont en panne. Les embouteillages se sont multipliés. Les parkings sont pris d'assaut. Les habitants du centre-ville, qui dénoncent régulièrement le trop grand nombre de bus et de trolleybus circulant dans les principales artères de la ville, redoutent aujourd'hui le flot des voitures individuelles. Cent vingt mille personnes sont transportées chaque jour par les véhicules de la Sémitag et 50 % transitent par le centre-ville. Une récente enquête de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise a indiqué que 26 % des Grenoblois empruntaient les véhicules de la Sémitag pour se déplacer, et 58 % leur voiture, tandis que 16 % utilisaient des deux-roues.

Cl. F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'OCÉANE L'AQUITAINE

COFIROUTE
COMPAGNIE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES

EMPRUNT 14,60 % AVRIL 1980 DE F 400 000 000
garanti par l'État

ÉMISSION DE 200 000 OBLIGATIONS DE F 2 000 NOMINAL

Jouissance : 18 mars 1980
Prix d'émission : 2 000 F
Intérêt annuel : 292 F, payable le 18 mars de chaque année et pour la première fois le 18 mars 1981
Taux de rendement actuariel brut : 14,75 %
Durée : quinze ans
Amortissement obligatoire :
en quinze ans au maximum, à partir du 18 mars 1980
— soit par remboursement au pair d'obligations désignées par le sort, au moyen de tirages annuels (le premier remboursement devant avoir lieu le 18 mars 1981 ;
— soit par rachat en Bourse.
Amortissement anticipé : par rachat en Bourse uniquement.
Cotation : ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote officielle, dès la clôture de l'émission.
« B.A.L.O. » du 7 avril 1980.
Note visée par la C.O.B. le 17 février 1980 sous le n° 80-16.

BARCLAYS BANK S.A.
LLOYDS BANK INTERNATIONAL (FRANCE) LIMITED

BARCLAYS BANK S.A. et LLOYDS BANK INTERNATIONAL (FRANCE) LIMITED sont en cours de négociation en vue de la reprise par BARCLAYS des agences de LLOYDS à Biarritz, Bordeaux, Calais, Dunkerque, Le Havre, Lille, Nice, Roubaix et Rouen.

LLOYDS BANK INTERNATIONAL (FRANCE) LIMITED a pris cette décision afin de concentrer ses ressources en France sur l'expansion et le développement de ses services bancaires internationaux aux entreprises et de ses services de placement et de gestion de portefeuilles pour sa clientèle privée. La concentration de ses activités se fera dans ses agences de Paris et Monte-Carlo et sa filiale de Cannes.

De plus, LLOYDS BANK INTERNATIONAL étudie la possibilité de se faire représenter dans des régions industrielles françaises en voie d'expansion.

BARCLAYS BANK S.A., qui fait partie du groupe international BARCLAYS, compte déjà 32 agences et filiales en France. Son activité est importante aussi bien dans le financement des entreprises industrielles et commerciales qu'en ce qui concerne les services offerts à sa clientèle de particuliers ; en outre, elle a développé largement ses interventions dans le domaine international, en particulier pour favoriser le commerce extérieur français. Le total de son bilan dépasse actuellement 10 milliards de francs et ses ressources propres atteignent 270 millions de francs. Cette acquisition, qui complète son réseau, en particulier dans le nord de la France, renforce sa position de première banque de dépôts étrangère en France.

Dans le cadre de cette opération, BARCLAYS BANK S.A. reprendra le personnel de LLOYDS en place dans chaque agence.

L'accord définitif devrait intervenir vers le début de juin 1980.

SOFICOMI

Le conseil d'administration de la Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels SOFICOMI s'est réuni le 3 avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1979 qui seront présentés à l'assemblée générale devant se tenir le 30 mai 1980.

Au cours de l'exercice, des engagements nouveaux ont été signés pour un montant de 76,4 millions de francs, contre 60 millions de francs en moyenne au cours des trois précédents exercices. Sur ce montant, les opérations de location simple destinées à accroître le patrimoine de la société, conformément à la politique suivie par le conseil, ont représenté 47,4 millions de francs. Au total, les engagements de la société atteignent 68,3 millions de francs en chiffres ronds à la fin 1979, dont 196 millions de francs — correspondant pratiquement au nouveau capital ci-après mentionné — affectés à la location simple.

Les produits de l'exercice se sont élevés à 98 040 354,79 francs H.T., contre 80 292 973,48 francs H.T. pour l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 16 %.

Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions sont passées de 16 169 965 francs à 19 947 111 francs, compte tenu, notamment, de l'amortissement total du solde des frais d'émission de l'emprunt obligataire 1978, qu'il avait été prévu initialement d'amortir sur cinq ans. Le bénéfice de l'exercice ressort à 51 720 357,90 francs, contre 43 196 614,95 francs pour l'exercice précédent, ce qui fait ressortir une progression de près de 20 %.

En conséquence, le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer aux actionnaires un montant de 45 241 414 francs contre 38 millions 761 686,50 pour l'exercice précédent (+ 16,7 %). Sur ces bases, et compte tenu de l'augmentation de capital de 189 081 300 francs à 196 701 800 francs, par suite de la conversion de 76 205 obligations de l'emprunt 1974, le dividende sera de 23 francs par action, contre 20,50 francs (+ 12 %).

CESSATION DE GARANTIE - RÉSILIATION

Par suite de résiliation, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, à 75008 Paris — fait savoir que la garantie conférée depuis le 21 janvier 1980 par la compagnie les Assurances du crédit, pour le compte de la société anonyme « I.I.B. - Travail temporaire Industriels bureau, 1 bis, rue Sainte-Geneviève, à 78000 Versailles, président M. Jacques Timsit, et au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, a cessé dès le 9 avril 1980.

Trade Development Bank (France) S.A.
20, Place Vendôme, 75001 Paris

L'assemblée générale ordinaire de la société, réunie le 31 mars 1980 sous la présidence de Monsieur Michel ERNST, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Le total du bilan, en progression de 23% par rapport à 1978, atteint F816.094.067 et le bénéfice net s'élève à F5.258.800, en progression de 12% par rapport à l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé d'attribuer à chaque action un dividende brut de F8, payable dès le 30 avril 1980 au siège de la société.

Après affectation du solde disponible aux divers comptes de réserve, le total des fonds propres de la banque atteint près de F55.500.000.

L'assemblée a également décidé de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs André NOEL et Charles-John TIFFEN pour une durée de six années.

LES PILES WONDER

L'hypothèse d'un rapprochement des Piles Wonder et de la Compagnie générale d'électricité ayant été avancée récemment, la société les Piles Wonder tient à préciser, à la demande de ses actionnaires, qu'aucune opération en ce sens n'est envisagée entre les deux groupes.

ACIER-INVESTISSEMENT

A fin mars 1980 la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 236,02 millions de francs, soit 134,57 francs par action.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 AVRIL

Redressement

Redevenu un peu plus lourd en début de semaine, le marché, changeant une fois encore de cap, s'est sensiblement redressé mardi et, à la clôture, l'indicateur instantané avait effacé la moitié de sa perte précédente avec un gain de 0,6 % environ.

Ce n'est pas tant l'ampleur des hausses qui a joué, que le nombre des valeurs en progrès (deux sur trois en moyenne). En règle générale, les avances n'ont pas excédé, ou de peu, 3 % avec Sommer (+ 3,9 %), les Galeries Lafayette (+ 3,4 %), Carrefour (+ 3,3 %) et le Printemps (+ 2,8 %) en tête. Les baisses, de leur côté, ont été moins fréquentes et aussi beaucoup plus légères, Kali (— 2,9 %) et Moulinex (— 2,8 %) comptant parmi les titres les plus défavorisés.

Bref, la séance s'est révélée assez satisfaisante.

Le rétablissement assez spectaculaire effectué mardi par Wall Street, après un plongeon initial, semble avoir encouragé les opérateurs, du moins certains d'entre eux, à reprendre position.

Cela étant, la majorité des investisseurs s'est tout de même abstenu d'intervenir, ainsi qu'en ont témoigné les assez faibles courants d'échanges enregistrés ce jour. Trop d'inconnues, qui les laissent perplexes et indécis, subsistent encore il est vrai. Les taux d'intérêt ont-ils atteint ou non leur point culminant ? La récession attendue sera-t-elle aussi forte que d'aucuns le prévoient ou, au contraire, beaucoup plus faible ?

Sur le marché de l'or, et conformément aux indications parvenues de l'étranger, les cours ont repris leur mouvement ascensionnel. Le lingot a gagné 1 480 F à 77 980 F, et le prix du métal précieux est ainsi ressorti à 554,38 dollars l'once contre 523,66 dollars. De son côté le napoléon qui, la veille, valait 670 F, s'est établi à 675,10 F, puis à 680 F. Le volume des transactions a augmenté, passant de 9,37 millions à 15,61 millions de francs.

LONDRES

Malgré la faiblesse de l'activité, le marché se redresse, la tendance se raffermissant surtout aux industrielles et aux pétroles. Vive reprise des mines d'or. Meilleure tenue des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 547 contre 528 ..

VALEURS	CLOTURE 8/4	COURS 9/4
Beecham	112 ..	115 ...
British Petroleum	364 ...	378 ...
Courtaulds	64 ...	65 ...
*De Beers	8 66	8 68
Imperial Chemical	366 ..	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	372 ..	371 ...
Shell	332 ...	342 ...
Vickers	113 1/2	114 ...
War Loan 3 1/2 %	30 ..	30 1/4
*West Driefontein	64 1/4	70 1/4
*Western Holdings	60 ...	64 1/4

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CROUZET. — Le bénéfice net consolidé réalisé en 1979 s'est élevé à 27,14 millions de francs, en progrès de 33 % sur celui de 1978. La marge brute d'autofinancement a atteint 102,65 millions de francs contre 92,60 millions de francs. La société mère seule a réalisé un bénéfice net de 20,10 millions de francs contre 16,24 millions de francs (+ 23,8 %). Le dividende global a été fixé à 6,75 F contre 6 F.

COMPTOIRS MODERNES. — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 70,54 millions de francs (+ 77 %), dont 28,61 millions de francs pour la société mère seule (+ 45 %). Dividende global : 18,75 F contre 15,75 F.

STEMI. — Bénéfice net pour 1979 : 12,35 millions de francs contre 7,93 millions de francs en 1978. Dividende global : 30 F contre 27,75 F.

PETROFIGAZ. — Bénéfice net pour 1979 : 8,47 millions de francs contre 5,30 millions de francs en 1978. Dividende global : 33 F contre 30 F.

MOULINEX. — Bénéfice net comptable (non consolidé) pour 1979 : 69,69 millions de francs contre 51,60 millions de francs en 1978 et 68,42 millions de francs en 1977. Dividende global : 6 F contre 3 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/4	9/4
1 dollar (en yens) ..	260 70	257 60

NEW-YORK

Reprise modérée

Pour des raisons essentiellement techniques après la chute de la veille, l'indice Dow Jones a enregistré mardi une reprise modérée. En repli de 5 points à l'ouverture de la séance, l'indice des industrielles a, en effet, terminé à 775, en progrès de 6,66 points.

Le volume des transactions n'a guère augmenté, 31,70 millions d'actions ayant été échangées contre 29,13 millions.

Sur 1 889 valeurs cotées au Big Board, 952 ont monté, 550 ont reculé et 387 sont restées inchangées.

Les opérateurs ont enregistré avec satisfaction le premier signe d'une détente des taux d'intérêt. L'adjudication hebdomadaire du papier à 91 jours de la Citicorp a été réalisée au taux moyen de 17,875 % contre 18,335 % le mardi précédent.

VALEURS	COURS 7.4	COURS 8 4
Alcoa	56 1/4	56 ...
A.T.T.	48 1/2	48 3/4
Boeing	54 1/4	55 5/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 1/4
Du Pont de Nemours	35 ...	35 ...
Eastman Kodak	47 3/4	49 1/2
Exxon	55 1/2	55 ...
Ford	26 1/2	25 5/8
General Electric	46 1/2	46 5/8
General Foods	25 ...	25 1/4
General Motors	43 1/8	43 5/8
Goodyear	11 7/8	11 3/4
I.B.M.	53 5/8	53 3/8
I.T.T.	25 5/8	26 1/4
Kennecott	25 7/8	27
Mobil Oil	62 ...	64 1/4
Pfizer	37 5/8	38 1/8
Schlumberger	100 1/8	101 3/4
Texaco	31 5/8	32 3/4
U.A.L. Inc.	17 ...	17 ...
Union Carbide	37 5/8	38 1/4
U.S. Steel	17 1/4	17 1/4
Westinghouse	20 3/8	21 1/2
Xerox	54 1/8	53

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	3 avril	8 avril
Valeurs françaises ..	101,6	100,4
Valeurs étrangères ..	100,2	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,4	103,1

Taux du marché monétaire

Effets privés	12 1 4 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	23 10	.. ..
DPB Paribas	135 ..	130 20
Paris-Orléans	181 90	182
Paternelle (La)	237 ..	237 50
Placem Inter	106 ..	106 ..
Providence S.A.	302 10	302 60
Resarm (Fin.)	176 10	176 ..
Santa-Fé	89 ..	.. ..
Saffo	128 50	.. ..
Cambodge	185 ..	110 ..
Clause	425 ..	425 ..
Indo-Hévéas	181 ..	183 ..
Madag. Agr. Inc.	25 80	25 80
(M) Mimot	20 10	
Padang	265 ..	265 ..
Salins du Midi	360 ..	357 ..
Aliment Essentiel	268 ..	.. ..
Allobroge	360 ..	360 ..
Banania	120 ..	120 ..
Fromagerie Bel	151 ..	149 20
Cédis	782 ..	785 ..
(M.) Chambourcy	519 ..	500 ..
Cofradel	603 ..	604 ..
Economats Centr	500 ..	506 ..
Epargne	830 ..	815 ..
Euromarché	582 ..	574 ..
From. P.-Renard	476 ..	480 ..
Genvrain	182 80	183 ..
Goulet-Turpin	200 20	200 20
Gr. Moul Corbeil	156 ..	155 ..
Gr. Moul. Paris	266 ..	268 ..
Nicolas	580 ..	580 ..
Piper-Heidsieck	320 ..	320 ..
Potin	830 ..	841 ..
Promodès	1840 ..	1850 ..
Rochefortaise	158 ..	158 ..
Roquefort	370 ..	378 ..
Taittinger	374 ..	362 ..
Unipol	112 ..	110 ..
Bénédictine	875 ..	850 ..
Bras. et Glac. Ind	519 ..	520 ..
Dist. Indochine	481 ..	410 ..
Ricqlès-Zan	110 ..	.. ..
Saint-Raphaël	138 90	133 90
Sogepal	528 ..	584 ..
Union Brasseries	62 50	63 10
Sucrerie Bouchon	300 ..	301 ..
Sucr. Soissonnais	147 ..	145 ..
Chausson (US)	43 20	43 20
Equip. Véhicules	66 50	66 50
Motobécane	61 ..	61 ..
Borie	391 ..	388 ..
Camp. Bernard	351 ..	355 ..
C.E.C.	115 ..	
Cerabati	148 ..	148 ..
Ciments Vicat	236 ..	229
Cochery	45	46 ..
Drag. Trav Pub.	350 ..	358 ..
Fougerolle	131 ..	128 80
G. Trav. de l'Est	23 80	23
Herlicq	135 ..	135 ..
Lambert Frères	92	92 ..
Leroy (Ets G.J.)	74 ..	72 ..
Origny-Desvroise	133 70	133 50
Porcher	225 ..	229 ..
Rougier	123 80	119 ..
Sablières Seine	.. ..	.. ..
S.A.C.E.R.	40 ..	39 ..
Salarapt et Brice	216 ..	221 ..
Savoisienne	81 50	81 20
SMAC Acieroid	87 20	87 20
Spie Batignolles	61 10	61 65
Dunlop	20 ..	19 50
Hutchinson	52 ..	.. ..
Safic-Alcan	200 ..	207 ..
Comiphos	121 50	125 ..
Gaumont	525 ..	526 ..
Pathé-Cinéma	68 ..	68 ..
Pathé-Marconi	43 50	45 50
Tour Eiffel	148 60	154 50
Air-Industrie	.. ..	.. ..
Applic. Mécan.	27 ..	27 65
Arbel	174	173
Bernard-Moteurs	70 ..	69 50
B.S.L.	158 ..	160 ..
C.M.P.	236 ..	235
De Dietrich	647 ..	650 ..
Duc-Lamothe	341 ..	
E.L.M.-Leblanc	576 ..	580 ..
Ernault-Somua	35 ..	35 50
Forges Strasbourg	105 ..	103 50
(Li) F.B.M. ch. fer	80 ..	80 ..
Frankel	748 ..	730 ..
Huard-U.C.F.	114 40	114 60
Jaeger	241 ..	240 ..
Jaz	190 ..	183 ..
Luchaire	289 ..	286 ..
Métal Déployé	329 ..	330 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	25 ..	25
Nodet-Gougis	225 ..	225 ..
Peugeot (ac. ant.)	202 50	205
Ratier-For G.S.P.	.. ..	.. ..
Ressorts Ind.	150 ..	.. ..
Satam	88 ..	88 ..
Sicli	83 30	81 ..
Soudure Autog.	138 ..	138 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	201 80	210 ..
Trailor	353 ..	.. ..
Virax	54 ..	55 ..
At. Ch Loire	19 20	.. ..
Ent. Gares Frig.	142 50	144 ..
Indus Maritime	329 ..	328 ..
Mag. gén. Paris	203 10	203 ..
Cercle de Monaco	105 ..	105 ..
Eaux de Vichy	770 ..	770 ..
Sofitel	48 ..	43 90
Vichy (Fermière)	378 ..	378
Vittel	328 50	321 20
Aussedat-Rey	52 ..	52 50
Darblay S.A.	39 ..	40 20
Didot-Bottin	382 ..	394 ..
Imp. G. Lang	6 55	6 85
Papet Gascogne	104 90	104 90
La Risle	18 10	18 ..
Rochette-Cenpa	39 ..	38 90
A. Thiéry-Sigrand	110 ..	608 ..
Bon Marché	117 ..	117 ..
Damart-Servip	676 ..	688 ..
FNAC	319 ..	320 ..
Mars Madagasc.	49 80	47 80
Maurel et Prom.	45 ..	44 80
Optorg	143 ..	141 ..
Palais Nouveauté	305 ..	305 ..
Uniprix	68 20	68 ..
Europ Accumul.	225 ..	225 ..
Ind. P. (CIPEL)	209 ..	210 ..
Lampes	157 50	156 80
Merlin-Gerin	220 ..	220 ..
Mors	43 ..	44 50
Piles Wonder	264 ..	264 ..
Radiologie	134 ..	130 ..
SAFT Acc fixes	860 ..	855 ..
S I.N.T.R.A.	981 ..	591 ..
Tél. Ericsson	766 ..	810
Unidel	129 ..	126 60
Carnaud S.A.	38 50	83 50
Escaut-Meuse	219 ..	215 ..
Gueugnon (F. de)	50 ..	50 ..
Profilés Tubes Es	24 20	24 20
Senelle-Maub.	88 20	89 50
Tissmétal	49 ..	49 50
Vincey-Bourget	.. ..	.. ..
Huaron	330 ..	.. ..
Kinta	351 ..	352 50
Mokta	415 10	419 ..
Amrep G.	825 ..	820 ..
Elf-Antargaz	288 ..	296 50
Hydroc. St-Denis	143 ..	150 ..
Lille-Bonnières-C	310 ..	310 ..
Carbone-Lorraine	91 ..	91 ..
Delalande S.A.	150 ..	148 ..
Finalens	65 ..	67 50
FIPP	86 20	86 30
(Ly) Gerland	382	303 ..
Gévelot	102 40	99 50
Grande-Paroisse	122 50	122 ..
Ripolin-Georget	.. ..	.. ..
Roussetot S.A.	455 ..	458 ..
Soufre Réunies	197 60	198 10
Synthelabo	139 ..	140 ..
Thann et Mulh.	70 ..	71 55
Ufiner S.M.D.	84 10	84 60
Agache-Willot	500 ..	500 ..
Filés-Fourmies	13 60	13 60
Lainière-Roubaix	40 ..	40 ..
Roudière	250 ..	250 ..
M. Chambon	150 ..	155 ..
Gén. Maritime	37 50	37 50
Delmas-Vieljeux	266 ..	275 ..
Nat. Navigation	78 50	78 50
Navale Worms	98 50	99 ..
S.C.A.C.	146 ..	150 50
Stemi	280 20	291 50
Tr. C.I.T.R.A.M.	134 ..	131 ..
Trans. et Industr	118 ..	117 ..
(Li) Baignol-Far.	.. ..	48 80
Blanzy-Ouest	244 ..	243 ..
La Brosse	.. ..	.. ..
Degremont	125 ..	125 ..
Duquesnes-Purina	296 ..	296 ..
Ferrailles C.F.F.	293 ..	287 ..
Havas	483 ..	466 ..
Locatel	417 ..	405 ..
Lyon-Alemand	131 ..	133 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	72 40	72 40
M.L.C	171 ..	170 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	330 ..	330 ..
Publicis	580 ..	584 ..
Spiller-Leblanc	272 ..	273 ..
Waterman S.A.	219 ..	220 30
Brass. du Maroc	223 70	223 70
Brass. Ouest-Afr.	71 ..	71 ..
A.E.G.	.. ..	.. ..
Akzo	46 80	48 60
Alcan Alum	230	228 ..
Algemeine Bank	560	563 ..
Am. Petrofina	143	.. ..
Arbed	271	.. ..
Asturienne Mines	61 ..	.. ..
Bco Pop. Espanol	56 ..	54 ..
B N. Mexique	36 30	38 ..
B. Régl. Inter	3630	3690
Barlow-Rand	36 50	36 20
Bell Canada	72 ..	70 ..
Blyvoor	59 90	58 ..
Bowater	15 50	
Bowring C. L.	11 45	11 50
British Petroleum	35 60	
Br. Lambert (GBL)	.. ..	.. ..
Caland Holdings	50 ..	51 ..
Canadian-Pacif.	136 ..	134 ..
Cockerill-Ougrée	36 10	
Cominco	230	
Commerzbank	355 ..	350 ..
Courtaulds	.. ..	.. ..
Dart. Industrie	177 ..	170 ..
De Beers (port.)	38 80	
Dow Chemical	134	132 ..
Dresdner Bank	.. ..	376 ..
E.M.I.	.. ..	.. ..
Est-Asiatique	.. ..	43 ..
Femmes d'Auj.	.. ..	.. ..
Finextremer	106	.. ..
Finsider	.. ..	.. ..
Fosoco	14 ..	14 ..
Gén Belgique	200	200 ..
General Mining	80 95	
Gevaert	135	132 60
Glaxo	24	24 60
Goodyear	51 35	52
Grace and Co.	153	145 ..
Gulf Oil Canada	505	514 ..
Hartebeest	235 ..	239 50
Honeywell Inc.	345 ..	345 ..
Hoogovens	37 50	37 50
Johannesburg	248 ..	.. ..
Kubota	.. ..	.. ..
Latonia	105 30	106 30
Mannesmann	259	
Marks-Spencer	.. ..	.. ..
Matsushita	11 50	11 7.
Mineral-Resourc.	25 30	26 15
Nat. Nederlanden	215 ..	
Noranda	94 60	95 40
Olivetti	7	7 10
Pakhoed Holding	94	
Petrofina Canada	170 ..	
Pfizer Inc	167 ..	
Phoenix Assuranc.	.. ..	.. ..
Pirelli	.. ..	.. ..
President Steyn	148 ..	154 ..
Procter Gamble	300 10	301
Rolinco	289 2	287 50
Robeco	324	320 50
Shell fr. (port.)	32 40	
S.K.F. Aktiebolag	63 50	64 ..
Sperry Rand	285	283 ..
Steel Cy of Can	96 20	95 ..
Stilfontein	60 60	71 ..
Suéd. Allumettes	83 45	81 50
Tenneco	156 ..	
Thorn Electrical	30 80	30 ..
Thyssen c 1 000	170 ..	
Vaal Reefs	229 ..	228 50
Vieille Montagne	174 ..	
Wagons-Lits	148 ..	138 ..
West Rand	38 50	38 50
C.E.C.A. 5 1/2 %	.. ..	.. ..
Emprunt Young	.. ..	265 10

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	880 ..	907 ..
Sicomucip	208 10	208 10
Alser	127 ..	127 ..
Banq. Fin. Bur.	284 ..	
Cellulose Pin	33 ..	
Coparex	526 ..	610 ..
Ecco	1260 ..	126 ..
General Aliment.	898 ..	889 ..
Iéna Industrie	.. ..	.. ..
Métall. Minière	136 50	136 10
Océanic	.. ..	.. ..
Pétrofigaz	463 ..	
Promuptia	320 ..	
Sab. Mor Corv.	125 ..	
Total C.F.N.	92 40	
Utinex	200 ..	
Voyer S.A.	.. ..	.. ..
Oce v. Grinten	215 20	
Rorento NV	218 30	219 20

SICAV

8 4	Émission frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9751 59	9318 94
Actions France	145 43	139 84
Actions Sélec.	172 84	164 24
Aedificandi	213 56	203 85
A.G.F. 5000	177 55	169 50
Agfimo	285 78	272 82
A.L.T.O.	161 48	154 16
Amérique Gestion	191 14	182 47
Bourse-Invest.	166 62	159 06
C.I.P.	457 85	437 09
Convertibles	129 52	124 03
Convertimo	144 77	138 21
Croiss. Immobil.	219 23	209 29
Drouot-France	156 01	148 94
Drouot Invest.	300 97	287 32
Energie	162 59	155 22
Epargne-Croiss.	618 31	590 27
Epargne-Industr.	277 71	265 12
Epargne-Inter	291 63	278 41
Epargne-Oblig.	126 29	120 56
Epargne-Unie	417 29	398 37
Epargne-Valeur	220 32	210 33
Euro-Croissance	190 61	181 97
Financière Privée	421 60	402 57
Foncier Investiss	411 06	392 42
France-Epargne	218 20	208 31
France-Garantie	223 67	219 28
France-Invest.	196 18	187 28
Fr.-Obl. (nouv.)	308 18	294 76
Fructidor	160 36	153 09
Fructifrance	280 82	268 18
Gestion Mobilière	244 66	233 57
Gestion Rendem.	331 63	316 64
Gest. Sél France	240 27	229 37
I.M.S.I.	211 81	202 21
Indo-Suez Valeurs	286 95	273 94
Intercroissance	138 43	132 16
Interoblig	5116 56	4883 58
Intersélect Fr.	179 10	170 98
Inter valeurs Ind.	265 83	253 78
Invest. St-Honoré	288 75	275 66
Laffitte-France	143 83	137 29
Laffitte-Obligat.	130 03	124 13
Laffitte-Rend.	133 54	127 48
Laffitte-Tokyo	337 31	322 01
Livret portef.	242 56	231 56
Multirendement	118 63	113 25
Mondial Invest.	213 27	203 60
Natio-Inter	416 70	397 80
Natio-Valeurs	318 63	304 18
Paribas Gestion	232 24	221 71
Pierre Investiss.	276 30	263 77
Rothschild-Exp.	382 78	365 40
Sécur Mobilière	325 11	310 37
Sélection-Rend.	142 04	135 60
Sélection val. fr.	149 56	142 78
Sélec. Mobil. Div	193 06	184 31
S.P.I. Privinter	133 21	127 17
S.F.L. FR et ETR.	210 98	201 41
Sicavimmo	348 18	332 37
Sicav 5.000	127 78	121 99
S.I. Est	492 16	469 83
Silvafrance	233 09	222 52
Silvam	144 06	137 53
Silvarente	163 26	155 86
Silvinter	152 44	145 53
S.I.G.	352 04	336 26
Sogéparge	283 83	261 87
Sogevar	422 87	403 69
Soginco	132 71	126 69
Sogister	462 44	441 47
Soleil-Investiss.	250 68	239 29
U.A.P.-Investiss.	166 03	158 50
Unifrance	163 91	156 48
Unifoncier	434 36	414 36
Unigestion	270 54	258 27
Uni-Hoche (Vers.)	292 07	278 83
Unijapon	308 39	294 41
Uni-Obl. (Verses)	1784 05	1715 43
Uniprem (Verses)	1813 75	1743 99
Unirente	1188 68	1141 81
Unisic (Verses)	196 52	187 61
Valorem	190 42	190 38
Worms Investiss.	316 20	300 91

* Cours précédent

BOURSE DE PARIS - 9 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 ..	1 574
5 %	47 10	0 888
3 % amort. 45-54	71 ..	1 426
4 1/4 % 1963	91 50	2 074
Emp. N. Eq.5% 65	118 10	2 492
Emp. N. Eq.6% 66	186 80	2 675
Emp. N. Eq.6% 67	92 20	5 849
Emp. 7 % 1973	6485 ..	7 096
Emp. 8,80 % 77	93 12	7 742
Emp. 8,80 % 78	82 70	7 223
E.D.F. 6 12 %	.. ..	1 620

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	189 ..	192 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	750 ..	750 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2800 ..	2 80 ..
Concorde	395 ..	384 ..
Epargne France	384 ..	.. ..
Financ. Victoire	315 ..	310 ..
France I.A.R.D.	185 ..	182 70
Gan (Sté) Centr.	743 ..	743 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	284 20	284
U.A.P.	556 ..	557 ..
Alsacien. Banque	365 ..	383 ..
Banque Harvet	210 ..	209 ..
Banq Hypot. Eur.	283 ..	293 50
Bque Nat. Paris	279 ..	281 ..
B.O.I.C.	21 30	21 40
(Li) B. Scalb Dup.	120 ..	119 50
Banque Worms	202 ..	204 ..
C.G.I.B.	37	37 ..
C.Crédit Univ.	368 ..	386 ..
C.A.M.E.	87 ..	85 ..
Créditel	114 ..	114 80
Créd. Gén. Ind.	255 ..	253 ..
Crédit Lyonnais	270 ..	271 ..
Elec. Banque	169 70	167 ..
Eurobail	133 ..	133 ..
Financière Sofal	341 ..	341 ..
Fr. Cr et B. (Cie)	124 80	124 40
France-Bail	320 ..	323 ..
Hydro-Energie	20 10	..
Immobail B.I.P.	205 90	208
Immobanque	383 ..	385 ..
Immofice	259 50	261 ..
Interbail	215 ..	220 ..
— (obl. conv.)	203 40	209 ..
Laffitte-Bail	158 50	159 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	318 ..	323 ..
Loca-Expansion	123 50	123 20
Locafinancière	172 50	173 ..
(Ly) Lyon Dép. Ct.	136 ..	135 ..
Marseille Créd.	310 ..	310 ..
Paris-Réescompte	376 ..	366 ..
Séquanaise Banq.	256 ..	261 ..
Sicotel	137 ..	137 ..
SLIMINCO	292	297 ..
Sté Cent. Banq.	69 50	69 50
Sté Générale	241 ..	240 ..
SOFICOMI	222 ..	225 ..
Sovabail	312 ..	315 ..
UCIP-Bail	130 50	130 50
— (obl. conv.)	183 ..	.. ..
Unibail	259 10	264 90
Un. Ind. Crédit	245 ..	246 ..
Cie Foncière	166	166 10
C.E.V.	242 10	.. ..
Fonc. Ch.-d'Eau	895 ..	895 ..
(M.) S.D.F.I.P.	90 50	90 50
Fonc. Lyonnaise	1055 ..	1065 ..
Immob. Marseille	1841 ..	1575 ..
Louvre	290 ..	288 ..
SINVIM	157 50	158
Cogifi	225 10	229 80
Foncina	171 50	170 ..
Gr. Fin Constr.	191	196 ..
Immindo	184	183 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	157 ..	158 ..
Cie Lyon. Imm.	131 60	132 ..
UFIMEG	112	112 60
U.G.I.M.O.	183 ..	182 10
Union Habit.	291 ..	291 ..
Un. Imm. France	239 10	241
Acier Investiss.	115	114 60
Sofragi	250	250 ..
Abeille (Cie Ind.)	292 ..	..
Applic. Hydraul.	223	220 ..
Artois	189 60	189 60
Centen. Blanzy	372 ..	372 ..
(NT) Centrest	126 ..	126 ..
(NY) Champex	114 50	114 50
Char. Reun.-(p.)	3960 ..	3848 ..
Comindus	450 ..	450 ..
(LI) Dév. R. Nord	145 ..	143 ..
Electro-Financ.	301 ..	298 ..
(M) Et. Particip.	93 ..	.. ..
Fin. Bretagne	53 ..	.. ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	576	575 ..
Fin. et Mar Part.	78 30	75 60
France (La)	655	682 ..
La Mure	58 60	60 ..
Lebon et Cie	327 ..	326 ..
(NY) Lordex	116 ..	116 ..
Cie Marocaine	31 10	32 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
840	4,5 % 1973	1880	1821	1924	1925
735	C N.E. 3 %	3715	3740	3760	3750
356	Afrique Occ.	356	358	353	351
388	Air Liquide	484	488	488	484 90
89	Als. Part. Ind	94	93 50	93 50	92 10
418	Als. Superm.	448	449	449	449
61	Alsthom-Atl.	58 70	60	60	60
198	Applic. gaz.	200	198	198	197
154	Arjom. Prioux	154 80	155	155	154
420	Aux. Entrepr	434	438	439	428
780	Av. Dass.-Br	800	800	805	796
138	Babc. Fives	132 10	132	132	132 80
206	Bail-Equip.	196 50	200	200	197 50
296	— (obl.)	195 20	196	196	196
338	Bail-Invest.	342	341 50	341 60	344
155	B. Rothschild	159	160 20	160 20	158 10
181	Bazar H.-V.	100 10	99	99	100
91	B.C.T. Midi B.	99	100	101	102
160	Beghin-Say	158	160	159 50	157
490	Bic	476	476	475	484 50
365	Bis	371	371	371	371 20
597	Bouygues	594	589	600	588
856	B.S.N.G.D.	880	868	879	866
930	— (obl.)	897	932	932	932
[illegible]	Carrefour	1824	1687	1684	1700
269	— (obl.)	265 20	269	269	267
1240	Casino	1234	1289	1280	1248
48	C.E.M.	47 10	47 40	47 40	48
176	Cetelem	176 10	176	176	176
235	Charg. Réun.	238	230	230	225 50
11 50	Chiers-Chat.	16 85	15 50	16 50	16 80
157	Chim. Rout.	130	126	127	126
316	— (obl.)	124 10	124 10	124 10	124 10
133	Cim. Franç.	140	140	140	142
122	— (obl.)	127	126	126	126
1080	C.I.T. Alcatel	1034	1041	1041	1030
331	Club Méditer	334	332	338	335
395	C M. Industr.	325	323	323	325
308	— (obl.)	303 20	308	309	301
113	Codetel	117	118	118	119 30
159	Cofimeg	152	153	156	154
280	Cie Bancaire	284	280	288	288
330	C.G.E.	331	332	331	330
335	— (obl.)	335	331 10	331 10	331 10
121	C. Entrepr.	121 90	121	121 90	121
421	Comp Mod.	428	420	419	413
160	Créd. Com. F	160	161	161	163 50
216	— (obl.)	216 30	217	217	217
426	Créd. Fonc.	460	458	460 50	460
235	C.F. Imm.	216	216 50	217 50	215
250	Cr. Ind. Al.-L	240	238	238	238
127	Créd. Indus.	130 20	131	131	128 40
131	Cr. Ind. Ouest	130	130	130	130
325	Créd. Nat.	358	350	359	353
57	Créd. Nord.	58	58	58	57 10
63	Creusot-Loire	63 60	62 60	63 60	62 40
295	Crouzet	294	294 80	294 30	296
450	C.S.F.	461	460	460	460
505	— (obl.)	500	511	511	516
455	Darty	450	465	455	454 50
338	Docks France	775	790	790	781
66	Dollfus-Mieg	68	67 85	67	68
335	Dumez	610	602	602	602
585	Cie Gle Eaux	387	390	390	387

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1270	Elf-Aquitaine	1210	1226	1226	1220
235	— (certific.)	238	238	238	233 50
235	E. L. Lefebvre	239	239	239	235 10
120	E. Sau.-Duval	124	123	128 80	127 90
780	Essilor	809	810	810	805
308	Esso S.A.F.	280	285	285 60	286
326	Eurafrance	316	320	320	318
920	Europe n° 1	900	915	915	918
430	Facom	423	430	430	422
335	Ferodo	335 20	339 80	359 80	339
390	— obl. conv.	409 50	405	405	405
59	Fin. Dév Ent	56	55 50	54 50	55 50
215	Fin Paris PB	222 80	222 60	223	222 60
235	— obl. conv.	248	248	248	243 50
180	Finextel	165	163	163	164 60
48	Fraissinet	48	48	48	48
245	Fr Pétroles	242 50	245 50	243	244 50
226	— obl. conv.	228	228 10	228 10	225 20
58	— (certific.)	59	59	59	57 80
159	Galeries Laf	145	148 10	152	149
144	Gle d'Entr.	178	180	180	182 50
199	Gle Fonderie	288	285	285	203
143	Gle Ind Par.	139 50	140	140	139
280	Générale Oc.	280	282 50	282 50	276 90
416	Gr. Tr. Mars.	410	411	411	411
370	Guyenne-Gas.	359	356	355 10	355
240	Hachette	236	238	238	236 70
113	Imétal	100 90	101 90	101	99 90
785	Inst. Mérieux	660	665	660	665
144	J. Borel Int.	141 80	140	140	138 50
143	Jeumont Ind.	143 10	143 10	143 10	141 50
122	Kali Ste-Th	118 60	115	117 10	117
59	Kléber Col.	53 80	53 50	55	53 50
855	Lab Bellon	365	375	375	370
235	Lafarge	236 80	230 50	230 50	232
280	— (obl.)	263 10	268	268	263 20
375	La Hénin	374 50	365 30	365 30	362
142	Legrand	1385	1391	1391	1391
1940	— (obl.)	1995	1970	1970	1975
	Lesieur	580	594	594	583
280	Locafrance	198	201	201 90	203
360	Locindus	358	358	356 50	356
815	L'Oréal	622	621	621	621
3190	— obl. conv.	3170	3170	3170	3170
415	Lyonn. Eaux	419	418 50	419	420
59	Mach Bull	57 30	57 30	57	55 25
565	Mais. Phénix	546	650	655	551
960	(Ly) Majorel.	985	982	982	975
..	Manurhin	856	870	880	870
48	Mar. Wendel	38	38	38	38
49	Mar. Ch. Réu	49	49 80	49 80	49
480	Martell	476	476	476	478
460	— (obl.)	445	445	445	440
650	Mat Téléph	641	685	687	680
8670	Matra	8560	8820	8560	8580
53	Mét Nav. N.	53 35	53 70	53 70	53 95
718	Michelin	768	761	770	770
535	— (obl.)	536 70	536 70	536 70	536 70
890	Midi Cie	909	890	900	890
485	Moët-Hennes	495	499	490	490
560	— (obl.)	559 80	558	568	652
675	Mot. Leroy S.	679	674	674	665
74	Moulinex	79	76 90	76 85	76 90
460	Mumm	431	420	420	418
309	Nancéien. Cr.	306	306	308	306

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
155	Navig. Mixte	160	150 8	154 70	160
46	Nobel-Bozel	43	43	43	43 80
36	Nord-Est	35 30	35 80	35 70	36 40
80	Nouvel. Gal.	79	81 10	81 50	79 50
195	Olida-Caby	193 80	197	197	..
181	Opfi-Paribas	101	101	101	101
154	Paris-France	154	154	154	152 50
108	Pechelbronn	*105 70	105 70	105 70	106
99	P.U.K	97	97 50	97 50	95 70
113	— (obl.)	116 50	116 90	116 90	114 60
92	Penarroya	91	93 80	93 80	92
265	Penhoet	266 90	268 80	268 80	270
250	Pernod-Ric.	275	278	277	275
255	Perrier	249	251	251	252 60
102	Pétroles B P.	100 80	93 80	100 80	98
236	Peugeot-Cit.	235	235 10	237	235 10
305	— (obl.)	307	307	307	303 20
131	Pierre-Auby	137 50	138 50	138 50	138
72	P.L.M.	72 50	74	74	72 60
216	Poclain	233	235	237	236 60
225	Poliet	224	230	238	238
94	Pompey	93	95	96	93 20
230	P.M. Labinal	234	235 50	235 50	233 50
38	Prénatal	29 70	30 40	30 30	28 80
275	Presses-Cité	260	262	262	257
416	Prétabail Si.	426	421	421	416
226	Pricel	223	225 10	226	220 90
235	Primagaz	238 90	235 10	236 10	241
106	Printemps	105	107 50	107 80	105 80
485	Radar S.A.	474	475	474	465 60
485	— (obl.)	471 10	471 20	474	471 20
270	Radiotech.	283	287	290	288
170	Raffin. (Fse)	174	175	172 20	172 20
450	Redoute	441	440	441	432
545	Révillon Frè.	575	575	575	580
123	Rhône-Poul.	120 80	122	122	122
236	Roussel-Uclaf	231	235	236	235
300	Rout. Colas	375	382	382	376
410	Roche Pic.	436	435	435	434
835	Rue Imp.	850	833	833	831
26	Sacilor	25 60	25	26	25 50
149	Sade	146 50	147	147	148 50
795	Sagem	784	790	793	799
123	Saint-Gobain	130 70	130 10	131	130
137	St-Louis-B.	137 50	137	137 50	137
...	Sanofi	399	399 60	398	399
345	SAT	338	338	338	340
60	Saulnes	56	56	56	58
250	Saupiquet	236	239	239	240
153	Schneider	151	151	151	152
41	S.C.O.A.	40 85	40 30	40 30	40
88	— (obl.)	84 40	85 50	85 50	86 80
280	Seb	197	196 50	195 50	195
183	Sefimeg	179	180 50	180 90	179
330	S.I.A.S.	320	320	328	330
630	Sign. E. El.	621	624	624	618
280	S.I.L.I.C.	280	280 50	280 50	280
280	Simco	270	273	273	270
230	S.I.M.N.O.R.	115	116	116	113
132	Skis Rossignol	693	696	690	710
750	Sogerap	170	170 10	170	165 70
176	Sommer-All.	385	493	480	392
420	Suez	268 50	269	268	270
270	Talc-Luz.	231	231	231	230 10
235	T.R.T.	750	765	765	750

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
750	Tél. Electr.	753	753	753	753
119	— (obl.)	116 80	118	118	118
193	Thomson-Br.	188 90	190 50	190	187 50
215	— (obl.)	224	204	204	204
285	U.I.S.	283	290	290	288
168	U.C.B	159	158	158	155
164	Un. F. Bques	162 50	162	162	162
145	U.T.A.	153	147	147	146 10
13	Usinor	13 10	13 10	13	13
100	— (obl.)	96	95 80	95 80	95 80
78	Vallourec	79	79	79	79 95
820	V. Clicquot-P.	783	790	800	786
495	Viniprix	490	492	492	482 20
350	Elf-Gabon	890	910	910	910
192	Amax	187	186 80	186 80	185 30
118	Amer. Expr.	127	126 50	126 50	128 80
210	Amer. Tel.	217 50	216	216	212 10
52	Ang. Am C.	52	54 70	53 90	53
330	Amgold	344 80	351	350	35
455	B. Ottomane	458	457	457	457
310	BASF (Akt.)	310	312 50	312 50	317
270	Bayer	270	270	265	264
134	Buffelsfont.	132	137 50	136 50	137 50
14	Charter	13 45	14 30	14 20	14 05
156	Chase Manh.	169 80	165	165	163 50
172	Cie Petr. Im.	163	163 90	164	153 90
41	De Beers (S.)	41	40 65	40 90	39 95
540	Deuts Bank	522	541	541	535
260	Dome Mines	253 50	254 20	254	254 90
151	DuPont Nem.	156 20	153	153	150 10
199	East Kodak	212	210 2	210	209 60
95	East Rand	105	109 90	110 20	107 20
95	Ericsson	96 50	95	95 60	95 50
250	Exxon Corp.	245 50	239 50	239 50	236 70
127	Ford Motor	120 10	115	115	115
220	Free State	225	234 60	231	229 40
199	Gen. Electr.	210 40	[illegible]	210 70	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
205	Gen. Motors	196 50	193	193 10	195 [illegible]
46	Goldfields	46 90	47 40	47 10	46 15
81	Harmony	88 40	89 80	88 50	..
4 29	Hitachi	4 15	4 11	4 13	4 13
260	Hoechst Akt	254	254 50	253	258
35	Imp. Chem	35 10	34 05	34 05	34 85
107	Inco Limited	99 50	102 70	102 70	100 80
250	I.B.M.	244	237 10	236 50	232 60
106	I.T.T.	113 30	113 10	113 10	113
270	Merck	293 10	293	287 50	287 50
205	Minnesota M	215	222	222	222
305	Mobil Corp	285	286 50	286	286 50
7950	Nestlé	7680	7700	7700	7700
440	Norsk Hydro	419	418 50	418	418 50
785	Petrofina	658	660	665	664
135	Philip Morris	150	149 50	149 50	149
37	Philips	38 80	38 10	38 10	38 10
146	Pres. Brand	154 50	156 40	157 90	155
465	Quilmes	470	482	481 50	474
285	Randfontein	290 90	298 50	293 50	293 50
315	Royal Dutch	312	312	312	311
32	Rio Tinto Zinc	35 70	35 10	35	34 55
147	St Helena Co	158 50	159	157 50	158
445	Schlumberger	455 10	454 60	454	452
32	Shell Fr (S).	32 70	32 40	32 50	32 35
575	Siemens A G	569	570	570	..
30	Sony	32 20	31 80	30 60	31 20
220	Unilever	218	216 80	215 60	216
55	Union Carp.	59	57 80	57 80	55 70
112	U Min. 1/10	106	107	108	106 5.
180	Unit. Techn.	181 50	184	184 50	184 50
290	West Driel.	300	305	305	[illegible]
150	West Deep	158 50	160 60	159 60	161 50
245	West Hold.	277	280 50	279	280 50
248	Xerox Corp.	235	232 20	232 20	232 20
2 79	Zambia Corp.	2 75	2 80	2 83	2 81

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 4	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	4 504	4 379	4 260	4 460
Allemagne (100 DM)	230 440	238 370	223 ...	235 ...
Belgique (100 F)	14 375	14 368	13 300	14 ...
Pays-Bas (100 fl.)	211 420	210 660	204 ...	215 ...
Danemark (100 krd)	74 430	74 550	72 ...	77 ...
Norvège (100 k)	87 890	85 760	83 ...	88 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	9 726	9 549	9 300	9 800
Italie (1 000 lires)	4 993	4 948	4 800	5 100
Suisse (100 fr.)	242 990	242 800	236 ...	248
Suède (100 krs)	100 360	99 330	95 500	102
Autriche (100 sch.)	32 268	32 350	31 250	32 850
Espagne (100 pes.)	6 172	6 090	5 95	6 350
Portugal (100 esc.)	8 810	8 830	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 824	3 687	3 580	3 810
Japon (100 yens)	1 744	1 725	1 650	1 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/4
Or fin (kilo en barre)	75000 ..	78800 ..
Or fin (en lingot)	76500 ..	77980 ..
Pièce française (20 fr.)	670 ..	680 ..
Pièce française (10 fr.)	395 10	390 20
Pièce suisse (20 fr.)	535 ..	557 ..
Union latine (20 fr.)	510 ..	527 ..
Souverain	670 ..	690 ..
Pièce de 20 dollars	2820 ..	2840 ..
Pièce de 10 dollars	1385 ..	1400 ..
Pièce de 5 dollars	825 ..	825 ..
Pièce de 50 pesos	3245 ..	3300 ..
Pièce de 10 florins	530 ..	551 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LES JUIFS ET L'ELECTORAT FRANÇAIS : « La logique de l'autodétermination », par Youssef Mouhanac ; « D'abord Français ! », par Roger Stéphane ; « Votez à gauche », par Daniel Anson ; « Réplique à Jacques Ellul », par Marc Vion.

ETRANGER

3-4. PROCHE-ORIENT
— La négociation sur l'autonomie palestinienne.
5. ASIE
— JAPON : les milieux d'affaires accordent une attention croissante au développement de l'industrie d'armement.
6. AFRIQUE
— ALGERIE : les manifestations en faveur de la culture berbère
6-7. AMERIQUES
— CUBA : les réfugiés de l'ambassade du Pérou lancent un appel au président Carter.
8. EUROPE
— ALLEMAGNE FEDERALE : des Tziganes poursuivent une grève de la faim à Dachau.

POLITIQUE

9. La loi d'orientation agricole à l'Assemblée nationale.
— Le recrutement latéral des magistrats au Sénat.

SOCIÉTÉ

11. JUSTICE : les suites de « l'affaire de Broglie ».
12. EDUCATION
— Les activités de l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques de Nancy.
— LIBRE OPINION : « Restera-t-il un enseignement de l'astronomie en France ? », par Jean Audouze.
12. RELIGION : Vu : Qu'est-ce que la vérité ?
14. SPORTS

INFORMATIONS « SERVICES »

13. TRANSPORTS : sur les « transversales », le ventre vide.

LE MONDE DES ARTS ET SPECTACLES

15. EXPOSITIONS : Naples au XVIIIe siècle, par André Chastel.
16-17. CINEMA : L'organisation chinoise, par Alain Jacob ; Le brave soldat Güney, par Louis Marcorelles ; Films de femmes à Sceaux, par Françoise Audé ; Entretien avec Federico Fellini, par Lietta Tornabuoni.
19. MUSIQUES : Le retour de la percussion, par Catherine Humblot.

ÉCONOMIE

29. SOCIAL : grève minoritaire à la B.F.C.E.
— AGRICULTURE
— AFFAIRES
30-31. ETRANGER : le conflit de la réforme agraire au Portugal ; la grève de l'acier anglais ne laisse que des vaincus.

ÉQUIPEMENT

32. ENVIRONNEMENT
— Les eaux françaises de la Méditerranée font l'objet d'une vaste prospection d'hydrocarbures.

RADIO TELEVISION (14)

Annonces classées (24 à 28) ; Carnet (28) ; *Journal officiel* (13) ; Météorologie (13) ; Mots croisés (13) ; Programmes spectacles (20 à 23) ; Bourse (33).

● « *L'état de santé du président Tito est toujours très grave* », annonce un communiqué officiel publié mercredi 9 avril.

« *La pneumonie ne présente pas de signe de progression. La haute température persiste* », ajoute le communiqué.

La Pompadour
spécialiste CEREMONIES
la plus belle collection de robes courtes et longues ensembles, manteaux
FEMMES FORTES du 42 au 60
32 bis bd Haussmann
M° Chaussée-d'Antin

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement adopte un projet de loi instituant l'assurance veuvage

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 9 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme des travaux, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au recrutement complémentaire des membres des tribunaux administratifs.

Il permet la prorogation, jusqu'en 1985, des dispositions temporaires actuellement en vigueur pour l'accès au grade de conseiller, de fonctionnaires de catégorie A ou de candidats titulaires d'un des diplômes exigés pour le premier concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration, et disposant de cinq ans d'expérience professionnelle dans les domaines juridique ou administratif.

Ces mesures, qui s'accompagnent d'une augmentation parallèle du nombre d'emplois pourvus par la voie de l'Ecole nationale d'administration, font partie de dispositions d'ensemble qui visent à améliorer les moyens et l'organisation des tribunaux administratifs, de façon à permettre un jugement plus rapide des affaires qui leur sont soumises.

Le président de la République a demandé que les quatre projets de loi adoptés par le gouvernement concernant des mesures d'aide à la maternité et aux familles nombreuses soient regroupés en un projet de loi unique d' « aide aux familles nombreuses ». Le Parlement pourra prendre ainsi une vue d'ensemble des mesures prises en faveur des familles.

[Il s'agit de l'allongement de quatre à six mois du congé-maternité, du doublement des allocations pré et post-natales, de la création d'un revenu familial minimum pour les familles nombreuses et, enfin, de l'institution de l'assurance-veuvage.]

● L'ASSURANCE VEUVAGE

Conformément à l'engagement pris par le président de la République, le 6 octobre 1979, au congrès de la Fédération des associations des veuves chefs de famille, le conseil des ministres a approuvé un projet de loi instituant l'assurance veuvage.

Cette prestation nouvelle sera versée aux veuves âgées de moins de cinquante-cinq ans qui, élevant ou ayant élevé des enfants, n'exercent pas d'activité professionnelle susceptible de leur assurer une autonomie financière.

Ces veuves bénéficieront d'une rente dégressive versée pendant trois ans à compter du décès de leur mari, d'environ 1 580 F par mois la première année, 1 050 F par mois la seconde année et 790 F par mois la troisième année. Au total, la somme ainsi reçue sera d'environ 49 000 F.

Ce projet de loi sera soumis au Parlement à la session de printemps de façon à permettre l'entrée en vigueur de l'assurance veuvage le 1er janvier 1981. La nouvelle prestation sera financée par une cotisation payée par les salariés, égale à 0,10 % de leurs salaires plafonnés.

[Les grandes lignes de ce projet avaient déjà été présentées à un conseil du 20 février 1980 (*le Monde* des 21 et 22 février).]

● LE DÉVELOPPEMENT DE L'ADOPTION

Le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la famille et de la condition féminine, le ministre de la santé et de la sécurité sociale et le garde des sceaux, ministre de la justice, ont présenté une communication sur le développement de l'adoption.

Le désir d'adopter un enfant est souvent très vif de la part des couples qui ne peuvent en avoir. Il doit donc être satisfait. Mais l'adoption ne doit en aucun cas léser les droits des familles naturelles qui ne peuvent faire face temporairement à la charge de l'éducation de leurs enfants.

La loi du 22 décembre 1976 a modifié l'article 350 du code civil, en limitant à un an la période pendant laquelle la preuve du désintérêt des parents naturels est établie et en précisant les circonstances constitutives d'un abandon.

Le bilan de cette modification est largement positif puisque le nombre des jugements d'adoption plénière a doublé depuis 1976, passant de 2 408 à 4 802 en 1977. Or, dans le même temps, le nombre des enfants adoptables a diminué, notamment du fait de l'amélioration des aides aux familles et de l'évolution de la natalité.

Le conseil des ministres a retenu diverses mesures qui devraient permettre de resserrer les contacts et les liens entre les directions départementales de l'action sanitaire et sociale et les familles candidates à une adoption. En outre, il sera procédé à un réexamen plus fréquent de la situation des enfants adoptables confiés à ces directions. Des départements pilotes seront désignés à cet effet.

Les conseils de famille qui, dans chaque département, assistent le préfet pour la tutelle et l'adoption des pupilles de l'Etat verront leur efficacité renforcée.

Enfin, le contrôle des associations privées qui ont pour vocation d'aider les familles à adopter des enfants étrangers sera précisé.

Ces mesures devraient permettre de soumettre, sans délai inutile, aux tribunaux les cas des enfants adoptables, et, notamment, les plus jeunes d'entre eux, en vue d'une adoption.

● BILAN DES MESURES D'ENCOURAGEMENT A L'INNOVATION

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur le bilan des mesures d'encouragement à l'innovation.

Le développement de l'innovation technologique constitue un moyen essentiel de renforcement de la compétitivité de nos entreprises et de croissance de leurs activités.

Une politique est progressivement mise en place pour favoriser l'apparition de produits et de procédés nouveaux, et pour assurer leur réalisation industrielle. A ce titre, conformément aux décisions arrêtées par le conseil des ministres du 17 janvier 1979, l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) a été réformée, afin d'améliorer et de renforcer son action en faveur de l'innovation :

— Les modalités des aides à l'innovation ont été simplifiées et les délais d'instruction ont été raccourcis ;

— Des délégations régionales de l'ANVAR ont été mises en place afin de coordonner les actions de promotion technologique au niveau régional et d'offrir aux entreprises, notamment aux petites et moyennes industries, des interlocuteurs plus accessibles; ces délégations effectuent la gestion déconcentrée des aides à l'innovation.

Parallèlement, d'importantes mesures ont été prises pour encourager la créativité industrielle et rendre les responsables des entreprises sensibles à l'intérêt des innovations techniques ; c'est ainsi que l'organisation améliorée de divers centres de recherche, la constitution de réseaux d'assistance technologique, l'organisation de salons et de concours techniques, par exemple, ont été mises en place afin que les besoins exprimés par le marché inspirent davantage les conceptions nouvelles.

La mission à l'innovation a été constituée ; son objectifs est, notamment, d'améliorer les conditions de diffusion des innovations dans la société française.

Un nouveau système d'aide aux sociétés financières d'innovation, reposant sur un fonds de garantie, a été mise en place pour permettre un nouvel essor des activités de ces sociétés.

Enfin, conformément aux orientations arrêtées lors du conseil des ministres du 28 novembre 1979, les marchés publics doivent être l'occasion de stimuler les efforts en matière d'innovation et de développement technologique.

● LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS ET L'ARTISANAT DE SERVICE

Le ministre du commerce et de l'artisanat a fait une communication sur la durée de vie des produits et sur les perspectives offertes à l'artisanat dans ce domaine.

Pour économiser les matières premières, il importe que le consommateur puisse utiliser plus longuement, s'il le souhaite, les biens disponibles.

A cet effet, l'amélioration des conditions de maintenance et de réparabilité des produits sera encouragée, en particulier, grâce aux mesures suivantes : la durée de vie des produits sera prise en compte de façon plus systématique dans les procédures d'essais, de tests et de commercialisation ; l'amélioration des notices d'emploi et l'entretien ainsi que des guides de réparation sera encouragée ; enfin, les contrats-type de garantie et de service après-vente seront favorisés.

Cette politique sera menée en concertation avec les représentants des consommateurs et des professionnels. Elle contribuera à développer l'artisanat de service.

Un effort particulier sera fait pour permettre à ce secteur, qui compte près de deux cent mille entreprises et sept cent mille salariés, de mieux répondre à la demande, notamment en organisant, pour les artisans qui le désirent, une spécialisation dans la réparation.

L'artisanat de service est, en effet, le mieux à même de faire face aux exigences de proximité, de rapidité et de qualité imposées par les activités de maintenance et de réparation.

● LES BANQUES DE DONNÉES

Le conseil des ministres a entendu une communication du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, et du ministre de l'industrie sur les banques de données.

Le secrétaire d'Etat a présenté un bilan des réalisations des banques de données dans le domaine de l'information spécialisée dans les sciences et techniques et a défini les orientations pour l'avenir. Depuis les mesures prises par le gouvernement en 1977 pour constituer des banques de données, sept ordinateurs, reliés aux réseaux télématiques de transmission de données Transpac et Euronet, permettent aujourd'hui l'accès aux banques de données. Vingt banques de données numériques ont été créées en 1979. De nouveaux appels d'offres seront lancés en 1980 pour susciter des projets dans les domaines les plus importants de l'information spécialisée. Parallèlement, les banques de données existantes seront développées et enrichies.

Le ministre de l'industrie a rappelé que, au titre des actions de diffusion des applications de l'informatique, le conseil des ministres du 6 décembre 1978 avait décidé de favoriser l'accès d'une importante clientèle du monde économique, industriel et juridique aux banques de données.

Le ministère de l'industrie a mené en 1979 une large consultation qui a conduit à retenir des premiers projets de banques de données. En 1980, d'autres projets devraient aboutir, en particulier dans les secteurs de l'économie et de la technologie. Une nouvelle consultation sera lancée, tandis que seront menées des actions de sensibilisation auprès des utilisateurs afin de les aider à mieux distinguer et exprimer leurs besoins dans le domaine de l'information d'actualité. La diffusion des informations des banques de données s'appuiera sur le dynamisme des sociétés françaises de services et de conseils en informatique.

La France, qui possède d'ores et déjà 10 % environ des banques de données ouvertes au public dans le monde, disposera ainsi d'un ensemble cohérent de moyens associant banques de données, réseaux de transport et services commerciaux de distribution de l'information.

Le conseil des ministres a adopté la proposition du ministre de l'agriculture de nommer M. Pierre Murret-Labarthe, administrateur civil, directeur de la production et des échanges, en remplacement de M. Bernard Auberger.

● *M. Jean-Marie Poirier*, porte-parole de la présidence de la République, a été amené à indiquer que M. Jean François-Poncet avait fait, mercredi matin 9 avril, devant le conseil des ministres, une communication sur la situation internationale dont il n'est pas fait état dans le communiqué officiel. Il a précisé que le ministre des affaires étrangères devait être reçu par M. Giscard d'Estaing mercredi après-midi.

LES BANQUES DE DONNÉES VONT ÊTRE MULTIPLIÉES

Dans un domaine où la France connaît un sérieux retard par rapport aux Etats-Unis, l'objectif poursuivi par le gouvernement est double. Il s'agit d'une part, de créer une industrie des banques de données dans le cadre du programme d'information de la société et, d'autre part, de susciter la création et le développement de banques spécialisées notamment scientifiques.

L'action des pouvoirs publics s'exerce à travers deux organismes : la DIELI (Direction des industries électroniques et de l'informatique) au ministère de l'industrie et le MIDIST (Mission interministérielle de l'information scientifique et technique), qui dépend du secrétariat d'Etat à la recherche.

La DIELI avait lancé, voilà un an, des appels d'offres pour promouvoir des banques de données. Elle a reçu une soixantaine de projets et n'en a finalement retenu, au bout d'un an, que deux. Ils devaient être officiellement annoncés ce mercredi. Le premier concerne la création d'une banque de données financières par les sociétés Compass et DAFSA. Le second vise les notaires. Il s'agit de la banque CRIDON (Centre de recherche d'information et de documentation notariale), préparée notamment par une des filiales informatiques de la Caisse des dépôts.

La DIELI consacrera 14 millions de francs de crédits publics (sous forme de prêts) à ces deux projets. Le fait que la DIELI n'ait pas dépensé la totalité des crédits dont elle disposait en 1979 (35 millions) pour les banques de données — elle n'en a finalement dépensé que 16 — suscite d'ailleurs quelques remous dans les milieux concernés.

La MIDIST a financé, de son côté, une vingtaine de projets de créations de banques dans les domaines scientifique et technique. Elle a disposé de 14 millions de francs de crédits en 1979, et son budget est passé à 35 millions pour 1980.

D'autres projets sont à l'étude. On pense notamment à des banques de données recensant les matériaux et techniques négociables, les produits industriels. La DATAR, elle aussi, s'intéresse à ce secteur et chercherait les moyens d'implanter sur une grande échelle des banques de données régionales de toutes natures dans le cadre du plan Grand Sud-Ouest. Enfin, Télésystème et la CISI (filiale du Commissariat à l'énergie atomique) travaillent sur une « banque » économique.

Tandis qu'une rencontre a lieu entre grévistes et entreprises

LA R.A.T.P. FAIT NETTOYER VINGT-CINQ STATIONS DE MÉTRO

Représentants syndicaux des balayeurs du métro parisien et responsables du syndicat patronal de la manutention ferroviaire devaient se rencontrer ce mercredi 9 avril. Ce sera la troisième réunion de ce genre depuis le début de la grève, il y a dix-sept jours. Lors d'un précédent conflit, en 1977, la première rencontre n'avait eu lieu qu'au bout de onze jours, mais il avait fallu attendre un mois pour qu'une solution soit trouvée. Les employeurs vont-ils accepter d'accorder un salaire minimum de 2 800 F par mois comme le demandent leurs neuf cents salariés ? Si oui, tout ne sera pas réglé pour autant. Certaines revendications des grévistes sont du ressort de la R.A.T.P. (garantie de l'emploi, aménagement des locaux de repos, accès aux douches et aux cantines du personnel de la Régie). Or, si cette entreprise se déclare prête à participer à quelques améliorations, elle refuse toujours de discuter avec les délégués des grévistes, sous le prétexte qu'elle n'est pas leur employeur et qu'elle ne veut pas le devenir.

En attendant, la R.A.T.P. a fait procéder, dans la nuit du mardi 8 avril au mercredi 9, au nettoyage succinct « pour des raisons de sécurité », de vingt-cinq stations, par du personnel d'entreprises de travaux publics travaillant habituellement pour elle. Cela s'est fait en présence de forces de police qui, à la station Opéra, ont contrôlé les identités des grévistes formant le piquet de grève.

LA RESPONSABILITÉ EN CONGÉ

« *L'hygiène et la salubrité du métro parisien sont en cause* », dit la R.A.T.P. « *Les touristes arrivent, des dispositions d'urgence doivent être prises* », souligne, de son côté, la mairie de Paris. Et tout un chacun d'être persuadé que les « responsables » vont s'efforcer de trouver une solution au conflit des balayeurs du métro, qui dure depuis plus de deux semaines.

Après tout, ces Maliens, ces Sénégalais, ces Tunisiens ne demandent qu'à pouvoir bénéficier des douches réservées aux salariés français de la Régie autonome des transports parisiens, et qu'à toucher 2 800 F par mois, c'est-à-dire 400 F de moins que le salaire minimum à la R.A.T.P. 2 800 F, est-ce trop demander pour ramasser ce que les Parisiens laissent choir n'importe où ? Le « pays », Bamako, Dakar, c'est loin. Prendre l'avion pour y aller coûte cher. Alors, va-t-on se hâter d'intervenir pour que cesse une telle situation ?

Peut-être, mais lentement. Les fêtes pascales c'est sacré.

A la R.A.T.P., les dirigeants se passent le relais. Le directeur général adjoint part en congé, le directeur général en revient tout juste. A la mairie de Paris, si soucieuse « des réels dangers » que courrait la population parisienne, l'adjoint au maire, à qui M. Chirac a demandé d'intervenir auprès de la direction de la Régie, « *est absent jusqu'au 14 avril* », et celui chargé des relations avec les organisations syndicales « *n'est pas là cette semaine* ».

Dans le fond, la saleté du métro ne doit pas être tellement dramatique... Sinon, chacun, à son poste de responsabilité, aurait sacrifié un peu de ses vacances pour que, soit vite adouci le sort des balayeurs et des usagers du Métropolitain. — Th. B.

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1980 a été tiré à 545 343 exemplaires.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
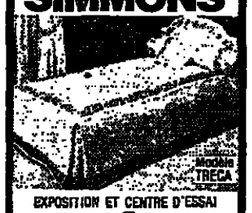
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37 Av. de la REPUBLIQUE • PARIS 11
Métro Parmentier • Parking assuré
Tél. 357.46.35
LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

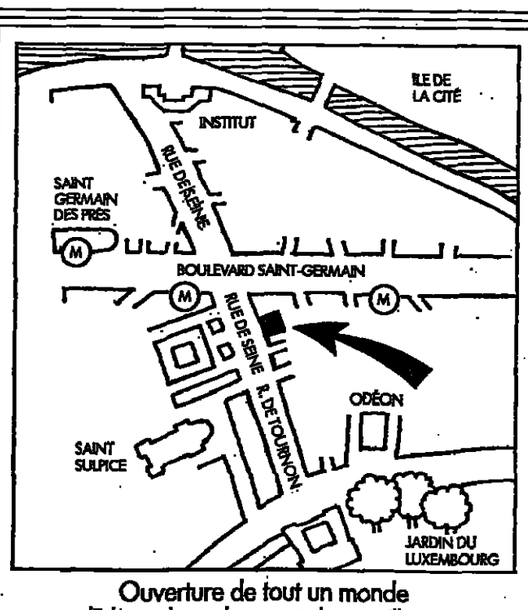

Ouverture de tout un monde d'idées, de cadeaux et de gentillesse.
Rive Gauche:
Pavillon Christofle
93, rue de Seine Paris
et... 12, rue Royale
31, boulevard des Italiens – 95, rue de Passy
Centre Commercial de Parly II

38, RUE VANEAU (7e)
En souscription - Prix ferme
DU ST. AU 4 P.
Sur place de 10 h à 19 h
550-21-26 - 743-96-96

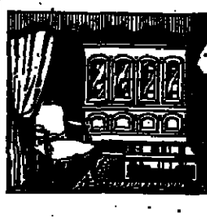
a. meyssignac
TAPISSERIE - ÉBÉNISTERIE - DÉCORATION
ATELIERS - BUREAUX D'ÉTUDES - MAGASINS
42 - 44 Fbg St Antoine Paris 12e
Tél. 343 96 31 - Parking

هكذا من الأصل